Volume 1

MÉMOIRES

Archéologie des Églises et des Cimetieres en Gironde

Bassens

Bonnetan

Bouliac

Cartelègue

Daubèze

Lignan-de-Bordeaux

Rions

Sainte-Colombe

Saint-Genis-du-Bois

Saint-Vincent de Perpignas

Ouvrage co-édité par le Conseil Général de la Gironde
et la Société Archéologique de Bordeaux

MÉMOIRES
ARCHÉOLOGIE DES ÉGLISES ET DES CIMETIÈRES EN GIRONDE
1

Bassens,
vue générale.
Cliché B. Bizot

Christ en os
retrouvé à Bassens.
Cliché B. Bizot

Rions,
logette céphalique.
Cliché M.-N. Nacfer

Cartelègue,
base du portail.
Cliché M.-N. Nacfer

Archéologie des Eglises et des Cimetières en Gironde

par
Bruno Bizot
Sylvie Faravel
Marie-Noëlle Nacfer
Michelle Gaborit
Dany Barraud
J.-B. Bertrand-Desbrunais
Henri Duday
Jean-Bernard Faivre
Christophe Sireix
Fabrice Barrois
Eric Vernhet

Ouvrage publié sous la direction de
Pierre Régaldo-Saint Blancard

Conseil Général de la Gironde

Société Archéologique de Bordeaux
avec l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles

Je me réjouis de voir publier aujourd'hui un ouvrage sur notre histoire, à travers l'un de ses éléments les plus symboliques : l'église. L'extraordinaire richesse du patrimoine religieux de la Gironde, et en particulier les édifices romans, mérite tous nos soins et toute notre attention.

Tous nos soins, parce que les cimetières qui entourent les églises girondines se sont peu à peu exhaussés, contribuant ainsi, non seulement à occulter les soubassements originels, mais surtout à entretenir une humidité préjudiciable à la conservation du monument.

Depuis quelques années, se multiplient les travaux de drainage qui, s'ils préservent l'église, n'en détruisent pas moins ses racines.

A l'occasion de ces interventions, une approche pluridisciplinaire est menée, grâce à la collaboration des services d'Etat (Direction des Antiquités, Service Départemental de l'Architecture) et des collectivités locales (Conseil Général et Municipalités), gestionnaires du patrimoine historique.

Toute notre attention, parce que les églises et les cimetières sont de précieux témoins pour la connaissance de notre passé.

Historiens, architectes, archéologues, historiens de l'art, anthropologues se sont penchés sur leurs sources respectives pour nous livrer des résultats toujours intéressants, et parfois inattendus.

Ici, ils font reculer de plusieurs siècles l'origine de la paroisse (Bassens, Bouliac, Saint-Vincent de Pertignas) ; là, ils ont découvert une église antérieure à celle du XIIe siècle (Lignan de Bordeaux) ou suivi l'évolution chronologique de la paroisse (Bassens) ; ici et là, ils montrent que la plupart des églises de l'Entre-deux-Mers ont été construites sur les vestiges d'un établissement antique (Rions, Sainte-Colombe).

Partout, ils recueillent quantité d'informations sur les types de sépultures et l'organisation des cimetières, qui viennent compléter notre connaissance des rites funéraires — ou tout au moins de l'un de leurs aspects : les modes d'inhumation —, dans notre région depuis la fin de l'Antiquité.

Le Conseil Général de la Gironde est, et entend rester, l'un des soutiens actifs de ce programme scientifique et technique, qui place notre Département à la pointe des recherches sur les églises au Moyen Age.

Il participe financièrement à chacune des étapes : il soutient les travaux de restauration, à travers son programme de sauvegarde du Patrimoine Rural Non Protégé ; il prend en charge une partie des études historiques, des fouilles archéologiques et des analyses anthropologiques ; enfin il inaugure, avec cette publication, une politique de coédition, souhaitant voir diffusés les résultats des recherches menées sur la Gironde.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier les Municipalités, la Direction des Antiquités, le Service Départemental de l'Architecture et les chercheurs de leur précieuse collaboration, dont je laisse à présent le soin aux spécialistes de vous présenter les résultats.

Philippe MADRELLE,
Président du Conseil Général de la Gironde

A l'occasion du propos qu'il m'est demandé de vous exprimer, je me rappelle la cordiale visite que me fit, en 1978, Monsieur Marc Gauthier, alors Directeur Régional des Antiquités Historiques d'Aquitaine, descendu du niveau de la région à celui du département, à ce qui était alors l'Agence des Bâtiments de France. Il me proposait d'unir nos compétences administratives en faveur de l'archéologie. C'est bien volontiers que j'acceptai cette collaboration qui était avant tout le fait du bon sens.

Engagement qui se prolongea avec son successeur, Monsieur Pierre Garmy. Mais il revient à son adjoint, Monsieur Dany Baraud, Conservateur des fouilles archéologiques d'Aquitaine, et à mon collègue Jean-Bernard Faivre, architecte des Bâtiments de France, attaché au Service Départemental de l'Architecture de la Gironde, d'avoir su mettre en place une méthode de travail efficace qui a porté ses fruits. On peut en juger par ces dossiers notamment Daubèze, Lignan, Sainte-Colombe, Saint-Vincent de Pertignas, Sainte-Radegonde, Bassens, etc...

Si nous avons apporté l'information en amont, au sujet des futurs travaux et permis, de ce fait, de programmer et d'organiser les fouilles, sans conflit avec les maires, nous avons reçu, en retour, de la Direction Régionale des Antiquités Historiques, à l'occasion de ces contacts, une autre information, celle de l'historien — archéologue en architecture. Elle est, soit générale par la connaissance des auteurs locaux, soit circonstanciée à la suite de l'analyse des éléments découverts lors d'un sondage préalable.

En toute connaissance, le projet de travaux de restauration peut se mettre alors en place avec plus de garantie, sous l'oeil intéressé de la municipalité. Celle-ci perçoit à cette occasion tout le travail de recherche, d'analyse, puis de restauration mené par deux techniciens du Service des Monuments Historiques, pour comprendre et conserver le patrimoine de la commune.

Certes, c'est mieux préparer l'acte de restauration de notre patrimoine, mais c'est aussi donner une âme à ces travaux, celle du passé, figurée par ces tombes dont se dégage un extraordinaire message pour les hommes d'aujourd'hui. Fallait-il encore réaliser l'union de l'archéologue et de l'architecte pour l'évoquer, avant que la terre ne recouvre à jamais les fouilles. Et c'est ce dont nous devons, entre autres, être satisfaits et heureux de réussir en Gironde.

Jean-Pierre Errath
L'Architecte des Bâtiments de France
Chef du Service Départemental de l'Architecture

Les relations entre archéologues et responsables des monuments historiques sont encore trop souvent conflictuelles. Par tradition, par habitude, surtout par manque de dialogue et d'échanges, alors même qu'aucun conflit d'intérêts n'entre en jeu, des services et des hommes, qui devraient toujours et naturellement travailler ensemble, s'ignorent ou se querellent.

Depuis quelques années heureusement, le bon sens a gagné du terrain et il n'est plus rare de voir ici ou là se former des équipes, se nouer des collaborations fructueuses et se réaliser des opérations concertées.

A cet égard, le travail systématique entrepris conjointement en Gironde par la Direction des Antiquités historiques et le Service départemental de l'Architecture est exemplaire.

Toute une série de fouilles ont été conduites sur des ensembles paroissiaux — église et cimetière — à l'occasion des travaux et en anticipation de ceux-ci : reprises en sous-oeuvre, drainages, assainissements, etc... opérations qui, par leur nature même, portent atteinte irrémédiablement au sous-sol dans les proches abords d'édifices pour la plupart romans.

L'accumulation méthodique de données sur ce type de gisements, qui n'étaient que très rarement étudiés auparavant, est pourtant fondamentale et touche des domaines de la recherche historique aussi variés que l'origine et la formation des paroisses, l'évolution architecturale et stylistique des édifices religieux, les modifications des rites funéraires, sans parler de l'imposant *corpus* anthropologique qui se constitue petit à petit ; et l'on pourrait à loisir allonger la liste.

De leur côté, les architectes acquièrent par la fouille des données précises et inédites sur l'état des parties enfouies, les niveaux anciens, les désordres architecturaux et peuvent ainsi établir le programme des travaux après un diagnostic poussé.

Quand les choses marchent aussi bien qu'en Gironde, à la satisfaction de chacun et pour le plus grand bénéfice de notre patrimoine à tous, on est en droit de se demander pourquoi il n'en va pas toujours et partout de même.

Pierre GARMY
Directeur des Antiquités
Historiques d'Aquitaine.

Sommaire

Préface	de Philippe Madrelle, Président du Conseil Général de la Gironde	3
Avant-propos	de Jean-Pierre Errath, Architecte des Bâtiments de France	4
	de Pierre Garmy, Directeur Régional des Antiquités Historiques	5

Première partie : Interventions archéologiques

Bassens	par Bruno Bizot	11
Bonnetan	par Pierre Régaldo-Saint Blancard et Eric Vernhet	29
Bouliac	par Bruno Bizot	35
L'église Saint-Siméon de Bouliac	par Michelle Gaborit	39
Cartelègue	par Marie-Noëlle Nacfer	55
Daubèze	par Bruno Bizot	61
Lignan de Bordeaux	par Pierre Régaldo-Saint Blancard	77
L'église Sainte-Eulalie de Lignan	par Michelle Gaborit	85
Rions	par Marie-Noëlle Nacfer	101
Sainte-Colombe	par Sylvie Faravel	113
Saint-Genis du Bois	par Dany Barraud, Sylvie Faravel et Bruno Bizot	125
Saint-Vincent de Pertignas	par Christophe Sireix, Sylvie Faravel et Fabrice Barrois	131
Aperçu numismatique	par Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais	143

Seconde partie : Eléments de synthèse

Principes d'intervention : perspectives archéologiques et architecturales	par Dany Barraud, Bruno Bizot et Jean-Bernard Faivre	149
Perspectives anthropologiques	par Henri Duday, Bruno Bizot et Marie-Noëlle Nacfer	153
Histoire paroissiale et archéologie des églises et des cimetières	par Sylvie Faravel	155
Eléments pour une topographie et une typologie des inhumations et de leurs rites	par Bruno Bizot	163

Postface	par Pierre Régaldo-Saint Blancard	173

Première partie

Interventions archéologiques

Bassens

par Bruno Bizot [1]
avec la collaboration de
Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais [2]

La fouille de sauvetage des abords orientaux de l'église paroissiale de Bassens [3] a eu lieu durant l'hiver 1985-86. Cette intervention a été provoquée par la découverte fortuite de tombes et d'ossements au cours de travaux de drainage [4].

La politique de fouille fut d'étudier un maximum de vestiges en stratigraphie dans l'aire d'emprise des travaux; elle a été dictée par le caractère destructeur des travaux de drainage entrepris aux abords de l'église. En effet, la mise en place de drains n'autorise aucune impasse archéologique, si l'on ne veut pas perdre tout raccord possible entre la stratigraphie externe et les événements architecturaux. Enfin, des soucis de présentation de l'édifice incitèrent les autorités locales et les architectes chargés de la restauration à élargir cette fouille ; il fut ainsi possible d'aborder l'étude stratigraphique du choeur.

Contexte

La paroisse de Bassens occupe l'extrémité nord-ouest du plateau de l'Entre-deux-Mers. Le paysage de ce territoire proche de Bordeaux présente les caractères classiques de la rive droite de la Garonne : le lit du fleuve, bordé d'une plaine alluviale inondable, est dominé par un plateau calcaire recouvert à son sommet d'alluvions anciennes. Le plateau de Bassens (fig.1), séparé en deux parties par un lit de cours d'eau asséché, s'élève à une quarantaine de mètres au-dessus du niveau de la mer et domine au nord-ouest les plaines alluviales du confluent de la Dordogne et de la Garonne.

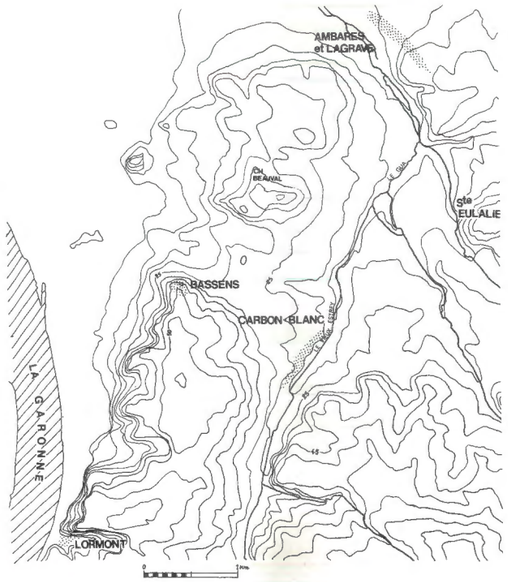

Fig. 1. — Topographie.

1. Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.
2. Vacataire, Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.
3. Canton de Carbon-Blanc.
4. Les opérations de fouille ont été financées par la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine et la mairie de Bassens, qui a fourni aux fouilleurs un support logistique très apprécié.
5. Propriété de l'actuel château Beauval.

Cette commune porte encore quelques traces de son passé : son église, d'origine romane, domine le lit de la Garonne et la dépression séparant le plateau dont l'autre versant présente des traces de fortifications [5] qui correspondraient au château des ducs de Monferrand. Par contre, les vestiges profanes et populaires - habitat... - sont maintenant totalement gommés par l'industrie et un urbanisme envahissant. La restitution du paysage médiéval de Bassens reste donc très difficile. Cependant, les textes de la Renaissance ou de l'époque moderne laissent imaginer une paroisse essentiellement rurale où le village de Bassens n'occupe pas toujours une place centrale. En effet, l'habitat semble morcelé en petites unités dont l'importance va croître ou s'amenuiser au fil de l'histoire : c'est le cas par exemple du hameau de Carbon-Blanc devenu paroisse, puis chef-lieu de canton. Enfin, si l'économie de Bassens semble dépendante des ressources de la terre, l'influence de Bordeaux -consommatrice de main-d'oeuvre et de produits- se fait notamment sentir.

L'église paroissiale de Bassens, qui nous intéresse plus particulièrement ici, n'a fait jusqu'alors l'objet que de descriptions partielles, dont la plus précise est celle de Léo Drouyn. Cet édifice, dont les parties les plus anciennes reconnues sont des XIe-XIIe siècles, est dédié à saint Pierre ; il fut bâti à l'extrémité septentrionale du plateau qu'occupe le village de Bassens. Le choeur est implanté en limite de rupture de pente et domine un chemin descendant dans le vallon. Le versant, bordé par l'église, est stabilisé par un alignement de bâtisses construites en terrasses dont la plus ancienne connue date du XVIe siècle. Il est donc probable qu'à l'époque romane, les abords nord de l'édifice ne présentaient pas les caractères que nous lui connaissons maintenant.

Actuellement, l'église présente une architecture hétérogène : la nef est à trois travées, elle est flanquée de deux collatéraux. Cet ensemble fut repris et agrandi aux XVe-XVIe siècles ; quelques éléments antérieurs à la Renaissance sont cependant encore visibles et mériteraient une étude approfondie. La nef débouche sur un choeur roman précédé d'un clocher ; le choeur a été fortifié et consolidé probablement au XVe siècle ; il fut totalement repris au XIXe siècle. Enfin, un clocher-porche fut érigé au XIXe siècle à l'extrémité occidentale de l'édifice.

Les vestiges de l'édifice roman

Dans sa forme présente, profondément affectée par les travaux du XIXe siècle, l'église conserve peu de traces de l'ancien édifice roman dont l'emprise et l'aspect général restent inconnus. Lors de la visite qu'effectua Léo Drouyn en 1855, le bâtiment était déjà profondément dénaturé par les remaniements imposés à la nef aux XVe et XVIe siècles. De ce fait, l'archéologue s'est peu attardé sur l'ensemble de l'architecture, mais il a rédigé une description détaillée du choeur et du clocher d'époque romane, illustrée de croquis des éléments architecturaux ouvragés. Ce document [6] est précieux puisqu'une partie de l'architecture observée par Léo Drouyn a maintenant disparu. Quelques extraits de cet article sont repris ici :

"Voici le plan de ce qui reste de l'ancienne église romane ; et l'abside composée du choeur et du sanctuaire légèrement incliné au nord..."

"L'ancien clocher est une tour barlongue s'élevant, au-dessus des toitures dè l'église, d'un seul étage percé, sur chaque face, de deux baies cintrées à doubles archivoltes sur colonettes..."

"Les murs du soubassement de ce clocher sont très épais, de sorte qu'à l'intérieur, il est plus étroit que le choeur et qu'à l'extérieur, il fait une forte saillie contre laquelle s'élèvent quatre colonnes coulées deux par deux et engagées à moitié dans des pilastres :..."

"Le clocher s'appuie à l'intérieur sur deux arcs légèrement ogivaux, réunis par une voûte en berceau, affectant la même courbe, et retombant, de chaque côté, sur une colonne à demi-engagée dans les murs latéraux ; les bases de ces colonnes ne sont plus apparentes parce que le sol a été, postérieurement à la contruction, exhaussé de trois marches... Entre l'arc oriental du clocher et l'arc qui marque l'entrée du choeur existe une sorte de travée large de moins d'un mètre et formant une solution de continuité dans la maçonnerie et dans le style de l'architecture ; le clocher entier, en effet, paraît appartenir au milieu environ du XIIe siècle, tandis que l'abside doit être de la fin du XIe siècle."

"Le choeur est carré. Sa voûte en berceau plein cintre retombant, au nord et au sud, sur un simple cordon, est limitée à l'est et à l'ouest par un arc doubleau affectant la même courbe que la voûte et dont les sommiers reposent sur des colonnes à demi-engagées..."

6. Léo DROUYN : "Promenades Archéologiques dans le Département de la Gironde" *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, T. II, 1" fasc. (1875) p. 66-74.

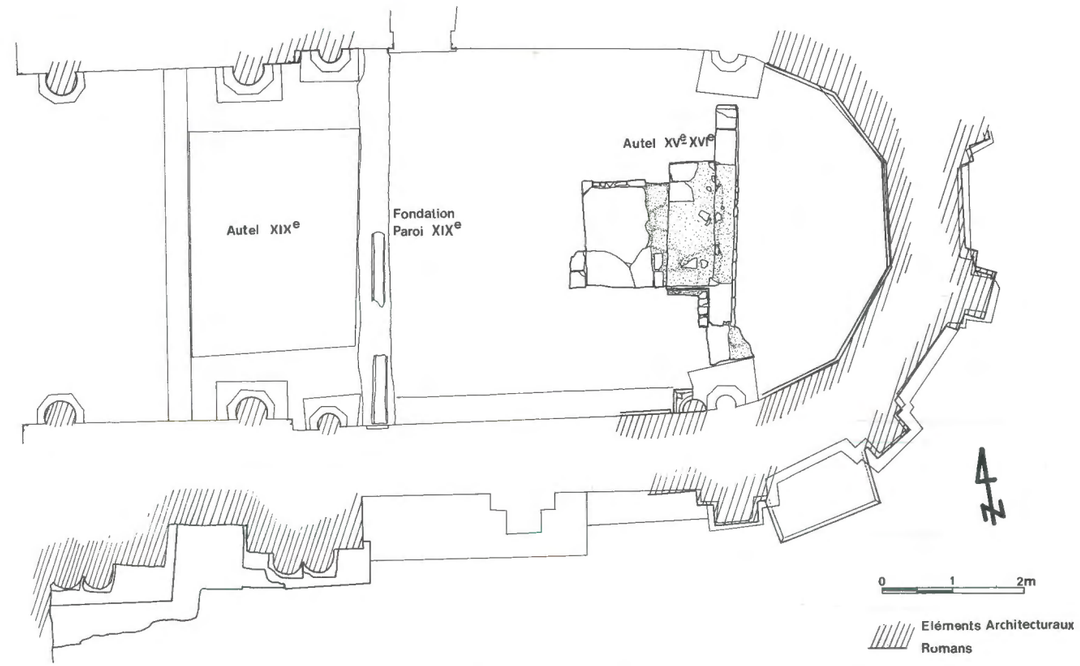

Fig. 2. — Relevé du choeur et du clocher.

"Les faces extérieures du choeur sont ornées de trois arcades cintrées, deux apparentes, la troisième couverte par un énorme contrefort plus moderne que le reste de la construction, et ayant dû être édifié lorsqu'on a bâti, pour servir de fortification pendant les guerres de religion ou pendant la Fronde, le réduit qui surmonte toute l'abside."

"Le sanctuaire, voûté en cul-de-four, est formé de cinq pans coupés dépourvus d'ornements à l'intérieur ; les angles extérieurs de ces pans sont cachés sous des pilastres sur les faces desquels des colonnes engagées à chapiteaux très frustes, mais ressemblant en tout point à ceux de l'intérieur du choeur, montent jusqu'à la corniche qui s'appuie également sur des modillons bien frustes aussi..."

Outre cette description, Léo Drouyn fait mention dans ses notes personnelles [7] de la similitude des formes des chapiteaux de l'abside de Bassens avec ceux de Sainte-Eulalie d'Ambarès. Il note aussi une nette asymétrie des pans de l'abside et en donne les mensurations "à partir du sud 1,72m -1,51m -1,50m -1,20m -1,50m."

Précisions sur l'architecture du choeur

L'intervention sur l'édifice visait à préciser le plan du choeur roman et à reconnaître ses principales séquences stratigraphiques, une fouille extensive risquant de mettre en péril la stabilité de l'édifice.

Le plan externe du choeur roman a pu être dégagé en totalité (fig. 2). En effet, sous la semelle supportant l'élévation moderne, il subsistait 50 à 70 cm de l'élévation du choeur roman, soit la hauteur totale des socles des bases des colonnes engagées. Le parement est construit en pierre de taille et les socles sont surmontés de dalles moulurées. Un certain nombre de bases romanes furent réempoyées dans la nouvelle construction, elles sont constituées de deux tores d'inégale grosseur séparés par une scotie plus ou moins marquée qu'encadrent deux filets. Le tore inférieur, le plus grand, repose sur une plinthe orthogonale à laquelle il est relié par deux griffes ovoïdes.

7. Arch. Mun. Bx, MS 288, p. 451-459.

Le choeur moderne respecte en partie le plan de l'époque romane, bien que l'aplomb du parement moderne soit déporté au sud de quelques centimètres par rapport aux structures anciennes. Ce léger déport est surtout visible sur les bases des colonnes engagées qui sont nettement décalées des axes des socles romans.

A l'intérieur, le plan a pu être complété par des sondages ponctuels pratiqués à la base des piliers occidentaux du choeur ; cela permit de dégager partiellement les bases des piliers romans prises dans une gangue de béton. Ces bases sont strictement à l'aplomb des piliers actuels et il est probable que les restaurations effectuées sur cette portion de l'édifice n'ont pas touché l'élévation des colonnes engagées, auxquelles on aurait simplement adjoint de nouvelles bases. Les éléments architecturaux romans étaient mal conservés car ils avaient déjà fait l'objet d'un bûchage tendant à leur affecter grossièrement le contour des colonnes engagées. Les parties bûchées sont couvertes d'une couche de peinture rouge sombre qui fut probablement appliquée après le Moyen Age.

La recherche du plan interne du choeur nous a également conduit à pratiquer un sondage au pied de la colonne engagée sud-est (fig. 2). Une colonne engagée antérieure a été mise au jour. Elle est décalée de 45 cm vers l'ouest et présente un diamètre de 32 cm, alors que le diamètre de la colonne restituée au XIXe siècle est de 27 cm. En outre, cette colonne est à demi engagée alors que les colonnes restituées sont engagées au tiers. La colonne romane repose sur une base à griffes et un socle mouluré orthogonal identiques à ceux déjà rencontrés à l'extérieur. La découverte de cet élément architectural pose un problème de correspondance entre les niveaux de circulation du clocher et du sanctuaire. En effet, les niveaux inférieurs des bases du clocher et les bases occidentales du choeur sont plus hauts de 35 cm environ par rapport à la base romane orientale du choeur.

Un dernier sondage exécuté à l'extrémité orientale du choeur était destiné à compléter le plan de l'édifice roman. Le parement de l'élévation est monté en pierres de taille de moyen appareil. Il présente une retraite soulignée d'un bourrelet situé au même niveau que le tore supérieur de la base de la colonne engagée relevée au sud-est. La partie inférieure de la construction, masquée par un important remblai, est parementée de moëllons, les chaînages d'angles restant en pierre de taille. Enfin, ce sondage nous a permis de vérifier l'altitude du niveau du sol de construction du choeur. Ce niveau de construction, déjà repéré à l'extérieur, est inférieur de plus d'un mètre au sol interne de l'époque romane qu'il a été possible de fixer à environ 42,20 m NGF par les éléments stratigraphiques et le niveau du socle mouluré de la colonne sud-est. L'intérieur du choeur a donc été remblayé dès l'origine.

Quelques précisions chronologiques peuvent maintenant être rapportées. En effet, si une partie de l'architecture romane qu'avait pu étudier Léo Drouyn a maintenant disparu, des éléments nouveaux sont apparus. C'est le cas notamment des bases des colonnes engagées du choeur et du clocher. Les bases internes du clocher sont détruites et n'offrent aucun intérêt chronologique. Par contre, la base de la colonne engagée supportant l'arc doubleau oriental est bien conservée et présente, pour le professeur J. Gardelles des caractères propres à la deuxième moitié du XIIe siècle. La datation du choeur proposée par Léo Drouyn est donc à réviser, alors que l'époque de construction du clocher semble à conserver. Cette nouvelle datation incite à rester prudent sur l'hypothèse selon laquelle le clocher serait postérieur au choeur. En effet, il n'apparaît aucune césure nette dans les maçonnneries et les deux éléments sont, au contraire, bien chaînés. Ainsi, même si les observations restent insuffisantes pour rejeter définitivement la possibilité d'un décalage chronologique entre le sanctuaire et le clocher, les datations montrent qu'il ne peut être séculaire.

Enfin, les modalités de la restauration du choeur au XIXe siècle restent mal connues. Cependant, il est maintenant possible d'en préciser quelques aspects techniques. En premier lieu, le plan général semble avoir été respecté, bien que l'abside moderne soit légèrement décalée, peut-être pour rattraper le désaxement vers le nord et l'irrégularité des pans de l'ancien choeur. Par contre, les écarts de niveau de sol entre l'intérieur et l'extérieur ont provoqué une différence de plus d'un mètre entre les niveaux de dérasement des deux parements. Ceci conduit à supposer que les restaurateurs ont remployé la fourrure des murs, au moins dans ses parties les plus basses.

L'importance des travaux engagés nécessita l'obstruction du choeur par une palissade de bois dont la sablière et la saignée d'ancrage furent découvertes sous l'arc doubleau occidental.

Les dates de cette campagne de restauration du choeur peuvent être estimées grâce aux documents d'archives. Les comptes-rendus des conseils de fabrique permettent de dater le début des travaux concernant le choeur en 1860 et leur achèvement en l'an 1882. Durant ces deux décennies, le choeur fut contruit et le clocher consolidé. Ce type de sources ne permet malheureusement pas de connaître dans le détail les modalités des interventions.

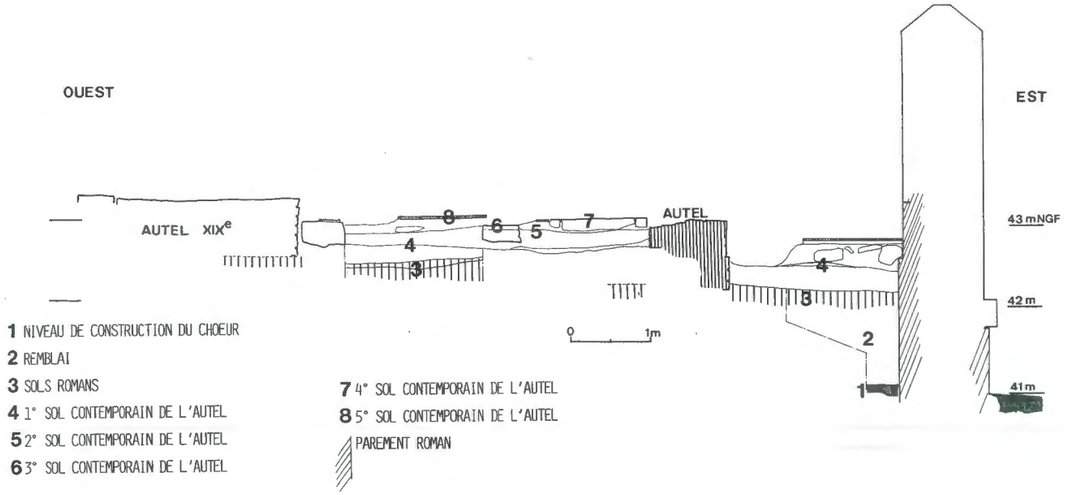

Fig. 3. — Stratigraphie du choeur.

Aménagements internes du choeur roman.

Les travaux de restauration actuels ont conduit les maîtres d'oeuvre à envisager de corriger le niveau du sol du choeur, le démontage du carrelage contemporain a permis le relevé des aménagements lithurgiques anciens et d'une coupe stratigraphique longitudinale.

Les vestiges d'un autel ont pu être mis au jour ; ils sont situés à l'extrémité orientale du sanctuaire, en avant du cul-de-four (fig. 2). L'élévation de cette construction est conservée sur une vingtaine de centimètres de hauteur. L'autel est chaîné à un mur-retable élevé à l'arrière de l'arc doubleau ; une porte ouvrant sur le cul-de-four est ménagée dans la partie sud du mur. La maçonnerie est homogène, mur et socle d'autel sont d'un seul tenant, les parois sont parementées de petits moëllons en calcaire liés au mortier, l'ensemble étant recouvert d'une couche d'enduit gris. La fourrure est constituée d'un béton de mortier de chaux truffé de blocs de pierre irréguliers. Un ressaut de cinq centimètres de large marque la fondation, appareillée comme l'élévation et s'enfonçant d'une quarantaine de centimètres dans le sol . La porte était encadrée de piédroits en gros appareil dont seul l'élément septentrional est conservé, il présente un retrait à l'ouest, alors que l'angle opposé est brisé par un cavet. Le seuil est constitué d'une dalle en calcaire.

Cet ensemble a été sommairement décrit par un procès-verbal de visite épiscopale daté du 2 juin 1770 [8]. Le choeur est alors pavé de pierres dures, la sacristie occupe le cul-de-four obstrué par le mur-retable "décoré d'une toile peinte" ; elle est pavée de carreaux de terre cuite. L'écart de niveau entre la sacristie et le choeur est compensé par une marche de pierre.

Le contexte stratigraphique permet de démontrer que cet autel ne date pas de l'époque romane : les niveaux de pavement en liaison avec cette structure correspondent tous à des sols postérieurs. Cependant, il n'a pas été repéré d'éléments construits plus anciens ; ceux-ci furent peut-être repris, ou détruits, lors de la construction de l'autel à retable.

La restauration totale du choeur au XIXe siècle condamna cet ensemble liturgique qui fut remplacé par un autel à retable, aujourd'hui disparu, élevé sous la voûte du clocher.

8. A. D. Gir., Série G 647 A.

Une coupe stratigraphique longitudinale a permis de relever un certain nombre de sols ou niveaux de circulation successifs (fig. 3). Le sol le plus ancien apparaît en coupe comme un simple horizon meuble à la surface du remblai de terre déposé dès la construction du choeur. Il ne s'agit pas à proprement parler du sol du choeur, mais d'une surface résultant de son arrachement. Le caractère ponctuel des observations n'a pas permis d'observer comment était traité l'important pendage résultant de l'écart de niveau entre le sol du clocher et celui du sanctuaire ; mais il est probable que ces deux niveaux de circulation ont été en continuité.

Après un temps d'utilisation inconnu, ce premier niveau de circulation fut condamné dans le choeur par un remblai d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, supportant un sol aménagé en partie déruit maintenant. L'exhaussement du sol du choeur a condamné les bases des colonnes engagées de la partie orientale du sanctuaire, mais il a permis d'harmoniser les niveaux de circulation entre le clocher et le sanctuaire. Le sol du clocher apparaît alors comme une surface assez accidentée, composée de matériaux disparates — petites dalles de pierre ou fragments de terre cuite — noyés dans un lit de mortier reposant à même la terre. Dans la sacristie, un fragment de ce sol , un empierrement noyé dans du mortier, a été découvert à proximité de la porte ouverte dans le mur-retable. Il est lié au seuil de cette porte et son niveau coïncide avec celui du ressaut de fondation de l'autel. Ces éléments laissent supposer qu'il s'agit du premier niveau de circulation contemporain de l'autel. L'époque de sa destruction est connue grâce à un lot de cinq monnaies de la fin du XVIe siècle découvertes sur le niveau de destruction du sol de la sacristie.

Un troisième remblai, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, fut rapporté dans le sanctuaire et le clocher ; il sert d'assise à un sol de carreaux de terre cuite dans la sacristie, alors que les abords de l'autel sont pavés de dalles de pierre entourant une dalle de grandes dimensions posée devant le massif. Ce remblai, consécutif à la destruction du niveau du sol précédent, contenait deux cruches en terre cuite d'une production sadiracaise contemporaine des monnaies citées plus haut.

Cet aménagement, conforme à la description donnée par la visite épiscopale de 1770, fut repris au moins deux fois dans le sanctuaire et peut-être aussi dans le clocher, alors que les carreaux de la sacristie restaient en usage. A chaque réfection, un nouveau pavement de pierres vint se superposer à l'ancien, la dalle de pierre précédant l'autel étant rehaussée pour s'ajuster avec le nouveau sol. Dans un dernier temps, le sanctuaire fut pavé de carreaux de terre cuite, la grande dalle réservée à l'officiant étant encore une fois remontée.

L'exhaussement du sol du sanctuaire s'accompagne d'un certain nombre de modifications apportées à l'autel qu'atteste la construction d'un nouveau ressaut de maçonnerie, soigneusement appareillé, supportant sans doute un placage en bois pour maintenir la table d'autel à la bonne hauteur.

Ces aménagements furent finalement condamnés, au moins dans le sanctuaire, par un carrelage en terre cuite dont la mise en place est contemporaine de l'ouverture d'une sacristie adossée au mur septentrional du choeur. La bâtisse communique avec le sanctuaire par une porte marquée d'un seuil dont le niveau s'ajuste parfaitement avec ce carrelage. Le sol de l'ancienne sacristie, alors désaffectée, reste inchangé. Les sources scriptuaires permettent de dater la mise en place de ce sol entre 1766, date de la première mention d'achat de matériaux pour la construction d'une sacristie [9], et 1770-1771, date d'ouverture probable de la sacristie qui est en passe d'être achevée lors de la visite épiscopale.

Ce pavement fut finalement recouvert par un carrelage à motifs après la restauration du choeur, à la fin du XIXe siècle.

Une banquette de maçonnerie adossée au mur méridional du chevet a pu être mise en évidence. Elle est large d'une trentaine de centimètres et occupe toute la longueur comprise entre les colonnes méridionales encadrant le sanctuaire. La partie dégagée ne présentait pas de parement, elle semblait au contraire coulée dans une tranchée creusée le long du mur. L'élévation n'est pas conservée, il reste donc difficile de proposer une restitution. Chronologiquement, cette construction apparaît tardive : elle recoupe les premiers niveaux de remblai contemporains de l'autel mais, par contre, elle fut condamnée par l'avant-dernier sol.

En conclusion, les données recueillies permettent de résumer l'évolution de cette partie de l'édifice en cinq grandes étapes :

— Dans la deuxième moitié du XIIe siècle, construction du choeur et, quelques décennies plus tard, le clocher. Le niveau de sol du choeur est nettement en contrebas de celui du clocher. L'autel n'a pas été repéré.

9. A. D. Gir., Série G 662, f° 8.

— Au XVe siècle, ou au début du XVIe, construction d'un autel venant masquer le cul-de-four. Au préalable, le sol du choeur est mis au niveau de celui du clocher. Le nouvel autel est adossé à un mur percé d'une porte au sud. La sacristie occupe alors le cul-de-four. C'est durant cette époque que les bases des piliers du clocher et des piliers occidentaux du choeur sont bûchées et peintes ; ces remaniements n'affectent pas les bases des colonnes orientales du choeur déjà masquées par le remblai. A la même époque, le choeur est fortifié et consolidé par des contreforts externes.

— A la fin du XVIe siècle ou au début du XVIIe, les niveaux du sol du choeur, de la sacristie, et sans doute aussi celui du clocher sont rehaussés. La décoration de l'autel est également rehaussée ou refaite. Le choeur est pavé de pierres, au moins aux abords de l'autel. Le sol du sanctuaire sera refait plusieurs fois sans que le parti général soit profondément affecté.

— Dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, une sacristie est construite à l'extérieur du choeur et des carreaux de terre cuite recouvrent l'ensemble du sol du choeur.

— Entre 1860 et 1882, reconstruction du choeur et réparation du clocher. Un nouvel autel est élevé en avant du choeur, sous le clocher.

Le cimetière paroissial

La fouille de sauvetage d'une partie du cimetière apporte des informations ponctuelles qui ne peuvent permettre l'appréhension globale de cet espace. Il importe donc, en premier lieu, de tenter d'aborder ce problème par le biais des documents d'archives.

Sources scriptuaires

Les documents concernant le cimetière paroissial de Bassens sont rares, peu précis et surtout très récents. Les informations les plus explicites figurent, encore une fois, dans le compte-rendu de la visite épiscopale de 1770 : "Enquis des fondations de l'église et du terrain qui en dépend, a été répondu qu'elle confronte de toute part au cimetière." Plus loin : "Procédant à la visite du cimetière, nous avons remarqué qu'il est entouré de murailles en bon état, qu'il ne ferme pas à clé, qu'il est autour de l'église, qu'il n'y a pas de grille d'entrée." Ces deux phrases évoquent un espace clos occupant la totalité du pourtour de l'église. Ce dernier point est confirmé par les habitants de Bassens qui ont souvent pu constater, à l'occasion de travaux, la présence de tombes en pierre, ou d'ossements, au sud de l'église, mais également en bordure de la rue implantée à l'ouest du porche d'entrée et le long du mur de terrasse construit à l'est du chevet. Par contre, les sources orales ne font pas état de tombes reposant contre la face nord de l'édifice ; cela peut être lié à l'absence de travaux récents à cet endroit ou à une réalité archéologique.

Avec ces seules informations, la surface occupée par le cimetière paroissial reste difficilement mesurable. Cependant, sur le cadastre du XIXe siècle, un espace est circonscrit à la périphérie de l'église (fig. 4) ; les sources orales permettent de supposer qu'il est occupé par le cimetière, à l'exception peut-être de sa partie septentrionale.

Quelques précisions supplémentaires sur le cimetière nous sont fournies par une série de devis et d'adjudications, en septembre 1810, des travaux à effectuer sur l'église [10]. Ces documents font état de l'obligation de refaire la charpente du "charnier où l'on met les ossements" et de la nécessité d'y poser une porte. Un dessin de Léo Drouyn représente cette bâtisse adossée au mur méridional du choeur et couverte d'un toit à un seul pan. Cet ossuaire fut probablement détruit lors de la restauration du choeur.

Enfin, une importante correspondance [11] a été suscitée par le transfert du cimetière et de sa croix du jubilé au début de l'année 1841. Ces documents permettent de dater l'abandon du cimetière, mais ils n'apportent aucune précision sur le devenir des tombes qui l'occupaient. Quelques données sur ce problème sont apportées par A. de Briolles qui, en 1859, dans son Mémoire en réponse au questionnaire archéologique publié par l'Académie de Bordeaux, mentionne que "lors de la translation du cimetière il n'a été trouvé aucun objet digne d'interêt", ce qui laisse entendre qu'un partie au moins des sépultures furent déménagées ou arasées. De plus, un relevé des comptes des travaux exécutés sous la direction de l'architecte Abadie, entre mai 1852 et décembre 1854 [12], mentionne l'enlèvement des terres au pourtour de l'église afin d'éviter l'humidité. De même, un projet de restauration du clocher et de l'abside, daté de juillet 1879 [13], fait état d'un nivellement des terres aux abords de l'abside et de la façade latérale de l'église. La nature de ces travaux scelle bien la fin des tombes ou achève, s'il y a lieu, leur processus de dégradation.

10. Arch. Mun. Bassens.
11. A. D. Gir., Série II V 119, n°2.
12. Arch. Mun. Bassens.
13. Arch. Mun. Bassens.

Résultats de la fouille du cimetière

Les recherches ont porté sur une portion réduite du cimetière, au sud-est et à l'est du choeur roman (fig. 4). Durant cette opération, il a été possible d'étudier une centaine de tombes *in situ*.

La stratigraphie de cette partie du cimetière était dans un mauvais état de conservation car la densité d'inhumations était telle que peu de couches archéologiques étaient encore lisibles. De ce fait, seules les principales séquences ont pu être mises en évidence (fig. 5) :

— Le niveau sur lequel les sépultures se sont implantées est une couche de terre végétale, peu épaisse, recouvrant le substrat naturel composé d'un socle calcaire masqué en partie par une couche d'argile sableuse jaune. Cet horizon accuse un net pendage vers l'est. A mi-pente, un léger escarpement souligné par un affleurement du calcaire sépare le terrain en deux terrasses.

— Dans un deuxième temps, la terrasse supérieure fut recouverte à son extrémité orientale par un remblai d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur. La partie basse du terrain fut aussi légèrement remblayée, mais l'apport ne semble pas uniforme et il s'agit peut-être simplement de terre remuée par le creusement des tombes.

— La construction du choeur roman est marquée, au pied de l'édifice, par l'épandage de la terre issue du creusement des fondations. Le reste du terrain ne semble pas porter de témoignage stratigraphique de cette période.

— Quelques décennies après la construction du choeur, l'escarpement marquant les deux terrasses est supprimé par l'exhaussement du niveau de la terrasse inférieure, remblayée avec de la terre végétale sur trente à cinquante centimètres d'épaisseur. Ce remblai fut souvent remanié et sans doute complété par des apports de terre plus ponctuels.

— Dans un dernier temps, une série de remblais peu individualisables rehausse l'ensemble du terrain. L'état de conservation de certaines tombes laisse supposer que l'apport de terre fut plus important dans la partie orientale du terrain. Ces niveaux ont été écrétés par les terrassements postérieurs au transfert du cimetière.

La topographie a pu être précisée par les données archéologiques. On constate ainsi que les tombes les plus anciennes sont, pour la plupart, regroupées sur la terrasse supérieure, la partie basse du terrain n'étant conquise massivement qu'après la construction du chevet. On peut donc supposer que l'escarpement marque, dans un premier temps, la limite orientale du cimetière.

Quelques vestiges des fondations d'un mur de pierre ont pu être mis en évidence au nord-est de la fouille (fig. 6). L'orientation de ce mur a imprimé un désaxement important des tombes médiévales implantées à proximité et il ne fut retrouvé aucune tombe au nord de cette structure. Il y a donc de bonnes raisons de penser qu'il s'agit d'un axe fort : mur de clôture ou de terrasse. Cependant, cette hypothèse n'exclut pas la présence d'inhumations au nord de cette limite, sur une terrasse inférieure maintenant remblayée ou détruite. Du point de vue chronologique, ce mur fut construit après le choeur, au moment où la partie basse du terrain fut remblayée.

A l'est, la fouille n'a pas été en mesure de compléter les informations fournies par les documents, cette partie du cimetière ayant été récemment reculée de deux mètres environ. Malgré cela, les vestiges de sépultures subsistants permettent d'ajouter au moins une rangée de tombes médiévales à l'est de celles déjà repérées, ce qui ramène alors la limite au mur de terrasse mentionné sur le cadastre du XIXe siècle. La fonction de ce mur permet de supposer qu'il fut édifié à l'époque où la partie orientale du cimetière fut remblayée ; il peut donc être contemporain de la construction précédente.

Au sud de l'église, un charnier adossé au mur du chevet vint modifier sensiblement le plan du cimetière [fig. 6]. Cette structure, déjà mentionnée plus haut, est de faible élévation mais présente une profondeur considérable, puisque son sol est constitué par le socle rocheux. Sa construction a profondément perturbé la stratigraphie, mais elle semble avoir eu peu de conséquences sur l'implantation des tombes à ses abords. Chronologiquement, cette bâtisse apparaît après l'élévation des contreforts du choeur au XVe siècle.

Enfin, l'orientation des tombes est constante à toute les époques. Leurs axes sont en grande majorité parallèles à la longueur de l'édifice. Les seules exceptions sont enregistrées au nord-est de la fouille où l'orientation suit un mur déjà mentionné plus haut. Cependant, dans les niveaux les plus récents, les tombes semblent plus en désordre, peut-être en raison de l'importante densité des inhumations et de la présence en sous-sol de structures plus anciennes. Par contre, les relevés montrent que les tombes des niveaux du Moyen Age (fig. 6) se répartissent grossièrement en rangées laissant supposer la présence d'allées orientées nord-sud. Cette observation n'a pas pu être vérifiée pour les époques anciennes ou modernes du cimetière.

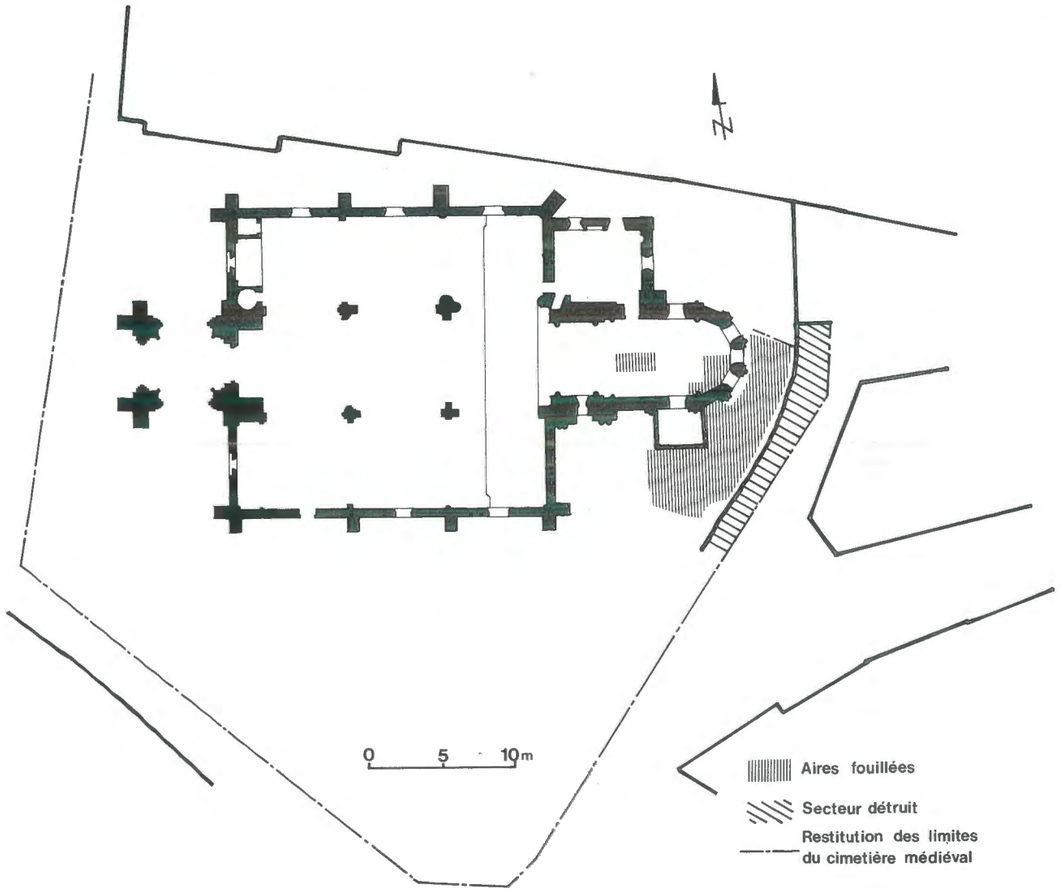

Fig. 4. — Plan général du site.

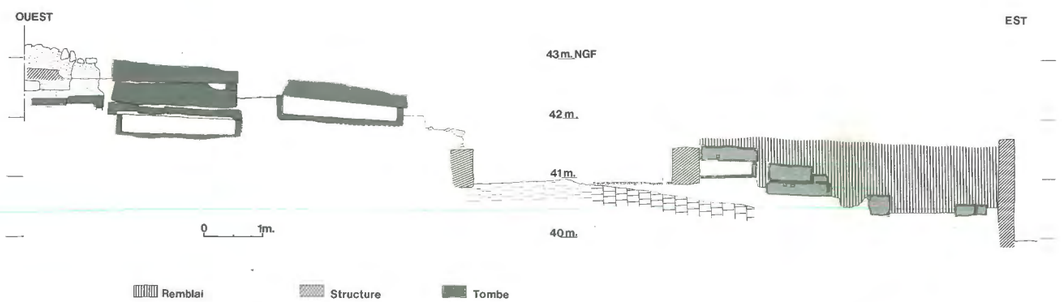

Fig. 5. — Stratigraphie sommaire du cimetière.

Typologie des tombes et chronologie

Définir une typologie basée sur un seul site et un nombre de tombes limité n'est pas sans danger. Aussi, les regroupements de tombes proposés n'ont de valeur qu'au sein de notre contexte. La datation des types définis repose sur les chronologies relatives entre les sépultures ou entre sépultures et événements stratigraphiques ou architecturaux. Des datations absolues n'ont pu être fournies que dans les rares cas où le défunt est accompagné d'un mobilier funéraire typique ou lorsque la tombe est contemporaine d'un contexte bien daté, ces critères restant d'ailleurs discutables.

L'environnement architectural des défunts peut être caractérisé par quatre grands types de sépultures auxquels s'ajoutent des tombes d'un caractère unique sur ce site.

Les tombes en pleine terre représentent la majorité des inhumations rencontrées à l'extérieur de l'édifice. Elles sont présentes dans tous les niveaux du cimetière, bien que la grande majorité d'entre elles (85 %) se rencontre dans les plus récents. Il s'agit de simples fosses creusées dans les remblais et affectant des formes variables. Le défunt repose directement au fond des excavations qui sont remblayées avec la terre extraite lors de leur creusement.

Le vocable "sépulture en pleine terre" a pu parfois être attribué à tort. En effet, il est possible qu'un certain nombre de ces fosses aient renfermé des structures périssables — planches de bois, cercueils chevillés — qui n'ont pu être mis en évidence.

Une partie de ces tombes a pu être datée par la présence de monnaies déposées dans la main du défunt : 11 monnaies pour 35 tombes du niveau archéologique concerné. Les 5 monnaies identifiées furent frappées dans la deuxième moitié du XIVe siècle ou la première du XVe.

Enfin, une sépulture en pleine terre plus ancienne présente des contours nettement anthropomorphes ; il s'agit d'un cas unique sur le site et assez ancien puisqu'il est contemporain de coffres des XIIIe - XIVe siècles.

Les sarcophages monolithes sont représentés par de rares exemples à Bassens. Ces tombes sont toutes antérieures à l'église romane. On peut les diviser en deux groupes bien individualisés en stratigraphie : les sarcophages du premier niveau du cimetière avec des couvercles en bâtière et les sarcophages à couvercle plat du second niveau, qui leur sont directement superposés.

Le premier type, connu par trois exemplaires seulement, n'a pu être fouillé dans de bonnes conditions. Il s'agit de cuves en calcaire présentant un contour externe et un évidement trapézoïdaux. Le couvercle en bâtière est évidé à l'intérieur.

Le second type, connu en deux exemplaires dont un seul fouillé (fig. 7), présente un contour externe trapézoïdal, l'évidement est anthropomorphe avec une logette céphalique en oméga. Ces tombes sont couvertes d'une seule dalle taillée au contour externe de la cuve. Sur la tombe fouillée, il n'a pas été répéré de traces de scellement de la couverture.

Les sarcophages à couvercles en bâtière sont typiques des contextes du Haut Moyen Age. Le mobilier funéraire qui y est parfois découvert permet de les dater des VIe-VIIIe siècles [14]. Le second type de sarcophage ne sera datable ici qu'en chronologie relative : ces tombes sont postérieures au premier type de sarcophage mais antérieures au choeur et au clocher du XIIe siècle ; elles s'inscrivent donc dans une fourchette allant des VIIIe-IXe au XIIe.

Les coffres en blocs taillés, au nombre de 37, se divisent en deux groupes bien marqués par leur architecture et leur chronologie.

Les tombes du premier type (fig. 7), dont quatre exemplaires ont pu être fouillés, sont constituées d'un assemblage de dalles de même module taillées dans du calcaire coquiller. Les surfaces sont finies et ne présentent plus de trace d'outils. La tombe ne comporte pas de fond, elle affecte un contour rectangulaire pour trois tombes d'enfants et trapézoïdal pour la tombe d'un adulte. Les parois sont assemblées dans une fosse affectant grossièrement les contours de la structure. L'emplacement de la tête est marquée par deux petites dalles disposées de chant contre les parois. Les couvertures de ces tombes n'ont pas été retrouvées mais des raclages postérieurs et la position de certains os des squelettes n'ont pu se produire que dans un milieu non colmaté, ce qui permet de supposer la présence de couvercles.

Le second type de coffres (fig. 7) est beaucoup mieux représenté sur ce site : 33 cas. Ils sont en premier lieu caractérisés par une logette céphalique et des contours internes plus anthropomorphes. Le coffre ne comporte pas de fond. Les blocs des parois sont d'un module nettement plus important que dans le premier type de tombe ; leurs

14. Louis Maurin, "le cimetière mérovingien de Neuvicq-Montguyon (Charente Maritime)" *Gallia* XXIX, 1 (1971) p.152-189. Dany Barraud, Bernard Chièze, "Nécropole Mérovingienne à Coutras" *in* D. Barraud et A. Jambon, *Le Pays de Coutras, Histoire et Archéologie*, 1986, p. 118-124.

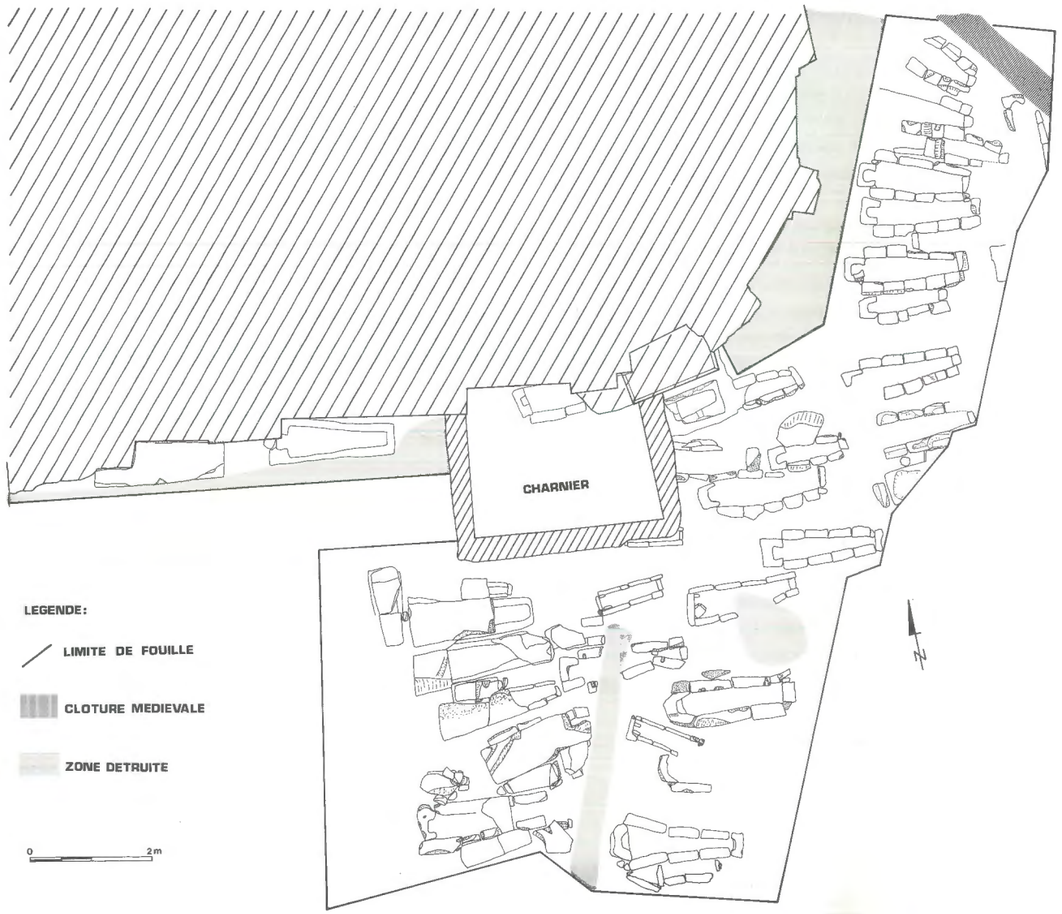

Fig. 6. — Plan du cimetière médiéval.

dimensions sont constantes. Les blocs, extraits d'un calcaire blanc ou jaune, sont taillés grossièrement, leur surface externe est juste ébauchée, alors que les chants et la surface interne sont finis au pic. Les logettes sont tirées d'un seul bloc de pierre, elles présentent des formes diverses : semi-circulaire, en queue d'arronde, en U, en oméga. Le procédé d'assemblage est toujours le même : le montage débute par la pose de l'alvéole céphalique, les parois viennent ensuite s'y appuyer et l'ensemble est verrouillé par la pose du bloc de pied. Les structures sont couvertes d'une ou plusieurs dalles jointives, parfois scellées au coffre par un cordon de mortier. Le contour de la couverture est le plus souvent proche de celui du coffre. La fouille des abords de ces tombes a permis d'établir que les dalles de couverture émergeaient du niveau de circulation contemporain. Enfin, dans trois cas, ces coffres présentent une paroi mitoyenne avec un second ; il s'agit alors d'un coffre prenant appui contre une stucture déjà en place.

Chronologiquement, le premier type de coffre apparaît après les tombes à couvercles en bâtière. Toutes ces tombes furent mises en place sur la terrasse inférieure et à partir du niveau de terre perturbé contemporain du premier remblai recouvrant la terrasse supérieure ; ce type peut donc être contemporain des sarcophages monolithes à couvercle plat. Cependant, le niveau de circulation à partir duquel elles furent mises en place reste fréquenté quelque temps après la construction du choeur roman ; une partie de ces tombes peut donc dater de la fin du XIIe siècle ou du début du XIIIe siècle.

Les coffres avec alvéole céphalique apparaissent après le remblai de la terrasse inférieure. Quelques lambeaux de niveaux de circulation contemporains de ces tombes ont pu être mis en évidence ; ils contiennent des tessons de céramique des XIIIe-XIVe siècles (43 tessons du XIIIe et 6 tessons du XIVe siècle).

Les 18 tombes en cercueils répertoriées apparaissent après la dernière phase de remblaiement ; elles étaient souvent mal conservées et aucun cercueil entier n'a pu être étudié. Il s'agit d'assemblages de planches clouées aux contours parallélépipèdiques ou trapézoïdaux. Tous ces cercueils présentaient un fond et un couvercle.

Les éléments de datation sont rares. En chronologie relative, ce type de tombe est le plus souvent postérieur aux sépultures en pleine terre des XIVe-XVe siècles. De plus, un défunt inhumé en cercueil tenait une monnaie frappée dans la première moitié du XVIe siècle. Il est donc probable que, dans notre contexte, les tombes en cercueil succèdent en partie aux tombes en pleine terre à partir des XVe-XVIe siècles.

Enfin, quatre tombes de types particuliers ne s'intègrent pas dans ces groupes typologiques.

La première est un coffre de petite taille, constitué de blocs de calcaire non taillés affectant une forme plus ou moins aplatie. La couverture et les parois sont montées avec ce matériau, la tombe n'ayant pas été fouillée il est impossible de connaître le traitement de son fond. Cette tombe est contemporaine d'un coffre à alvéole ou légèrement postérieure.

La seconde tombe est un coffre en dalles de calcaire assemblées présentant dans sa partie conservée un plan proche des coffres les plus anciens. Cependant, la face interne de la dalle de tête est entaillée par une encoche peu profonde remplissant peut-être la fonction de logette céphalique. Cette tombe est antérieure au choeur dont les fondations en ont détruit une partie.

Une fosse a été creusée dans le substrat rocheux selon un contour anthropomorphe avec une logette orthogonale. Cette tombe, que l'on pourrait peut-être qualifier de rupestre, ne présentait pas de couvercle en pierre et aucune trace de couverture en matière périssable n'a été mise en évidence. Cependant, les déplacements de certains os du défunt laissent supposer que la décomposition du corps a pu avoir lieu, au moins dans un premier temps, dans un milieu non colmaté. Au point de vue chronologique, elle est antérieure au choeur roman et au niveau de remblai contenant les coffres les plus anciens.

Enfin, une dernière tombe se présente sous la forme d'un sarcophage rétréci aux pieds et composé de deux parties assemblées ; l'ensemble était couvert de deux dalles mal assujetties. Cette sépulture n'était conservée que dans sa moitié orientale, sa mise en place était postérieure à la construction des contreforts du choeur. Malgré tout, il est possible qu'il s'agisse d'un sarcophage découvert lors de ces travaux et remployé.

Les défunts

Il peut paraître déplacé de présenter le mobile principale de la sépulture — le mort — après ses conséquences — la tombe. Ce choix a été dicté par les conditions de la fouille où le temps réduit à consacrer à chaque tombe a limité les observations anatomiques *in situ* au minimum indispensable, ce qui nous prive maintenant de certaines données sur le traitement du cadavre et son devenir dans la sépulture. Ainsi, les principales observations effectuées sur les squelettes ont seulement visé à déterminer sa position générale, son état de conservation, et les perturbations locales qu'il a éventuellement pu subir. Pour les membres, les os des extrémités n'ont fait l'objet d'une fouille minutieuse que lorsque cela se révélait nécessaire

pour la compréhension du contexte. Dans les autres cas, il fut simplement procédé a un décapage partiel permettant de mettre en évidence la position globale de ces parties anatomiques. Le tronc n'a pas été étudié en détail, sauf cas particulier, l'attention a surtout été concentrée sur le rachis. Enfin, les réinhumations ont été individualisées, alors que les os humains présents dans les remblais des tombes n'ont pas été enregistrés en position lorsqu'elle semblait aléatoire.

Les défunts sont tous inhumés en décubitus dorsal, la tête à l'ouest, à l'exception de quelques rares individus ensevelis la tête au nord (6 pour 102 tombes est-ouest).

La position de la tête du défunt est très variable et les valeurs ne sont pas significatives car, dans les milieux non colmatés, cette partie anatomique souvent instable n'a pas conservé sa place originelle. Ce fait est d'autant plus valable que la fouille n'a pas mis en évidence de calages céphaliques et la position des crânes conservés en milieu non colmaté laisse supposer que cet artefact n'était pas de règle ; ceci n'exclut d'ailleurs pas totalement la présence éventuelle de coussins en matières périssables.

La position des membres supérieurs n'était pas étudiable dans 60 % des 110 cas observables. La position la plus représentée (14,5 % des sujets) est celle où les membres sont allongés le long du corps et plaqués contre le tronc, ou légèrement distants ; les mains sont en pronation dans la plupart des cas ou encore placées contre la face latérale des cuisses. Deux autres positions se rencontrent dans des proportions moindres (5,5 %) : dans la première, les avant-bras sont croisés sur l'abdomen ; dans la seconde, les mains sont jointes ou plaquées côte à côte sur la poitrine. Pour 3,6 %, les mains sont jointes ou rapprochées en pronation sur le pubis. Dans la même proportion, on trouve l'avant-bras droit allongé le long du corps, le gauche reposant sur l'abdomen, la main gauche étant en pronation sur l'abdomen ou sur le coude droit. Les autres positions des membres supérieurs ne présentent pas une fréquence suffisante (moins de 2 %) pour que leur cas ait un quelconque intérêt dans notre contexte.

Chronologiquement, ces proportions des différentes positions sont fidèles aux valeurs mentionnées pour les tombes comprises entre le VIIIe et les XVe-XVIe siècles. A partir de cette époque, marquée par l'apparition des cercueils, on remarque que les sujets ayant les mains reposant sur le pubis deviennent les plus fréquents (15 % des sujets inhumés en cercueil). Il peut s'agir d'une évolution des coutumes funéraires ou d'une variation non significative due à un échantillonnage trop faible où les indéterminés sont légion (40 %).

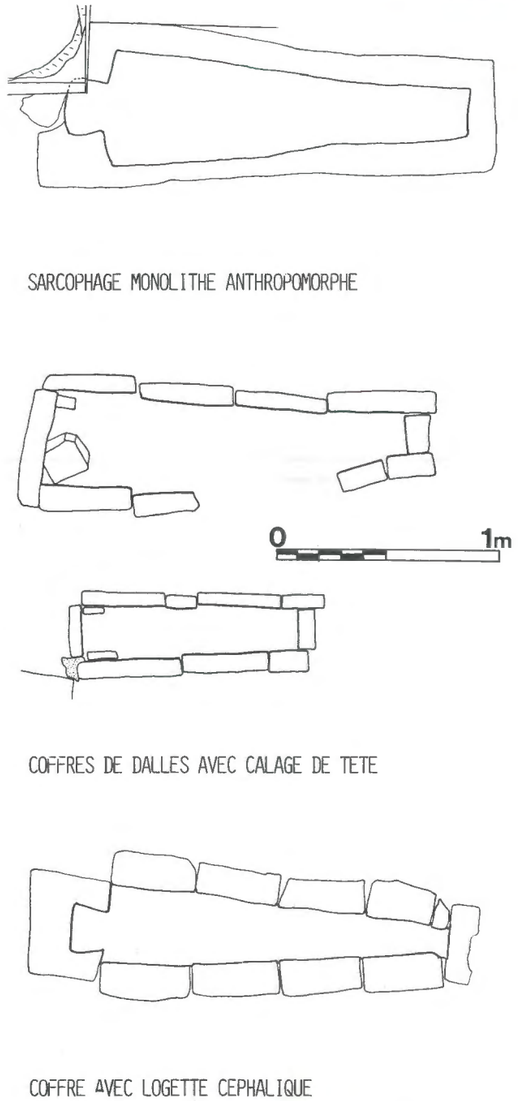

Fig. 7. — Plans des principaux types de tombes en pierre.

Les membres inférieurs sont disposés de façon constante quelle que soit l'époque ou le type de tombe. Les membres sont allongés parallèlement, les pieds conservant leur position anatomique normale. Jambes et pieds sont parfois serrés l'un contre l'autre ; cette position se rencontre surtout dans les tombes en pleine terre où elle est préservée par le colmatage du milieu.

Les réductions de corps pratiquées dans les tombes sont rares dans notre contexte. On note simplement un crâne déposé sur l'épaule droite d'un défunt inhumé dans un coffre à logette céphalique. Par contre, la présence d'ossements est très fréquente dans les comblements des fosses postérieures aux XIVe-XVe siècles. Les os sont alors jetés pêle-mêle dans la terre et à des niveaux divers : certains os reposant directement sur le défunt alors que d'autres se trouvent au sommet du remblai.

Paradoxalement, la coutume de rejeter les os du défunt précédent dans le remplissage des tombes ne semble pas abandonnée après l'apparition du charnier aux XVe-XVIe siècles. On note simplement que les crânes ne figurent pas parmi les ossements rencontrés dans les remblais. En revanche, ils sont présents dans le charnier où ils ont été empilés contre le mur du choeur. Ces faits prouvent donc qu'il y a eu un tri des ossements rencontrés par les fossoyeurs et qu'une valeur particulière est accordée au crâne. Cependant, le rôle rempli par le charnier semble se modifier sensiblement au fil du temps et l'espace, au départ organisé, semble gagné par les os du squelette post-crânien, voire même, des cadavres partiellement décomposés, comme l'attestent les nombreuses pièces osseuses retrouvées en connexion anatomique.

La fouille a fourni peu de renseignements sur les vêtements ou les linceuls des défunts. On note simplement la présence d'épingles en bronze dans deux tombes en pleine terre et une tombe en cercueil postérieures au XIVe siècle. Ces épingles maintenaient peut-être le linceul ou des accessoires vestimentaires en place. Dans une tombe, elles se situaient autour de la tête alors que dans les autres cas elles se trouvaient au niveau du thorax. Les éléments d'une coiffe tressée de fils de cuivre ou de laiton ont été découverts dans une sépulture d'enfant en pleine terre des XIVe-XVIe siècles. Enfin, une tombe en cercueil contenait des boutons d'uniforme des équipages de ligne du début du XIXe siècle, laissant supposer que le défunt était vêtu. Toutes ces pièces sont donc tardives et rien n'atteste la présence de vêtements ou de linceuls avant les XIVe-XVe siècles.

Le mobilier funéraire est également très rare et apparaît dans les tombes postérieures aux XIIIe-XIVe siècles. Il s'agit de monnaies déposées dans les mains des défunts. Ce phénomène, qui dura environ trois siècles — entre le XIVe et le XVIe siècle d'après les frappes des monnaies — n'est pas sans rappeler la coutume de l'obole antique. En est-il une réminescence ? Porte-t-il encore le rôle de viatique? Le point sur le sujet reste à faire.

Dans deux sépultures postérieures au XIVe siècle, les sujets portaient des anneaux de bronze passés aux doigts : un seul anneau à une première phalange de la main droite dans un cas et trois anneaux à la première phalange de l'index gauche dans le second cas. Notons enfin, dans une tombe en cercueil postérieure aux XVe-XVIe siècles, un chapelet entouré autour du poignet gauche d'un défunt.

Interprétation

A ce stade, il paraît important d'insister encore sur le fait que ce type d'intervention ne permet pas une étude exhaustive de l'édifice et des événements archéologiques qui y sont liés. Aussi, les interprétations que l'on peut avancer reposent sur des séries limitées qui doivent à tout moment être remises en cause par de nouvelles découvertes.

Cette fouille a surtout permis d'aborder l'évolution d'une partie architecturale de l'édifice — le choeur — et de ses abords. De la chronologie et des faits, il se dégage l'impression que les mutations architecturales furent le plus souvent brutales et séparées par des périodes de latence de durée variable où, dans le meilleur des cas, l'église était entretenue à peu de frais, sinon livrée à une dégradation plus ou moins rapide. Ce phénomène est probablement le propre des édifices à usage public où, depuis la Renaissance au moins, l'entretien et la restauration du bâti et de ses abords sont liés à un processus administratif et fiscal souvent assez lourd conduisant à grouper les interventions dans le temps. Pour ces raisons, il n'y a pratiquement pas de transitions visibles entre les différents styles architecturaux arborés par l'édifice. La superposition brutale d'influences architecturales de diverses époques est souvent considérée comme un bon marqueur chronologique ; on peut aussi y voir le reflet de l'évolution de certaines mentalités. Dans ce cas, envisager une corrélation entre événements architecturaux et rites funéraires n'est pas vain puisque les deux phénomènes sont profondément imprégnés par l'esprit de l'époque.

Ainsi, pour Bassens, il est possible de concentrer grossièrement l'évolution des caractères architecturaux et funéraires en quatre périodes :

— Une longue période — des IVe-Ve siècles au XIIe —, encore floue pour nous, durant laquelle zéro, un, ou plusieurs édifices religieux ont pu se succéder. A l'époque mérovingienne, le cimetière est concentré au sommet du site. Vers les VIIIe-IXe siècles vraisemblablement, l'espace cémétérial est modifié par un remblai condamnant une partie des tombes anciennes, ce fait pouvant être consécutif à un événement architectural. Le cimetière évolue alors en hauteur mais gagne aussi vers l'est sur la terrasse inférieure.

— C'est à l'est, sur une aire encore partiellement libre d'inhumations, que sera construit le choeur, et peu de temps après, le clocher, à la fin du XIIe siècle. Quelques décennies encore après cet événement, le cimetière reste inchangé ; c'est l'époque des coffres en dallés aux calages de tête latéraux. Au XIIIe siècle sans doute, la terrasse inférieure est rehaussée à son tour et deux murs de soutènement édifiés à l'est et au nord-est retiennent les terres apportées. Ces murs s'intègrent peut-être dans la clôture générale du cimetière, sans doute mise en place à cette époque. Ces actes sont suivis d'une colonisation massive des abords du choeur par les sépultures. C'est l'époque des coffres à alvéoles céphaliques disposés en rangées.

— Aux XVe-XVIe siècles, l'ensemble subit de grandes transformations : le choeur est fortifié et consolidé, son intérieur est rehaussé et un autel à retable y est élevé, peut-être à l'emplacement de l'ancien autel. Le cimetière est remblayé et les coffres disparaissent au profit des tombes en pleine terre qui investissent le terrain dès la fin du XIVe siècle. Le dépôt de monnaies dans la main du défunt devient alors courant. Le paysage fixé à cette époque se maintiendra jusqu'à la fin du XVIIIe. Et, même si le sol du choeur est plusieurs fois repris, on ne note plus de modifications architecturales importantes. Durant ces trois siècles, le cimetière évolue dans son espace bien délimité, les tombes en pleine terre disparaissent peu à peu et sont remplacées par des cercueils. Cependant, les rites funéraires semblent encore évoluer : l'obole, apparue avec l'implantation massive des tombes en pleine terre, semble progressivement abandonnée vers le XVIe siècle, époque où les positions des membres supérieurs changent également. C'est aux XVe-XVIe siècles aussi qu'apparaît le charnier, signe d'une évolution notoire des mentalités envers les défunts, mais également marqueur d'une gestion plus rigoureuse des sépultures, dont la destruction n'était jusqu'alors pas prise en compte.

— C'est vers 1840 que ce paysage se transforme radicalement avec la désaffection du cimetière puis les campagnes successives de restauration et de construction affectant l'édifice. Ces faits conduisent directement au contexte que nous connaissons actuellement.

Parmi tous ces faits, l'évolution des tombes et du cimetière semble être un bon témoin des mentalités. Le premier tournant important dans ce sens peut-être fixé aux XIIIe-XIVe siècles, au moment où l'espace cémétérial se fige derrière un mur de terrasse et peut-être même un enclos. Il s'agit bien alors d'investir délibérément les abords du choeur par un remblai systématique effaçant toute trace de tombes anciennes. Depuis lors, le cimetière évoluera verticalement, à la façon des cimetières urbains, confinés dans un parcellaire figé par l'habitat environnant. Dans le cas de Bassens, la clôture du cimetière est peut-être le signe d'une densification du bâti, au moins aux abords nord de l'église. C'est également à cette époque qu'apparaissent les tombes en blocs, construites toujours selon le même modèle avec des matériaux taillés en série à cet effet. Ces modules sont assemblés dans des rangées assez régulières ménageant des aires de circulation.

Après le Moyen Age, l'est du cimetière, aux contours désormais fixés, présentera un empilement excessif des tombes, entraînant des remblais fréquents et la destruction des sépultures anciennes. C'est l'époque des inhumations en pleine terre occupant le moindre espace libre, empilées, détruites par les suivantes. La réduction de corps n'est cependant pas pratiquée systématiquement et les ossements rencontrés par les fossoyeurs sont simplement rejetés dans les déblais après prélèvement du crâne, lorsqu'il n'était pas détruit par le pic. Est-ce la rotation de plus en plus rapide des sépultures qui conduit à construire un charnier ? C'est possible. Sa mise en service aura en tout cas marqué une mutation importante dans le devenir des sépultures. La construction de cet édicule témoigne d'un changement radical des mentalités : la tombe n'est alors plus éternelle et inviolable ; le charnier est là pour le rappeler à quiconque.

A cette époque de bouleversements des mentalités face à la mort que semblent être les XVe-XVIe siècles, le cercueil marque sans doute aussi un changement des rites entourant le défunt : c'est la première sépulture transportable. Le mort n'est alors plus acheminé jusqu'au cimetière, puis déposé en terre ; mais la tombe et le corps sont bel et bien emmenés de concert au cimetière où l'attend la fosse. Cet aspect matériel reporte dans le cercle familial les rites funéraires autrefois pratiqués au moment de la mise en terre du cadavre. Ainsi, dorénavant réservés à l'intimité familiale, les rites peuvent adopter une certaine originalité que traduit peut-être l'apparition d'objets personnels dans les tombes.

En conclusion, l'étude de ces faits archéologiques succincts est d'un intérêt certain ; mais leur interprétation montre combien il est difficile de traiter du monde sépultural et religieux sans avoir la moindre vision de l'environnement dans lequel il s'insère. En effet, l'espace réservé à l'église et au cimetière ne peut offrir qu'une vision très limitée et biaisée de l'histoire qu'il importe de compléter par des études historiques approfondies du terroir en question. C'est la conjonction de ces deux types d'études — sondages archéologiques et sources historiques — qui offrira la vision la plus précise du passé social.

Annexe : Matériel archéologique hors contexte

Le matériel dont il est question ici est privé de son contexte archéologique initial et offre de ce fait peu d'intérêt dans le cadre de notre étude. Néanmoins la qualité des pièces en question rend leur publication nécessaire.

Une pyxide ou custode [fig. 8] en émaux champlevés a été découverte dans le comblement d'une cavité créée par une reprise moderne du choeur. Cet objet se compose de trois parties assemblées : un fond circulaire doré à la feuille et percé de trous de rivetage à son pourtour. Un corps de cuivre cylindrique décoré à l'extérieur et doré à la feuille à l'intérieur. Le décor externe s'inscrit dans un cadre doré à la feuille, limitant un fond en émail bleu foncé. Il représente une série de quatre étoiles en émail bleu clair incluses dans un fond doré circulaire orné de cercles pointillés concentriques. Ces motifs sont alternés avec des bouquets de rinceaux dorés à la feuille réunis à la base par un point d'émail bleu clair. Le bord supérieur du cylindre supporte les dormants d'une charnière et d'un fermoir dont l'axe et la cheville avaient disparu. La base présente une série de rivets assujettissant le fond.

Le couvercle est constitué d'un cône de cuivre d'un diamètre semblable à celui du corps de l'objet. L'intérieur du couvercle est doré à la feuille alors que l'extérieur est décoré à l'identique du cylindre.

L'alternance des motifs s'harmonise parfaitement avec celle du corps. L'organe de préhension de ce couvercle, situé au sommet du cône, a été arraché ; d'après les éléments de comparaison, il s'agirait d'un bouton ou d'une croix. La charnière et la fermeture sont chacune constituées d'un anneau fixé au couvercle par une patte lancéolée rivée à l'intérieur. Une de ces fixations s'est rompue et a été remplacée par une patte de cuivre repliée et rivée à la partie supérieure du couvercle.

Cet objet fait partie du mobilier liturgique, il est destiné à contenir et transporter des hosties ou de l'encens. La présence de cette pyxide dans l'ancienne sacristie de l'église n'a donc rien de surprenant. Les caractéristiques de cette boîte permettent de penser qu'il s'agit d'une production des ateliers de Limoges du XIIIe siècle dont plusieurs exemples sont présentés au musée de Limoges.

Un christ en os sculpté [fig. 9] en ronde bosse a été decouvert dans les niveaux remaniés du charnier. Cet ouvrage de bonne qualité est dépourvu de ses bras qui étaient chevillés au corps, comme l'attestent deux trous percés aux épaules. La tête du Christ est très finement ciselée ; elle est inclinée sur la droite et porte une couronne d'épines figurée par un entrelac. Les traits du visage et la pilosité sont reproduits avec beaucoup de détails. Une blessure est représentée au côté droit de la poitrine par une fente pigmentée de rouge. Le corps n'est pas déhanché, un périzonium, étroit et chichement drapé, est noué au côté droit. Les membres inférieurs ne sont pas fléchis et souffrent d'une disproportion des jambes par rapport aux cuisses. Le pied droit recouvre le pied gauche.

Fig. 9. — Christ en os.

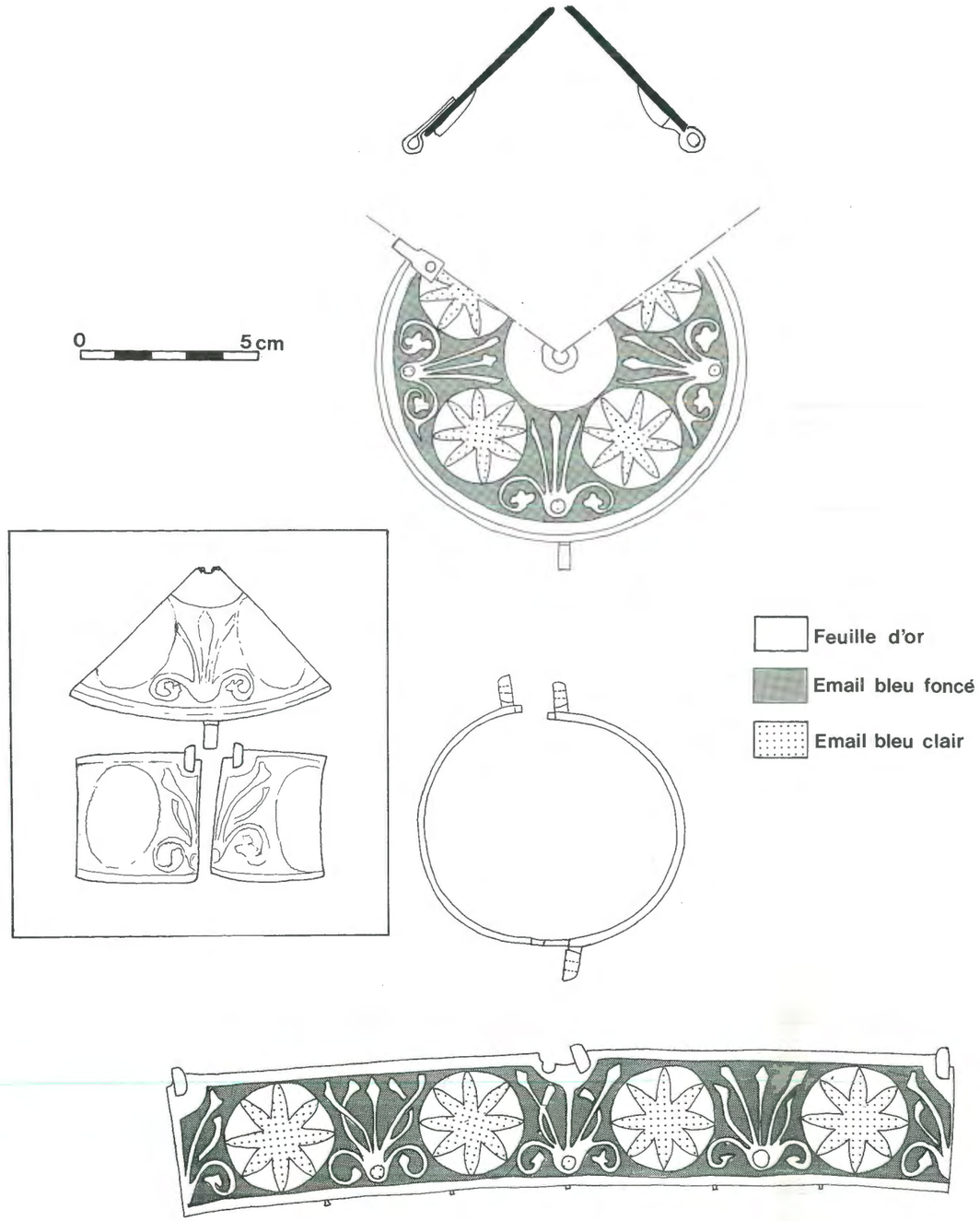

Fig. 8. — Pyxide.

La datation d'une telle pièce reste délicate. D'après les modèles de la statuaire régionale, il peut s'agir d'une oeuvre de l'extrême fin du Moyen Age ou de la Renaissance[15].

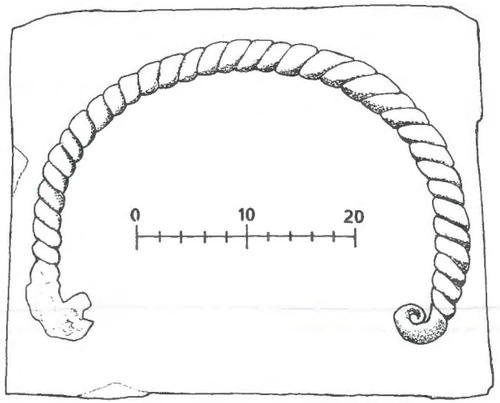

Fig. 11. — Dalle décorée.

Un chapiteau en calcaire [fig. 10] a été découvert dans les gravats recouvrant le charnier. L'excellent état de conservation de la pierre et de la peinture ocre la recouvrant incite à penser qu'il s'agit d'un chapiteau intérieur. Le diamètre inférieur de cette pièce permet de l'ajuster aux colonnes engagées du choeur. Selon ces hypothèses, la présence d'une face de scellement contigüe à une face non ouvragée laisse supposer qu'il s'agit du chapiteau nord-ouest du choeur.

Le décor est frustre, le sommet est agrémenté d'un carré central décoré d'un quatre-feuilles et encadré de deux volutes. Le corps présente un décor de feuilles d'eau frustres et empatées.

Une dalle de calcaire, décorée d'un cordage [fig. 11] en demi-relief, recouvrait en partie une tombe en coffre avec alvéole céphalique. Le cordage, constitué de deux brins, est saillant et décrit un arc de cercle outrepassé. Cette pierre ouvragée fut visiblement récupérée sur une structure antérieure, peut-être un sarcophage. Le décor simple, mais de bonne facture, rappelle les ornements de la fin de l'antiquité.

15. Paul Roudié, *L'activité Artistique à Bordeaux, en Bordelais et en Bazadais de 1453 à 1550*, Bordeaux, 1975, 2 vol. 611p.-128p. *Sculpture médiévale de Bordeaux et du Bordelais*, Bordeaux, Musée d'Aquitaine, 1976, 347p.

Fig. 10. — Chapiteau.

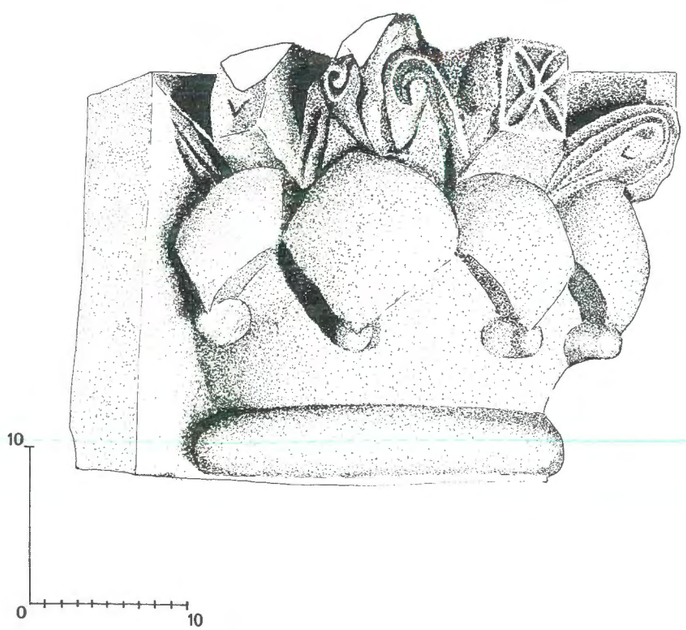

Bonnetan

par Pierre Régaldo-Saint Blancard [1]
et Eric Vernhet

En juin 1986, le creusement d'un fossé de drainage dans le cimetière de Bonnetan, destiné à assainir l'église, avait alerté certains habitants [2].

A la fin juillet, en creusant les tranchées, le cantonnier, Monsieur Robert, mit au jour une sépulture organisée : des membres inférieurs sont apparus dans une cavité sous un bloc de calcaire tendre à l'angle de la chapelle du XIXe siècle accolée au mur nord de la nef. Fut alors décidée une intervention rapide. Le sauvetage limitait ses objectifs à la fouille systématique de la zone de 4 m^2 directement menacée par la pose des drains (fig. 1).

Les "tombes monolithes"

Les tombes qui ont motivé l'intervention étaient creusées dans une strate de calcaire à double pendage est-ouest et nord-sud. Elles appartiennent au type traditionnellement appelé "tombes monolithes" [3]. Le pandage du roc se retrouve dans la forte pente du sol de l'église; correspondant à l'axe longitudinal des tombes, il leur donne une pente inhabituelle, des pieds vers la tête.

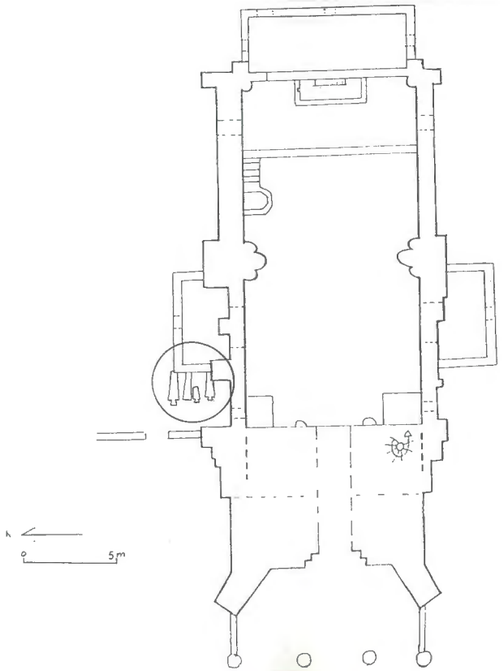

Fig. 1. — Plan de situation des tombes.
Croquis de plan : Inventaire Aquitaine.

1. CNRS / Université Bordeaux III, CRIAA.
2. L'église de Bonnetan, qui ne compte aucun élément classé, ne dépend en aucune manière du Service Départemental de l'Architecture mais seulement de la Municipalité. Cette intervention est donc originale, dans le cadre du présent volume, en ce sens qu'elle n'a pas impliqué les négociations préalables ordinaires entre SDA, DAHA et Municipalité, non plus que la mise en place de moyens logistiques adéquats. Ce fut une intervention sur le vif, organisée, en accord avec la DAHA, par le correspondant local, alors en fouille à proximité. L'aide des amateurs locaux fut déterminante ; les plus vifs remerciements sont à leur adresser, ainsi qu'à la Municipalité qui fit preuve de la meilleure bonne volonté.
3. Le bien-fondé de ce terme n'apparaît pas forcément : il s'agit simplement de tombes creusées dans le roc affleurant à cet endroit. Le concept de tombe monolithe, ou du moins son emploi, suppose sans la démontrer l'existence d'un phénomène culturel propre, différent de celui des sarcophages, des coffres bâtis ou des inhumations en pleine terre. Le contexte diffère, pas forcément le phénomène. De plus l'adjectif monolithe ne semble en l'occurence guère fondé et, du fait de son emploi pour certains sarcophages, peut provoquer une ambigüité.

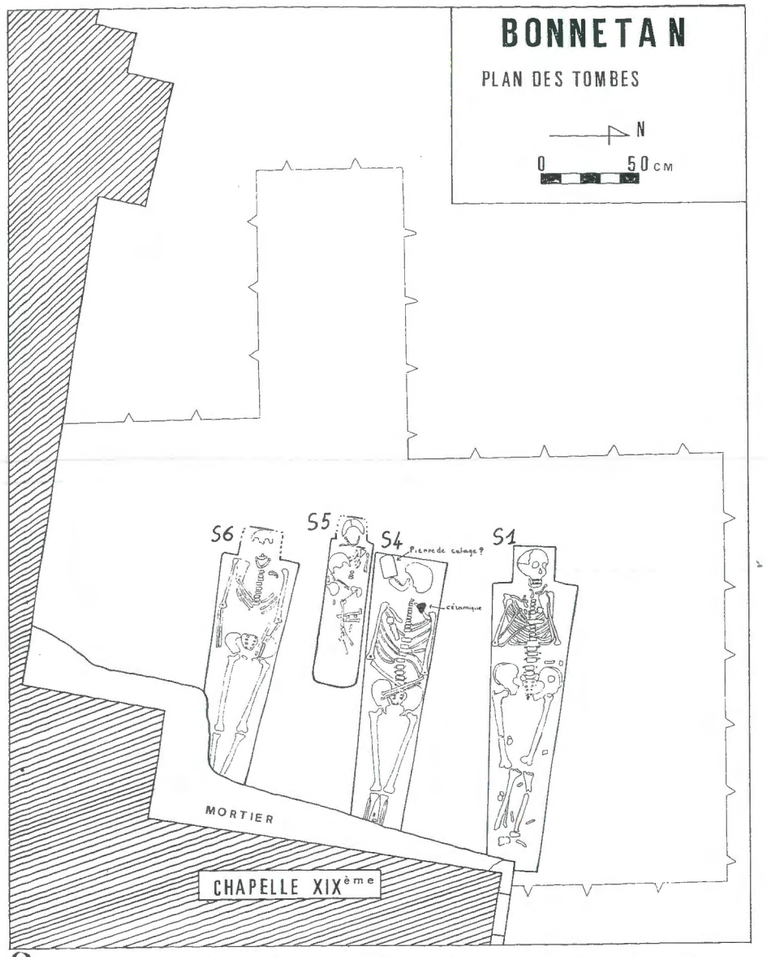

Fig. 2. — Plan des "tombes monolithes".

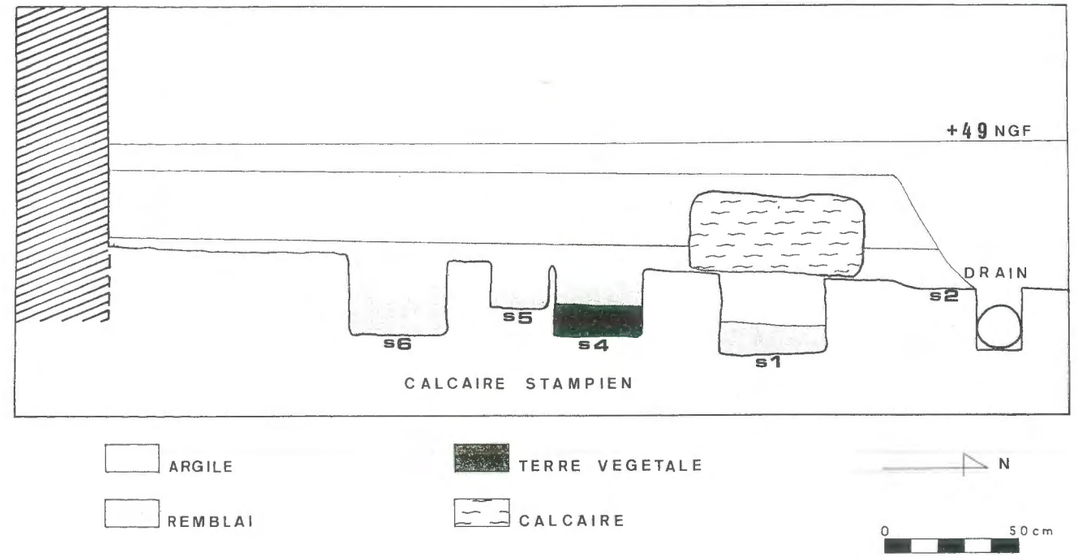

Fig. 3. — Coupe stratigraphique schématique des "tombes monolithes".

On compte trois sépultures d'adultes — S1, une femme jeune ; S4, un homme âgé ou sénile ; S6, un homme jeune —et une (S5) d'un enfant de sexe indéterminé, âgé de 7 ans à 24 mois près d'après ses dents [4] (fig. 2). Les squelettes sont en decubitus dorsal la tête à l'ouest, les mains sur le bassin pour S4, S5, S6 et les bras repliés en pronation sur la poitrine pour la jeune femme de S1.

Comme dans beaucoup de cas analogues, dans l'état actuel de nos connaissances, la chronologie, tant relative qu'absolue, ne peut se fonder sur aucun fait totalement déterminant. Ce groupe de sépultures paraît issu de deux ou trois campagnes de creusement, qui peuvent être différenciées soit par une argumentation spatiale soit par une argumentation typologique.

Du point de vue de l'organisation spatiale, les trois tombes des adultes semblent former un tout sur lequel s'est imposée la sépulture de l'enfant (S5). Ceci n'a pu, apparemment, se produire qu' après déplacement du couvercle de S4 , qui ne permettait pas le creusement de la nouvelle tombe [5].

4. Déterminations faites par Bruno Bizot.
5. Une couverture devait exister à l'origine puisque les os ont pu jouer librement; on la pourrait envisager en pierre, mais rien ne le prouve ; de plus, il faudrait un calcaire d'une autre qualité que celui, bien peu résistant, où sont creusées les tombes. A cet égard, il faut noter que certaines des sépultures voisines de Lignan présentent un rainurage qui aurait servi de butoir. A Vouzan en Charente, on a fouillé en 1908 une tombe monolithe munie de son couvercle encastré dans une rainure (cf note 8).

Cette observation est à compléter par une argumentation typologique. On remarque deux formes de tombes : l'une en trapèze allongé rappelant les sarcophages mérovingiens ; l'autre comportant une logette céphalique parallélépipédique. Cela induit apparemment la plus grande ancienneté de l'inhumation du premier (S4), la tête calée entre deux pierres. Le creusement de S1 et S6 constituerait une deuxième phase ; et donc celui de S5, une troisième. Cependant, leur homogénéité typologique tend à rapprocher ces trois tombes.

La nature du comblement de trois de ces sépultures vient renforcer cette hypothèse (fig. 3). Le remplissage du fond de S4 est constitué de terre végétale noire tandis que sa partie supérieure possède le même comblement que S5 et S6, une argile graveleuse à bivalves fossiles : il s'en trouvait, par exemple, un au nord de l'humérus gauche de S5.

La sépulture la plus au nord (S1) est la mieux conservée : son relatif éloignement de la pente du toit a limité l'érosion chimique. Grâce à cela la tombe a pu être réemployée. L'utilisation en couverture d'une dalle de sarcophage, retaillée et complétée par une pierre d'appoint prise dans un calcaire plus crayeux, qui fut entaillée au XIXe siècle pour la fondation de l'angle nord-ouest de la chapelle, conforte cette opinion.

Le type de sépultures mis au jour à Bonnetan n'est pas un cas isolé : on le retrouve, dans notre région, à Lignan [6], Bourg sur Gironde [7] et à Ladaux [8]. Ces tombes dites monolithes peuvent être de morphologies très différentes : en forme d'obus ; à logette parallélépipédique, trapézoïdale ou céphaliforme. Il peut même y avoir des aménagements variés dans un même type : gibbosités bilatérales [9] ou cavités à orcels ou à pégauts creusées au dessus de l'épaule droite [10].

En Charente, dans des tombes analogues, à logette trapézoïdale, se trouvaient des pégauts qui ont été datés du XIIe siècle [11]. C'est le seul élément de chronologie absolue à peu près sûr dont on dispose. Mais peut-on raisonnablement reporter cette datation sur les tombes du Bordelais ? En fait, on manque totalement d'informations, et il serait assez vain de proposer une date.

6. R.Marquassuzaa, "Les tombes de Lignan de Créon", *S.A.B.*,1964, p.139-146.
7. F. Daleau, "La nécropole de la chapelle commune de Bourg sur Gironde", *S.A.B.* ,XXXVI (1914), p.106-108 et pl VIII.
8. P. Régaldo-Saint Blancard, in *Ladaux*, ASPECT, 1987.
9. C'est une particularité des tombes de Lignan : pour deux d'entre elles, à hauteur du flanc gauche et de la hanche droite, existent des cavités. "La présence de ces deux cavités tangentes à la fosse proprement dite", explique R. Marquassuzaa (p.142),"pourrait s'expliquer par la nécessité d'inclure dans la sépulture les deux vases traditionnels dont parle le Rational ou "Manuel des divins offices" de l'évèque Durand de Mende (XIIIe siècle) : l'un destiné à l'eau bénite (aqua benedicta) et l'autre aux tisons et à l'encens (prunae cum thure) que l'on y plaçait habituellement". En fait, d'une part, l'aspect traditionnel de ce rite, du moins dans nos régions, reste à démontrer. D'autre part et surtout, à y regarder de près, la similitude entre ces deux tombes est très relative et ces cavités pourraient parfaitement être naturelles comme le sont certainement d'autres qui marquent cette plaque de calcaire.
10. P. Mourier, *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, I (1910) p. CXXI à CXXVI.
11. L. Coutil, "Le cimetière de Vouzan et ses cavités ovoïdes", *Congrès Préhistorique de France, compte rendu de la huitième session, Angoulème,1912*, Paris 1913 p.798-804

Autres sépultures

Ces tombes n'étaient pas isolées; d'autres sépultures ont été exhumées dont deux en pleine terre [12] (fig. 4) : au nord des tombes, S2 [13] dont la partie gauche a disparu lors de la pose du collecteur principal et du drain ; S3 [14], à l'ouest de S5, dont la partie gauche a aussi disparu , probablement lors du creusement de la fosse du cercueil S7 [15] ; l'orientation de celui-ci a pu être relevée grâce aux clous restés en place. Les squelettes reposent sur le socle calcaire, ils sont en decubitus dorsal, la tête à l'ouest et leurs mains sont posées en pronation sur le bassin. Les os sont en mauvais état, abîmés par la forte acidité du terrain qui n'a pas permis la conservation du bois du cercueil.

Ces inhumations sont scellées par une terre jaune provenant de la désagrégation du rocher et parcourue par des veinules d'argile beige très plastique. Les sépultures en pleine terre sont postérieures à la réutilisation de S1 car il a fallu un remblaiement important pour permettre leur installation sur la roche. Le cercueil coupe S3 et représente l'inhumation la plus récente .

Conclusion

Cette petite intervention présente surtout l'intérêt de montrer l'existence de "tombes monolithes" inconnues. Et par là de reposer le problème de ce type de sépulture. Dépendant d'un contexte géologique spécifique, il reste assez rare. Cette rareté même est un argument pour ne pas envisager un phénomène culturel particulier, mais une simple adaptation du mode de sépulture ordinaire au Moyen Age. De plus on retrouve souvent des morphologies analogues à celles des sarcophages. En fait, ne devrait-on pas comparer, pour des questions de chronologie, plutôt que les tombes monolithes entre elles, les morphologies de toutes les sépultures en pierre ?

---

12. La présence de sépultures en pleine terre peut éventuellement être rapprochée de la découverte, relatée par le curé de Bonnetan en 1903 (*L'Aquitaine*, Bordeaux, 1903 p.233) : une cinquantaine de squelettes alignés, ensevelis au nord de l'église, tous au même niveau, avec des doubles tournois de Henri III et de Louis XIII de 1642. Le prêtre conclut son article en mettant ce fait en relation avec le pillage et la dévastation de l'église de Bonnetan le 28 septembre 1649 par la garnison établie à Vayres.
13. Un adulte mature ou sénile, probablement une femme.
14. Un adulte de sexe indéterminé.
15. Un adulte de sexe indéterminé.

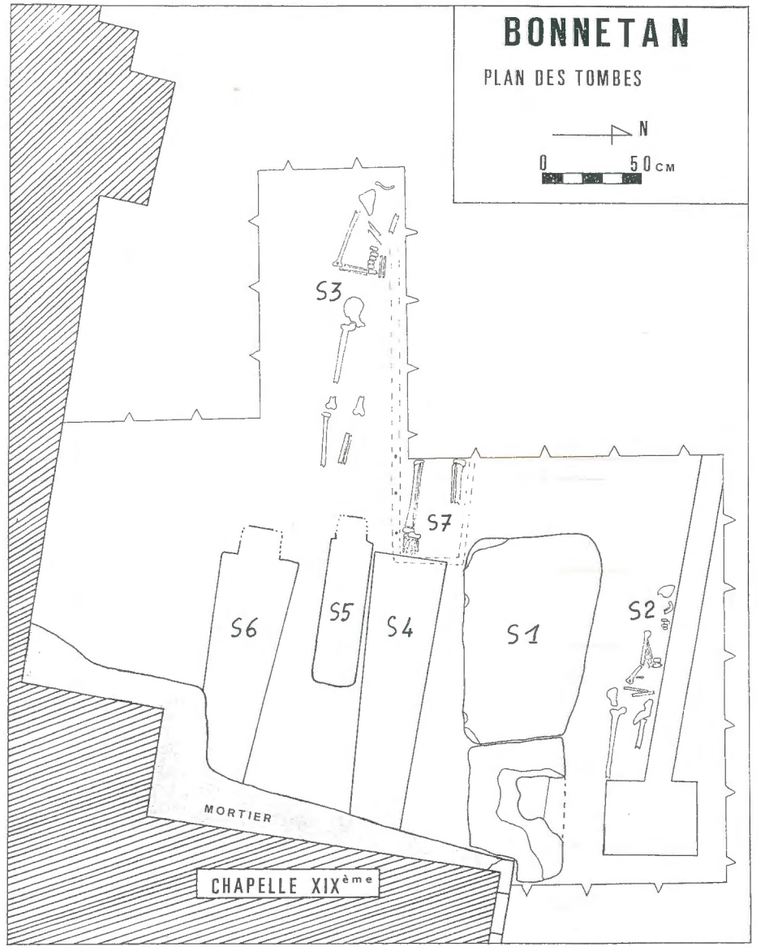

Fig. 4. — Plan des autres inhumations.

Bouliac

par Bruno Bizot [1]

Une fouille de sauvetage urgent a été entreprise dans l'église paroissiale Saint-Siméon de Bouliac, à la suite de travaux exécutés dans la nef et aux abords de l'édifice.

L'église actuelle occupe un point sommital dans la paroisse. Elle fut élevée au XIIe siècle et l'architecture de cette époque est bien conservée ; le choeur fut simplement fortifié au XIVe siècle puis flanqué d'une sacristie au XIXe siècle, période de la construction d'un clocher-porche masquant le portail roman.

Au Haut Moyen Age, une église est attestée par Grégoire de Tours dans le *vicus* de Bouliac. La dédicace de cet édifice n'est pas mentionnée par l'évêque de Tours, mais il y a de bonnes raisons de penser qu'il s'agissait déjà de saint Siméon, patron de la paroisse encore fêté actuellement [2]. L'emplacement de cette première église n'était jusqu'alors pas connu avec certitude. Cependant, on pouvait envisager une pérennité du lieu de culte, d'autant qu'un compte rendu de séance de la Société Archéologique de Bordeaux [3] mentionne la découverte de cuves extraites du cimetière paroissial et de "fragments de poterie dite samienne". L'intervention de sauvetage était l'occasion de vérifier ces données.

Eléments architecturaux

Les structures et les niveaux archéologiques présents dans la nef romane et aux abords ont subi de nombreux remaniements : excavation, sur au moins cinquante centimètres de profondeur, de toute la surface de la nef au XIXe siècle et destruction du cimetière environnant l'église dans les années 1970. Cela explique que les derniers témoins archéologiques exploitables étaient conservés au pied des fondations des murs de la nef actuelle qui furent épargnées afin de ne pas mettre en péril l'église.

Il ne subsiste pratiquement rien de l'église primitive. Les vestiges architecturaux les plus lisibles apparaissent à l'extrémité orientale de la nef romane. Il s'agit du départ d'une abside s'engageant sous le pavement du choeur roman (fig. 1, A) et d'un fragment d'angle jouxtant cette abside au nord (fig. 1, B). Les murs de l'abside sont construits en petits moëllons de calcaire soigneusement appareillés, alors que la fondation de l'angle est constitué de blocs de différents modules noyés dans un mortier de forte granulométrie. Un peu plus à l'ouest de cet ensemble apparaît un mur d'axe nord-sud, pris en partie dans la semelle de fondation septentrionnale du mur de nef roman (fig. 1, C). Sa facture est proche de celle de l'abside et il s'agit peut-être d'une construction contemporaine. Enfin, les fondations nord de la nef romane présentent des anomalies dues à la reprise d'une structure antérieure dont deux assises d'un parement en petit appareil irrégulier sont encore visibles localement (fig. 1, D).

A l'extérieur, il fut possible de relever plusieurs constructions de différentes époques. Ces témoins sont malheureusement trop ténus pour qu'il soit possible de les rattacher à un quelconque contexte architectural. Près de la sacristie, deux murs d'axes perpendiculaires, construits en petit appareil, peuvent appartenir au même bâtiment (fig. 1, E).

1. Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.
2. Marquise de Maillé, *Recherches sur les Origines Chrétiennes de Bordeaux*, p. 231.
3. Séance du 9 août 1878, *S.A.B.*, T.V, p. XI.

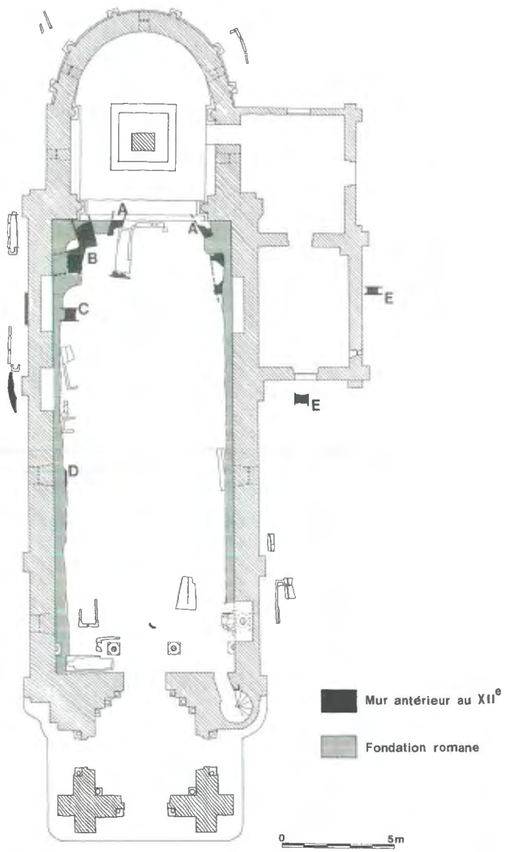

Fig. 1. — Plan d'ensemble.

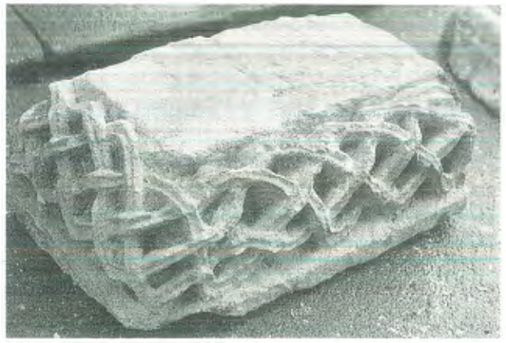

Fig. 2. — Tailloir.

Fig. 3. — Moulures.

Faute de stratigraphie étudiable et de fossiles dateurs, aucune chronologie ne peut-être avancée et la reconstitution d'un plan reste très hypothétique. On constatera simplement que l'église primitive présente des dimensions légèrement inférieures à celles de l'édifice roman, puisque les murs pouvant s'y rapporter s'inscrivent dans le plan actuel. Cette emprise réduite et la reprise d'une structure ancienne dans les fondations du mur nord de la nef romane permettent de proposer la restitution d'une église à nef unique, ouvrant sur une abside semi-circulaire, centrée, d'un diamètre inférieur à la largeur de la nef. Les orientations des deux églises successives semblent proches, bien que la plus ancienne ait une abside sensiblement décalée vers le sud.

Enfin, le démontage de l'évacuation d'eau du baptistère actuel a permis la découverte d'éléments d'architecture réemployés : deux fragments d'une moulure en calcaire et un tailloir en calcaire décoré d'un entrelac à deux branches. Le décor du tailloir (fig. 2) figure dans le répertoire de la modénature mérovingienne et romane, on ne peut donc certifier que cette pièce fut prélevée sur l'édifice mérovingien, d'autant que sa facture paraît plus proche des exemples pré-romans ou romans de la région. Les deux moulures (fig. 3) semblent, en revanche, très récentes (XVIIIe-XIXe siècles).

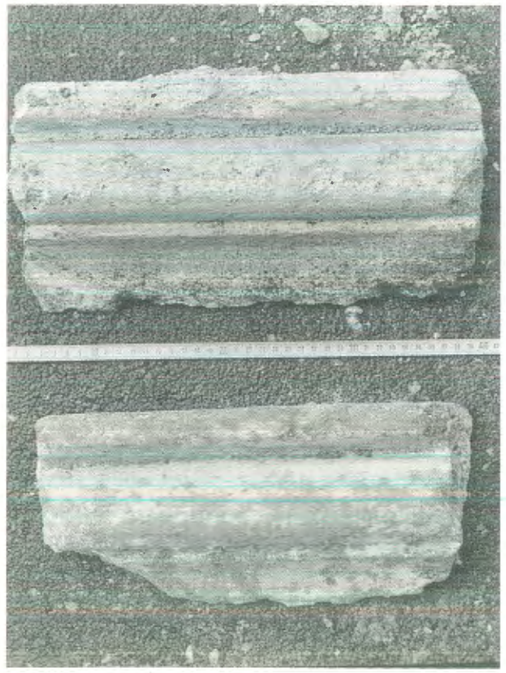

Les sépultures

De nombreux terrassements ont affecté les tombes de toutes époques. Seules quelques sépultures construites en pierres étaient encore partiellement conservées : sarcophages trapézoïdaux, coffres et sarcophages avec alvéoles céphaliques. La répartition en plan des sépultures présente donc peu d'intérêt. On retiendra simplement que les tombes du Haut Moyen Age et les coffres à logettes céphaliques se rencontrent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'édifice, alors que les sarcophages avec alvéole céphalique ne sont représentés qu'à l'intérieur de l'édifice.

Les sarcophages trapézoïdaux à couvercles en bâtière sont les mieux conservés, bien que certains aient été détruits par des sépultures postérieures ou empâtés dans les fondations romanes. Ces tombes se répartissent en trois types : les cuves larges, de 80 cm à 1 m de largeur maximale, avec une bâtière à angle très ouvert (deux exemplaires relevés) ; les cuves étroites, d'une largeur maximale de 60 cm, avec un couvercle en bâtière à moyen ou fort pendage (cinq exemplaires) ; enfin, les sarcophages de petit module, de 80 ou 90 cm de long, destinés aux enfants (deux exemplaires). Ces sépultures ont été decouvertes dans la nef ou à l'extérieur, au pied du mur sud de la nef.

Seule une tombe de ce type a pu être fouillée. Il s'agit d'un petit sarcophage trapézoïdal de 90 cm de longueur [fig. 4] avec un couvercle en bâtière légèrement débordant de la cuve et parfaitement ajusté, puisqu'aucun sédiment ne s'était infiltré malgré l'absence de scellement. Les ossements découverts sont ceux d'un néo-natal et d'un enfant de 1 an dispersés dans la cuve, ainsi que la réduction du corps d'une femme adulte dont les os longs étaient soigneusement rangés dans la partie la plus étroite du sarcophage. Une jambe conservait sa connexion anatomique tibia/fibula et les os des pieds — probablement déplacés lors de la manutention du sarcophage — figuraient dans une aire de répartition très réduite et étaient presque tous présents. Ces éléments laissent supposer que la réduction de corps a eu lieu à un stade de décarnation partiel, bien que déjà très avancé puisque les connexions anatomiques n'étaient plus toutes assurées.

Les coffres avec logettes céphaliques sont représentés par quatre exemples, dont un seul complet. Ils affectent un contour parallélépipédique, les côtés sont constitués d'un assemblage de blocs de calcaire taillés et la tête présente une logette céphalique monolithe avec un évidement en forme de U (deux logettes observées). Ces coffres n'ont

Fig. 4. — Vue de l'intérieur du sarcophage d'enfant avant le prélèvement des os.

pas de fond et les couvercles n'étaient pas conservés. Aucune structure de ce type n'a pu être fouillée. Toutes ces tombes sont en relation avec l'édifice roman.

Les cuves monolithes avec logettes céphaliques sont représentées par six exemplaires dont un complet. Le massif de calcaire a un volume parallélépipédique et est équarri sur toutes ses faces. L'évidement est sensiblement plus étroit au niveau des pieds, la logette céphalique est circulaire et une niche de petites dimensions lui est tangeante. Les évidements céphaliques sont tous du même type. En revanche, la cavité latérale figure à droite ou à gauche de la logette et, dans un cas, de chaque côté. Les dalles de couverture n'étaient pas conservées.

Une tombe de ce type a pu être fouillée. Le défunt, un adulte, reposait en decubitus dorsal, la tête à l'ouest, les mains posées sur le pubis et les membres inférieurs allongés. Le squelette a été perturbé après décarnation totale : le crâne est absent ainsi que l'humérus droit et une partie du thorax alors que le fémur droit a été déplacé sans que la position des os connexes ait été affectée. Deux boucles de métal avec ardillon (fig. 5) furent découvertes de part et d'autre de la cuisse droite du défunt et une hache en pierre polie (fig. 6) reposait à côté du genou du même membre. Les remaniements ayant affecté cette tombe peuvent avoir provoqué la translation ou l'intrusion des deux pièces métalliques et de la hache de pierre polie. Il n'est donc pas certain que ces éléments fassent partie du mobilier accompagnant initialement le défunt. Par contre, la niche proche de la logette céphalique abritait un orcel de verre dont seuls le culot et un fragment du bec étaient conservés (fig. 7).

La datation de ces tombes souffre beaucoup de la mauvaise conservation de la stratigraphie. Les chronologies relatives restent ainsi très grossières : les tombes à couvercles en bâtière sont antérieures à l'édifice roman et les coffres avec logette céphalique ou les sarcophages anthropomorphes furent mis en place après construction de celui-ci. Les sarcophages à couvercles en

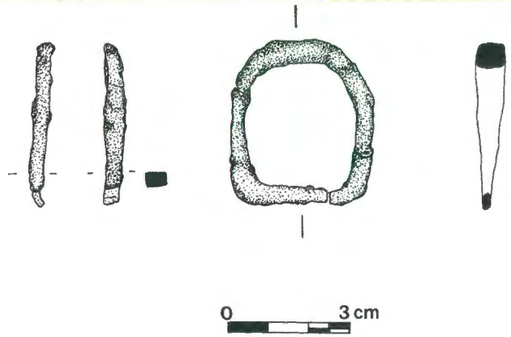

Fig. 5. — Boucles avec ardillons.

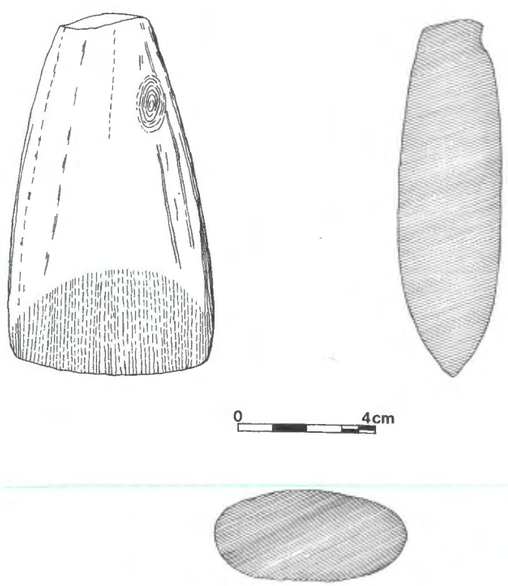

Fig. 6. — Hache en silex poli.

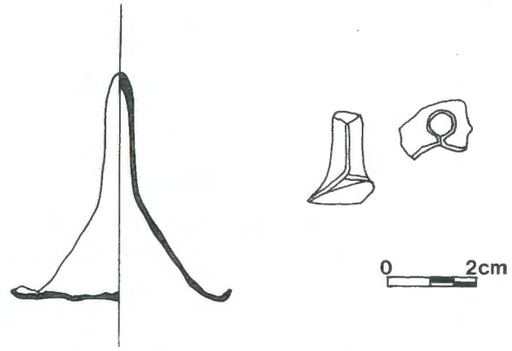

Fig. 7. — Fond et col d'orcel.

bâtières sont typologiquement datables du Haut Moyen Age. Seul le sarcophage à logette céphalique présente un fossile chronologiquement significatif — l'orcel — datable des XIe-XVe siècles [4].

Conclusion

Les conditions de fouille n'ont pas permis une investigation systématique et minutieuse du terrain. Il est simplement possible d'attester un édifice cultuel et un cimetière antérieurs à l'église romane, ces vestiges se rapportant sans doute à l'église mentionnée par Grégoire de Tours.

4. Isabelle Marysse, "L'orcel, mobilier funéraire médiéval. Découvertes anciennes et récentes en Gironde", *S.A.B.*, T LXXVIII (1986) p. 21-26.

L'église Saint-Siméon de Bouliac

par Michelle Gaborit [1]

Installée sur les coteaux qui dominent, depuis la rue droite, la basse vallée de la Garonne, l'église Saint-Siméon de Bouliac jouit d'un site tout à fait remarquable.

Ce que nous savons du passé de l'église

Une origine ancienne

La qualité du lieu explique qu'il soit occupé depuis toujours par les hommes : des restes préhistoriques [2] et gallo-romains [3] montrent la continuité de l'occupation du sol en cet endroit. Dans les premiers siècles de notre ère, le "*vicus*" de Bouliac [4] possédait un terrain où, entre autres, la vigne était cultivée sur les pentes bien exposées qui rejoignaient le lit du fleuve.

On ne s'étonnera donc pas que ce village, si anciennement constitué, possède une église qui compte parmi les premières fondations chrétiennes des alentours de Bordeaux. En effet la "*Vodollacensis basilica*" est citée par Grégoire de Tours dans son *Liber in gloria Confessorum* rédigé vers 587-588. Grégoire, qui connaît bien la ville de Bordeaux et sa région, situe dans l'église de Bouliac un de ces miracles dont les récits sont fréquents à l'époque mérovingienne [5] : "Les tombeaux de deux saints prêtres étaient placés le long des murs nord et sud de la basilique, qui était donc orientée. Lorsque des clercs commencent à psalmodier en chants alternés, la voix de l'un et de l'autre prêtre se mêle aux leurs, montrant bien que la vie continue après le tombeau" [6].

Disons tout de suite que rien, dans l'édifice actuel, qui est roman, ne peut se rapporter à l'église décrite par Grégoire. Seule l'archéologie peut permettre d'apporter des éléments de réponse à la question de la restitution par la pensée de la construction du VIe siècle [7].

L'église de Bouliac n'est plus mentionnée, dans les textes qui nous sont parvenus, jusqu'au XIIIe siècle : apparaissent alors les noms de quelques desservants de cette paroisse, [8] dont les revenus étaient partagés entre les chanoines de Saint-Seurin de Bordeaux, ceux de la Cathédrale Saint-André [9], et quelques seigneurs laïques [10].

1. Chargée de cours en histoire de l'art du Moyen Age à l'Université de Bordeaux III.
2. Trois haches préhistoriques en bronze furent découvertes sur le sol de la commune de Bouliac, voir E. BERCHON, "Etudes paléo-archéologiques sur l'âge du Bronze", *Soc. Archéol. Bordeaux*, 1891, p. 56.
3. Lorsqu'en 1937-1938, l'ancien cimetière entourant l'église fut désaffecté, le niveau de son sol fut abaissé d'une quinzaine de centimètres, à la demande des Monuments Historiques. Des fouilles pratiquées alors montrèrent en particulier la présence de tombes gallo-romaines datées par des monnaies de Gallien et de Tétricus, voir M. COUSTE, "La nécropole de Bouliac", *Soc. Archéol. Bordeaux* t. LVII, 1945-1950 (1954) p. 24 ; R. LANTIER, "Temps chrétiens et mérovingiens", *Gallia*, t. XV, 1957, p. 340, et J. COUPRY, "Un quart de siècle de découvertes girondines", *Bull. et Mém. de la Soc. Archéol. Bordeaux* t. LXII, 1957-1962, p. 260.
4. Voir Ch. HIGOUNET, *"Bordeaux pendant le haut Moyen Age"*, Bordeaux 1963, p. 211.
5. Ch. HIGOUNET, *op. cit.*, p. 206.
6. May VIEILLARD-TROIEKOUROFF, *" Les monuments religieux de la Gaule d'après les oeuvres de Grégoire de Tours"*, Paris 1976, p. 59. Texte de Grégoire de Tours, édition Krusch, Hanovre 1969, p. 326.
7. Voir *supra* l'article de Bruno Bizot, rendant compte des fouilles qu'il a menées à Bouliac.
8. Arnaud JOHAN, Guillaume GERAUD et Robert de LARUADE, A. D. Gir., Cartulaire de Saint-Seurin, 445, fol 42 et *Arch. Hist. Gironde*, t. III, p. III.
9. A. D. Gir., G 524. L'inventaire fait en 1596 des biens du chapitre de Saint-andré fait mention pour Bouliac d'un accord de 1336 faisant référence à un autre accord de 1293.
10. *Arch. Hist. Gironde* t. 3, p. III ; t. V, p. 278. Les droits de ces seigneurs sont petit à petit rachetés par les chanoines de Saint-André, ainsi le 13 novembre 1361, André DUBOS vend au chapitre cathédral ses droits de dîme dans la paroisse de Bouliac, voir A. D. Gir. H 1320.

Rappelons que Bouliac a un desservant célèbre en la personne de Pierre Berland, qui se voir confier cette curé en 1412 [11]. Lorsqu'en 1419 il est nommé secrétaire du chapitre de la cathédrale Saint-André, il a la permission de desservir l'église de Bouliac les jours de fête sans encourir de retenue pour ses absences [12]. Devenu archevêque de Bordeaux en 1430, il n'oublie pas son ancienne église paroissiale, pour laquelle il ordonne de procéder à diverses réparations et à la réfection complète de la toiture [13]. En 1443, losrqu'il fonde le Collège Saint-Raphaël, destiné à former des prêtres de qualité, il unit à ce collège l'église de Bouliac. Dans son testament, enfin, il lègue son missel à cette paroisse [14].

Puis les renseignements apportés par les textes se font fragmentaires [15]. Les visites épiscopales du XVIIe et du XVIIIe siècles montrent que l'église est desservie en continuité. Les archevêques successifs n'y font que des réformes de détail, concernant surtout le mobilier [16]. La visite du cardinal de Sourdis en 1608 nous apprend toutefois qu'à cette date [17], l'église de Bouliac avait pour unique décimateur l'abbé de l'abbaye cistercienne de Bonlieu, située dans la commune de Carbon-Blanc toute proche de Bouliac.

Dédicaces et autels

Le patron de la paroisse de Bouliac est saint Siméon stylite. Cette titulature n'apparaît pas dans Grégoire de Tours à propos de Bouliac, mais figure dans les textes à partir du XIIIe siècle, et en particulier dans les nomenclatures des paroisses du diocèse. Il s'agit bien de cet ascète syrien qui naquit à la fin du IVe siècle et vécut dans la région d'Antioche, et qui vers 423, décida de passer sa vie au sommet d'une colonne où il vécut 37 ans et où il mourut en 459. Dès le Ve siècle, autour de la colonne-relique, fut bâti un monastère aujourd'hui connu sous le nom de Kalaat Seman. Les pélerins qui le fréquentaient rapportaient de Syrie des eulogies à l'effigie du saint [18].

On signalera à ce propos que Grégoire de Tours, dans l'*Histoire des Francs* décrit l'oratoire privé que possédait à Bordeaux un riche marchand syrien, dans lequel il conservait des reliques de saint Serge, dont le martyrium se trouve également en Syrie [19].

Notons enfin que deux églises paroissiales étaient, comme celle de Bouliac, consacrées à saint Siméon stylite. L'une se trouvait dans le castrum [20], l'autre à quelques kilomètres de Bouliac [21].

D'autre part, si l'autel majeur était consacré à saint Siméon, on doit remarquer qu'il existait en 1480 [22], un autel consacré à la Vierge. Puis sont mentionnés au XVIIIe siècle des autels dédiés à saint Eutrope et à saint Maur [23].

Les restaurations du XIXe siècle

L'église de Bouliac, désaffectée pendant la Révolution, reste fermée pendant vingt-cinq ans [24]. Sous la Restauration, le maire s'occupe de racheter et de remettre en état le presbytère, grâce au produit d'une quête faite par les dames de la paroisse. Puis en 1823, l'église est à nouveau ouverte, après qu'on ait fait appel une seconde fois à la générosité des fidèles : "la plus petite paroisse du diocèse a cependant donné de 18 à 20 000 francs pour le rétablissement du culte" [25].

11. Voir B. GUILLEMAIN, "L'archevêque Pey Berland", *Bordeaux sous les rois d'Angleterre*, Bordeaux 1965, p. 525-526.
12. A. D. Gir., G 284.
13. B. GUILLEMAIN, *op. cit.*, p. 531.
14. B. GUILLEMAIN, *op. cit.*, p. 532 à 537.
15. Le 22 novembre 1480, un habitant de Bouliac lègue douze liards à l'oeuvre de Saint-Siméon de Bouliac, et autant au luminaire de Notre Dame, ce qui montre l'existence d'un autel dédié à la Vierge, voir A. D. Gir., G 2266, f° 7.
16. A. D. Gir., G 636, visite du Cardinal de Sourdis, f° 6 ; G 647, visite de 1692 ; G 22 p. 92-93, visite du Cardinal Mériadeck de Rohan. Le même archevêque fit réaliser en 1772 une enquête sur cette paroisse, qui comptait à cette date 450 communiants et 300 enfants.
17. A. D. Gir., G 646, f° 7. Il est difficile de préciser à quelle date eut lieu ce rattachement. Nous savons que la cure de Bouliac était unie au XVe siècle à celle de Lormont et de Quinsac — B. GUILLEMAIN, op. cit., p. 525 — Or dès 1400 selon la Gallia Christiana, l'archevêque de Bordeaux donne à l'abbaye cistercienne de BONLIEU, très démunie et réduite au nombre de 7 moines, la paroisse de Lormont. Voir *Gallia Christiana*, II, col 628, et A. DUPRE, "Recherches sur l'abbaye de Bonlieu", *Revue Catholique de Bordeaux* 1892, p. 545 et suiv.
18. L. REAU, *Iconographie de l'art chrétien*, PUF 1958, p. 1221 à 1223.
19. Pour Ch. HIGOUNET, *op. cit.*, p. 109-110, la paroisse Saint-Siméon de Bordeaux ne se forme qu'au XIIe siècle, sous la dépendance du chapitre cathédral.
20. L'église de Mélac, sur la commune de Tresses-Mélac, limitrophe de celle de Bouliac, était aussi dédiée à saint Siméon, elle est attestée dès le XIe siècle, voir Ch. HIGOUNET, carte des démembrements et peuplement des fundi de la rive droite de la Garonne, *op. cit.*, p. 219.
21. GREGOIRE DE TOURS *Histoire des Francs* VII, 31, voir May VIEILLARD-TROIEKOUROFF, *op. cit.*, p. 58 ; rappelons aussi qu'une inscription en langue syriaque se trouve gravée dans l'Hypogée des Dunes de Poitiers au XIIe siècle.
22. A. D. Gir., G 2266, f° 7.
23. A. D. Gir., G 647 et Paul ROUDIE, "Statues mutilées provenant de l'église de Bouliac", dans *Bull. et Mém. de la Soc. Archéol. Bordeaux* 1976 - 1978, tome LXXI, p. 66 et 67. Une statue de la vierge existant en 1775, voir A. D. Gir., G 22, p. 93 ; elle se trouvait dans une chapelle dédiée à Notre-Dame de la Jonquière, voir A. D. Gir., G 559, p. 1258.
24. Pour tout ce qui suit voir aux A. D. Gir. la série 0 sur Bouliac ainsi que l'ouvrage du curée de bouliac E. PAREAU, qui rédige vers 1900 un petit livre polémique mais souvent bien documenté, sur "*Bouliac au XIXe siècle*".
25. A. D. Gir., Série 0 Bouliac.

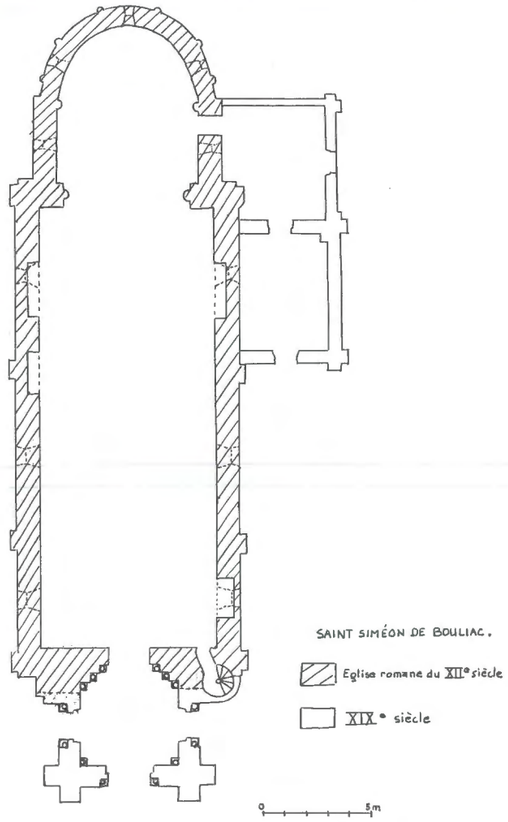

Fig. 1. — Plan schématique de l'église.

Mais la charpente et le lambris de la nef étaient en mauvais état. En 1825, les dames de Bouliac s'adressent successivement au préfet et à l'archevêque de Bordeaux pour trouver les fonds nécessaires.

Le 7 mars 1827, la commune emprunte 4 000 francs et effectue les réparations indispensables à la charpente.

Les restaurations les plus importantes eurent lieu sous le Second Empire, comme ce fut généralement le cas dans les églises de la périphérie bordelaise. Il faut souligner la part prépondérante qu'ont le curé Dubourdieu de Bouliac, le conseil de fabrique de la paroisse, et le cardinal Donnet qui soutint leur action.

Le 10 septembre 1854, la fabrique demande à être autorisée par le conseil municipal à faire des travaux pour l'intérieur de l'église. L'architecte Mialhe est consulté et chiffre les travaux à 6 000 francs. Or, la fabrique venait de recevoir un legs important [26] et dispose de fonds : le maire lui demande de se charger de ces réparations. Le 21 décembre 1856 Monsieur Mialhe présente un nouveau devis de 14 286 francs, puis, en juillet 1858 le devis comprend la construction d'un porche, d'une tour, d'un clocher, de chapelles latérales, d'une nouvelle sacristie, de sculptures extérieures... pour 44 000 francs, sans les honoraires de l'architecte. Le devis est rejeté par le conseil municipal. Finalement, le projet est réduit à des travaux d'un montant de 25 000 francs, comprenant, dans une première tranche, les réparations urgentes de l'intérieur : charpente, voûte en bois, carrelage des sols. Puis étaient prévus dans un second temps, le voûtement de la nef, la construction d'un porche, d'une tour et d'un clocher.

Ce projet est jugé encore trop radical par l'architecte diocésain Danjou le 2 avril 1859. Un plan de restauration plus détaillé encore lui est soumis, qu'il refuse à nouveau le 6 avril de la même année : "la construction des voûtes et des arcs doubleaux, la surélévation des murs latéraux ne paraissent pas nécessaires... Il n'est pas démontré que le clocher soit insuffisant..."

Ces projets sont interrompus. C'est alors que le curé Dubourdieu relance l'affaire en utilisant une décision du Ministère de l'Intérieur de février 1856 disant que l'autorisation de l'évêque suffit pour exécuter des travaux à l'intérieur d'une église. Le 30 août 1859, une lettre du secrétariat du Cardinal Donnet accorde l'autorisation demandée et montre l'attitude du prélat dans cette affaire : "Attendu l'extrême urgence des travaux à faire pour la restauration intérieure de votre église, vous pourrez y procéder, mais d'après les voeux et les espérances de son Eminence, ce devra être sans préjudice de la construction du clocher pour laquelle votre zèle saura dominer les difficultés et les obstacles".

Les travaux intérieurs commencent [27], nous en avons la description détaillée : à la fin de 1859 et au début de 1860, le lambris est changé, ainsi que le carrelage du sol ; les murs sont raclés, les sculptures débarrassées des couches de peinture, chaux et poussières qui les recouvraient ; enfin, les six fenêtres de la nef sont restaurées à l'intérieur et à l'extérieur. On avait donc passé outre les instructions ministérielles. Une lettre de la Commission des Monuments Historiques du 14 février 1860, demandant l'arrêt de l'ouvrage reste sans effet. Les travaux vont se poursuivre : à l'intérieur on établit dans l'épaisseur du mur

26. Le legs Chevelaure en 1852, transformé par le conseil de fabrique en rente d'Etat à 3 % d'un montant de 26 000francs.
27. Selon les plans de l'architecte ALAUX, voir E. PAREAU, *op. cit.*, p. 30.

Fig. 2. — Extérieur. Vue générale au sud.

sud deux grandes arcades en plein cintre [28], on couvre la nef d'un plafond de bois à caissons, on fait appel à un artiste bordelais, Léon Millet, pour décorer l'abside de peintures murales réalisées en 1872 [29]. Plus tard, on établit le mobilier actuel [30] et la nef, à son tour, reçoit des peintures murales [31].

A l'extérieur, en 1861, on démolit la partie triangulaire du petit clocher qui s'élève au dessus de l'arc occidental du chevet ; on le réédifie en "gros parpaings de Bourg".

En 1864 est conduite la démolition de l'ancien clocher occidental, et on commence la réalisation d'une nouvelle flèche adossée au portail roman [32]. En 1870, on en terminait encore les clochetons. En 1877 enfin, on démolit l'ancienne sacristie au Sud pour en édifier une nouvelle [33].

Ainsi, le cardinal Donnet eut-il, avant sa mort en 1882, la satisfaction de voir ses voeux accomplis.

La phase des grandes restaurations était terminée.

Récemment, deux interventions eurent lieu dans l'église, l'une en 1973 — 1978 [34], l'autre de 1984 à 1989 [35]. Un projet de restaurations sur plusieurs années est mis en place actuellement par l'équipe municipale de la commune de Bouliac.

28. Les arcades établies dans la nef par le curé Dubourdieu devaient être les arcs d'entrée de chapelles latérales dédiées à la Vierge et pour la construction desquelles le curé de Bouliac avait fait démolir sans autorisation une des deux anciennes sacristies au sud mais ces travaux extérieurs ne seront pas accomplis voirE. PAREAU, *op. cit.*, p. 31.
29. Elles ont été supprimées au cours des restaurations de 1973-1978. Nous en possédons des descriptions et des représentations : sur le cul de four était figurée une Trinité Souffrante, en dessous, les saints patrons de l'église. Voir E. PAREAU, *op. cit.*, p. 164 à 175.
30. Par exemple le confessionnal réalisé en 1881 ainsi que la tribune et les orgues.
31. La nef est couverte de peintures murales exécutées en 1896 selon un projet d'E Baudon par Emile Vernay, artiste-peintre bordelais. Elles furent commandées par le curé de Bouliac E. Pareau, qui décrit les scénes représentées dans son ouvrage, *op. cit.*, p. 164 à 175.
32. Selon les plans de l'architecte Alaux. Remarquons que c'est la fabrique de Bouliac qui assume elle seule le financement de ces travaux, par une souscription de 7 000 francs, par une contribution sur ses fonds propres de 2 181 francs et par un emprunt de 10 000 francs, autorisé par un décret impérial de juillet 1864. Voir pour cela la série 0 Lignan des A. D. Gir. et E. PAREAU, *op. cit.*, p. 30-31.
33. Prolongée en 1895 par une seconde pièce placée à l'ouest de la première.
34. Menée par M. Duru, architecte des monuments Historiques, elle concerne essentiellement l'abside qui fut grattée intérieurement, dont le sol fut refait et les fenêtres restaurées en ôtant les chapiteaux romans pour les remplacer par des blocs de pierre parallélépipédiques.
Ces chapiteaux romans sont conservés dans la sacristie.
S'il est un jour possible de les remettre en place, il serait bon d'utiliser pour cela les descriptions fort précises de la sculpture effectuées par Léo Drouyn au milieu du XIXe siècle, qui donnent leur situation dans l'édifice.
35. Elle est dirigée part M. Fonquernie, architecte en chef des Monuments Historiques, et comprend la restauration du sol de l'abside au niveau ancien, la supression de la chaire et de deux autels latéraux, de nouvelles installations de chauffage et d'éclairage, un autel de pierre dans la travée droite de l'abside, la restauration des peintures murales de la nef.

Fig. 3. — Extérieur. Vue générale au nord.

Une architecture essentiellement romane

Les restaurations du XIXe et du XXe siècles n'ont heureusement pas modifié l'essentiel de la structure romane de l'édifice : à l'est, un chevet en hémicycle s'appuie sur une travée droite. Puis vient la nef, simple rectangle allongé légèrement plus large que la travée droite du choeur. Enfin, à l'ouest dans le mur de façade s'ouvre un profond portail à trois archivoltes placé dans un avant-corps saillant.

Ce qui frappe lorsqu'on regarde l'édifice de l'extérieur (fig. 2 et 3), c'est d'abord son homogénéité, due en particulier à l'emploi d'un bel appareil régulier, mais aussi parce que toute la construction présente un décor abondant de facture identique : corniche à modillons sculptés, fenêtres à archivoltes soulignées d'un bandeau sculpté retombant sur de courtes colonettes. On est également sensible, au premier regard à la simplicité des volumes et de l'élévation. La nef est plus élevée que le chevet : la différence de hauteur entre les corbeaux romans de l'une et de l'autre est d'environ 80cm. Cette disposition s'explique car les parties orientales sont les seules à être voûtées : un cul de four couvre l'abside, une voûte en plein cintre sur doubleaux sa travée droite. La différence de hauteur entre nef et choeur est rachetée par un mur-pignon triangulaire [36] qui s'élève au dessus de l'arc de communication avec la nef.

Particularités du chevet

Dans son plan le chevet présente quelques légères anomalies : l'hémicycle n'est pas exactement symétrique, il est aplati par rapport au demi-cercle. Dans la travée droite, la fenêtre au sud est décalée vers l'est par rapport à celle qui lui fait vis-à-vis.

Des demi-colonnes adossées rythment l'abside (fig. 2, 3 et 4), selon une formule que l'on retrouve en particulier à l'abside principale de Sainte-Croix de Bordeaux ou dans les absidioles de la Sauve Majeure [37]. A Bouliac, alternent entre les demi-colonnes des portions de murs lisses et d'autres percés de fenêtres. Remarquons qu'ici les tailloirs des chapiteaux des fenêtres se prolongent jusqu'à ces demi-colonnes.

36. Qui, nous l'avons vu, a été démoli en 1861 et reconstruit à l'identique.
37. Avec un développement plus grand dans l'abbaye bénédictine — 10 demi-colonnes au lieu de 6 — et un plan légèrement différent, polygonal à Sainte-Croix. Mais on retrouve comme à Bouliac l'élan vertical de ces minces supports qui montent d'un seul jet jusqu'à la corniche.

Toutefois, alors qu'à Sainte-Croix l'espacement entre les colonnes est régulier et pourvu d'un nombre de modillons toujours égal à trois, à Bouliac, nous pouvons observer quelques particularités remarquables : l'espacement des demi-colonnes et le nombre de modillons portant la corniche augmentent progressivement vers l'est; introduisant ainsi un rythme savant dans la composition de la partie demi-circulaire de l'abside, où le nombre trois paraît essentiel — trois fenêtres, six demi-colonnes, neuf modillons.

Le mur de la travée droite est élargi d'environ trente centimètres par rapport à celui de l'abside. Cette surépaisseur n'apparaît qu'à l'extérieur. Ce mur plus épais permet de supporter une voûte en berceau plein cintre sur doubleaux sans aucun autre contrebutement.

Fig. 4. — La fenêtre d'axe de l'abside à l'extérieur.

Une nef romane qui utilise des formules héritées du passé

La nef présente par rapport à la travée droite un élargissement de deux mètres. A l'extérieur ses murs sont divisés en trois segments inégaux par quatre contreforts plats. Au milieu de chacune de ces partie s'ouvrent au nord et au sud six fenêtres qui sont aujourd'hui de même type que celles du chevet; nous savons qu'elles ont été refaites en 1860.

Sont-elle fidèles au modèle original ?

Ce n'est pas le cas au nord, comme en témoignent dessins et textes antérieurs à la restauration [38]. Le 9 mai 1850, Léo Drouyn décrit les fenêtres du mur septentrional de la nef. Elles sont à claveaux simples [39]. Au sud, par contre, les trois baies sont entourées par un cordon sculpté [40] (fig. 5). Les restaurateurs du XIXe siècle ont donc cherché une fois de plus à uniformiser les baies [41]. Ici le modèle qui a été reproduit est le plus décoré : il existait effectivement dans le chevet et dans le mur sud de la nef.

38. Voir l'élévation dessinée par l'architecte Alaux, et publiée dans *Mon. Hist. de la Gironde*, 1855, p. 6, ainsi que la description précise de Léo DROUYN, dans ses "Notes archéologiques", A. M. Bx, ms. 288, p. 189 et suivantes, texte daté du 9 mai 1850.
39. Léo DROUYN, *op. cit.*, p. 189 : "Intérieur de la nef. Six fenêtres en plein cintre éclairent la nef, trois de chaque côté, elles sont placées à une grade hauteur et s'ouvrent dans une arcade sans archivolte reposant de chaque côté sur une petite colonnette". "Extérieur, flanc nord — Les fenêtres s'ouvrent... dans une arcade sans archivolte qui repose sur deux colonnettes ressemblent assez à celle de l'intérieur."
40. Voir dessin du Marquis de Castelnau du 5 juillet 1847. A. D. Gir., 162 T f° 37 et photo n° 6.
41. Comme ce fut le cas à Lignan de Bordeaux et dans de nombreuses autres églises.

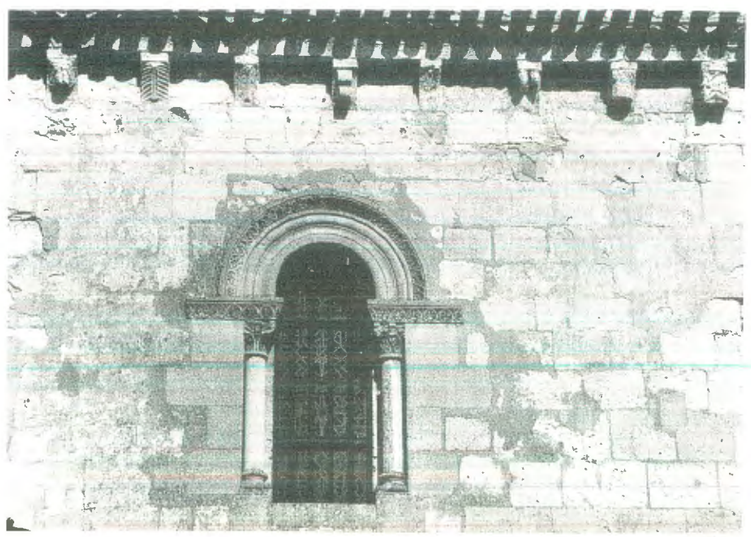

Fig. 5. — Fenêtre restaurée dans le mur sud de la nef, à l'est.

A l'intérieur, la nef est un vaste espace rectangulaire, dépourvu de supports (fig. 9). Les murs nord et sud offrent de larges pans vides qui ont été utilisés à la fin du XIXe siècle pour porter une décoration peinte [42].

L'absence de supports intérieurs indique que la nef, malgré l'épaisseur de ses parois, n'était pas destinée à être voûtée. Nous avons là une nef qui s'apparente aux formes en usage, dans nos régions, au cours de la première période de l'art roman. Ce type de nef non voûtée, aux murs élevés percés de fenêtres hautes, est, au XIe siècle, réalisé en petit appareil de moellons [43]. Mais à Bouliac règne, comme dans les autres parties, un moyen appareil très soigné qui, de même que le type des ouvertures, et que le style de la décoration sculptée, montre bien que la construction est du XIIe siècle. A cette époque, les nefs non voûtées, en bel appareil régulier ne sont d'ailleurs pas exceptionnelles. Comme à Bouliac, celles de Lalande de Fronsac, de Saint-Martin de Sescas, de Lignan de Bordeaux... témoignent de la survivance de cette formule du passé dans l'architecture girondine.

La nef est d'ailleurs en parfaite liaison avec le chevet. Nous avons là un contraste entre le chevet voûté, décoré, utilisant de savants rapports numériques et une nef archaïsante.

42. Cette décoration subsiste dans la nef, elle s'étendait aussi au chevet, voir plus haut.
43. Voir M. GABORIT, *Les constructions de petit appareil au début de l'art roman, dans les édifices religieux de la France du Sud-Ouest*. Thèse de 3ème cycle dactylographiée, 1979.

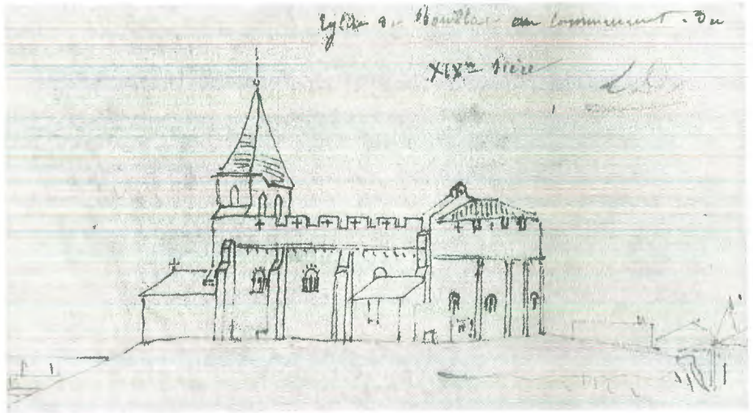

Fig. 6. — L'église de Bouliac. Dessin du début du XIXe siècle figurant dans l'album du Marquis de Castelnau.

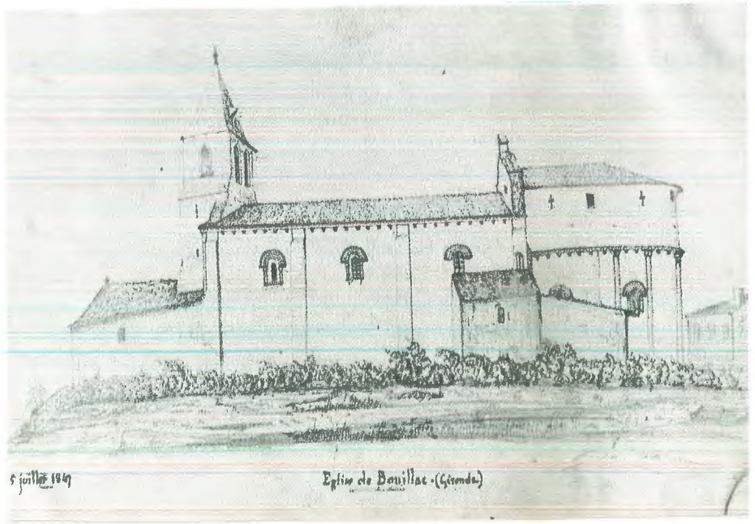

Fig. 7. — L'église de Bouliac. Dessin du Marquis de Castelnau, figurant dans son album, daté du 5 juillet 1847.

La façade occidentale romane

A l'ouest, la nef se termine par un mur percé d'un portail à voussures placé dans un avant-corps fortement saillant. Ce portail est aujourd'hui englobé dans le clocher-porche du XIXe siècle. Nous étudierons plus loin sa sculpture. D'après une description du marquis de Castelnau [44], le mur oriental de l'ancien clocher, au dessus de la nef, n'aurait été autre que le mur-pignon de l'église romane.

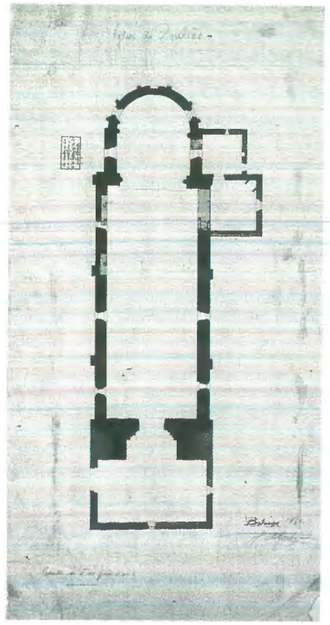

Fig. 8. — Plan de l'église de Bouliac par Alaux, en 1850.

Les adjonctions postérieures : le clocher, les fortifications gothiques

Nous possédons des documents, écrits ou figurés, qui nous permettent de connaître la tour occidentale démolie en 1864 : un dessin du début du XIXe siècle donné par Léo Drouyn au marquis de Castelnau (fig. 6), et qui figure dans l'album de ce dernier en même temps qu'un dessin au crayon réalisé par le marquis lui-même le 5 juillet 1847 (fig. 7) [45], des descriptions déjà citées de ces deux archéologues, ainsi qu'un plan levé par l'architecte Alaux en 1850 [46] (fig. 8). En confrontant tous ces renseignements, nous pouvons restituer ce clocher.

Il s'élevait au dessus et en avant du portail roman, dont il cachait les chapiteaux extérieurs [47]. Il aurait donc été bâti après la construction de l'église romane. Mais peut-être n'était-il pas de beaucoup postérieur à cet édifice car le premier des deux étages qu'il développait au-dessus du rez-de-chaussée était couvert d'une voûte en berceau plein cintre.

En tout cas, des éléments de défense du XIVe siècle — des archères en croix pattée — apparaissaient dans ses murs.

44. A. D. Gir., 162 T 15, Marquis de Castelnau notes manuscrites, p. 360. "Ici le mur au levant appartient à la construction romane primitive, et constituait avec son couronnement en pignon disparu aujourd'hui, un clocher-arcades percé de deux baies qui existent encore... On remarque sur ce mur des restes de trois contreforts, savoir un à chaque extrémité et le troisième au milieu entre les deux baies..."
45. A. D. Gir., 142 T 13 f° 35 à 37.
46. A. D. Gir., 162 T 2 f° 2, Commission Mon. Hist. Gironde 1848-1855, p. 6-7.
47. Voir Marquis de Castelnau, *op. cit.*, p. 360.

Fig. 9. — Vue intérieure de l'abside.

En outre, l'ensemble des parties hautes de l'édifice présentait, au XIXe siècle, une fortification cohérente, avec crénelage et merlons percés d'archères en croix pattées au dessus de la totalité des murs. De tout ce système défensif, il ne reste plus aujourd'hui que la construction élevée sur l'abside et ses archères [48].

Ajoutons qu'à une date sans doute tardive, un porche bas avait été bâti en avant du clocher. Il contenait au XIXe siècle les fonts baptismaux [49].

Par ailleurs dans le clocher étaient déposées des statues de la fin du Moyen Age, de belle facture mais mutilées, que le marquis de Castelnau a décrites lors de sa visite en 1858. Elles furent, probablement lors de la démolition du clocher, enterrées dans le cimetière. Ce sont les trois sculptures qu'a publiées Monsieur Paul Roudié en 1976 [50]. Signalons enfin dans l'abside, un très beau reliquaire, classé, d'époque Renaissance (fig. 14)

48. Ces défenses au dessus de l'abside ne se comprennent que si l'on restitue l'ensemble du sytème : en effet, l'accès s'y faisait par le clocher disparu : une ouverture dans la voûte du premier étage permettait, par une échelle mobile, d'accéder aux murs nord et sud de la nef, protégés par leurs parapets et de gagner la chambre haute au dessus des voûtes de l'abside.
49. Marquis de Castelnau, *op. cit.*, p. 363, Léo Drouyn, *op. cit.*, p. 191, décrit le bénitier qui s'y trouvait : " à côté de la porte, à droite est un bénitier du XVe siècle dont la cuve est un quatre lobes et dont le pied est formé de deux parties séparées par un anneau, la partie supérieure est (un) octogone, et l'inférieure est carrée avec les angles épannelés".
50. Paul ROUDIE, "Statues mutilées provenant de l'église de Bouliac", *Bull. et Mém. de la Soc. Archéol. Bordeaux*, tome LXXI, années 1976-1978, p. 64 à 67. Il s'agit d'une Vierge, d'un Saint Jean Baptiste et d'un évêque.
51. Nous savons que celles de la nef sont restaurées. Voir plus haut.
52. Ils sont fort minutieusement décrits par Léo Drouyn en 1850, *op. cit.*, p. 203 et suivantes, ce qui permet de constater que seul un petit nombre d'entre eux a été restauré.

Intérêt du décor roman

L'église de Bouliac offre l'exemple d'un abondant décor sculpté, qui est développé dans toutes les parties romanes de l'édifice : à l'extérieur, on remarque de prime abord le riche encadrement des fenêtres [51], le nombre important de modillons sculptés [52], les chapiteaux de l'abside ornés de feuilles d'acanthe, de feuilles d'eau, de pommes de pins, de feuillages avec des têtes aux angles, de monstres enroulés deux à deux.

Les tailloirs sont à acanthes, entrelacs ou motifs géométriques. Enfin les fûts des colonnettes de la fenêtre d'axe portent des zigs-zags ou des losanges.

Tout ceci est un décor de bonne qualité, mais relativement stéréotypé, où les formes se mêlent aux sujets familiers, grotesques ou monstrueux habituels dans l'iconographie romane. On remarquera cependant quelques images particulièrement frappantes : un homme tirant de ses mains les commissures de ses lèvres, dans un geste qui, depuis l'Antiquité est celui de la terreur, mais aussi des montreurs d'ours, un personnage obscène...

Mais il n'en est pas de même dans deux endroits privilégiés de l'église, qui reçoivent une parure sculptée tout à fait remarquable : il s'agit de l'intérieur de l'abside et du portail occidental.

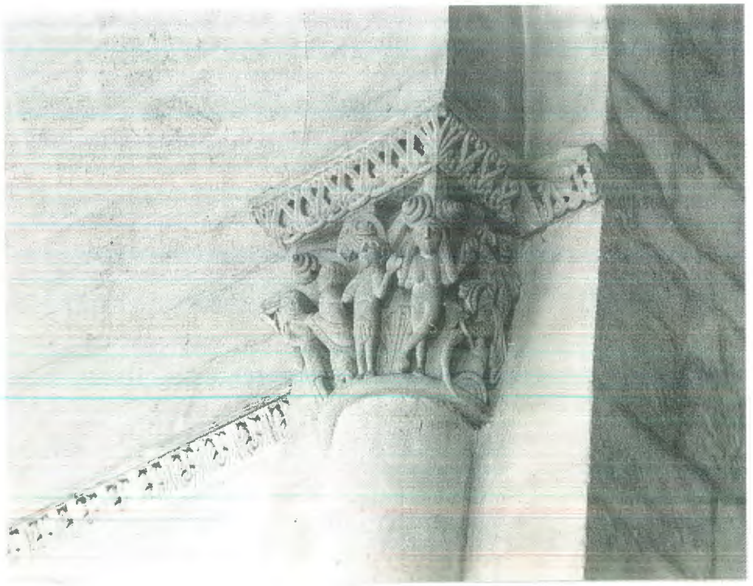

Fig. 10. — Chapiteau intérieur de l'abside au sud-ouest : Adam et Eve.

Dans le chevet, une iconographie du Salut

Le chevet offre à l'intérieur un décor qui, pour partie, correspond à celui de l'extérieur : fenêtres dont l'intrados est formé d'un double tore retombant sur des chapiteaux de feuillages, bandeau de feuilles d'acanthes placé à la naissance du cul de four. Mais les quatre chapiteaux qui reçoivent les arcs doubleaux de la travée droite de l'abside ont un intérêt particulier [53] et tout d'abord par leur iconographie.

Le chapiteau de l'arc d'entrée au sud (fig. 10) montre l'histoire d'Adam et Eve, qui se déroule en trois épisodes : le péché originel, Dieu chassant Adam et Eve du paradis, et Adam au travail, bêchant la terre. La scène de la Tentation est représentée d'une manière assez classique. Le serpent, aux grosses écailles, s'enroule autour d'un arbre stylisé dont les feuilles sont en forme de demi-palmettes. Le serpent tient le fruit dans sa gueule — comme à Moirax, par exemple [54] — et le remet à Eve qui tend la main.

53. Les chapiteaux intérieurs du chevet sont décrits et dessinés parLéo DROUYN dans son ouvrage *Choix des types remarquables de l'architecture du moyen âge dans le département de la Gironde*, Bordeaux 1846, p. 15 et suivantes, ainsi le portail occidental. Voir aussi A. BRUTAILS *Vieilles églises de la Gironde*, Bordeaux 1912, p. 41-42.
54. Sainte Marie de Moirax, Lot et Garonne : voir J. CABANOT, *Les débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, Paris 1987, p. 218 à 224.

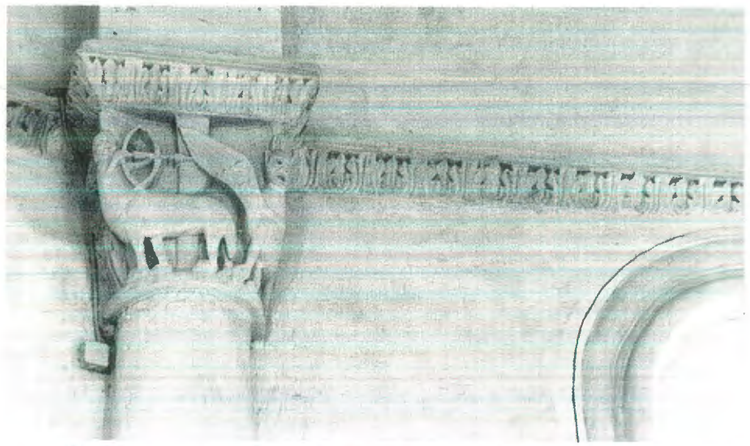

Fig. 11. — Chapiteau intérieur de l'abside au sud-est : le centaure-sagittaire.

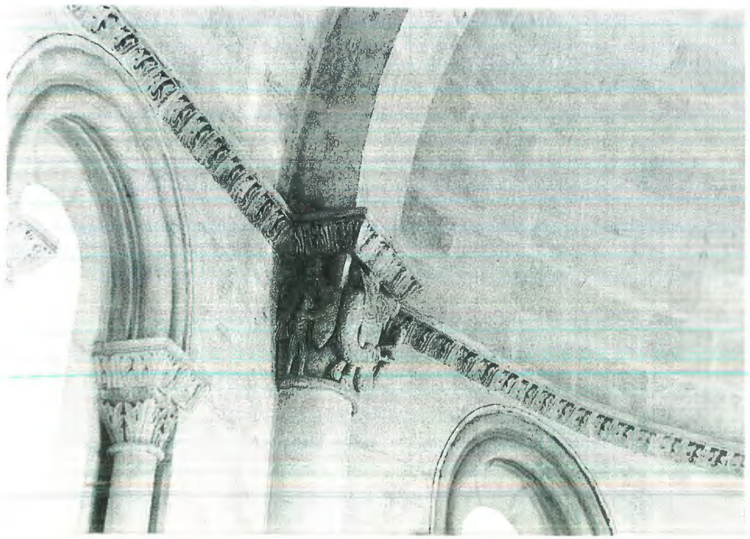

Fig. 12. — Intérieur de l'abside au nord-est : le chapiteau de Tobie et de saint Michel.

Notons que l'arbre de la Connaissance du Bien et du Mal se termine à sa base par plusieurs demi-cercles imbriqués qui représentent probablement ses racines. Nous retrouvons ce détail iconographique dans le chapiteau d'Adam et Eve à la Sauve-Majeure. Adam reçoit le fruit d'Eve et porte la main à sa gorge [55]. Eve nue, les jambes croisées, possède de longs cheveux dont les mèches sont soigneusement indiquées par le sculpteur. Cette coiffure permet d'identifier Eve chassée du Paradis, vêtue, cette fois, d'une longue robe tunique et portant la main à son menton en signe de douleur. Adam fait le même geste et la suit, portant une courte tunique à bords irréguliers : "et Dieu fit à l'homme et à la femme des tuniques de peaux et les en vêtit" Genèse 3, 21. Adam est poussé aux épaules par un personnage qui est sans doute Yahvé [56].

Quant à la palmette que porte le dé médian, comme celle sculptée sur le fond de la corbeille, elle est placée là pour évoquer la luxuriance du Jardin. Enfin, Adam est représenté travaillant la terre : il enfonce dans le sol une pelle à bords arrondis, sur laquelle son pied s'appuie dans un mouvement très naturel et bien observé.

Le Mal est évoqué ensuite d'une manière symbolique dans le chapiteau sud-est de l'abside (fig. 11). Nous y voyons un centaure-sagittaire [57] et un autre monstre hybride, un quadrupède ailé à tête humaine. Cette association de créatures monstrueuses se retrouve à la Sauve-Majeure, dans le chapiteau de l'arc de communication de l'abside principale nord : là centaures, griffons et basilics se battent et donnent une image terrifiante des forces destructrices du Mal.

Sur le côté nord de l'abside, les thèmes sont bien différents. Au nord-ouest, nous reconnaissons Daniel entre les lions et, sur la face du chapiteau tourné vers la nef, le prophète Habacuc venu ravitailler Daniel dans la prison. Ainsi, le Salut se trouve deux fois évoqué dans cette représentation de Daniel, préfigure du Christ et dans celle du pain qu'Habacuc apporte à Daniel, qui annonce l'Eucharistie.

Les figurations de Daniel sont particulièrement fréquentes dans l'art roman de notre région : à la Sauve-Majeure, Daniel est assis entre les lions ; à Saint Ferme,

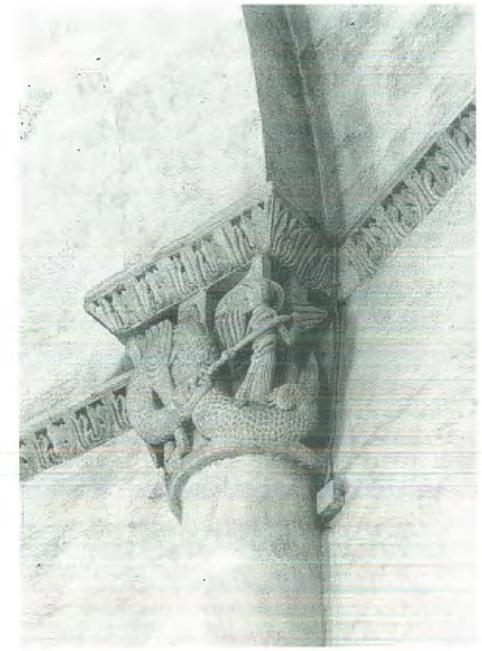

Fig. 13. — Intérieur de l'abside au nord-est : saint Michel terrassant le dragon.

dans l'absidiole nord, la corbeille du chapiteau reçoit Daniel entre les lions, Habacuc se trouve sur le tailloir [58].

Enfin le dernier chapiteau de l'abside, au nord-est (fig. 12), affirme doublement lui aussi l'espérance du Salut : nous y trouvons tout d'abord un Saint Michel terrassant le dragon (fig. 13). L'archange ailé, nimbé, enfonce sa lance dans la gueule du dragon, monstre écailleux au corps plusieurs fois enroulé sur lui-même et pourvu d'ailes. Sur le petit côté du chapiteau tourné vers la nef, nous reconnaissons un homme portant un poisson. Il s'agit de Tobie [59], préfigurant le Christ.

Ainsi, l'espérance dans le Salut se trouve clairement et doublement affirmé dans ces chapiteaux du nord de l'abside de Bouliac, faisant pendant à ceux de la Faute et du Mal placés au sud.

55. Ce geste est celui d'Adam à Moirax et à Montpezat, église de Saint-Jean de la Balerme en Lot et Garonne, la façade de Loupiac en Gironde etc...
56. Il porte une longue et riche robe par dessus laquelle se trouve une aube bordée d'un galon souligné de trous forés au trépan. "Et Yahvé Dieu le renvoya au jardin d'Eden pour cultiver le sol d'où il avait été tiré" Genèse, 3, 23.
57. Sur le symbolisme du centaure, voir Jean BAYET, "Le symbolisme du cerf et du centaure à la Porte Rouge de Notre Dame de Paris", *Rev. Arch.* 1954. Le centaure est aussi figuré en Gironde à Loupiac, Saint-Vincent de Pertignas, Saint-Quentin de Baron, l'église souterraine de Saint-Emilion, etc...
58. Ce thème fréquent dès l'époque paléochrétienne et mérovingienne, voir Charles GROSSET "L'origine du thème roman de Daniel", *Etudes Mérovingiennes, Actes des Journées de Poitiers*, Paris 1952, p. 147 à 157, est en fait extrêmement répandu dans l'Ouest, à Sainte-Radegonde de Poitiers par exemple et dans de multiples églises girondines, Soulac (le thème est traité trois fois dans l'abside), Bazas, Sainte-Radegonde, Daubèze, Aillas, Cessac, Haux, etc...
59. Tobie portant le poisson est également représenté au portail occidental, où l'on retrouve aussi, sur un chapiteau séparé saint Michel terrassant le dragon. On trouve Tobie et son poisson dans l'arcature intérieure de Moulis, mais aussi aux portes de Moulis, Aillas, Coutures et Saint Martin de Montphélix (commune de Pondaurat) en Gironde.

Les thèmes du portail occidental

Le portail ouest (fig. 15) s'ouvre dans l'axe de la nef, il comprend trois archivoltes, qui portent chacune un double tore [60] et un bandeau sculpté d'entrelacs. Les piédroits sont formés de six colonnettes dont certaines [61], comme celles de la fenêtre d'axe de l'abside, sont ornées de motifs décoratifs en zigs-zags ou en torsades. L'intérêt principal de ce portail réside dans les six chapiteaux sculptés que soutiennent ces colonnettes.

Un premier chapiteau attire tout d'abord l'attention, il se trouve au centre de la partie droite (fig. 18). Le Christ portant un nimbe crucifère émerge à mi-corps de l'eau d'une rivière, identifiée par les poissons qui y nagent. A sa gauche le Baptiste tend les bras vers le Christ. A sa droite un ange tient la tunique du Christ. La colombe de l'Esprit Saint n'est pas représentée : au-dessus de la tête du Christ, les deux masses de pierre aujourd'hui assez informes ne sont que les volutes qui marquent les angles de la plupart des chapiteaux de cette église.

Puis, du même côté vers la porte d'entrée, se trouve Saint Michel combattant le dragon [62] (fig. 16).

---

60. Séparé par une scotie, comme à l'intérieur et à l'extérieur des fenêtres de l'abside et de la nef.
61. Elles ont été restaurées au cours de la principale restauration de XIXe siècle, et par souci de symétrie la colonnette centrale, à droite, qui était cylindrique, a été refaite à l'imitation de celle qui se trouve au même emplacement sur la gauche du portail. C'est ce que l'on peut déduire de la description de Léo Drouyn, *Notes archéologiques*, *op. cit.*, p. 189.
62. Le tailloir très mutilé de ce chapiteau comportait, selon Léo Drouyn, deux personnages en pied allongés sur chaque face ; deux personnages analogues subsistent sur le tailloir qui fait pendant au nord.

Fig. 14. — Reliquaire Renaissance placé dans l'abside.

Fig. 15. — Le portail occidental roman. Vue générale.

Fig. 16. — Le portail occidental roman : les trois chapiteaux au sud.

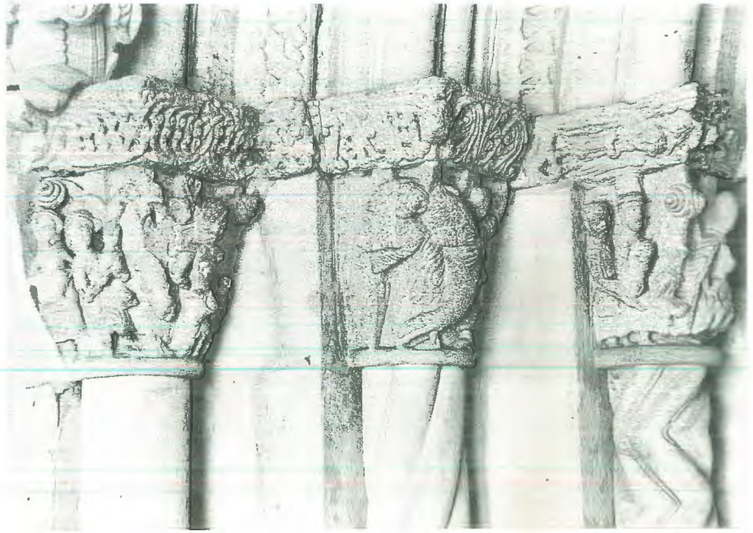

Fig. 17. — Le portail occidental roman : les trois chapiteaux au nord.

Vers l'extérieur, un chapiteau très mutilé (fig. 19) montre un personnage central nimbé [63] tenant par la main un homme, deux autres le suivent, mains jointes. Dans l'angle opposé un personnage debout, barbu, tenant un bâton, semble marcher rapidement.

Fig. 18. — Le Baptême du Christ : un ange tenant la tunique du Christ.

Fig. 19. — Le Christ entraînant les chrétiens vers le Salut.

Au nord on rencontre tout d'abord l'Adoration des Mages, près de la porte d'entrée. La Vierge en majesté est assise sur un siège dont on devine l'accoudoir terminé par une boule. Elle tient l'Enfant sur ses genoux.

A gauche, les trois mages s'avancent, tenant leurs présents. Sur ce tailloir deux personnages allongés lèvent les bras pour tenir un motif aujourd'hui informe, placé à l'angle.

A gauche de ce chapiteau, nous reconnaissons à nouveau Tobie portant un énorme poisson. Mais à la différence du chapiteau du choeur qui présente le même sujet, il est ici aidé par un autre homme, qui serait l'archange Raphaël, compagnon de voyage de Tobie.

Puis un dernier chapiteau, très mutilé, se trouve placé au nord (fig. 20). Dans l'angle extérieur, un personnage debout tient un linge qu'il porte de ses deux mains . Un autre personnage est à demi agenouillé : il porte le nimbe crucifère, c'est donc le Christ. Il tient dans sa main le bras levé d'un homme placé à côté de lui, et presque complètement effacé, mais dont les traces d'arrachement laissent néanmoins deviner qu'il est assis. Les attitudes des personnages et la présence du porteur de linge que nous avons déjà signalé, permettent d'identifier cette scène comme étant celle du Lavement des Pieds.

Par ailleurs, un chapiteau déposé dans l'abside de Blésignac (Gironde), relief, lui, en bon état et dont le

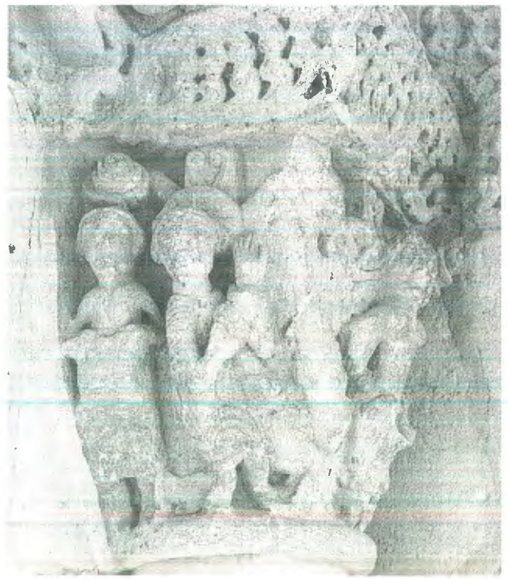

Lavement des Pieds dont il est décoré montre les mêmes personnages faisant les mêmes gestes, apporte la confirmation parfaite de l'identification du chapiteau de Bouliac que nous venons de présenter.

Ainsi à Bouliac est illustré l'épisode évangélique bien connu "Il vient donc à Simon-Pierre, qui lui dit : "Seigneur, toi, me laver les pieds ?" Jésus lui répondit "Ce que je fais, tu ne le sais pas à présent ; par la suite tu comprendras". Pierre lui dit "non, tu ne me laveras pas les pieds, jamais". Jésus lui répondit "Si je ne te lave pas, tu n'as pas de part avec moi". Simon-Pierre lui dit : "Seigneur, pas seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête !" Jésus lui dit : "Qui s'est baigné n'a pas besoin de se laver. Il est pur tout entier" (Jean 13, 6-10).

Dans un tel contexte nous pouvons alors proposer pour le chapiteau au sud-ouest que nous avons déjà décrit, mais que nous n'avons pas encore commenté, un sens symbolique : on peut y voir le Christ entraînant vers le salut des chrétiens. Le personnage debout, barbu semblant marcher rapidement pourrait alors être saint Jean-Baptiste. Il est dit dans les Evangiles qu'il marche avant le Christ pour lui préparer les voies (Marc 1, 2 ; Luc 1,76-77).

Un style dans la suite de celui de la Sauve-Majeure

Les chapiteaux dont le fond de la corbeille est le plus souvent lisse, présentent souvent un dé médian, et leurs angles sont fréquemment soulignés par des volutes qui se rejoignent deux à deux. Les personnages assez trapus possèdent des têtes volumineuses, au front large, au nez droit, au menton aminci. Les yeux largement ouverts, en amande, ont des coins extérieurs tombants. Les oreilles, très schématisées, sont indiquées par un bourrelet recourbé. Leurs vêtements, capes, tuniques, longues robes, portent des plis souvent très simplifiés, mais variés dans leurs divers rendus. Citons, parmi les oeuvres les mieux conservées, la tunique du Christ au portail : elle est parcourue de plis assez arbitraires, qui se prolongent sur de larges manches et qui sont faits de deux plans obliques formant une arête très saillante. D'autres vêtements, tels ceux du Christ dans le Lavement des Pieds, sont présentés avec plus de naturalisme, mais la robe du Christ, à la hauteur des genoux, porte des plis en bourrelets groupés en demi-cercle, qui sont bien de pure convention.

Enfin, le dernier chapiteau du portail au sud, — le Christ entraînant des chrétiens vers le Salut — utilise un registre de plis d'une originalité marquée : les robes des personnages sont parcourues de lignes formées par un bourrelet saillant ; ces lignes sont droites, ou à peine courbées, et créent sur les vêtements un réseau tout à fait arbitraire.

Les sculpteurs de Bouliac ont le sens du volume, et le goût du détail : ils couvrent d'écailles les corps des poissons et des dragons, ils indiquent des mèches pour les cheveux ou les barbes, ils représentent les coiffes et une gamme de petits détails vestimentaires... Leur répertoire décoratif, très étendu, combine toute une gamme d'entrelacs et de palmettes traités assez grassement, dont ils se sont efforcés de varier au maximum les motifs. A l'intérieur du chevet toutefois, c'est la feuille d'acanthe stylisée sous une forme assez sèche qui l'emporte, sur les tailloirs et sur les bandeaux décoratifs. Ce style, qui comporte, en particulier au portail, des personnages aux têtes disproportionnées, est très attachant en raison même des maladresses qui y subsistent.

Les caractéristiques que nous venons de décrire se retrouvent dans leur ensemble à la grande abbaye bénédictine de la Sauve-Majeure [64]. Nous allons d'ailleurs établir une série de comparaisons très précises entre la sculpture de Bouliac et celle de la Sauve. Au reste, nous avons vu plus haut que ces oeuvres ont aussi des parentés iconographiques.

Les lions du chapiteau de Daniel sont traités de la même façon dans les deux églises, les monstres couverts d'écailles enroulés l'un à l'autre se retrouvent dans la fenêtre d'axe à l'extérieur de Bouliac et à la Sauve. La profusion des plis presque métalliques, juxtaposés comme si le sculpteur avait horreur du vide, peut être observée à la Sauve dans le chapiteau de saint Jean-Baptiste, et au portail de Bouliac dans le chapiteau du Baptême du Christ.

Le trépan est utilisé pour souligner la bordure des manteaux à Bouliac et à la Sauve [65].

Le nimbe crucifère du Christ de la Descente aux Limbes à la Sauve, avec sa croix pattée fortement marquée et son bourrelet circulaire est du même type dans les représentations du Christ à Bouliac. Dans les deux monuments on retrouve des astragales torsadées [66].

---

63. Le nimbe est maintenant très effacé mais Léo Drouyn, *Notes archéologiques*, *op. cit.*, p. 190, y a bien vu une forme en croix.
64. Ce rapprochement déjà proposé sur le plan stylistique par A. BRUTAILS , *op. cit.*, p. 236, est repris par P. DUBOURG NOVES, *Guyenne romane*, La Pierre qui Vire, 1969, p. 220. Parmi les édifices dont la sculpture est dans la suite de la Sauve, citons entre autres Saint-Quentin de Baron, Saint-Vincent de Pertignas, Coirac, Cissac, Pompignac, Courpiac, Ioubens, Blésignac, etc...
65. A Bouliac dans le chapiteau d'Adam et Eve — manteau de Yahvé — à la Sauve-Majeure dans le chapiteau du sacrifice d'Abraham — bordure des vêtements de l'ange.
66. Dans le chapiteau du sacrifice d'Abraham à la Sauve et dans celui du Baptême du Christ à Bouliac.

Nous pourrions multiplier ainsi les rapports précis entre la sculpture des deux édifices. Toutefois le style si particulier du chapiteau du Christ entraînant les Chrétiens vers le Salut n'est pas représenté à la Sauve. On le retrouve cependant dans un autre portail, celui de Daubèze en Gironde, qui lui aussi, manifeste des parentés stylistiques avec la Sauve-Majeure : là est figurée la Pêche Miraculeuse, une barque, le Christ et Saint-Pierre. On voit apparaître nettement dans ce chapiteau de Daubèze le réseau arbitraire de plis en bourrelets du chapiteau de Bouliac, la parenté de style est si étroite qu'il s'agit sûrement d'oeuvres du même sculpteur.

On peut donc penser qu'une partie de l'atelier de la Sauve, qui avait alors travaillé dans le chevet et les parties orientales de la nef de la grande abbaye bénédictine vers les années 1120 à 1130, comme l'a établi Jacques Gardelles [67], s'est ensuite déplacé dans les églises proches, comme Bouliac ou Daubèze mettant en avant des sculpteurs qui, jusque là, étaient restés dans l'ombre.

Conclusion : essai de datation

Ainsi l'analyse stylistique nous permet de proposer, pour la réalisation du décor sculpté de Saint-Siméon de Bouliac, une date qui suivrait immédiatement celle du chevet de la Sauve-Majeure, c'est-à-dire les années 1130-1140.

Cette datation n'est pas en contradiction avec les observations que nous avons pu formuler à propos de l'architecture.

Saint-Siméon de Bouliac est donc l'exemple d'une église paroissiale construite dans le deuxième quart du XIIe siècle, avec un mélange d'archaïsme et de nouveautés architecturales, mais dont l'intérêt majeur est d'avoir un décor sculpté, que l'on peut rattacher à l'atelier qui travailla à la Sauve-Majeure. A Bouliac, cet atelier a su garder une grande saveur anecdotique, liée à une incontestable orthodoxie religieuse.

67. Parmi les publications effectuées par Jacques Gardelles sur la Sauve-Majeure voir en particulier ; "Campagnes de construction de l'abbatiale de la Sauve-Majeure" dans *Rev. Hist. de Bordeaux*, Bordeaux 1978-1979, p. 33 à 57.

Cartelègue

par Marie-Noëlle Nacfer [1]

La fouille de sauvetage des abords de l'église paroissiale Saint-Romain de Cartelègue, dans le canton de Blaye, a eu lieu au début de l'été 1987. Cette intervention a été provoquée par un projet de travaux d'assainissement affectant les abords extérieurs de l'église [2].

La fouille le long du tracé du drain a affecté trois zones principales (fig. 1) : la façade occidentale, le chevet et le flanc sud. En ce qui concerne le flanc nord, les terrassements ont fait l'objet d'une surveillance mais aucun vestige archéologique n'a été repéré dans cette zone.

Les recherches en archives [3] ne nous ont fourni aucun renseignement concernant l'édifice. Nous citerons donc uniquement la description qu'en donne Dom Reginald Biron [4] : "Eglise à chevet rectangulaire portant voûte gothique dont les ogives, plus saillantes que larges, ont un tore accosté de deux rangs de bâtons brisés. Voûte de l'avant-choeur bombée. Triple fenêtre du chevet à chapiteaux à bagues et colonnettes, faites au tour en deux morceaux. Clocher sur flanc sud formant chapelle au rez-de-chaussée, flèche 1890. Cloche 1683."

Architecture de l'édifice

Le portail de la façade occidentale se compose d'une porte centrale flanquée de part et d'autre d'arcatures aveugles. Le bord supérieur des voussures de cet ensemble est souligné par une archivolte enveloppante de même style que les tailloirs et la corniche. La fouille a permis de compléter la description de cette composition. Les quatre colonnes monolithes reposent sur un stylobate orné d'un tore sur toute sa longueur. Devant la porte subsiste le dallage roman ainsi que la base de deux autres colonnes à l'aplomb des piédroits du portail. Le style et la modénature employés dans le traitement de ce portail sont typiquement romans.

Deux contreforts d'angle étayent la façade. Celui du sud-ouest, plat, de style roman, présente une continuité parfaite avec le portail et notamment avec le stylobate ; le même tore rehausse sa base. Quant au contrefort nord-est, bien que de facture romane, il est postérieur à l'ensemble de la façade occidentale : l'angle nord-ouest du stylobate est entaillé pour recevoir le soubassement de ce contrefort ; de plus, l'appareillage ne présente pas de continuité avec l'élévation de la façade. En avant de ce contrefort et dans le prolongement du mur nord de la nef, le mur du porche a été retrouvé. Sur la façade on peut encore voir deux corbeaux destinés à soutenir la toiture de ce porche.

Le mur sud de la nef est de facture romane, mais postérieur à la façade occidentale. Dans l'angle sud-ouest le chaînage du contrefort et du mur de la nef est imparfait : la première assise du contrefort correspond à deux assises pour l'élévation du mur gouttereau (fig. 2). La fondation est beaucoup plus haute [5] que celle du portail. Le ressaut de fondation se situe au même niveau que le tore du premier contrefort occidental.

1. Vacataire, Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.
2. Les opérations de fouilles ont été financées par le Conseil Général de la Gironde et la Mairie de Cartelègue qui a fourni aux fouilleurs un support logistique très apprécié. La fouille a été conduite par Ghislaine Pinaud, vacataire à la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.
3. Elles furent menées à la Bibliothèque Municipale de la ville de Bordeaux, aux Archives Municipales de Bordeaux et aux Archives Départementales de la Gironde.
4. *Guide archéologique illustré du touriste en Gironde*, s. Cartelègue.
5. 27,11 NGF.

La fouille a mis au jour d'autres éléments architecturaux pour le mur sud de la nef. Dans la travée occidentale, la tranchée de fondation coupe un mur ou un massif de fondation plus ancien (fig. 3). Dans la seconde travée, le contrefort du XVe siècle vient recouvrir le second contrefort du XIIe siècle dont la base est encore visible dans le massif de maçonnerie ; un coffre en blocs posés de chant [6] est pris dans l'élévation de ce contrefort XVe. Les deux premières assises d'un troisième contrefort du XIIe siècle ont également été retrouvées [7] (fig. 4).

Le chevet est bâti sur un plan rectangulaire classique : plat, percé de trois ouvertures identiques. Des archivoltes enveloppantes, ornées d'un décor de bâtons rompus, surmontent ces baies. Leurs jambages sont formés de colonettes jumelées pour la baie centrale, de colonnettes simples pour les autres. Aux extrémités nord et sud, s'élèvent deux contreforts plats, plus larges que ceux de la façade.

Les côtés nord et sud du chevet sont percés chacun d'une fenêtre identique à celles du côté est. L'archivolte enveloppante de celle de la face nord se prolonge en une frise qui se perd derrière un contrefort gothique. Pour celle de la face sud, on ne voit plus que la partie supérieure de la voussure, le reste étant occulté par la sacristie. Ces faces du chevet sont flanquées aux angles de contreforts gothiques.

Le chevet présente un ensemble architectural cohérent : un style roman qui semble plus tardif que celui de la façade occidentale. Le mur sud de la nef est, par ailleurs, postérieur à la façade. Malheureusement il n'est pas possible de le caler par rapport au chevet puisque la liaison est rendue illisible par la sacristie.

La fouille au pied du chevet a révélé plusieurs éléments intéressant l'architecture ou sa chronologie :

Une sépulture en coffre (S 2) est installée sur le massif de fondation du côté nord du chevet (fig. 5), le bloc de fermeture des pieds s'appuyant sur le contrefort gothique. Ces coffres étant en usage du XIIe siècle au XIVe, l'ensemble du chevet, avec ses deux contreforts plus récents, était achevé à cette époque.

Les fondations du mur M 2, orienté nord-sud, passent sous le chevet. Il est donc antérieur au chevet actuel.

Un second muret (M 1) est installé sur M 2. Il n'est pas lié au contrefort. Il peut s'agir d'un mur servant à clôturer le cimetière à une époque plus récente.

Au pied de la face est (fig. 6), ont été repérées des dalles de sarcophage [8]. Deux des trois sarcophages (S4 et S6) s'engagent sous le chevet.

La fondation de la face ouest du clocher coupe une couche d'incendie [9]. Il peut s'agir de l'incendie d'un clocher primitif. Il est cependant impossible de dire si l'édifice du XIIe possédait un clocher, et précisément à cet endroit.

La sacristie, de construction récente, a considérablement perturbé la stratigraphie du cimetière. En avant de ce bâtiment, un sol empierré de blocs calcaires a été mis en évidence.

Le cimetière paroissial

La fouille de l'été 1987 a permis d'appréhender une petite partie du cimetière, mais il reste impossible de déterminer l'emprise totale de celui-ci.

Les sarcophages monolithes sont représentés par trois exemplaires. Il s'agit de cuves présentant un contour externe rectangulaire. L'évidement interne est anthropomorphe, avec une logette céphalique taillée en oméga. Une de ces tombes conservait sa couverture : une dalle plate taillée aux dimensions de la cuve. Les longueurs des cuves varient suivant le sujet à qui elles sont destinées. Ici, la plus petite mesure 1,70 m et la plus longue 2,09 m.

Deux coffres en blocs ont été étudiés sur ce site, dont un partiellement détruit par des inhumations postérieures. La forme générale de ces structures est trapézoïdale, avec la grande base à la tête et la petite aux pieds. Ils sont constitués d'un assemblage de blocs de calcaire placés de chant, ménageant un espace vide pour recevoir le défunt. La face interne des blocs est parfaitement taillée tandis que la face externe est simplement équarrie. Ces deux coffres sont endommagés au niveau de la tête, mais une ébauche de loge céphalique subsiste pour celui situé contre le mur nord du chevet ; on peut penser qu'il s'agissait d'une logette céphalique monolithe semi-circulaire ou en oméga. Ce coffre a également conservé sa couverture qui consiste, en l'occurrence, en une dalle de molasse.

Une seule tombe en pleine terre a été fouillée. Elle se présente sous la forme d'une simple fosse creusée dans les remblais, de forme rectangulaire. Le défunt repose directement sur le sol et est recouvert avec la terre extraite lors du creusement de la fosse.

6. S 3, contenant les sépultures 6 et 7.
7. Ce massif est arasé à la cote 27,06 NGF.
8. A la cote 26,91 NGF.
9. Couche 1030, composée de charbon de bois.

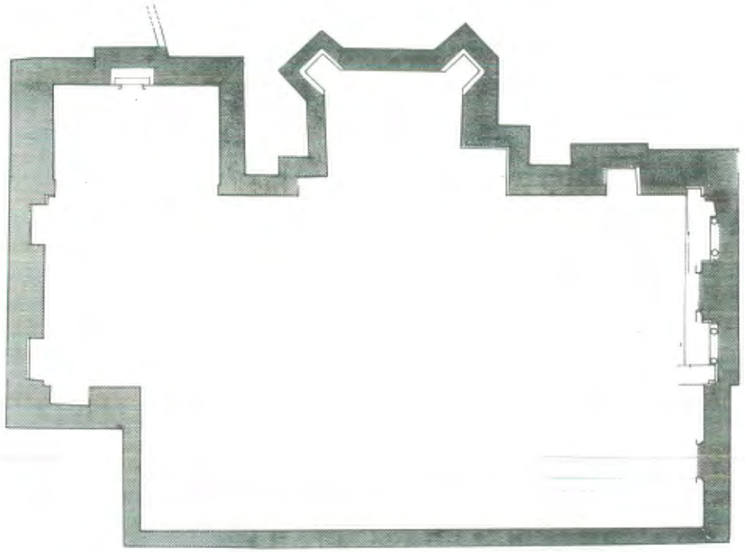

Fig. 1. — Plan de l'église.

Fig. 3. — Vue de la tranchée de fondation dans la travée occidentale.

Fig. 2. — Vue du contrefort et du mur gouttereau.

Fig. 4. — Vue du contrefort du XIIe siècle retrouvé en fouille.

Parmi les tombes en cercueils, au nombre de trois, une seule a livré des éléments de bois. Les deux autres sont attestées par la présence de clous et les observations faites *in situ* sur la position des os.

Lors de la fouille, en raison des délais, les observations ont porté sur la position générale du sujet, l'état de conservation du squelette ainsi que les perturbations éventuelles survenues après le dépôt. Les défunts sont tous inhumés en position de décubitus dorsal avec la tête à l'ouest. Sur les huit tombes fouillées, sept ont livré un squelette, le sarcophage 1 était vidé de son occupant. L'état général des os est satisfaisant et les manques ne sont pas dus à une conservation différentielle suivant la partie du corps, mais à des perturbations occasionnées par d'autres inhumations ou à des travaux de réfection de l'édifice.

Une seule sépulture (S 5) a conservé son crâne. Il est dans l'axe du rachis, la face regardant vers le zénith, la mandibule est déconnectée et repose sur le rachis.

Dans tous les cas où les membres supérieurs sont conservés, les bras sont allongés le long du corps. Pour trois individus, les avant-bras sont ramenés sur l'abdomen, les mains reposant sur le bassin. Un sujet a les avant-bras croisés sur le thorax, la main droite sur l'épaule gauche et la main gauche sur l'épaule droite. Deux sujets n'ont que le membre supérieur gauche : l'un a l'avant-bras replié sur l'abdomen, la main sur le gril costal droit ; l'autre a l'avant-bras replié sur le thorax, la main posée sur le sternum.

Les membres inférieurs sont allongés dans l'axe du corps. Suivant l'architecture de la tombe et l'espace dans lequel s'est décomposé le cadavre, les genoux sont écartés ou rapprochés.

La population représentée est de 7 individus qui se répartissent entre 6 adultes et 1 adolescent (14-16 ans). Parmi les 6 adultes, il a été possible de déterminer le sexe de quatre d'entre eux : 3 femmes et 1 homme. Pour les deux autres, les éléments de bassin étaient trop fragmentaires. Dans ce groupe d'adultes, un individu a un âge compris entre 18 et 22 ans : sur l'extrémité proximale de l'humérus le listel de croissance est encore lisible. Pour les autres, l'absence de crâne et de mandibule a limité les possibilités de donner un âge au moment de la mort.

Aucun mobilier funéraire n'a été trouvé associé aux tombes fouillées. Deux bagues frappées du chrisme sont hors du contexte stratigraphique.

Aucun élément de vêtement n'a non plus été retrouvé. Les sépultures 1, 2 et 8 ont livré des épingles de linceul. La sépulture 8 a également livré cinq coquilles Saint-Jacques perforées.

Conclusion

La fouille de la façade occidentale a mis en évidence les parties architecturales occultées par la sédimentation, les tombes et les apports de remblai successifs : quatre bases de colonnes et le stylobate orné d'un tore sur lequel elles reposent ; en avant du portail, le pavement roman.

Contre le chevet, on a pu fouiller une partie de la nécropole et une excavation plus profonde a permis de prouver l'existence d'un cimetière antérieur à la construction du chevet que nous voyons encore aujourd'hui.

La fouille des abords du mur gouttereau méridional a livré plusieurs sépultures en pleine terre et cercueils de bois. Ce secteur a également permis de compléter le plan de l'édifice roman et de noter la présence de contreforts plats rythmant le mur de la nef.

Enfin, un important massif de fondation parallèle au mur actuel et coupé par celui-ci est un élément important pour soutenir l'hypothèse d'un édifice plus ancien au même emplacement.

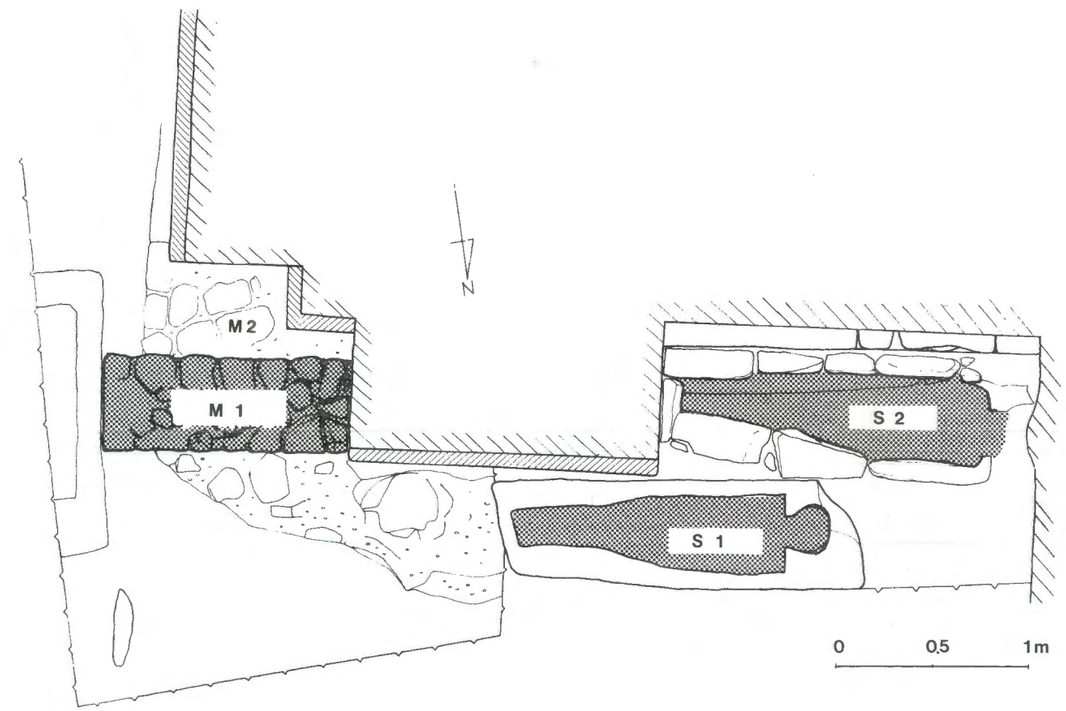

Fig. 5. — Plan de fouille de la place nord du chevet.

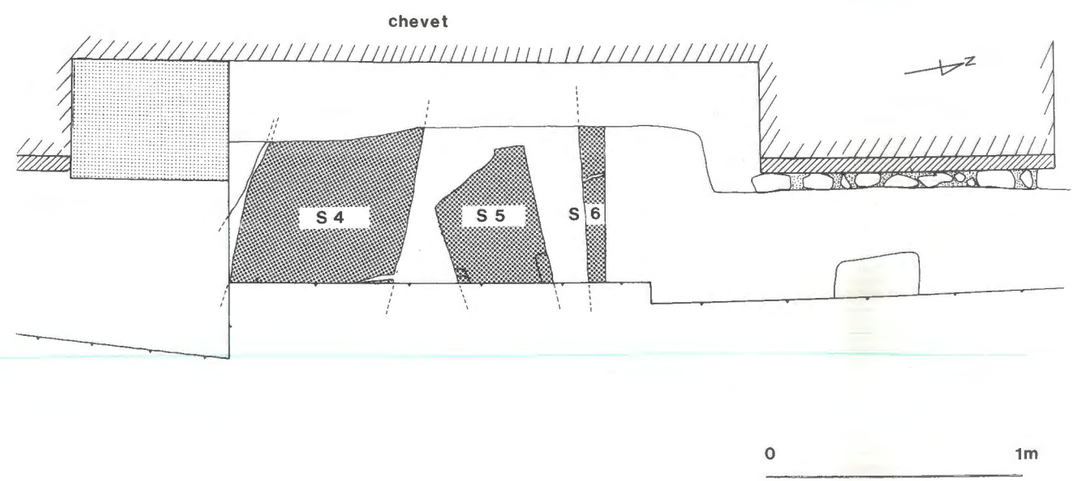

Fig. 6. — Plan de fouille face est du chevet.

Daubèze

par Bruno BIZOT [1]

Le Service Départemental d'Architecture de la Gironde et la Mairie de Daubèze ont engagé un programme d'assainissement de la partie nord de l'église paroissiale. Ces travaux nécessitaient en premier lieu d'exhumer la base des maçonneries, enfouies sous un mètre environ de sédiments archéologiques. Une campagne de fouille de sauvetage programmé, menée en juillet-août 1988, a permis l'étude des niveaux archéologiques menacés par cette excavation.

L'intervention archéologique a été organisée pour répondre essentiellement à trois questions :
— Préciser l'origine de l'église paroissiale.
— Etudier l'architecture occultée par les remblais et comprendre l'évolution de l'édifice.
— Localiser le cimetière primitif et étudier les sépultures menacées de destruction.

Contexte

L'église est construite sur un terrain accusant un net pendage vers l'ouest, en direction du ruisseau du Gat. La partie est du cimetière est bordée par la route de Bazas à La Roche-Chalais (CD n° 123). Cette appellation évoque le souvenir de l'évêché de Bazas auquel était rattachée la paroisse de Daubèze. L'importance de cet axe de communication est confirmée par la présence d'une motte féodale implantée à un carrefour, 1,5 km plus au nord (fig. 1). Dans le bourg de Daubèze, habitat et cultures déterminent un parcellaire aéré n'enclavant pas l'église (fig. 2). Le cimetière paroissial occupe actuellement les abords nord de l'église. Il est enclos de murs délimitant une terrasse dominant les parcelles contiguës [2].

L'implantation d'une maison de grande taille au pied de la façade ouest de l'église semble avoir contribué à modifier, ou à sceller, le parcellaire . Cette bâtisse, élevée en contrebas et dans l'alignement de l'église, offre actuellement l'aspect d'une grande demeure du XVIIIe siècle dominant le lit du Gat. Cependant, à mi-longueur des façades sud et nord, deux puissants chaînages obliques (fig. 3) marquent les limites d'un bâtiment plus ancien sis au pied de l'église. Les soubassements de cette première construction, montés en gros appareil irrégulier, furent en partie repris au XVIIIe siècle. Ils présentent une épaisseur importante — 1,80 m au nord — et un fruit très marqué. Par ailleurs, des piédroits de portes ou de fenêtres sont encore lisibles sur la façade méridionale. Ces témoins architecturaux permettent de restituer un logis fortifié, ce que confirme encore la présence d'un fossé séparant le bâtiment de l'église et se poursuivant le long de la façade nord (fig. 4). En outre, un mur de forte épaisseur — 1,60 m — a été construit dans le prolongement de la façade ouest de l'église ; il domine un glacis aménagé sur le socle calcaire et dégageant la façade nord du logis. Cet ensemble défensif semble aussi tirer parti du lit du ruisseau qui venait peut-être baigner la façade occidentale de la demeure.

Le fossé creusé dans le socle calcaire porte des traces très nettes d'extraction de pierres de taille. La plupart des tombes implantées à l'ouest de l'église furent détruites par cette excavation qui marque encore actuellement la limite occidentale du cimetière.

1. Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.
2. De 0,80 m au sud-est, à 1,60 m à l'ouest et au nord-ouest.

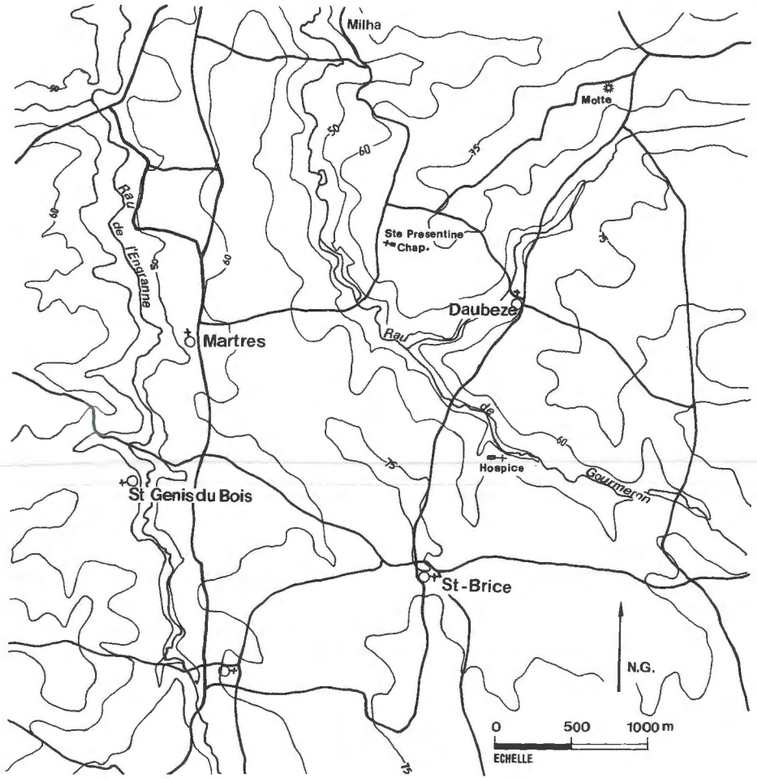

Fig. 1. — Situation de Daubèze.

Il reste difficile de proposer une datation pour ce bâtiment qui mériterait une analyse plus détaillée — notamment pour les vestiges d'ouvertures apparaissant sur la façade sud. Les éléments actuellement visibles permettent de dater la construction des XVe-XVIe siècles ; c'est probablement aussi à cette époque que les limites du cimetière furent fixées. Enfin, Léo Drouyn voyait dans la demeure du XVIIIe siècle empâtant ce logis l'emplacement de la maison noble de Daubèze mentionnée à plusieurs reprises dans des actes et contrats des XVIe et XVIIe siècles [3] ; nos observations semblent donc confirmer cette hypothèse.

Architecture

L'existant

Cette église a été décrite par Léo Drouyn dans les *Variétés Girondines* [4]. L'auteur, bien entendu, n'a pas pu observer les parties architecturales occultées par les terres du cimetière qui ne furent révélées qu'au cours de la présente campagne de fouille ; mais il ne fait pas cas non plus des nombreuses reprises qui engendrèrent un plan tourmenté dont les différents niveaux de toiture ne sont que la conséquence la plus pittoresque. Néanmoins, cette précieuse description fait état d'éléments maintenant disparus. Il faut noter cependant que la lecture de Léo Drouyn diffère sensiblement de la nôtre en certains points, notre travail prenant en compte un relevé de plan précis et les acquis de la fouille.

L'église apparaît comme la juxtaposition de plusieurs éléments architecturaux distincts : un chevet et un choeur présentant une architecture romane homogène ; un portail d'architecture romane ; une nef mal raccordée au choeur ; un clocher-pignon ; un baptistère ; enfin, une sacristie.

3. Léo Drouyn, *Variétés Girondines*, TIII, p.393-394.
4. Léo Drouyn, *op. cit.*

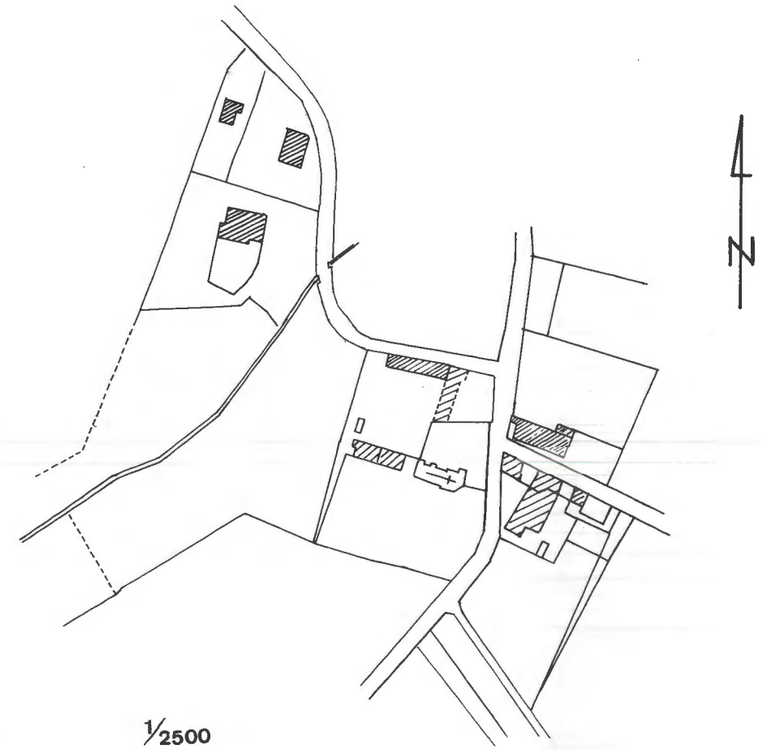

Fig. 2. — Plan cadastral.

Le *chevet*, de plan semi-circulaire, avec un parement en gros appareil, est rythmé par quatre colonnes engagées au tiers reposant sur des socles assez ouvragés dont la moulure sommitale s'inscrit dans le prolongement d'une plinthe ; deux socles seulement sont bien conservés. La partie supérieure de l'oeuvre n'est pas couronnée et l'élévation des colonnes engagées est interrompue au niveau d'une reprise du parement. L'abside est liée à un choeur de plan carré, nettement plus large et solidement contreforté à ses quatre angles externes ; le sommet de l'oeuvre présente une reprise au même niveau que celle de l'abside. Une plinthe, haute de deux assises, ceint cet ensemble ; elle est ornée d'une moulure, une doucine renversée encadrée de deux filets, au nord et sur l'abside, alors qu'elle est simplement chanfreinée dans sa partie méridionale.

L'intérieur de l'oeuvre est homogène. L'abside, voûtée en cul-de-four, est éclairée par trois fenêtres, une axiale et deux latérales, très étroites à l'extérieur, dont les ébrasures à ressaut sont encadrées de piédroits à colonnettes ; le sommet de l'arc à double voussure est souligné d'une archivolte enveloppante décorée d'étoiles. Seule la fenêtre méridionale n'est pas obstruée. Une quatrième petite fenêtre, dont l'ouverture interne est très ébrasée, a été percée après coup à côté de la fenêtre sud. Le sommet du parement est marqué, dans l'abside et dans le choeur, par une corniche décorée de deux rangées d'écailles opposées.

Le *choeur*, séparé de la nef et de l'abside par deux arcs ogivaux, est décrit par Drouyn [5] comme voûté en berceau ogival ; la charpente est maintenant apparente. Il présente des renforts d'angles internes extrêmement puissants, agrémentés de colonnes engagées reposant sur un stylobate dont la saillie est adoucie d'un tore souligné d'une baguette. Cet agencement est prolongé dans l'abside par une banquette continue présentant la même moulure. Le stylobate supporte trois tables d'autel postérieures à l'époque romane.

5. Léo Drouyn, *op. cit.*

Le *portail* s'ouvre dans un avant-corps en grand appareil, maintenant occulté par les deux tours qui le flanquent. La porte est couverte d'un tympan décoré d'un chrisme, entamé en sa partie inférieure par le léger cintre qui fut taillé dans le tympan après l'exhaussement du seuil. Elle est précédée d'un arc à trois ressauts alternés d'archivoltes reposant sur des impostes décorées d'une frise d'entrelacs végétaux et de deux soldats couchés sur la gauche. Les archivoltes retombent sur des chapiteaux décorés sur trois faces et supportés par des colonnettes dont un seul exemplaire est conservé, les autres ayant été remplacées par des matériaux de remploi. Les éléments constituant ce portail, et en particulier la frise, sont mal ajustés ; ils sont même parfois nettement retaillés ; cela laisse supposer qu'il s'agit de pièces de remploi. Il en va de même des chapiteaux, sculptés sur trois de leurs faces, alors que deux seulement sont visibles, la troisième étant masquée par les piédroits.

Fig. 3. — Vue d'un chaînage d'angle.

La *nef* présente un appareil de moellons très irrégulier. D'après Léo Drouyn [6], elle est flanquée de contreforts plats. Actuellement, ces contreforts ne sont plus visibles et la fouille n'en a révélé aucun ; cette information est donc probablement erronée. Les élévations sont difficilement étudiables car elles sont totalement masquées par des enduits. Deux fenêtres, bouchées de l'extérieur, sont encore lisibles dans la partie supérieure des parois nord et sud. Le vaisseau n'est pas voûté mais simplement lambrissé. L'arc assurant la transition entre le choeur et la nef est plus bas que celui du choeur et ses piédroits, nettement en retrait par rapport aux contreforts du choeur, soulignent la mauvaise jonction entre ces deux parties de l'église.

Ces témoins sont insuffisants pour permettre de proposer une datation. Toutefois, des reprises de maçonneries montrent que cette partie fut rapportée après l'époque romane : peut-être vers la fin du Moyen Age, d'après l'aspect des maçonneries — si tant est que cela puisse constituer un critère de datation fiable.

6. Léo Drouyn, *op. cit.*

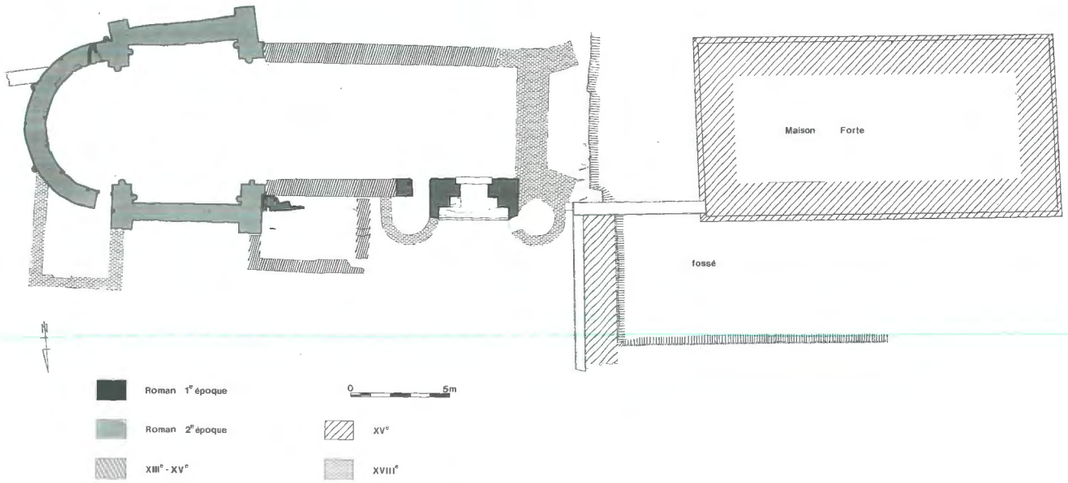

Fig. 4. — Plan d'ensemble.

Le *clocher-pignon* a été rebâti à l'extrémité ouest de l'église au milieu du XVIIIe, d'après un rôle de taillon de la paroisse de Cleyrac mentionné par Léo Drouyn. Il est construit en gros appareil et présente deux puissants contreforts d'angle externes. Le parement interne est totalement enduit, si bien qu'il est impossible de déterminer si ce clocher est venu chemiser un ouvrage plus ancien — ce que laisserait supposer le terme de "rebâtir" du rôle de taillon — ou si l'extrémité occidentale de l'église fut totalement reprise.

L'accès aux cloches est assuré par un escalier en hélice s'élevant dans une tour appuyée contre l'avant-corps du portail roman dont l'arête fut retaillée en piédroit de porte.

Le *baptistère* flanque l'avant-corps du portail à l'est. Il est construit sur un plan semi-circulaire en appareil assisé de petits moëllons liés au mortier. A l'ouest, son parement interne s'inscrit dans le prolongement de l'avant-corps du portail. Une porte s'ouvrant dans la nef fut percée dans les derniers éléments du parement de nef en grand appareil d'époque romane. La datation de cet ajout est incertaine ; il fut peut-être élevé en symétrie de la tour d'escalier peu de temps après la construction du clocher, les parements et le mode de construction étant à peu près semblables.

La *sacristie* est venue empâter la partie septentrionale du choeur probablement à la fin du XVIIIe siècle. Elle est peu fondée et présente un appareil très irrégulier.

Les éléments nouveaux.

Les parties basses du portail et les nombreux remaniements dont elles furent l'objet ont pu être étudiés au cours de cette fouille. Le seuil roman, constitué d'un assemblage de plusieurs dalles jointives (fig. 5), repose sur une semelle de mortier de chaux et de blocs de calcaire débordant nettement de l'oeuvre et reposant sur le socle calcaire. Ce seuil, orné d'un tore de fort diamètre, est plus large que l'entrée et nettement en avant de l'aplomb de l'arc. Une marche barrait toute la largeur du portail en avant de la porte ; elle était constituée de plusieurs dalles jointives liées au mortier. Deux de ces dalles, en partie cassées, supportent encore les bases des colonnes les plus proches de la porte. Il s'agit de bases romanes à deux tores séparés d'une scotie encadrée de filets ; les angles sont ornés de griffes sur trois ou quatre faces. Les deux bases disposées en avant de cette marche sont juchées sur des socles, de simples dés de calcaire plus hauts que les socles des premières bases (fig. 6), ce jeu de niveaux étant peut-être destiné à accentuer les reliefs.

Les nombreux remblais qui se succédèrent nécessitèrent l'exhaussement de l'emmarchement à deux reprises. Dans un premier temps, la marche fut simplement réhaussée par un remblai. En phase finale (cf. infra), un emmarchement

Fig. 6. — Vue d'ensemble du portail.

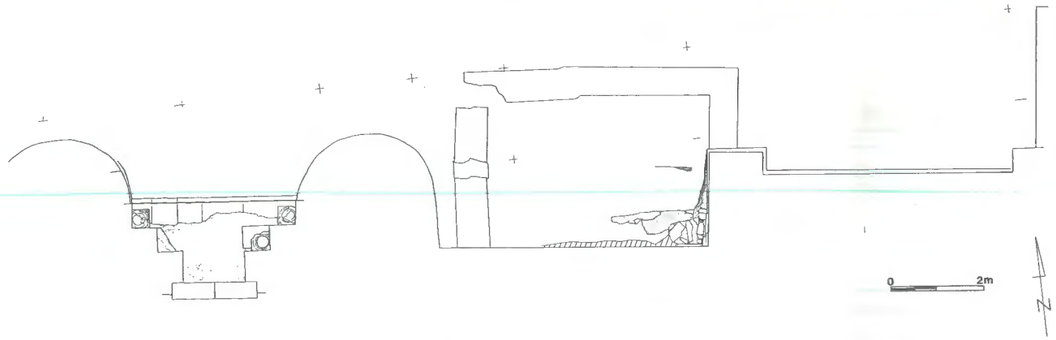

Fig. 5. — Relevé de l'architecture dégagée.

complet est construit à partir de dalles de remploi dont une est un couvercle de tombe portant la sculpture en relief d'une croix reposant sur un socle à gradins([fig. 7). La construction de cet emmarchement fut menée en même temps que le remplacement de trois des colonnettes par des blocs de remploi : quatre corbeaux sculptés, dont un était encore orné de deux lions affrontés très stylisés (fig. 8), et les éléments du fût d'une croix ornée de crochets.

Fig. 7. — Corbeau sculpté remployé dans le portail.

Fig. 8. — Couvercle de tombe remployé dans l'emmarchement.

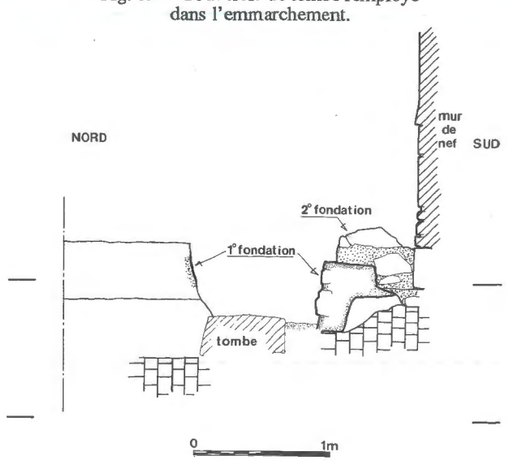

Fig. 9. — Vue en coupe des reprises successives du mur nord de la nef.

L'absence de liaisons architecturales entre le portail et le choeur ne permet pas de déterminer si ces deux parties sont contemporaines. Deux détails encouragent même, dès le départ, à écarter cette relation : la mouluration des parties basses du portail est nettement différente de celle de l'abside et du choeur. D'autre part, aucune marque de tâcherons n'a été relevée sur les parements de l'abside et du choeur, alors qu'elles abondent sur le portail.

Un sondage ouvert au niveau du raccord entre le choeur et le mur nord de la nef a révélé une série de reprises des maçonneries dont la plus ancienne est d'époque romane (fig. 5 et 9). En effet, une fondation, très endommagée par des sépultures postérieures, a été découverte nettement plus au nord de la nef actuelle. Il s'agit d'une semelle grossière, de 1,10 m de large environ, en gros blocs de calcaire liés au mortier de chaux, coulée dans une tranchée creusée jusqu'au socle calcaire. Cette semelle est recoupée par les fondations du contrefort nord-ouest du choeur qui fut sans doute élevé au cours de la même campagne de construction que l'abside ; ces deux ouvrages sont homogènes et sans reprises. Ce massif de fondation plus ancien ne s'inscrit pas dans le prolongement du mur de nef roman qui est partiellement conservé dans le baptistère. Néanmoins, son mode de construction et le mortier employé l'apparentent aux fondations du portail, ce qui laisse supposer que ces deux éléments étaient contemporains. Si cela est réellement le cas, le plan dans lequel s'inscrit le portail était nettement différent de celui que nous connaissons ; les données sont toutefois trop imprécises pour qu'il soit possible d'en proposer une restitution. Il faut enfin noter que l'irrégularité et le déport du mur sud du choeur par rapport à l'axe du bâtiment sont peut-être aussi le signe de la reprise d'éléments architecturaux plus anciens appartenant à ce premier édifice.

L'emplacement du mur de nef de la seconde campagne de construction romane est restituable grâce aux blocs de chaînages en gros appareil, encore engagés au départ du contrefort nord-ouest du choeur. Ce mur est nettement décalé vers le sud par rapport à la première fondation, son parement externe se situant à peu près à l'aplomb de la paroi interne de la semelle antérieure. Cette seconde nef est nettement en retrait par rapport au droit du mur du choeur, celui-ci formant un faux-transept. Ce parti sera respecté par toutes les reprises ultérieures. Le raccord entre la seconde nef et le parement roman du portail n'est pas étudiable. Le plan montre que ces deux éléments ne sont pas strictement alignés, ce qui imposa sans doute aux constructeurs l'emploi d'artifices permettant de compenser ce décalage.

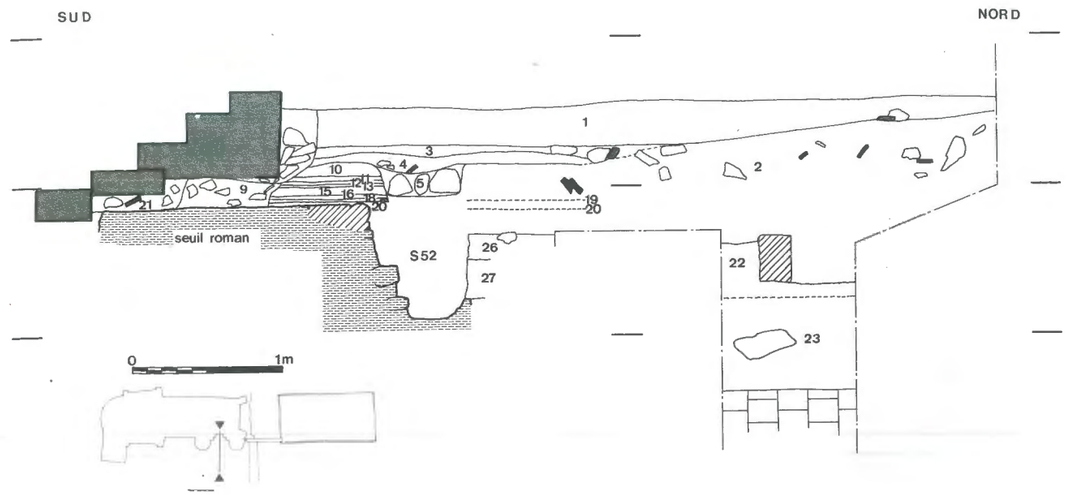

Fig. 10. — Stratigraphie en avant du portail.

Dans un troisième temps, le mur de nef en gros appareil fut remplacé par un ouvrage en moëllons grossiers, assis sur une semelle en mortier. La largeur de la nef est, encore une fois, réduite à cette occasion, puisque le parement externe de cette nouvelle construction s'aligne sur le parement interne de la nef précédente. Le niveau de la semelle de fondation de ce nouvel ouvrage montre que sa construction est antérieure aux grandes phases de remblaiement qui exhaussent le cimetière après le Moyen Age. Des témoins nets d'une reprise semblable apparaissent aussi sur le mur méridional de la nef qui dut aussi être reconstruit à la même époque.

Une structure de plan rectangulaire est adossée contre le mur nord de la nef et le contrefort nord-ouest du choeur [fig. 5]. Ses fondations sont construites en lits grossièrement assisés de blocs de calcaire liés à l'argile. L'élévation, conservée seulement à l'angle nord-est de la structure, présente un appareil plus régulier de blocs de calcaire brut liaisonnés à l'argile. Les chaînages d'angles externes sont montés en gros blocs de calcaire. A proximité de l'angle nord-est de la structure, une pierre de seuil, ou d'emmarchement, appuyée contre le parement externe peut marquer l'entrée. Il n'a malheureusement pas été possible d'étudier cet élément plus en détail. Le parement interne de l'angle nord-est conservait un enduit : une simple couche de mortier de chaux gris grossièrement lissé.

Les relations entre l'édicule et la nef sont difficiles à préciser en raison d'un enduit récent occultant l'élévation de l'église. Un examen attentif du parement de la nef, visible au niveau des sols de la pièce, n'a pas révélé de traces d'ouvertures. D'autre part, la différence de niveau entre le sol de cette pièce et celui de la nef est de 0,70 m environ [7], ce qui, dans l'hypothèse d'une communication entre les deux parties, eût nécessité un emmarchement dans la nef. Aucune reprise de maçonnerie n'atteste d'un tel aménagement. Il est donc probable que cet édicule n'ait pas communiqué directement avec la nef.

Eléments de stratigraphie

L'ordre de dépôt des sédiments archéologiques a été très perturbé par les sépultures, le creusement répété de fosses en un même endroit créant une couche homogène. Seuls de rares secteurs exempts d'inhumations étaient encore étudiables : au pied du portail et à l'angle nord-ouest de la structure accolée au nord de la nef. Il est possible de distinguer quatre phases d'occupation successives.

Des témoins de *l'occupation antérieure à la construction de l'église* apparaissent en deux points de la fouille. Dans un sondage au pied du contrefort occidental du choeur où une couche de terre végétale très grasse, cendreuse et de faible épaisseur (20cm) repose directement sur le substratum — un calcaire à astéries présentant un très net

7. +0,48/+0,68 dans la pièce et -0,10 dans la nef.

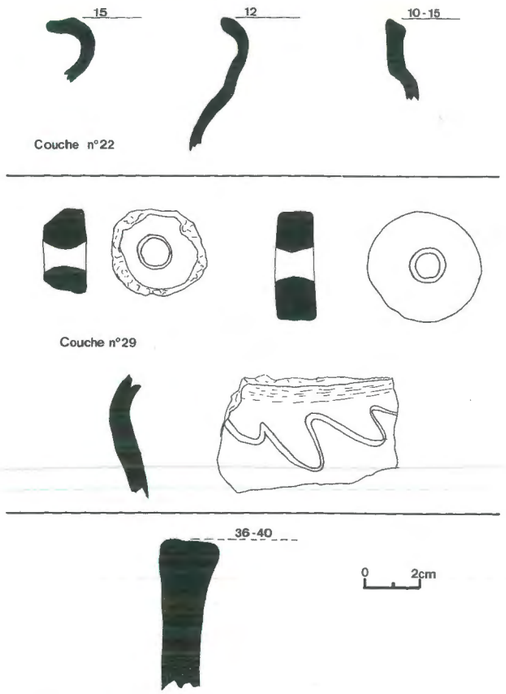

Fig. 11. — Fragments de céramiques.

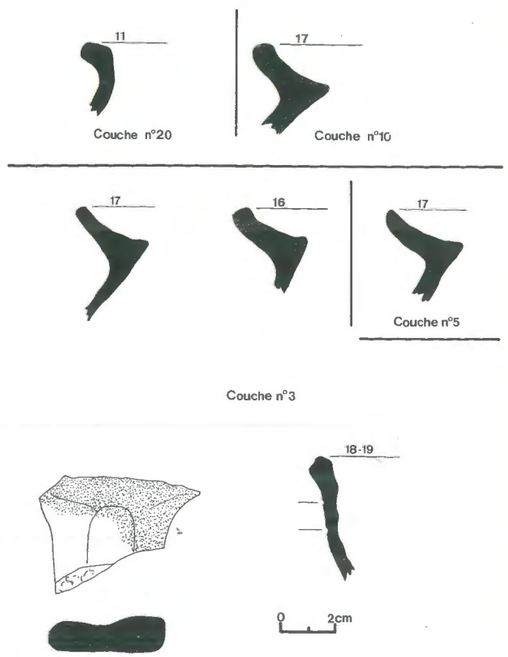

Fig. 12. — Fragments de céramiques.

pendage vers l'ouest. Ce même horizon archéologique (couche n° 22) apparaît également dans un sondage exécuté en avant du portail (fig. 10). Son épaisseur est ici plus importante (50 cm env.) ; mais surtout, il repose sur un niveau de transition — une terre très argileuse et non remaniée de 60 cm d'épaisseur (n° 23) — recouvrant le socle calcaire.

Les fragments de céramiques recueillis au pied du contrefort du choeur, dans l'horizon anthropisé n° 22 (fig. 11), appartiennent en majorité à des formes de pots à cuire ou d'ollae. Les panses sont globulaires, les fonds plats et les lèvres simplement éversées. La plupart des pièces sont tournées dans une pâte à grosses inclusions minérales ; il faut noter cependant de rares tessons présentant une pâte à très fines inclusions. Les cuissons sont oxydantes. Ces pots affectent des teintes allant du blanc au jaune clair. Une forme plus fermée, façonnée dans une même argile est également à noter. Le départ de la panse est plus droit, ondulé par les stries de tournage prononcées, et la lèvre est simplement éversée ; il s'agit peut-être d'un pichet. Un fond plat de plus faible diamètre et au départ de panse presque orthogonal peut correspondre à cette forme. On note enfin, toujours façonné dans une argile à gros minéraux, une lèvre à gorge interne très prononcée.

Au pied de la tour d'escalier flanquant le portail à l'ouest, la fouille a révélé un silo creusé dans le socle calcaire depuis la surface de l'horizon anthropisé. Son diamètre est de 70 cm à la base, pour une profondeur de 1 mètre par rapport au niveau de circulation qui lui est contemporain. La base des parois est rubéfiée, comme il est de coutume dans ce type de structure. Aucun vestige de son utilisation (graines etc.) n'était conservé. Le comblement s'est produit en deux périodes : dans un premier temps, l'apport de matériaux semble très lent et surtout caractérisé par des rebuts ménagers variés (cendres, poteries, etc.: couche n° 29). Après ce premier dépôt, l'excavation fut définitivement condamnée par un remblai de terre et de gros blocs de calcaire (n° 28).

Le matériel archéologique découvert dans cette structure est assez varié : dans le premier niveau de comblement, une lame de couteau en fer prise dans une gangue d'oxyde, deux fusaïoles en céramique, une tournée, la seconde taillée dans un tesson de forte épaisseur, ainsi que des fragments de panse dont la plupart appartiennent à des gros contenants non tournés, finis au tournassin. Il sont façonnés dans une pâte à fines inclusions minérales et cuits en atmosphère réductrice. Les fonds sont plats. Un

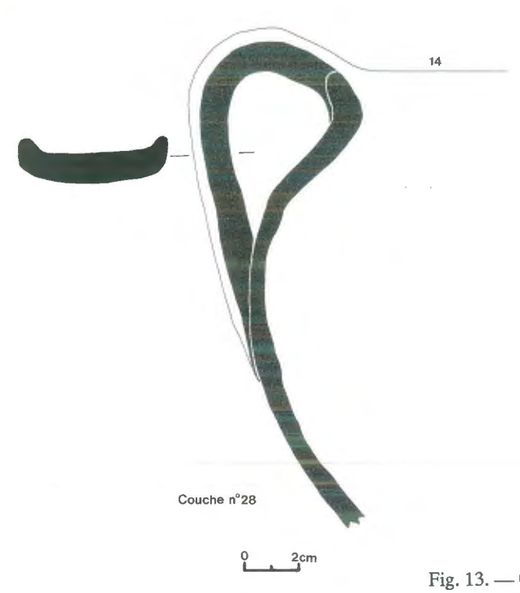

Fig. 13. — Céramique du silo.

fragment de col à décor ondé (fig. 11) est façonné dans une pâte semblable et peut se rapporter à ces formes. Dans le second niveau de comblement, des témoins de ce type de céramique sont présents, mais il faut noter aussi un gros pot tourné dans une pâte à gros dégraissant cuite dans une atmosphère oxydante qui lui confère une teinte rosée. La panse est ovoïde et décorée de flamules verticales incisées dans la pâte fraîche ; la lèvre est presque droite et il s'y rattache une anse rubanée (fig. 13).

Au pied du choeur, un horizon formé à la surface de la couche n° 22 a livré des formes de céramiques semblables, plus quelques autres fragments dont la lèvre droite (fig. 11), décorée à l'extérieur d'impressions digitées, d'un gros contenant façonné à la main dans une pâte chamottée cuite en atmosphère oxydante.

Peu de références régionales permettent de dater ces formes. Un four fouillé dans le Lot-et-Garonne[8] a livré des contenants non tournés, datés du XIe siècle, comparables à ceux livrés par le silo. Les autres formes de céramiques recueillies dans les horizons anthropisés antérieurs à l'église semblent datables des IXe-XIe siècles parce qu'il n'y figure aucun témoin de tradition antique ou mérovingienne. D'après ces données, les traces d'implantation humaine les plus conséquentes sur ce gisement ne sont pas antérieures à l'époque pré-romane.

La *construction de l'église et la première période d'occupation* n'ont laissé que peu de traces. Ainsi, aucun événement stratigraphique net ne vient témoigner de la construction de l'église. On observe simplement un discret épandage de mortier à proximité du portail. Il semble que les bâtisseurs se soient basés sur le niveau de sol déja existant puisque le premier sol relevé au pied du portail (n° 20) résulte d'un tassement excessif de l'horizon antérieur (n° 22).

Après la construction de l'église, on n'enregistre pas d'aménagement de sol aux abords du portail et l'empilement de niveaux de circulation de faible puissance (n° 10, 11, 12, 13, 15, 16, 18, 19) [fig. 10] semble dû plus à une lente accumulation de sédiments, sans doute issus du creusement de tombes, qu'à un acte d'aménagement. Durant cette période, le seuil est progressivement enfoui sous les terres rapportées qui atteignirent finalement le niveau de la marche barrant le seuil. Au pied du choeur, la stratigraphie concernant cette période n'est pas conservée.

Ces niveaux de circulation contenaient très peu de mobilier archéologique (fig. 12). Le premier sol (n° 20), contemporain de la construction, a livré des fragments de céramiques en pâte blanche à gros dégraissants décrits plus haut. On y note cependant l'apparition d'un assez

8. A. Jerebzoff, Ph. Jacques, J. P. Zanatta: "Fours médiévaux à Daubèze", *Revue de l'Agenais*, Supplément n°1, 1984.

grand nombre d'ollae ou pots à cuire tournés soit dans une pâte à toucher sableux, soit dans une argile très lisse. Ces formes sont cuites en atmosphère réductrice avec une post-cuisson oxydante leur conférant une teinte rouge en surface. De tels pots se rencontrent dans tous les niveaux de sol de cette phase. Les lèvres sont soit presque droites, avec parfois un méplat à leur partie supérieure, soit encore simplement éversées. Dans les niveaux de sol suivants (10 à 18), on voit aussi apparaître des bords à marli bien marqués, tournés dans des pâtes assez fines, cuites en atmosphère réductrice. Ces bords se rattachent sans doute à des marmites ou à des pots à cuire.

Les lots de céramiques contemporains de cette phase témoignent d'une évolution nette des formes signifiée au départ par l'abandon des pots en céramique blanche rencontrés dans les couches plus anciennes et par l'absence de formes non tournées ; elle se poursuit par l'apparition des bords à marli dans les niveaux les plus tardifs de cette phase qui marque le mieux cette évolution. Cette phase s'inscrit entre la construction de l'église, datable par son architecture du XIIe siècle, et la fin du XIIIe siècle ou le début du XIVe siècle, époque de l'apparition des céramiques glacurées [9] qui sont encore absentes de ces niveaux archéologiques.

La *seconde période d'occupation des abords de l'église* est marquée par un important remblai (n° 2) (fig. 10) exhaussant l'ensemble du terrain d'une trentaine de centimètres. Cet acte a nécessité l'aménagement des abords du portail et de l'entrée de l'église : la simple marche barrant la porte ne suffisait sans doute plus à contenir les terres. Elle dut être réhaussée une première fois à cette époque par un remblai de terre compact (n° 9). Un drain — une tranchée comblée de pierres (n° 5) — creusé en avant du portail capte les eaux pluviales de l'avant-corps. Il est recouvert par deux niveaux de circulation successifs (n° 3 et 4).

C'est à partir de la surface de ce remblai, mais sans doute bien après son dépôt, que la nef est reconstruite. Elle sera flanquée d'un édicule dont le sol — un simple niveau de terre battue (n° 8) — couvrira ce remblai.

L'exhaussement du cimetière précède ou accompagne des remaniements architecturaux importants. Il reste malheureusement difficile de dater cette période à partir du simple mobilier archéologique recueilli dans des couches très remaniées. Seuls les sols proches du portail (n° 3 et 4) et le comblement du drain (n° 5) présentent un intérêt chronologique. Les fragments de céramiques (fig. 13) qui y ont été recueillis appartiennent à des formes déjà rencontrées dans les sols inférieurs (n° 10 à 18), avec notamment la présence de bords à marli, mais les céramiques cuites en atmosphère réductrice sont cette fois nettement majoritaires. Il faut également ajouter un fragment de bord de bol à bord droit, de couleur blanche, tourné dans une pâte à grosses inclusions minérales et décoré de stries de tournage qui provient peut-être des couches inférieures où ces céramiques étaient nombreuses, et un fragment d'anse rubanée rattachée à la lèvre façonné dans une pâte assez fine, cuite en atmosphère oxydante et présentant une glacure plombifère jaune. Ce matériel reste proche de celui de la phase précédente. Seul le fragment d'anse glaçurée permet de dater cette phase après le XIVe siècle, alors que l'absence de formes plus ouvertes laisse supposer que ces niveaux ne sont pas postérieurs aux XVe-XVIe siècles [10].

La *troisième période d'occupation* est signalée par un important apport de terre repérable sur l'ensemble de la zone fouillée. Ce remblai d'une trentaine de centimètres accompagne de nombreux remaniements architecturaux. Ceci est particulièrement net au pied du portail où plusieurs fragments de sculptures en ronde bosse furent découverts. Ils proviennent probablement du buchage des modillons, dont certains furent utilisés en remplacement des colonnettes. L'exhaussement du niveau de circulation provoqua aussi la construction d'un emmarchement monté en blocs de remploi qui fut conservé jusqu'à nos jours.

L'édicule adossé à la nef fut détruit après cet apport de terre, à une époque qu'il reste difficile de préciser. L'intérieur du bâtiment, nettement en dessous du sol extérieur, fut alors comblé par les gravats de la démolition pour niveler le terrain. Plusieurs tombes en cercueil coupèrent ensuite les fondations de ce petit bâtiment.

Le mobilier archéologique recueilli est d'un piètre apport chronologique. Notons simplement que la présence d'éléments sculptés (fig. 14 et 15) permet de situer le dépôt du remblai à la fin du XVIIIe siècle, époque ou l'avant-corps du portail dut être profondément modifié au cours de la reprise du clocher et de la construction de l'escalier.

9. B. Pousthomis, "L'apparition de la céramique médiévale glaçurée dans le sud du Tarn", *Archéologie du Midi Médiéval*, T.I (1983) p.37-50. B. Fourniaux, Y. Laborie, "Un bourg rural déserté de la chatellenie de Grignols" *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, T.XV (1988) p.211-235.
10. R. Broeker, "Aperçu sur le pot et la cruche dans le Sud-Ouest toulousain.", *Archéologie du Midi Médiéval*, T3 (1985) p.73-92.

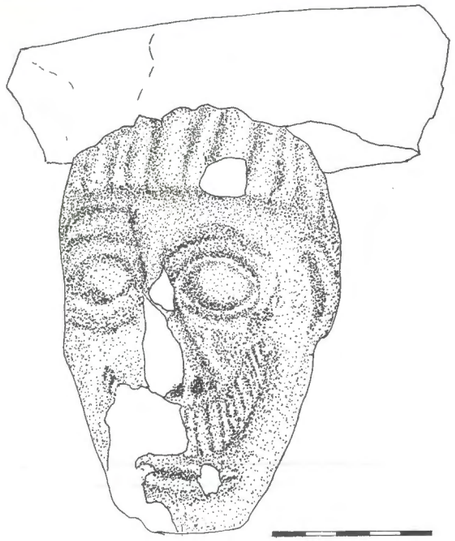

Fig. 14. — Fragment de sculpture.

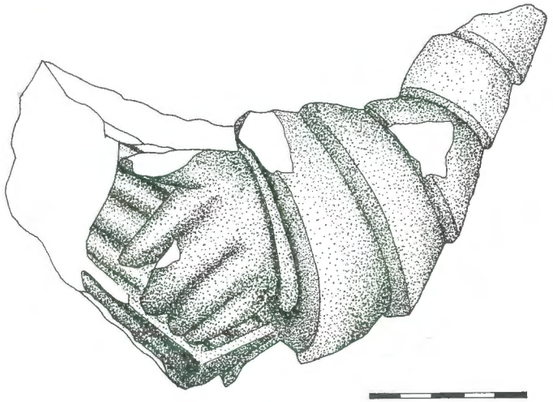

Fig. 15. — Fragment de sculpture.

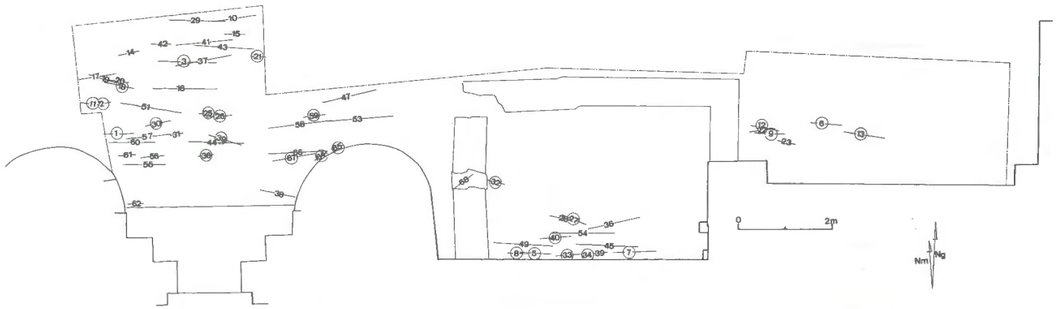

Fig. 16. — Plan de répartition des axes des tombes postmédiévales. Les tombes d'enfant sont entourées.

Le cimetière

Le cimetière actuel de Daubèze jouxte encore l'église. Les fouilles entreprises durent donc se limiter à une bande de terrain longeant la façade nord et il était exclu de pratiquer ailleurs des sondages permettant de définir l'extension du cimetière ancien. Le terrain fouillé était cependant exempt d'inhumations récentes. En effet, depuis la deuxième moitié du XIXe siècle, les tombes ont été disposées en rangées parallèles ménageant un espace libre devant l'église. Cela fut loin d'être le cas aux époques précédentes. Ainsi, l'implantation des sépultures fouillées — post-médiévales pour la plupart — est bien plus anarchique et il reste difficile d'y distinguer les aires de circulation les plus élémentaires, telles que le chemin d'accès au portail. Néanmoins, le plan de répartition des tombes post-médiévales (fig. 16) permet de discerner des zones de forte concentration marquant peut-être des aires d'inhumation délimitées au sol par des procédés que nous n'avons pu reconnaître (cordons de pierres, planches, piquets, etc.). Ces zones, loin de garantir une pérennité de l'inhumation, étaient au contraire le gage d'une destruction plus ou moins brève des restes humains, les corps y reposant n'étant pas protégés, ou mal défendus par de fragiles cercueils. Il apparaît également une grande concentration de sépultures d'enfants au pied du mur de nef ; ce secteur leur était peut-être réservé avant la construction de l'édicule adossé à la nef.

Fig. 17. — Tombes rupestres au pied de la façade ouest.

Le cimetière médiéval offre en revanche un tout autre aspect : les tombes sont rares au pied de la façade nord de l'église et elles ne subirent aucun dommage durant tout le Moyen Age. Ceci pour deux raisons : d'une part, les sépultures sont construites en dur et facilement repérables, puisque les couvercles devaient affleurer. D'autre part, il semble que le plus gros du cimetière se soit étendu en dehors des limites actuelles. C'est ainsi qu'une exploration rapide a mis en évidence une grande concentration de sépultures rupestres dans les abords occidentaux de l'église, zone qui sera totalement abandonnée, et en partie détruite, au moment de la construction de la maison forte aux XIVe-XVe siècles.

Parallèlement à l'évolution topographique du cimetière, dépendante des faits architecturaux et du parcellaire, le terrain subit de nombreux remaniements qui se résument le plus souvent pour nous aux apports de terre déjà évoqués plus haut. Ces remblais sont peu conséquents durant tout le Moyen Age. Après cette époque, ils engloutirent la partie inférieure de l'édifice. Il fut alors possible de distinguer deux phases de remblais qui, si elles semblent se rattacher à l'évolution de l'architecture et du parcellaire, n'en semblent pas moins nécessaires pour les inhumations : l'excessive concentration de tombe devait être compensée par un exhaussement du sol permettant que les sépultures n'affleurent pas. La qualité de la stratigraphie ne permet pas de faire état de la vitesse, ni de la puissance de chacun de ces dépôts de terre ; il semble toutefois qu'il y ait eu d'importantes campagnes de remblaiement, sans doute liées à des interventions sur le bâtiment ou aux environs, entrecoupées de dépôts de sédiments plus lents et plus localisés. Ces remblais déposés dans un espace confiné dans les murs séparant le logis du cimetière à l'ouest, et peut-être aussi par une clôture propre au cimetière au sud, conduisirent à la formation d'une terrasse artificielle dominant la cour de la maison forte.

Types de tombes

La majorité des sépultures mises au jour ont été pratiquées en pleine terre ou en cercueil, le premier type étant toutefois nettement majoritaire. La position stratigraphique de ces tombes et les monnaies que certaines renfermaient montrent qu'elles furent creusées à partir des niveaux de remblai supérieurs : soit après les XIVe-XVe siècles. Ces tombes sont donc postérieures à la clôture du cimetière.

Les *tombes en pleine terre* se présentent sous la forme de simples fosses oblongues dont les contours ont rarement pu être déterminés à la fouille : le sédiment encaissant était identique au comblement de la tombe. En général, le mauvais état de conservation de ces sépultures fait que le milieu de décomposition du défunt a surtout pu être précisé par les observations taphonomiques.

Une tombe de ce type (S 24) affectait un contour anthropomorphe ; le crâne du défunt semblait en outre calé par une pierre ; il s'agit d'un cas unique sur ce site.

Les *cercueils cloués* sont bien plus rares que les tombes en pleine terre. Les chronologies relatives montrent aussi qu'ils leur sont postérieurs .

Aucun cercueil n'a pu être étudié dans son intégralité. Le bois était rarement conservé. Dans les meilleurs cas, il apparaissait sous forme de traces ligneuses très fugaces. Par contre, de nombreux assemblages ont pu être observés

Fig. 18. — Vue d'un coffre.

in situ grace aux clous restés en place. D'après ces observations, seuls les angles des cercueils étaient abondamment cloués, les longues planches des côtés n'étant quasiment pas assujetties entre elles. Les extrémités observées affectent un contour orthogonal dans la plupart des cas. Ces bières semblent avoir constitué une protection bien précaire du défunt, comme le montre la rapide pénétration des sédiments mise en évidence par la bonne conservation de certaines connexions anatomiques peu stables en milieu non colmaté [11].

Les *tombes sous tuiles* sont très rares sur ce site. Les chronologies relatives montrent qu'elles sont contemporaines des cercueils ou des inhumations en pleine terre. Deux de ces tombes contenaient les corps de nouveaux-nés déposés entre deux tuiles romanes opposées. Une troisième tombe protégeait un enfant plus âgé dont le crâne et le thorax étaient couverts par une tuile romane, le reste du corps reposant en pleine terre. Le milieu de décomposition des deux premières sépultures est non colmaté à l'origine, comme le montrent la granulométrie des sédiments de colmatage et la dispersion des pièces osseuses, souvent déplacées par des petits animaux fouisseurs.

Les niveaux archéologiques du Moyen Age étaient mal conservés et ne furent de surcroît pas exploités en totalité. Il ne faut donc pas trop tenir compte de la faible densité de sépultures de cette époque. Toutefois, il est possible de comparer deux secteurs contigus : les environs du portail et les abords ouest de l'église. Dans le premier secteur, trois tombes en coffre et une sépulture en pleine terre sont attestées au nord de l'église. Par contre, les abords ouest présentent une majorité de tombes rupestres, type apparemment absent au nord. Cette séparation topographique de deux types de tombes ne semble pas due à une évolution chrono-typologique mais à des opportunités naturelles. En effet, dans la partie basse du terrain, seule une fine couche d'humus masque le socle calcaire alors que plus à l'est et au nord le sédiment est bien plus épais.

Trois tombes en *coffres de pierres* ont été découvertes. Les deux seules fouillées étaient mal conservées car elles avaient été remployées ou partiellement détruites par des inhumations postérieures. Ces coffres sans fonds sont de plan anthropomorphe. Les grands côtés sont constitués par des dalles de calcaire taillé posées de chant. Les joints sont scellés au mortier de chaux. Une de ces tombes présentait des blocs visiblement taillés à cet effet puisque seules les faces internes et les côtés étaient dressés. L'autre sépulture offrait un assemblage plus hétéroclite de dalles sans doute remployées. La logette céphalique d'une de ces tombes était conservée (fig. 17). Il s'agit d'un bloc de calcaire évidé selon un contour en oméga. La couverture de deux des trois tombes était partiellement conservée. Il s'agit d'assemblages de dalles de calcaire grossièrement taillées, scellées par des cordons de mortier largement débordants. Un de ces coffres, non fouillé, n'est que partiellement colmaté.

Plusieurs *tombes rupestres* ont été repérées au pied de la façade ouest de l'église. Ces sépultures creusées dans l'affleurement de calcaire ont été partiellement détruites par le fossé entourant la petite maison-forte (fig. 18). Elles ont une quarantaine de centimètres de profondeur et affectent un plan anthropomorphe. La partie occidentale de la seule tombe de ce type conservée présente une logette céphalique en oméga. Ses dalles de couverture sont encore en place: elles sont peu épaisses (environ 10 cm) et proprement taillées sur toutes leurs faces. Ce couvercle s'emboîtait dans une feuillure creusée au pourtour de la cuve.

11. Articulations labiles des os de la main etc.

L'unique *sépulture en pleine terre* du Moyen-Age est implantée en avant du seuil du portail ; elle est semblable à celles mentionnées plus haut. Toutefois, elle fut utilisée à trois reprises ; il est vrai que son emplacement dut être prisé et que sa localisation était sans doute grandement facilitée par le fait que, pour leur quasi-totalité, ses parois étaient creusées dans les fondations du seuil. Le dernier défunt inhumé dans cette tombe présentait les caractères anatomiques d'une décomposition en milieu non colmaté; ce phénomène est dû à la qualité de la terre de remblai qui a conservé l'empreinte du volume du corps.

Les inhumations

Bien que les données démographiques ne soient pas encore exploitables, les observations effectuées au moment de la fouille font état d'une forte proportion d'enfants [12] dans la zone étudiée qui comprend surtout des tombes de la Renaissance et de l'époque moderne. Du point de vue de la morbidité stricte, ces proportions ne sont pas surprenantes ; mais sur des sites régionaux semblables ces proportions sont souvent bien moindres. Il faut donc considérer que la fouille a pris en compte un secteur assez prisé pour les inhumations d'enfants à partir des XVe-XVIe siècles, la majorité des tombes datant de cette époque.

La plupart des défunts ont été inhumés en décubitus dorsal la tête à l'ouest. Un seul individu, inhumé dans un cercueil (S29), reposait en décubitus latéral (fig. 19), cette position étant certainement due à un déplacement au moment de la descente du cercueil.

Les positions des membres supérieurs sont assez variables : le long du corps, croisés sur le pubis, etc. ; on ne note pas chez les adultes de position plus fréquente qu'une autre. Chez les enfants en revanche, les membres supérieurs sont le plus souvent disposés parallèlement au corps.

Les membres inférieurs sont systématiquement allongés dans le prolongement du corps, les jambes et les pieds plus ou moins serrés selon la configuration de la tombe.

L'étroitesse de beaucoup de tombes postérieures au XVe siècle semble avoir imprimé dans bien des cas des positions très contractées des corps, particulièrement nettes au niveau des épaules, du thorax et des membres supérieurs qui apparaissent souvent plaqués contre le tronc, au point que l'amplitude de rotation des articulations est largement outrepassée. Quelques rares tombes, en majorité des sépultures d'enfants d'époque moderne,

Fig. 19. — Défunt en décubitus latéral.

présentaient des dispositifs de maintien du corps. Il s'agit surtout de linceuls fermés par des épingles dont la disposition sur le corps laisse penser que les raccords des pièces de tissus s'opéraient en plusieurs points : le long des membres supérieurs, sur les épaules ou le thorax et le long des membres inférieurs.

Les dépôts de céramiques, armes, outils dans la tombe sont inexistants, quels que soient le type de tombe ou l'époque. Il ne fut pas non plus retrouvé d'accessoires vestimentaires. En revanche, des monnaies ont été placées dans les mains des défunts, adultes ou enfants, entre le XVIe et le XVIIIe siècles, à en juger par les frappes identifiées. Cette coutume du dépôt monétaire après le Moyen Age est couramment relevée sur les sites de l'Entre-deux-Mers ; il reste toutefois difficile d'en donner les raisons.

Conclusion

La présence d'aménagements médiévaux domestiques à l'emplacement de l'église montre qu'elle fut construite sur un espace qui n'était pas consacré au culte ou au repos des morts. Il semblerait même, à en juger par l'absence de matériel archéologique de tradition antique, que cet espace ne fut investi qu'aux IXe-XIe siècles. Cependant, notre recherche concerne une zone trop réduite pour qu'il soit possible d'affirmer que la création de la paroisse n'est pas antérieure à cette époque ; des vestiges archéologiques plus anciens et non identifiés peuvent se trouver non loin de là.

L'étude de l'architecture a montré que l'église romane originelle n'est quasiment plus lisible et que sa partie orientale fut très tôt reconstruite (fig. 4). On constate simplement que le portail, seul témoin encore en élévation de cette première église, présente une modénature assez travaillée, mais mal ajustée, qui fut peut être à l'origine destinée à un autre ouvrage. L'assemblage très approximatif du portail contraste nettement avec le programme homogène et ambitieux de la seconde église romane dont témoignent encore le choeur et l'abside.

12. 40% des 68 squelettes fouillés. Le terme d'"enfant" employé ici est très abusif puisqu'il comprend des individus d'un âge au décès compris entre O et 15 ans environ.

Au vu d'un ensemble architectural si cohérent à l'est, on peut légitimement s'interroger sur les raisons qui ont poussé à la conservation d'un portail plus ancien. On peut émettre deux hypothèses : le choeur et l'abside peuvent être venus clore un programme architectural, dont ferait partie le portail, qui serait resté inachevé depuis quelques décennies ; ou, à l'inverse, un projet d'agrandissement de la première église, commencé par la construction du choeur et de l'abside, ne fut jamais achevé, le portail étant alors conservé pour cette raison.

La deuxième hypothèse est plus en accord avec les données dont nous disposons. Outre le fait que la tradition veut que la construction d'une église débute par le sanctuaire, la fouille montre qu'un mur plus ancien fut détruit par les fondations du choeur, alors que la première hypothèse voudrait que ce mur soit au contraire prolongé par le choeur. De plus, la seconde nef ne s'inscrit pas au droit du portail mais nettement plus au nord ; le raccord entre ces deux parties n'est quasiment pas possible sans artifices disgracieux dont il ne subsiste pas de trace. La jonction entre le choeur et le portail ne fut finalement assurée que par des murs plus frustes, rétrécissant nettement la largeur de la nef par rapport au plan prévu dans le second parti roman.

Le plan de l'église actuelle est donc la conjonction de deux programmes architecturaux romans successifs en partie inachevés. Les travaux entrepris après le Moyen Age n'eurent qu'une incidence minime sur ce plan de base qui sera peu modifié jusqu'à nos jours. En revanche les parties hautes de l'église furent souvent reprises, comme en témoignent les différents niveaux de toitures et la destruction du sommet de l'avant-corps du portail au XVIIIe siècle.

Si les limites du cimetière paroissial originel n'ont pas pu être définies avec précision, il fut cependant possible de montrer que celles-ci ont beaucoup changé. Ainsi, le cimetière des XIIe-XIVe siècles s'étend bien autour de l'église, mais les tombes semblent plus nombreuses à l'ouest. Cette partie du cimetière fut totalement abandonnée au moment où les abords de l'édifice ont été enclos de murs à la suite de la construction de la maison-forte aux XIVe et XVe siècles. La clôture du cimetière, délibérée ou résultant des contraintes défensives imposées par le logis, marque une étape capitale dans la genèse stratigraphique du site. Jusqu'alors, l'extension du cimetière absorbait plus ou moins bien le nombre croissant de sépultures mais, une fois l'espace cémétérial figé, il fallut remblayer le terrain à plusieurs reprises pour contenir les nouvelles inhumations.

La fin du Moyen Age marque aussi un net changement dans la facture des sépultures qui est signifié par un contingent nettement plus important de tombes en pleine terre, puis par des cercueils. Ces deux types de sépultures ne garantirent pas une protection durable des corps qui furent souvent endommagés par la mise en place de nouvelles tombes au même emplacement ; l'apparente confusion régnant dans l'implantation des tombes ne fit sans doute que précipiter les choses.

Enfin, il serait mal aisé de traiter ici de l'évolution des rites funéraires, l'effectif des tombes antérieures aux XVe et XVIe siècles étant peu significatif. On notera simplement que cette époque marque autant un tournant dans la typologie des sépultures que dans les rites funéraires ; l'apparition de monnaies déposées dans les mains des défunts, enfants ou adultes, n'est sans doute qu'un pâle reflet de l'évolution des mentalités qui eut lieu à cette époque.

Lignan de Bordeaux

par Pierre Régaldo-Saint Blancard [1]

La municipalité de Lignan de Bordeaux, s'inquiétant de l'humidité qui régnait dans l'église et dans les tombes du cimetière, et l'Agence des Bâtiments de France de la Gironde envisagèrent la pose de drains le long du côté et du chevet sud. En accord avec la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, fut décidée une opération de sauvetage en deux campagnes [2]. Tout d'abord des sondages, avec deux buts essentiels : d'une part observer l'état des soubassements et vérifier l'utilité des drains et la possibilité de leur pose ; d'autre part déterminer précisément la nature des vestiges enfouis, leur stratification et leur profondeur, leur intérêt et l'ampleur de la menace et permettre ainsi de dresser un plan de sauvetage pour la seconde campagne. Celle-ci consisterait, en fonction des résultats des sondages, en une fouille des secteurs menacés et/ou une surveillance des travaux.

Pour Brutails [3], il s'agit d'une "belle église du XIIe siècle, le chevet est à tout prendre l'une des constructions les plus attachantes de la Gironde...". Le même auteur observe deux campagnes distinctes au XIIe et des reprises aux XVe/XVIe siècles et au XVIIIe. En fait, selon M. Gaborit [4], on doit distinguer trois campagnes médiévales : fin XIe-début XIIe ; première moitié XIIe ; fin XIIe-début XIIIe.

Tout un environnement de sépultures est connu, essentiellement au sud et à l'est, ce qui correspond à la disposition actuelle du cimetière et tient compte des mouvements de terrain. On en note de toutes sortes: tombes à tegulae [5], tombes dites monolithes [6], sarcophages mérovingiens, carolingiens et médiévaux [7].

Les sondages montrèrent rapidement que les fondations n'étaient pas responsables du fruit que prenaient les murs

1. CNRS / Université Bordeaux III, CRIAA.
2. Le financement en a été assuré par la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine et par la municipalité de Lignan.
3. L'église de Lignan est connue par différents travaux. Notamment: L. DROUYN, *C.R des travaux de la Commission des Monuments Historiques de la Gironde*, 1847 ; L'abbé LACAVE, *Lignan*, Bordeaux, 1898 ; A. BRUTAILS, *Les Vieilles Eglises de la Gironde*, Bordeaux, 1912 ; R. MARQUASSUZAA, "Les tombes de Lignan de Créon", *SAB*, 62 (1957-1952) p. 139-146 ; P. BALLION, *Lignan, notes historiques et archéologiques*, (manuscrit, ronéotypé) vers 1970.
4. Cf *infra*.
5. Léo Drouyn mentionne, sans autre précision, des tombes à tegulae et en pierres.
6. Des tombes monolithes sont visibles sur la place, en contrebas et à l'est de l'église. Elles sont déjà mentionnées par l'abbé Lacave, qui, par ailleurs, en note d'autres — les seules situées au nord de l'église, contre le chevet — découvertes lors de travaux sous la sacristie. Vers 1963, l'aménagement de la route départementale 115 en fit dégager entièrement deux autres sur la place, où elles n'étaient auparavant que partiellement visibles; de ces travaux date le souvenir erroné des Lignanais d'une découverte des tombes lors de la construction de la route. Une reprise de l'étude de ces tombes est actuellement en cours, en collaboration avec Eric Vernhet. Il est d'autre part urgent d'envisager leur protection.
7. En 1932, un compte-rendu de séance de la *Société Archéologique de Bordeaux* (49 (1932) p.XXV) mentionne, sans précision, des sarcophages à Lignan. Lors des travaux en 1966 contre le chevet sud, d'autres ont été observés. P. Ballion note trois niveaux distincts descendant jusqu'à 2,50m du sol actuel. Une notice de *Gallia* (25(1967), 2 p.338) ne mentionne qu'un seul sarcophage à 1,80m du sol : "...cuve trapézoïdale ; couvercle à faibles pentes, latérales et terminales..." Plus précise que la remarque de P. Ballion, cette notice est sans doute beaucoup moins complète mais certifie en même temps les dires de l'érudit local : les niveaux mentionnés en font foi. Enfin lors de la pose du nouveau paratonnerre à l'angle sud- ouest de l'église, deux autres sarcophages ont été mis au jour ; exposés le long du mur, ils ont été profondément détériorés par les gels et les intempéries dont ils n'étaient pas protégés (cf.fig. 1 et 2).

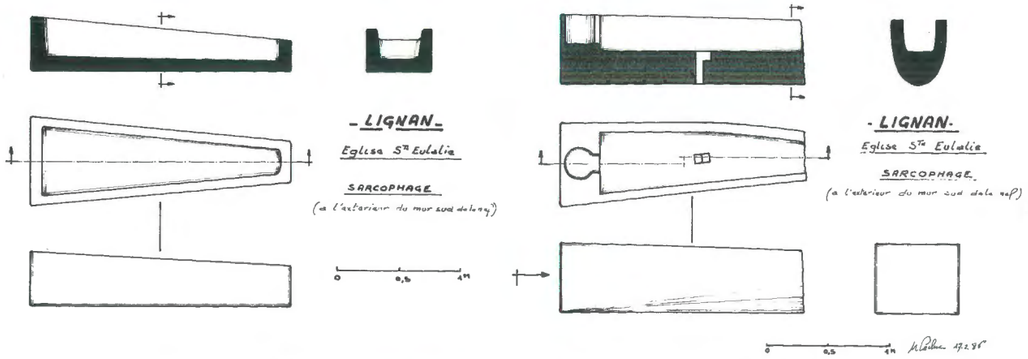

Fig. 1 et 2. — Deux sarcophages exhumés lors de la pose du paratonnerre. Dessin : Michel Leclerc.

ni de leurs fissures, que la pose de drains serait d'une part relativement difficile, d'autre part et surtout, ne serait guère utile. De ce fait, l'idée d'aménagements ultérieurs impliquant des travaux en sous-sol fut abandonnée. La nécessité même de l'intervention archéologique n'existait plus ; la fouille se limita donc à la première campagne de sondages [8].

Les résultats de cette campagne sont de deux ordres : certains modifient la connaissance que l'on avait de l'architecture de ce bâtiment ; d'autres relèvent proprement de l'archéologie funéraire.

En ce qui concerne l'architecture, le fait marquant est la découverte dans les sondages 1, 3 et 4 (fig. 3), de la fondation d'un mur, parallèle au mur actuel de l'église et à 0,40 m en moyenne de lui. Dans le sondage 1, enfoui contre la fondation dérasée et s'alignant sur elle, un sarcophage (D) avait été partiellement détruit par une fosse tardive qui n'y laissa que quelques ossements [9] mais ne toucha pas au mur. Dans le sondage 3, la même fondation s'enfonçait sous le mur XVIIIe, au niveau de son contact avec la partie XIIe. La maçonnerie était largement attaquée sur sa face sud par une fosse tardive [10], pratiquement jusqu'au contact du mur XVIIIe; on pouvait cependant bien voir qu'elle était plus large que dans le sondage 1 [11]. Cet élargissement bien localisé du mur fait songer à un contrefort, d'autant plus qu'on en retrouve un semblable dans le sondage 4 qui montre le retour de ce mur, 0,20 m en débord de l'actuelle façade occidentale [12].

Ce mur, anciennement détruit, est fondé dans une terre argileuse jaune, apparemment le limon de surface que l'on retrouve dans la majorité de l'Entre-Deux-Mers [fig. 4]. Une tranchée de fondation était visible dans les sondages 1 [13] et surtout 3 [14], contre le mur actuel (couche 3.4) où elle recoupe une couche (3.6) évoquant un incendie, épaisse d'une dizaine de cm, reposant sur le limon jaune [15] et couverte des restes d'un remblais (3.5). Les couches 3.6 et 3.5 sont recoupées par la très mince tranchée de fondation du mur actuel (3.3). 3.2, 3.3, 3.4 et 3.5, ont été partiellement enlevées pour faire place à un rechargement (3.2) de grave jaune et de pierraille qui couvre le mur lui-même, et qui est lié à la fondation du mur XVIIIe. Au dessus se retrouve le remblais et le gravier récent (tessons de tuiles, de pots de fleur moulés, de verres, débris d'os etc...) que l'on retrouve sur les quatre sondages (couche 1).

8. Ces sondages furent menés du 10 au 22 février 1986 avec une petite équipe de bénévoles : Geneviève Campillo, Laurent Chauteau, Anne Debaumarché, Jean Baptiste Georges, Jacques Golfier, Michel Leclerc. Pier Francesco Fabbri, vacataire, chargé de l'étude anthropologique des squelettes découverts, participa aussi à la fouille. Je tiens tout particulièrement à remercier pour leurs conseils et leur aide : Henri Duday, anthropologue (CNRS) et Jean-Bernard Faivre, architecte (A.B.F), ainsi que pour son accueil et sa bonne volonté la Municipalité de Lignan, notamment, Madame Françoise Guimon, maire de la commune, et Monsieur Roland Jaubert, maire-adjoint.
9. Certains ossements pouvaient être encore à peu près en place, notamment le bras droit et la jambe gauche. On ne pouvait rien dire des vestiges de ce squelette.
10. Ces deux fosses semblent toutes deux du XIXe siècle ; ce pourrait en fait être la même, mais aucune preuve n'en existe.
11. 1,10 m sous le mur XVIIIème contre 0,80 à 0,85 m. Quelques réserves sont cependant à prendre : la maçonnerie est irrégulière, ce qui est logique pour une fondation ; les fosses tardives et surtout l'inhumation du sarcophage D ont pu altérer l'épaisseur du mur.
12. L'angle lui-même avait disparu, cassé par quelque intervention tardive, du XIXe semble-t-il, ou même XXe, peut-être l'ancien paratonnerre ?
13. Un fragment de *tegula* y fut trouvé.
14. Les tranchées de fondations, n'étaient pas visibles en 4 du fait de l'importance des perturbations tardives.
15. Apparemment en place, mais l'espace manquait pour en faire une observation assez précise.

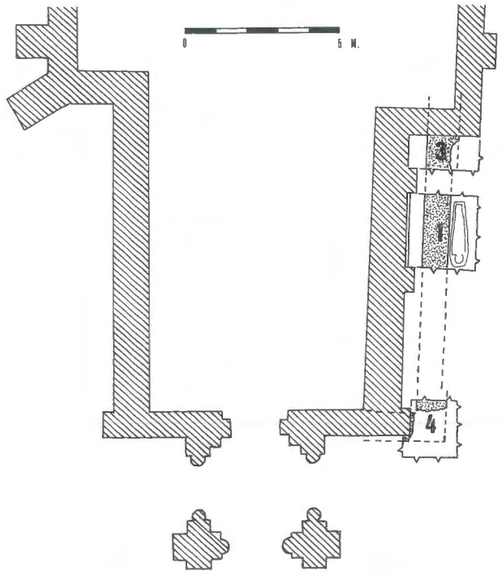

Fig. 3. — Plan de situation des sondages 1, 3 et 4.

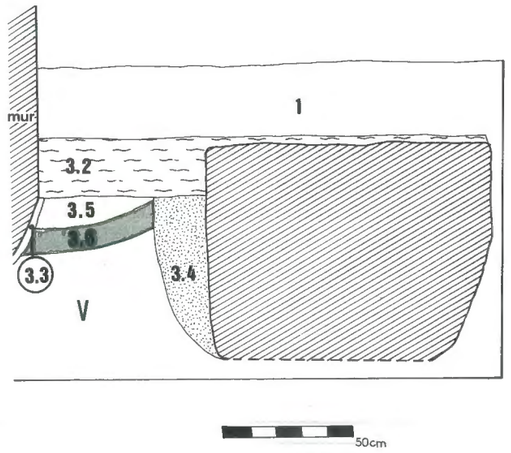

Fig. 4. — Coupe stratigraphique est-ouest du sondage 3.

On distingue donc nettement plusieurs époques .

I- les couches 3.6 et 3.5, antérieures à tout état reconnu de ce bâtiment

II- le mur détruit qui apparaît bien par son contexte, par son emplacement et par son retour comme un mur ancien de l'église

III- le mur du XIIe qui existe actuellement

IV- le mur en retour vers le sud, attribué au XVIIIe

V- une ou des fosse(s) qui réaménage(nt) peut-être le cimetière ou des travaux divers dans le XIXe.

Le sarcophage D était monolithe avec une logette céphalique arrondie, d'un type très proche d'un de ceux enlevés un peu plus à l'ouest du sondage (fig. 2). Il appartient à une série que l'on situe traditionnellement dans le XIIe siècle. Il fut laissé en place.

Sous cette même fondation était engagée une inhumation en pleine terre (F) : un tibia droit visible à l'aplomb du pied du sarcophage, le gauche légèrement sous la fondation. L'exiguïté de l'espace n'a pas permis d'en voir plus. Cette inhumation dans le limon jaune est en tout cas antérieure à la construction du mur détruit, mais sa relation avec les quelques éléments de l'époque I ne peut en aucun cas être établie.

De plus, appuyée contre le sarcophage D, est apparue une sépulture en coffre bâti (E), qui utilise une partie du côté sud de D. La couverture avait disparu lors des travaux du XIXe qui descendent jusqu'à l'arase des dalles verticales, sauf peut-être une pierre qui a été partiellement observée à la tête.

Ce mur démoli est donc antérieur à au moins deux éléments attribués au XIIe siècle : le sarcophage D et le mur actuel. Il semble donc attribuable au XIe.

De la même façon, contre le chevet sud (sondage 2), après démontage de la tombe B est apparue une fondation de mur débordant de 0,35 à 0,40 m du mur actuel. La tombe, apparemment à situer dans le XIIIe siècle, s'appuie sur le dérasement de ce mur et lui est donc postérieure. Le mur actuel lui-même inclut dans sa fondation deux grandes dalles, apparemment des couvercles — sans doute monolithes — de sarcophages. Ce mur serait de la première moitié du XIIe siècle [16], la fenêtre étant reprise aux XVe/XVIe. Les données archéologiques, renvoyant les dalles réutilisées en fondation vers le XIe, confirment cette datation. La fondation de mur découverte sous la tombe B, quant à elle, remonterait probablement au XIe siècle.

16. Cf *infra*, l'article de M. Gaborit.

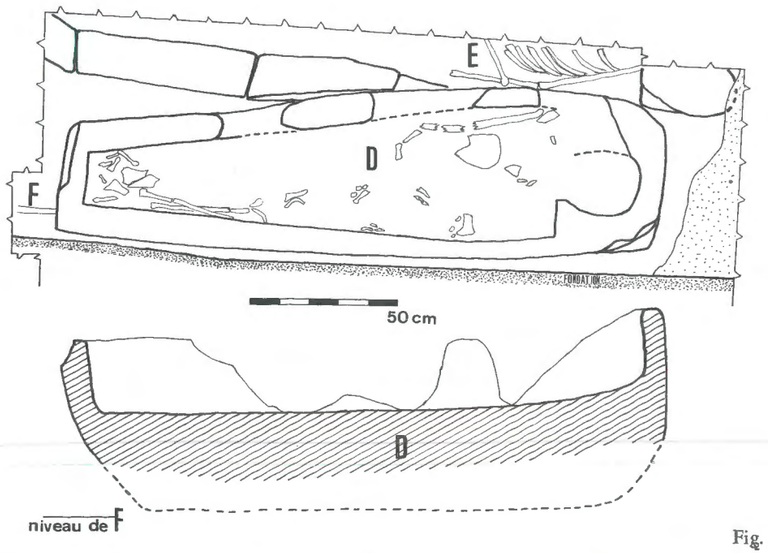

Fig. 5. — Le sarcophage D du sondage 1.

Le sondage 2 a livré les restes de trois inhumations dont deux étaient en place. Pour ces deux (B et C) il s'agissait de coffres bâtis de dalles calcaires dressées alignées, avec une pellicule de poussière de pierre couvrant la terre nue du fond. Les deux dalles qui formaient la tête des tombes étaient travaillées de la même façon sommaire pour former des logettes céphaliques.

Seul B était encore couvert de dalles de calcaire, plus ou moins déplacées, la quatrième depuis la tête était même nettement enfoncée dans la cuve. Toutes deux avaient pourtant été couvertes (et certainement mieux que ne l'était encore B) jusqu'à la putréfaction totale des corps inhumés suivant ce que relève l'étude anthropologique [17] : les articulations jouent librement ; il y a différentes traces de circulation animale (griffures sur la tempe gauche ; ossements d'un petit rongeur ; déplacements légers). Des traces de racines sur les os impliquent une végétation au dessus de la tombe.

Quelques dalles verticales aperçues au sud-ouest de C et au même niveau laissent penser à une troisième inhumation du même type, ayant perdu elle aussi sa couverture.

Le squelette contenu dans le coffre B présentait une connexion anatomique bien conservée dans l'ensemble. Le corps était en decubitus dorsal, les avant-bras croisés en avant de l'abdomen au niveau de la quatrième vertèbre lombaire, les membres inférieurs en extension. Le crâne était déplacé ; de même, alors que l'atlas était en connexion anatomique avec l'occipital, l'exis était déplacé de 25 cm environ.

Quant au squelette C, dont l'état de conservation est meilleur, le corps est en decubitus dorso-latéral droit ; le membre supérieur droit en extension, parallèle à l'axe du rachis, tandis que le gauche a le coude fléchi à 140 ° environ, l'avant-bras reposant sur l'os coxal gauche ; les membres inférieurs sont en extension, les pieds croisés.

B et C contenaient les ossements de deux femmes ainsi que l'indique la morphologie des os coxaux. Leurs âges sont à situer entre 25 et 40 ans. B pouvait mesurer 155 cm environ et C 149 cm.

Pour toutes deux, l'usure des dents est très prononcée. Toutes les molaires et prémolaires inférieures de B sont tombées avant la mort et il y a résorption du bord alvéolaire ; l'usure des incisives et canines inférieures est très marquée ; parmi les dents supérieures, seule subsiste la deuxième molaire droite [18], mais la canine droite est peut-être tombée *post mortem*. Pour C aussi, l'usure des incisives et des canines est marquée; les six molaires supérieures sont toujours présentes tandis que, parmi les inférieures, seule subsiste la deuxième molaire gauche.

17. L'étude anthropologique a été réalisée par Pier Francesco Fabbri, à qui j'emprunte beaucoup dans ce qui suit.
18. Avec une disposition remarquable : à la suite d'une rotation, les deux racines vestibulaires sont devenues mésiales, le paraconide et le protoconide sont linguaux, tandis que le mésoconide et l'hypoconide sont vestibulaires.

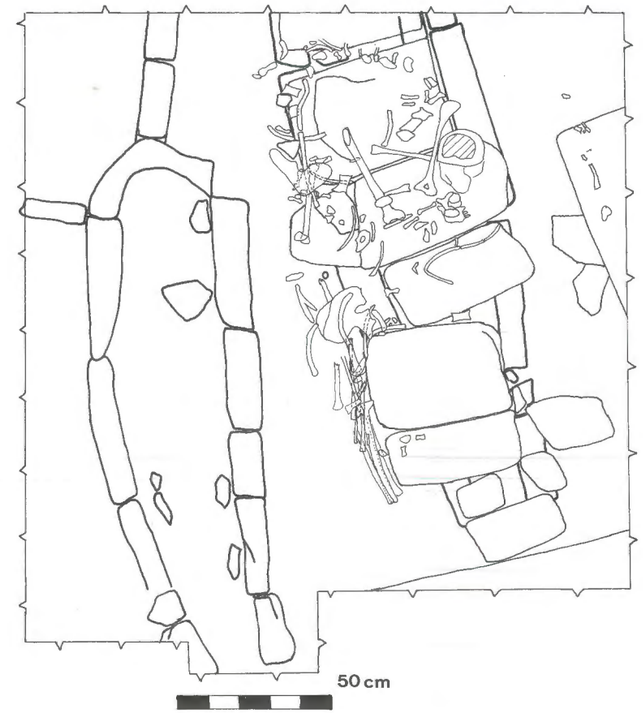

Fig. 6. — Les ossements A du sondage 2.

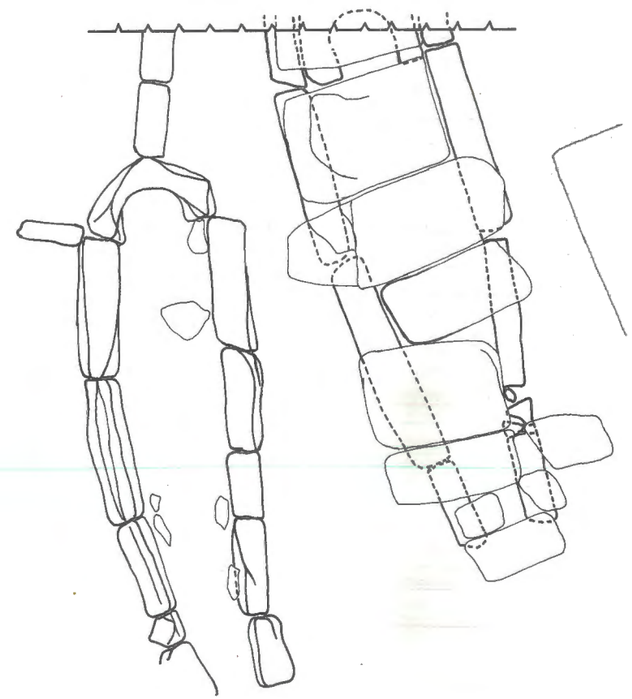

Fig. 7. — Les coffres B et C.

Du point de vue pathologique, outre ce qui a déjà été noté pour les dents, on peut observer pour B une arthrose évoluée du coude droit [19] et une nécrose aseptique de plusieurs os [20]. Pour C, la synostose des quatrième et cinquième vertèbres thoraciques.

Une importante perturbation eut lieu, après la putréfaction totale des deux corps qui enleva la couverture de C et provoqua son emplissement d'une terre analogue au remblai voisin, qui déplaça les dalles qui couvraient B et entassa dessus et autour de celle-ci des ossements sans connexion (A). Apparemment, il pourrait s'agir là d'une seule et même perturbation dans la mesure où la suppression de la couverture de C et l'entassement des ossements A correspondent au même nivellement du sol et peuvent s'expliquer par lui [21].

Les ossements A n'étaient pas en connexion. Plusieurs semblent néanmoins pouvoir appartenir à un même individu adulte [22]. D'autres débris se mélangent à lui : enfant et adulte. Au total il y avait au moins trois individus dont un enfant. Quatre os longs dépareillés mais pouvant être du même individu étaient rangés en paquet le long du côté sud de la couverture du coffre B. On en relève plusieurs autres dans la même position. Une partie du bassin se situait sur la couverture de B, à la limite nord de la seconde dalle. L'autre morceau était dans l'enfoncement de la troisième dalle sur le côté sud. Etc ... Un grand nombre d'os étaient brisés.

La mise en place de ces ossements implique le déchaussement de la couverture de B. Et il paraît simplement logique d'attribuer à cette opération le déplacement des dalles et le comblement de la cuve. Le point de vue stratigraphique renforce ce raisonnement : sous une dizaine de centimètres de remblais de surface, on trouve successivement :

— 2.2 : 2 à 3 cm de terre noire, uniforme sur tout le sondage

— 2.3 : un sol de fine pierraille et de gravier qui correspond à l'arase de C et s'appuie contre cette tombe. D'où l'idée que le nivellement après la perturbation de ce secteur correspondait sensiblement à l'arase de C.

— 2.4 : un comblement entre C et le mur de l'église qui contient les ossements A et entoure la couverture de B. Cette couche correspondrait au remblaiement après le bouleversement de ce secteur. On y trouve quelques tessons de céramiques, à situer vers la fin du Moyen Age (XVe/XVIe siècles) ; bien que la couche s'appuie sur un mur remanié à cette époque, il paraîtrait audacieux d'en tirer datation sûre de cette installation.

Cependant, il faut remarquer que semblent relativement fréquents les remaniements des alentours des églises vers le XVIe siècle : remblaiements ou décaissements restructurent le paysage, effacent les traces des anciennes inhumations et font place nette aux nouvelles. Dans le cas de Lignan, on peut se demander si les importants apports de terres et les murs de soutènement du cimetière ne participent pas de cette restructuration.

D'un point de vue général, la question se pose du rapport entre ces remaniements et les secondes nefs, si fréquentes dans la région, construites en général également vers le XVIe siècle.

La pierre formant la logette céphalique de B était légèrement déplacée (un peu trop haute). Ce déplacement avait provoqué le basculement du crâne, assez peu après la mise en place du cadavre puisque l'atlas n'était pas encore disjoint du crâne. Ce déplacement avait aussi provoqué la chute de l'orcel [23] qui avait été posé au dessus de l'épaule droite, chute qui a dû être responsable d'une part du bris de l'ampoule, d'autre part du déplacement de la clavicule droite [24]. Le choc initial a dû être du sud ouest vers le nord-est. La raison n'en a pas été retrouvée; cela pourrait être la mise en place du coffre C qui semble effectivement postérieur à B. En tout cas, ce déplacement n'est en aucune façon contemporain du bouleversement de ce secteur.

Cet orcel a un col long (env. 7 cm) et étroit, une panse globulaire, une hauteur totale de 12 à 15 cm. Ses parois sont d'une grande finesse. La composition de son verre fait bien ressortir du manganèse qui pourrait être la cause de sa couleur noire et signifierait une coloration originelle pourpre ou violet [25]. Il apparaîtrait que ce sont là deux couleurs usuelles pour ce genre d'objet, par ailleurs relativement fréquentes dans le sud-ouest et notamment le Bordelais, avec une typologie assez diversifiée.

19. Avec polissage articulaire du capitulum de l'humérus et de la surface supérieure de la tête du radius.
20. Facette médiale interne de la rotule droite; facette latérale interne de la rotule gauche; surface articulaire tolaire postérieure du calcaneum droit; surface articulaire calcanéenne postérieure du tolus gauche.
21. L'arase de la tombe C était à 15 cm du sol actuel (contre 40 cm pour B) soit moins que l'épaisseur moyenne de la couverture de B à laquelle aurait dû s'ajouter un minimum de terre et d'humus (cf les traces de racines relevées sur les os).
22. Du moins pour le crâne, les deux morceaux du bassin et les os longs.
23. Sur les orcels, voir I. Marysse, "L'orcel, mobilier funéraire médiéval. Découvertes anciennes et récentes en Gironde", *SAB* 77 (1986) p. 21-26.
24. Une partie du corps de l'orcel est restée collée à l'homoplate (face supérieure de l'acromion).
25. Analyse en fluorescence X, Philippe Chieyssal, DESS de Physique appliquée à l'Archéologie et à la Muséographie, Université Bordeaux III, CRIAA.

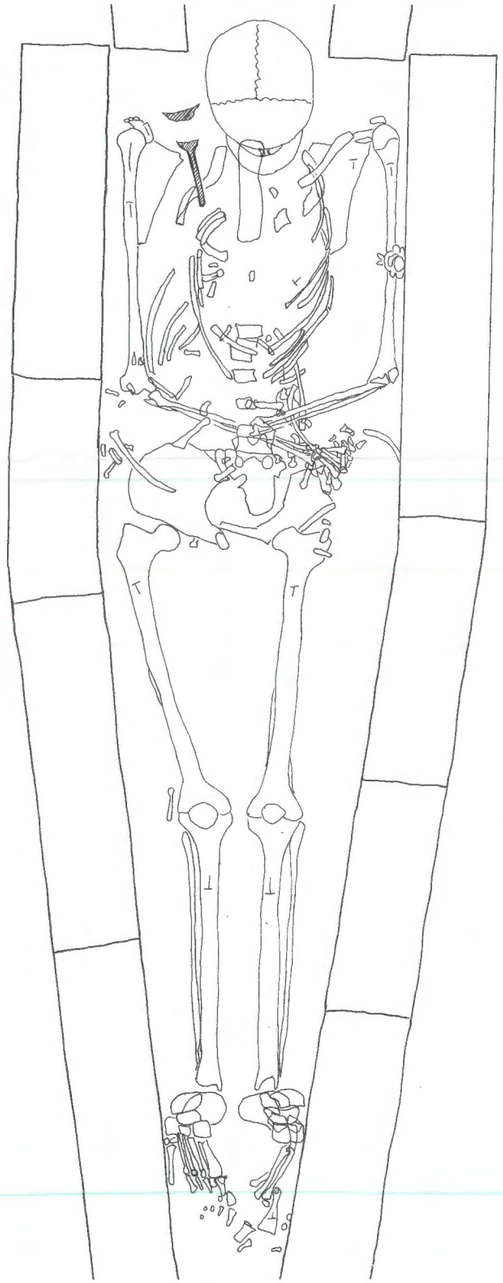

Fig. 8. — La sépulture B.

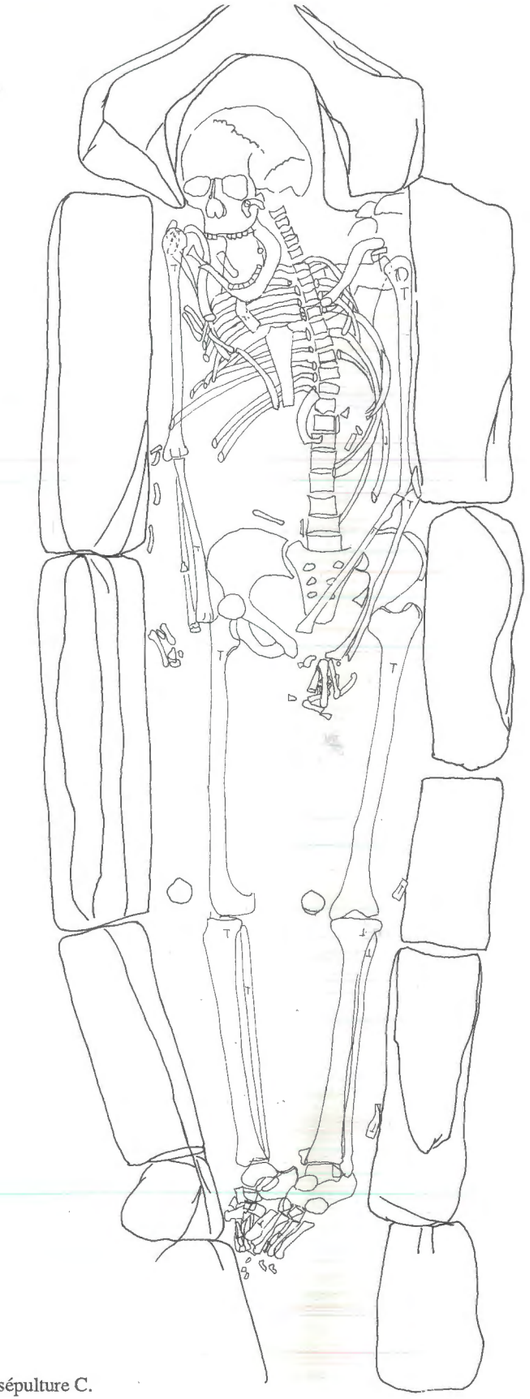

Fig. 9. — La sépulture C.

Ressort ainsi de la fouille, comme cela ressortait déjà du recensement bibliographique, la grande diversité des inhumations médiévales à Lignan. Les prochains travaux qui auraient lieu à proximité de l'église sont à surveiller avec la plus grande attention. D'une certaine manière, on peut regretter que les travaux n'aient pas permis d'atteindre des époques antérieures ou du moins de vérifier leur existence ; ce problème attendra un autre programme d'intervention. Mais on peut dès maintenant apporter au dossier de l'archéologie funéraire quelques éléments de chronologie relative sous la forme de deux séquences que l'architecture peut éventuellement relier. On aurait ainsi:

1) - Inhumation en pleine terre F
   - Mur dérasé (XIe ?)
   - Sarcophage monolithe D
   - Coffre bâti E
2) - Dérasement de la fondation du chevet (XIIe ?)
   - Coffre bâti B
   - Coffre bâti C

Dans le cadre de l'opération menée à Lignan, les coffres paraissent tous postérieurs au sarcophage. Mais il faut sans doute se garder d'en faire un cas général, et peut-être convient-il de s'attarder moins aux modes de construction qu'aux différences morphologiques des logettes céphaliques : celle de D, au contraire de celles de B et C, s'étrécit au niveau du cou.

Par ailleurs, la reconnaissance de murs détruits plus au sud que les murs actuels de la nef et du chevet remet en cause ce que l'on pouvait penser acquis sur l'histoire de cette église : en fait le XIe et surtout le XIIe siècles paraissent encore plus riches qu'il n'était envisagé par Brutails. En revanche ces découvertes confirment l'étude architecturale de M. Gaborit et, à l'inverse, leur interprétation est confirmée et complétée par cette étude.

De nouvelles problématiques naissent qui appellent des sondages sur le côté nord : pour retrouver d'autres murs antérieurs à ceux d'aujourd'hui et, par delà, le plan ancien de l'église ; pour compléter les informations sur les remblaiements du cimetière ; pour essayer de comprendre le décalage du chevet nord par rapport à son symétrique, etc. La question des tombes "monolithes" reste par ailleurs toujours entière. Mais l'attachante église de Lignan a commencé de livrer les secrets de sa complexité.

L'église Sainte-Eulalie de Lignan

par Michelle Gaborit [1]

L'église Sainte-Eulalie se dresse sur une butte argileuse qui domine le village de Lignan : une pente herbue assez raide voisine ainsi le nord-est du sanctuaire. Sa proximité permet d'expliquer les renforts particulièrement importants du mur nord. Au sud-est, l'édifice est entouré par le cimetière communal, en contrebas duquel existent encore des tombes médiévales [2] qui ont la particularité d'être creusées directement dans le rocher. Cette disposition est assez rare [3]. Ces sépultures, situées à quelque distance de l'église, montrent qu'il devait y avoir là une nécropole importante que des fouilles pourraient aider à mieux connaître [4].

L'église ne manque pas d'allure. Son chevet roman à trois absides en hémicycles (fig. 1) domine la déclivité ; il ouvre sur un transept. Une nef unique, romane également, se termine à l'ouest par un portail roman très simple (fig. 8). L'ensemble est pittoresque malgré la présence d'un clocher néogothique contre la façade occidentale (fig. 2).

L'intérêt principal de cet édifice, plus développé que ce n'est généralement le cas pour les paroisses rurales des environs de Bordeaux, provient au premier chef de son plan et de l'appartenance à la période romane de la majorité de la construction. Nous allons tout d'abord tenter d'établir une chronologie en nous appuyant sur une analyse architecturale, de façon à restituer la marche des travaux. Puis, nous proposerons une étude du décor sculpté, assez abondant tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, après avoir soigneusement délimité la part, importante, des restaurations du XIXe siècle. Mais dans un premier temps, nous allons rassembler ce que nous savons sur l'histoire de Sainte-Eulalie de Lignan.

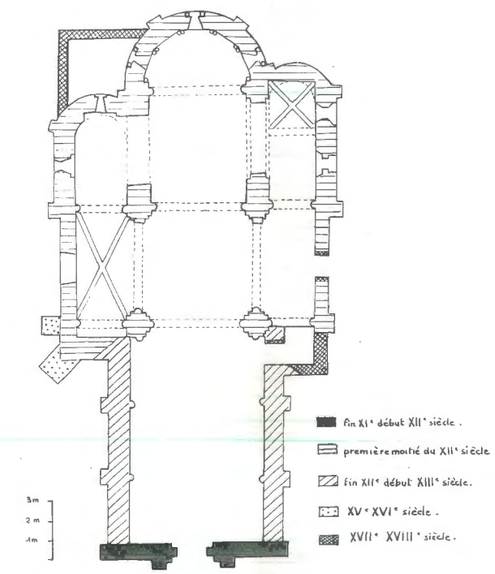

Fig. 1. — Plan de l'église Sainte-Eulalie de Lignan. Tracé : Bâtiments de France.

1. Chargée de cours en histoire de l'art du Moyen Age à l'Université de Bordeaux III.
2. Robert MARQUASSUZA, "Les tombes de Lignan de Créon", *Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. 62, 1957-62, date ces sépultures de la fin du XIe au XIIIe siècle.
3. Elles évoquent celles du cimetière de la Madeleine près de Saint-Emilion, ainsi que celles du Château de Vousan en Charente.
4. Déjà entreprises près de l'église par P. Régaldo-Saint Blancard, elles ont permis une meilleure connaisance du site. Voir l'article précédent.

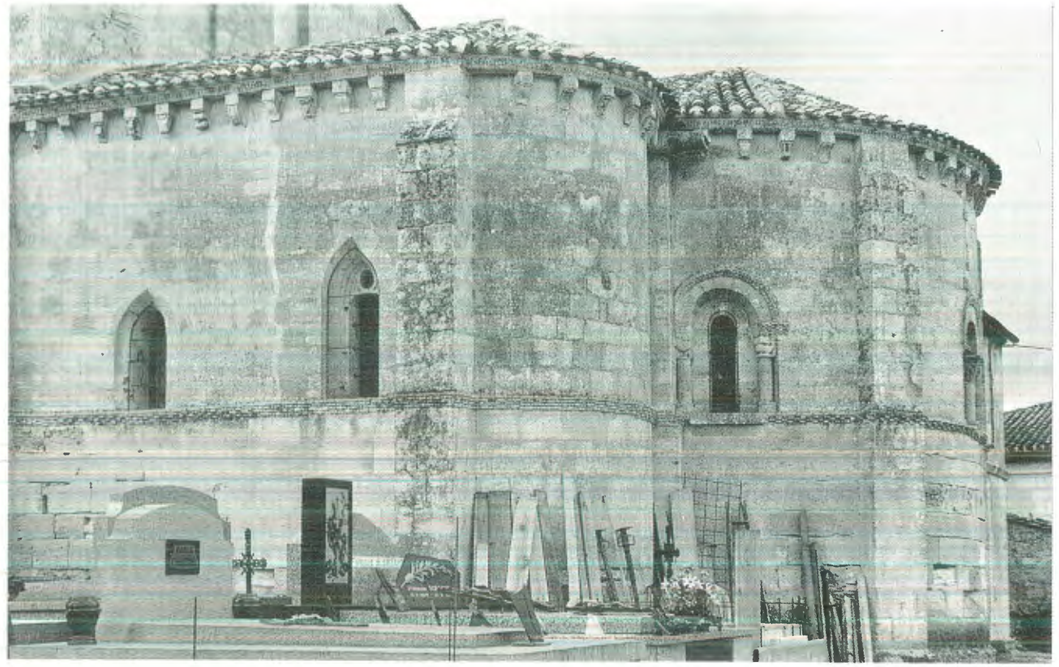

Fig. 2. — Le chevet au sud-est.

Histoire de Sainte-Eulalie de Lignan

La plus ancienne mention se rapportant à une église sur le sol de Lignan [5] apparaît dans le cartulaire de Sainte-Croix [6] : en 1111, la puissante abbaye bénédictine y organise un prieuré. C'est probablement le même établissement monastique qui fait l'objet d'une donation effectuée en 1147 par le Capétien Louis VII en faveur des religieux de Lignan [7] : il leur fait don de terres et de forêts voisines pour leur usage particulier et leur permet d'ériger leur couvent en abbaye lorsque celui-ci aura pris une importance suffisante [8]. Ce texte montre bien qu'au milieu du XIIe siècle le prieuré nouvellement fondé avait pris peu d'extension.

Nous ne possédons aucun autre écrit concernant cette communauté. Par contre, au XIIIe siècle, il est fait mention d'une paroisse [9] à Lignan dont l'existence est, par la suite, bien attestée [10]. On peut supposer que le prieuré dont il n'est plus question dans les textes a été, petit à petit, abandonné par les religieux réguliers et que l'église est devenue simple paroissiale. Cette hypothèse permet ainsi de prendre en compte d'une part les dimensions particulières du chevet de Lignan, mais aussi l'existence du cimetière, vraisemblablement lié à un droit de sépulture. Nous verrons qu'elle convient également pour expliquer les étapes de la construction.

5. *Leunhanum* dans les textes. La seigneurie de Lignan a sans doute existé dès la fin du XIe siècle : elle apparaît dans le cartulaire de l'abbaye de La Sauve, A. D. Gir H1 : Gaucelme de Lignan fait don à Saint Gérard de sa personne et de divers biens. Puis les seigneurs de Lignan fournissent plusieurs abbés à Sainte Croix de Bordeaux, dont Bertrand de Lignan en 1165 et Pierre de Lignan au milieu du XIIIe siècle.
6. Le cartulaire de Sainte Croix, *Arch. Hist. de la Gironde*, n° 19-20, p. 26-33 n° 64 et 83, montre que les droits de l'abbaye sur la dîme de Lignan firent l'objet de contestations et de procès avec les petits seigneurs locaux dont Robert de Lignan et le seigneur de Benauge en 1132-1138. L'abbaye finit par triompher.
7. *Arch. Hist. de la Gironde* n° 18, p. 25-26.
8. Ils sont appelés "*pauperum fratrum religiosum*", pauvres moines, et s'implantent "*in terra de lainan*" sur la terre de Lignan "*novellum locum*" en un nouveau lieu. Ce texte est cité par J.A. Brutails, *Vieilles église de la Gironde*, Bordeaux, 1912, p. 67-68.
9. A. D. Gir., Cartulaire de Sainte Croix, n° 113, Walter du Puch de Lignan en présence de Pierre de Terme, prêtre, comptable de la confrérie prébendière de Lignan et de Carignan, vend des terres situées dans la paroisse de Lignan, le 6 fév. 1271-1272. L'église possède un recteur en 1341 (*Arch. Hist. Gironde* G 238).
10. *Sancta Eulalia de Leunhano* est citée dans la nomenclature des paroisses de 1398, *Arch. Hist. Gironde* G 236 p. 103.

Fig. 3. — Le clocher néo-gothique et le mur sud de la nef.

Puis les renseignements concernant l'église deviennent moins nombreux : elle est mentionnée dans les visites épiscopales du XVIIe et du XVIIIe siècle. Ces comptes-rendus [11] fournissent des indications précieuses sur l'état de l'édifice. L'une d'entre elles nous intéresse particulièrement car la description est précise : en juin 1766, l'archevêque de Bordeaux, Louis Jacques d'Audibert de Lussan, note que "l'église est voûtée depuis le sanctuaire exclusivement jusqu'au milieu de la nef, y compris les deux chapelles, et le reste est lambrissé" [12]. On peut donc comprendre qu'au milieu du XVIIIe siècle la nef n'était toujours pas voûtée.

Deux familles seigneuriales, celle de la Ligne et celle de Pontacq interviennent au XVIIe et au XVIIIe siècle dans l'église. La première avait un droit de sépulture, de banc et de litre. La seconde compta parmi ses membres Arnaud de Pontacq qui fut évêque de Bazas et mourut en 1605. Comme ce fut souvent le cas à cette époque, ses restes furent partagés et son coeur fut placé dans un caveau situé dans la travée droite de l'absidiole sud de Lignan. Or cette chapelle porte à sa clé de voûte la date de 1635. Il est probable que la famille de Pontacq intervint pour restaurer cette chapelle. On sait que le neveu d'Arnaud de Pontacq, Godefroy, fit, à cette même époque, et selon les voeux

11. En particulier la visite du Cardinal de Sourdis 1610-1613, A. D. Gir. G 636 f° 40 et suiv.
12. A. D. Gir. G 647.

Fig. 4. — Vue d'ensemble du côté sud.

testamentaires de son oncle, réparer et achever dans le style gothique certaines parties de la cathédrale de Bazas.

Au XVIIIe siècle enfin, la famille de Chapelas fit faire d'importantes réfections dans la partie méridionale et centrale du bâtiment et marqua ces travaux par la présence de blasons portant la date de 1725.

L'église de Lignan fut désaffectée pendant la Révolution. Puis, sous la Restauration, elle fut unie à la paroisse de Sadirac et n'eut plus de desservant. Les habitants de la commune firent tous leurs efforts [13] pour rétablir le culte et installer à nouveau un prêtre, ce qui fut fait en 1843. Mais l'église n'était toujours pas en état : les restaurations eurent lieu en deux campagnes, de 1857 à 1861.

Les restaurations

De nombreux documents [14] permettent de préciser les circonstances et la marche de ces travaux.

Le 26 décembre 1856, le Conseil Municipal de Lignan vote un budget de 2 000 francs pour la "restauration du sanctuaire de l'église". Le curé de la commune était présent aux délibérations, ce qui provoque une lettre de protestation de l'un des élus de Lignan qui écrit au Préfet : "Je suis contre le projet de délibération concernant le vote de fonds pour servir à réparer les dégradations qu'a commises le curé, probablement aidé des fabriciens". Le curé aurait, selon lui, démoli l'autel principal restauré en 1831.

Quoi qu'il en soit, les travaux commencent en 1857, malgré l'opposition de l'architecte diocésain de Bordeaux, Danjoy : "Après avoir examiné le projet et ses détails..., rien ne semble motiver le remplacement de la charpente de la nef par une voûte, ni les grattages à vif de l'intérieur", écrit-il dans son rapport. La dépense prévue se monte à plus de 3 500 francs. En avril 1858, les travaux touchent à leur fin, mais le budget est largement dépassé : plus de

13. Voir A. D. Gir. série O, Lignan. Il fallut d'une part réparer l'église dont la toiture était en mauvais état - un devis est établi en 1817 - et réaménager un presbytère ; à ces fins, le Conseil Municipal demande au Duc de Richelieu l'autorisation de vendre des terrains communaux. Il lui est répondu que cela n'est possible que si l'église est officiellement réouverte. Pourtant en 1831, nouveaux devis, nouveaux travaux avec à l'intérieur de l'église établissement d'un autel principal rénové.
14. A. D. Gir. série O, Lignan.

Fig. 5. — Fenêtre d'axe de l'abside principale. Extérieur.

Fig. 6. — Fenêtre sud de l'abside principale et départ de l'absidiole sud.

5 000 francs ont été employés. Le conseil de fabrique envoie alors une demande de secours au Ministère des cultes et décrit les travaux supplémentaires qui furent effectués : "La charpente que l'on croyait solide et qu'il fallut refaire en entier, par suite la couverture, rouvrir quatre grandes croisées... les garnir de vitraux".

En fait, nous possédons deux descriptions très complètes de l'église de Lignan avant ces restaurations. Le 7 juillet 1847, le marquis de Castelnau visite l'église, prend des notes abondantes et précises [15], fait un croquis [16] de l'extérieur de l'église et des fenêtres (fig. 22) et note les transformations subies lorsqu'il revient le 31 juillet 1858. Léo Drouyn, dans ses notes manuscrites [17], décrit également l'édifice avant les restaurations. En 1847, il dessine [18] certains chapiteaux, la vue générale de la nef et une fenêtre à l'extérieur de cette même nef (fig. 21 et 22).

15. A. D. Gir. 162 T 15.
16. A. D. Gir. 162 T 13 p. 36.
17. A. M. Bordeaux, ms 288, t 46, p. 19-20.
18. A. D. Gir. 162 T 2 folio 41.

Nous pouvons donc ainsi mesurer l'ampleur des travaux : dans le chevet, les trois fenêtres romanes ont été dégagées, une boiserie cachant l'arcature dans l'abside a été ôtée. L'autel principal est reconstruit. Les chapiteaux du chevet et du transept ont été nettoyés, certains ont été refaits à neuf — nous préciserons lesquels plus loin — ainsi que les deux blasons que portent les colonnes d'entrée de la travée droite de l'abside. Les changements les plus considérables ont lieu dans la nef : on ôte le lambris, on le remplace par une voûte de pierre en berceau qui condamne les fenêtres romanes : on les obstrue puis, pour éclairer la nef, on ouvre en contrebas des précédentes quatre fenêtres de style roman que l'on garnit de vitraux.

Mais dès le mois de mars 1859, un autre projet est lancé : celui de construire un clocher. La fabrique réunit les fonds ; dès juin 1859, l'autorisation de la Commission des Monuments Historiques est accordée, puis celle du Préfet. Le nouveau clocher est construit en 1860. Un ouragan, le 2 mars 1869, en détruit le sommet ; il est réparé en 1871 ; le plancher du clocher et le beffroi sont refaits en 1891 afin d'accueillir la nouvelle cloche commandée l'année suivante. Mais déjà, de nouvelles réparations à la charpente sont nécessaires... La nef souffre d'un vice provoqué par l'édification de la voûte, car la charpente est posée directement sur le sommier et les reins de cette dernière. Aussi, de septembre 1987 à mai 1988, une restauration [19] complète de la nef est-elle réalisée.

19. Le maître d'oeuvre est la commune de Lignan, avec l'aide de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général. Sous la direction de Jean-Pierre Erhart et dirigé par Jean-Bernard Faivre, le chantier se déroule en deux temps : l'ancienne toiture et sa charpente sont ôtées, on installe un parapluie. Puis, après dégagement des matériaux divers qui pesaient sur les voûtes, l'interstice entre les flancs de la voûte et le mur est bouché par un matériau léger et souple ; on établit, sur les murs rejointoyés de la nef une charpente, dont les fermes sont en béton précontraint. Cette technique nouvelle dégage complètement la voûte du poids de la couverture. Ce chantier fut exemplaire tant par la collaboration entre les participants que par ses résultats.

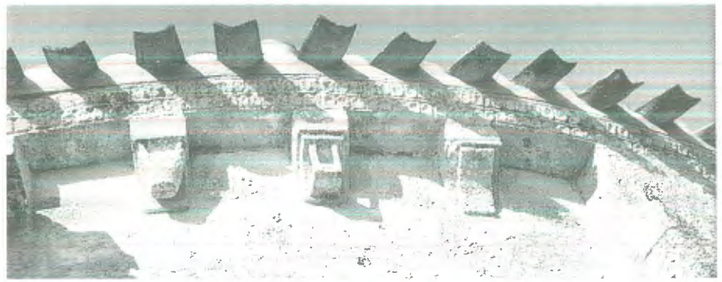

Fig. 7. — Modillons et corniche de l'abside principale.

Fig. 8. — Fenêtres de la travée occidentale du mur nord.

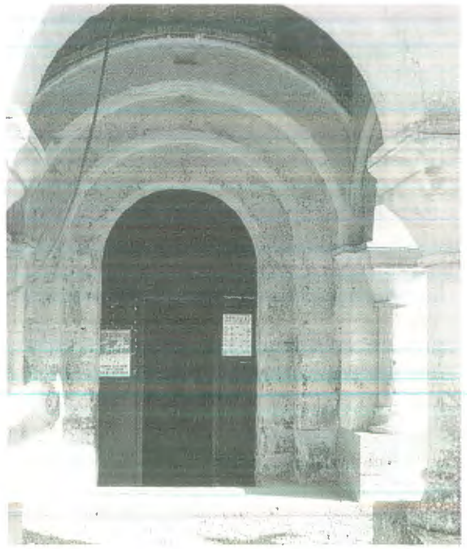

Fig. 9. — Le portail occidental sous le clocher.

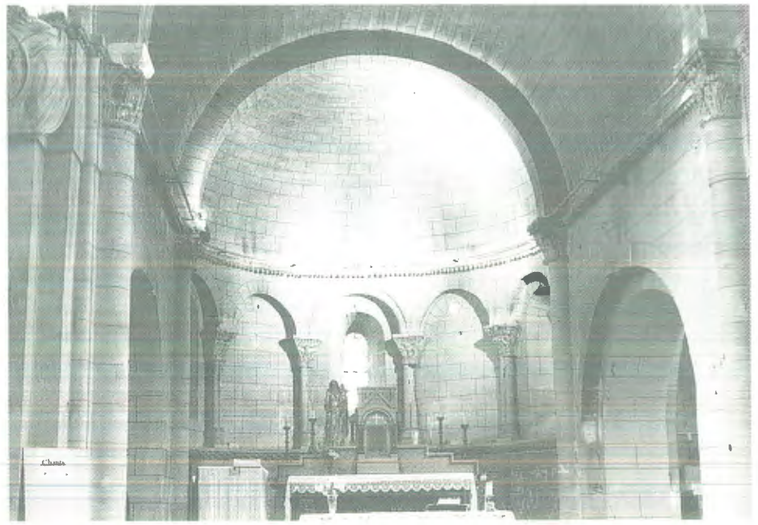

Fig. 10. — L'abside et son arcature intérieure.

Ainsi, après avoir tenté d'éclaircir les problèmes posés par les restaurations, nous allons pouvoir proposer une étude architecturale de l'édifice qui retrace les différentes étapes de sa construction.

L'architecture

La façade

Examinons tout d'abord la façade occidentale, aujourd'hui en grande partie masquée par le clocher du XIXe siècle. Nous pouvons restituer les dispositions anciennes du portail grâce à la description du Marquis de Castelnau déjà cité plus haut : "Le portail de l'église est composé de trois voussures plein ceintre en retrait sans décor ni colonnettes, et entourées d'un simple cordon qui retombe sur un tailloir nu". Nous pouvons toujours observer aujourd'hui (fig. 8) une partie du cordon et des trois archivoltes, formées de minces claveaux de pierres bien appareillées. Il faut souligner la simplicité de ces formes, l'absence totale de sculpture alors qu'aucune des autres parties romanes de l'église de Lignan n'en est dépourvue.

Une découverte récente, due à des sondages effectués pendant la campagne de restauration en mai 1988, a fait apparaître, sous le mortier qui recouvrait le mur occidental, à sa base, et de part et d'autre de l'avant corps dans lequel est placé le portail, quatre ou cinq assises régulières d'un appareil de moellons de petites dimensions, auxquelles succèdent des lits de moyen appareil. Or les sondages effectués par P. Régaldo-Saint Blancard [20] en 1986 ont mis en évidence la base d'un mur de moellons qui longe l'actuel mur sud, à 40 cm environ de son parement extérieur, et qui rejoint le mur de façade.

La présence de ce petit appareil permet de supposer qu'il y eut là, avant l'édifice actuel, une première église qui faisait appel à ce mode de construction et dont la partie basse de la façade et les restes de l'ancien mur sud sont les témoins. Le petit moellon qui forma la base de la façade laissa la place à un appareil plus soigné ; toutefois, la minceur du mur (80 cm environ) et la simplicité des formes du portail [21] témoignent de l'appartenance de cette façade aux débuts de l'art roman. D'autre part, il est possible d'en restituer l'élévation : on aperçoit dans la partie sud du clocher actuel, le haut de l'ancienne façade qui, plus étroite qu'à sa base a été arasée à 2 m environ au dessus du toit : ce sont les restes du clocher-mur que dessinait [22] en 1847 le Marquis de Castelnau (fig. 23). Son sommet était percé de deux baies en plein cintre, et se terminait par un pignon triangulaire.

20. Cf l'article précédent.
21. Ce portail peut être rapproché de ceux de Poussignac (commune de Bazas, Gironde), Sérignac (Lot et Garonne), Mondebat (commune de Coulomé-Mondebat) et Lias (Gers). Tous présentent la même organisation simple et la même absence de sculpture.
22. Ce dessin, quoique rapide, est parfaitement exact pour les parties de l'édifice qui sont conservées, ce qui permet de juger de sa fidélité au modèle.

Le chevet

Examinons maintenant le chevet : ce dernier cache sous une apparente homogénéité bien des irrégularités qui apparaissent tout d'abord dans le plan : l'abside principale en hémicycle à l'extérieur, est à cinq pans à l'intérieur. Elle est suivie d'une travée droite bien développée. L'absidiole nord est plus large que l'absidiole sud, elle est en retrait par rapport à cette dernière.

Deux passages (fig. 9) permettent aujourd'hui de communiquer directement de l'abside aux absidioles. Dans leur

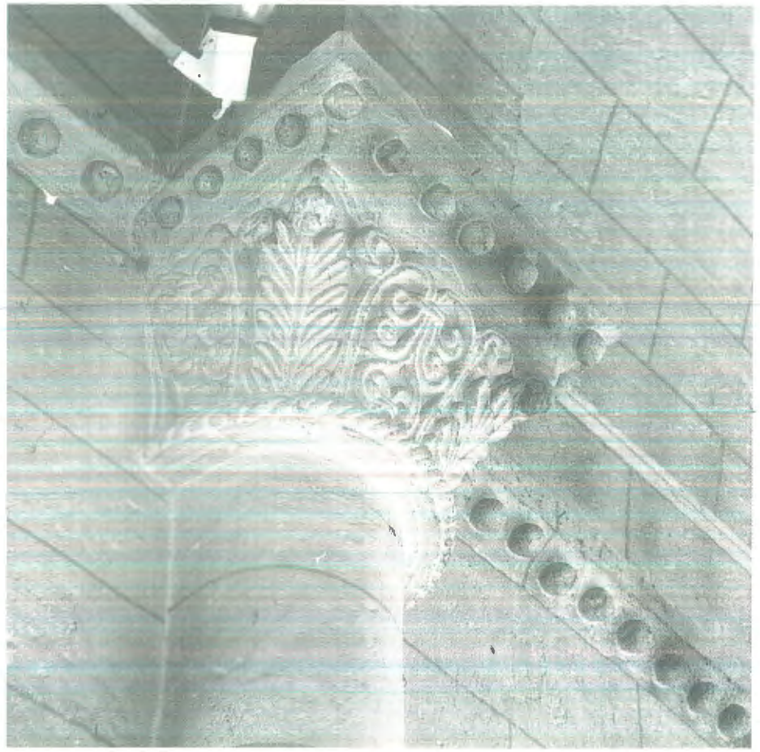

Fig. 11. — Chapiteau sud de l'arc d'entrée de l'abside principale.

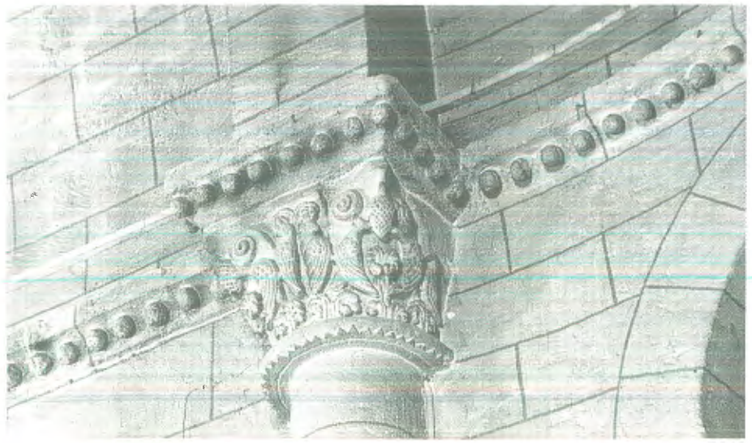

Fig. 12. — Chapiteau nord de l'arc d'entrée de l'abside principale.

Fig. 13. — L'absidiole nord : intérieur.

Fig. 14. — L'absidiole sud : intérieur.

aspect actuel, ils ont été réalisés au XVIIe siècle [23]. On ne peut plus savoir si ces passages existaient dès l'époque romane. Toutefois, l'allongement du chevet et la position tangente des absides semblent le suggérer : c'était le cas dans les grandes abbayes bénédictines de la Sauve-Majeure et de Saint-Ferme.

Le chevet est voûté. L'abside porte un cul-de-four qui retombe par l'intermédiaire d'un bandeau chanfreiné orné de boules [24], sur une arcature à double colonnettes. La travée droite possède une voûte en plein cintre sur doubleaux ; l'absidiole nord reçoit une voûte en cul-de-four prolongée par un berceau plein cintre sur une travée droite, le tout retombant sur un bandeau à arêtes saillantes.

Dans l'absidiole sud (fig. 13), une voûte d'ogives sur plan carré [25] occupe l'emplacement de l'hémicycle. Ses nervures au profil très élaboré se croisent sur une clé centrale qui porte la date de 1635 [26]. Nous avons vu que cette absidiole a dû faire l'objet d'une série de restaurations au début du XVIIe siècle ; on a retouché également la voûte en berceau de la travée droite, qui retombe sur un bandeau à décor classique. Pourtant, l'arc d'entrée de cette absidiole, bien roman lui, porte le même décor de boules que le bandeau de l'abside principale.

A l'extérieur, ce chevet paraît également très homogène : l'appareil est de dimensions moyennes, assez régulier. Un bandeau sculpté fait le tour des trois absides, à la base des fenêtres. Il porte un cordon de billettes, dans l'absidiole nord et à l'abside, et, dans l'absidiole sud, un motif de doubles pointes de diamants. Ce n'est pas le seul indice d'une rupture entre l'abside et cette absidiole sud : si leur appareil est bien en liaison au dessous du cordon décoratif, il n'en est pas de même au dessus, où l'absidiole recoupe en partie le décor de la fenêtre sud de l'abside [27] (fig. 5).

L'absidiole sud ne possède pas de fenêtre d'axe : deux fenêtres en arc brisé s'ouvrent dans le mur sud de sa travée droite [28]. Par opposition, le système d'éclairage de l'abside principale est très cohérent : trois fenêtres romanes formées à l'extérieur d'une archivolte bordée d'un cordon sculpté retombant sur deux chapiteaux portés par deux courtes colonnettes. La fenêtre nord de l'abside se trouve aujourd'hui à l'intérieur de la sacristie qui fut aménagée, probablement au XVIIe siècle, en s'appuyant sur l'abside principale et l'absidiole nord. Cette dernière possède deux fenêtres romanes : on aperçoit à l'extérieur la fenêtre de sa travée droite : elle est à double ressaut [29], un bandeau sculpté entoure son archivolte. Dans la sacristie, se trouve la fenêtre d'axe de cette absidiole : elle a été mutilée, car le cordon qui entourait son archivolte ainsi que les billettes qui contournaient l'abside à la base de la fenêtre ont disparu, bûchés à l'époque moderne [30].

Des contreforts larges et assez plats raidissent les murs des absides : la présence du cordon sculpté qui les entoure montre qu'ils ont bien été édifiés en même temps que ces dernières. Ces contreforts montent de façon rectiligne jusqu'à la base des modillons qui soutiennent la corniche du toit ; puis ils s'amincissent.

---

23. L'arc du sud, à double rouleau, porte une clé décorative de style baroque. L'arc du nord, plus simple, est sans ressauts qui se prolonge dans la travée droite.
24. Bandeau qui se prolonge dans la travée droite.
25. C'est donc au XVe ou au XVIe siècle que l'absidiole sud fut transformée intérieurement, et terminée par un mur droit, peut-être pour y placer un retable d'albâtre. En effet, une statue de Saint Jean-Baptiste en albâtre est aujourd'hui scellée dans l'absidiole nord (fig. n° 19). Elle peut être datée du XVe siècle, voir J. Gardelles, Sculptures Médiévales de Bordeaux et du Bordelais. Bordeaux, 1976, p. 198-199.
26. Les nervures de ces ogives sont à rapprocher de celles qui couvrent le croisillon nord du transept, elles ne sont pas antérieures à la fin du Moyen Age, ou peut-être même au XVIe siècle comme le montrent les pénétrations des ogives dans le culot qui les reçoit. Quant à l'ampleur des réparations effectuées au XVIIe siècle, elle est difficile à évaluer : réfections ou réédification ? Dans tous les cas, la clé de voûte portant la date de 1635 a été rajoutée.
27. Ce qui n'est pas le cas au nord car l'absidiole se situe plus à l'ouest. Les raisons de ce décalage de l'absidiole sud nous échappent.
28. Ces fenêtres figurent dans les dessins et sont notées dans les descriptions du milieu du XIXe siècle, l'une d'entre elles possède à l'intérieur un ébrasement de style roman
29. On a simplement entaillé postérieurement l'angle vif de l'archivolte d'un cavet qui se prolonge tout autour de la fenêtre.
30. Sous le badigeon blanc qui enduit la sacristie on distingue bien la trace du cordon et du bandeau, bûchés.

Le transept

Ce chevet s'appuie sur une partie de l'édifice très modifiée, mais qui est bien un transept comme nous allons le constater.

Deux piles cruciformes (fig. 16 et 17) ont été construites en face de l'arc triomphal de l'abside. Ces piliers sont en partie noyés dans le mur de l'actuelle nef, mais présentent encore quatre demi-colonnes engagées sur lesquelles retombent des arcs doubleaux en plein cintre. Le doute n'est pas permis : les constructeurs du chevet à trois absides de Lignan avaient prévu également trois nefs et, dans la même campagne de travaux qui a conduit à implanter et construire le chevet roman, furent installés, par la suite, les supports orientaux d'une nef flanquée de collatéraux.

Ce projet prévoyait-il un transept ? On peut le penser car au dessus des arcs d'entrée des collatéraux se trouve un mur roman bien liaisonné aux piles cruciformes de la nef : à l'ouest, nous possédons donc les murs de deux croisillons de transept.

Mais les travaux traînent en longueur. Le voûtement de ce transept se fait en trois étapes. On commence à couvrir les parties hautes de la croisée en lançant, en léger retrait par rapport au sommet des piles cruciformes de la nef, et d'une façon assez maladroite, quatre arcs doubleaux bordés d'un tore, saillant avec, en arrière, un décor de dents de scie (fig. 16). Sur ces arcs est établie une voûte en berceau longitudinal au dessus de laquelle on élève l'amorce d'une

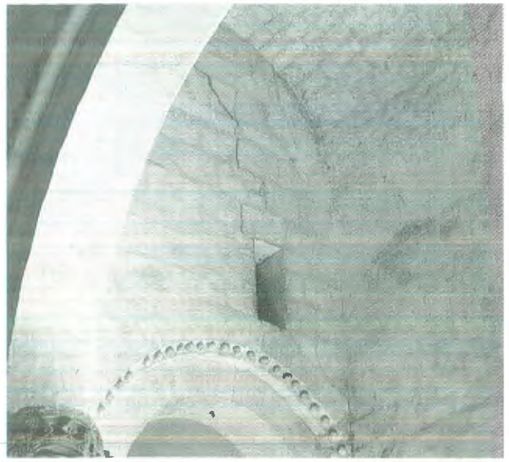

Fig. 16. — Voûtes du croisillon sud.

tour de croisée de plan carré ; à l'extérieur, dans le mur que l'on aperçoit au dessus de la travée droite de l'abside, deux arcatures aveugles, en plein cintre, animent et allègent à la fois la base de ce clocher de croisée.

Pendant ce temps les deux murs nord et sud des croisillons sont construits, reliant leur extrémité ouest aux absidioles, et recoupant légèrement l'arc d'entrée des deux absidioles. Ainsi, les décalages et reprises qui sont visibles en particulier au sud s'expliquent par le raccord effectué de

Fig. 15. — Chapiteau nord de l'arc d'entrée de l'absidiole sud.

Fig. 17. — Pile nord-ouest de la croisée et croisillon nord.

Fig. 18. — Pile sud-ouest de la croisée et croisillon sud.

l'ouest vers l'est : la marche des travaux a été inversée. Ces murs sont pourtant bien romans, en effet le croisillon sud fut couvert, après la croisée et sur son modèle, d'une voûte en berceau plein cintre longitudinal (fig. 15) ; pour lancer cette voûte, il fallut empâter la tour de croisée : les murs est, sud et ouest de ce croisillon viennent s'y appuyer.

Au nord comme au sud, les murs du transept portent des fenêtres en arc brisé : celle du sud forme une pénétration dans la voûte en berceau ; celle du nord, plus basse a été obstruée losqu'une fenêtre gothique flamboyante, tardive, a été relancée plus haut dans ce même mur.

Nous pouvons supposer qu'on a projeté de voûter le croisillon nord comme l'a été son homologue du sud : les dispositions de ses parties hautes sont à l'extérieur symétriques de part et d'autre de la tour croisée. Mais nous n'avons aucune trace de voûtes romanes sur ce croisillon.

La nef unique

Le projet de trois nefs est alors abandonné : le parti est pris d'une nef unique. Les travaux se déroulent probablement d'ouest en est : on réunit l'ancienne façade aux nouvelles constructions par un seul vaisseau à murs épais, divisé en trois travées inégales [31]. Le mur nord rejoint le pilier nord déjà construit, puis forme un angle droit pour fermer le collatéral : 30 cm environ le séparent de l'arc et du mur ouest du croisillon nord. Le mur sud, avant d'atteindre la pile sud, amorce à 2 m environ un angle droit. Cette zone fut remaniée postérieurement [32].

Nous savons que la voûte actuelle qui couvre la nef est récente : nous avons montré qu'elle avait été conçue lors des restaurations de 1857-1858. Cette nef romane était-elle prévue pour être voûtée ? Elle aurait pu l'être en raison de sa robustesse et de l'épaisseur de ses murs, toutefois le parti fut pris de la couvrir d'une charpente. Ses murs occidentaux et orientaux gardent d'ailleurs la trace d'une charpente plus élevée et plus ancienne que celle qui fut refaite à la fin du XIXe siècle et qui est maintenant remplacée depuis 1988.

La nef est éclairée par quatre fenêtres romanes : trois d'entre elles étaient déjà modifiées et agrandies [33] lors de la visite du Marquis de Castelnau en 1847. Il en décrit une quatrième : "la première à gauche en entrant qui, étroite et ébrasée, a conservé son caractère roman du XIIe siècle". Léo Drouyn en donne un dessin [34]. Un sondage effectué en mai 1988 a permis de retrouver dans le mur nord deux petites fenêtres romanes ; elles étaient dissimulées par des enduits : leur cintre monolithe porte des traits gravés simulant des claveaux, leurs jambages appareillés sont arrondis et décorés de dents de scie (fig. 7 et 22). Ces fenêtres largement ébrasées vers l'intérieur appartiennent, par leur décor, à la fin de la période romane.

31. La dernière travée occidentale de la nef est plus courte.
32. En effet, un réduit fut aménagé entre ce mur et la croisée du transept, la porte d'entrée sur la nef porte la date de 1725. Cette petite pièce est éclairée par un oculus qui fut dégagé lors des restaurations de 1988.
33. Leurs traces sont encore visibles dans le mur sud. L'une d'entre elles a un dessin gothique. Cette fenêtre recoupe une baie romane, dont les restaurations de 1988 ont permis, par un sondage, de vérifier l'ébrasement. Les fenêtres du XIXe siècle ont détruit une partie des peintures murales gothiques que l'on aperçoit sur les murs nord et sud de la nef, et qui mériteraient une étude.
34. A.D.Gir 162 T2 folio 41.

Fig. 19. — Mur nord de la nef : intérieur.

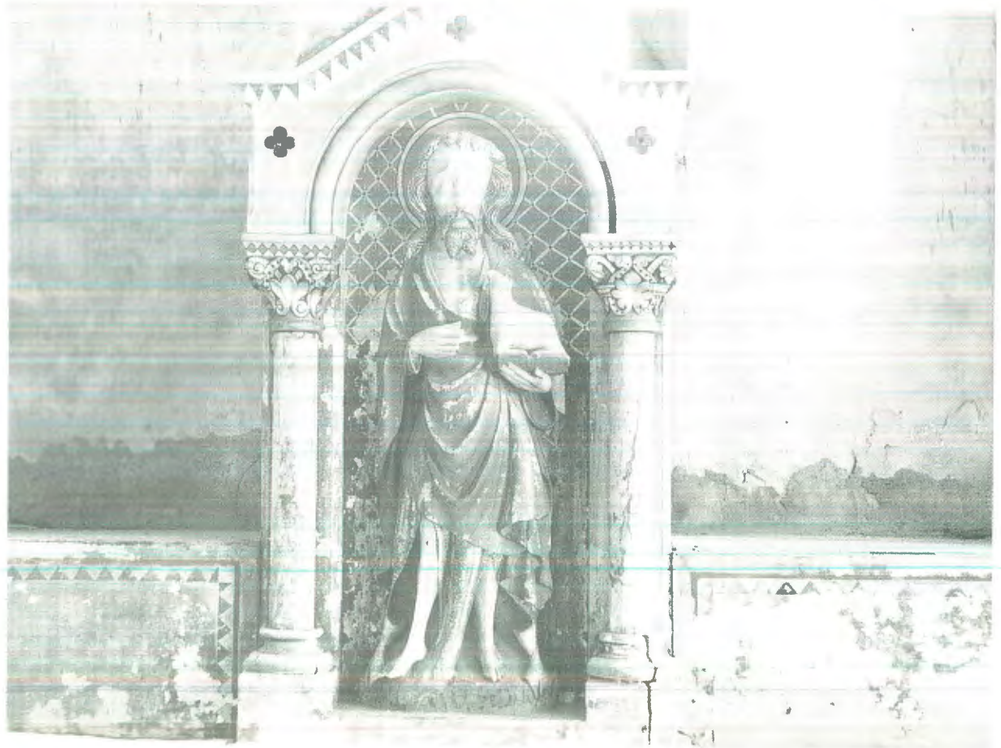

Fig. 20. — Albâtre de la fin de la période gothique : saint Jean-Baptiste.

La sculpture

Un décor sculpté est présent dans toute les parties de l'église, sauf à la façade occidentale.

Le décor du chevet

L'extérieur du chevet présente une ornementation assez abondante, qui est pratiquement intacte : seul un des chapiteaux de la fenêtre sud de l'abside est refait. Ce goût du décor se manifeste par des motifs variés : billettes, entrelacs, tresses, enroulements, avec une recherche du détail ; ainsi le cordon de billettes qui entoure l'abside présente alternativement en relief une partie rectangulaire et une partie carrée (fig. 4). Les chapiteaux de la fenêtre d'axe portent des feuilles d'acanthe sinueuses et allongées ; ceux de la fenêtre nord, encroûtés d'un badigeon blanc, montrent des entrelacs ou des oiseaux placés symétriquement par rapport à l'angle de la corbeille.

Ce répertoire décoratif n'est pas très original : il est fréquent dans les églises rurales de l'Entre-deux-Mers ; il met en oeuvre certaines formules dont on peut retrouver la source dans la sculpture de la Sauve-Majeure, en particulier les tailloirs et corbeilles garnies de feuilles d'acanthe.

Les chapiteaux restaurés

A l'intérieur dans le chevet et le transept, se pose le problème délicat des restaurations du XIXe siècle : en effet aujourd'hui, tous les chapiteaux portent un décor sculpté. Il est donc nécessaire de revenir aux descriptions et aux dessins antérieurs. Nous avons la chance de posséder deux inventaires détaillés des sculptures de Lignan, celui du Marquis de Castelnau, et celui plus rapide de Léo Drouyn, ainsi que des dessins de ce dernier (fig. 21 et 22).

La confrontation de tous ces renseignements nous permet de savoir que seuls sont romans les deux chapiteaux de l'arc d'entrée de l'abside principale, ceux de l'arc de l'absidiole sud et ceux des piliers de la croisée vers l'est. Dans l'arc d'entrée de l'abside, dans l'absidiole nord et dans la nef à l'est, les chapiteaux ont été rhabillés au cours des restaurations de 1857-1858. A l'origine, ils étaient simplement épannelés comme le montre le dessin de Léo Drouyn et comme le sont restés les chapiteaux de l'arc d'entrée des collatéraux nord et sud.

Iconographie et style à l'intérieur

Faisons tout d'abord une place à part au chapiteau placé à l'est du pilier nord-ouest de la croisée (fig. 16). Assez allongé, il porte quatre séries de chevrons qui se terminent par des enroulements : il s'agit là d'un motif que nous trouvons dès la fin du XIe siècle à Villenave d'Ornon par exemple, mais il est traité ici avec beaucoup plus de souplesse et avec un modelé assez rond.

Fig. 21. — La voûte du XIXe siècle, le mur sud de la nef et la demi-colonne adossée de la deuxième travée.

Dans l'abside, les deux chapiteaux de l'arc d'entrée ont la même allure générale (fig. 10 et 11) ; leur tailloir identique est orné de boules — au sud des branches feuillues placées aux angles flanquent un motif de palmettes se terminant par un fleuron au nord, des oiseaux picorent des grappes de raisins placées aux angles. Deux autres oiseaux adossés sont placés au centre de la composition, ils sont encadrés par deux volutes. Sur ce chapiteau, l'allusion à l'eucharistie est évidente. Des sculptures de ce modèle se retrouvent fréquemment dans tout le sud-ouest, en passant par le Lot-et-Garonne, à Saint-Nicolas de la Balerme, et jusqu'en Languedoc à Toulouse et Moissac.

Ces deux chapiteaux permettent d'apprécier un style assez vigoureux, où les formes sont mises en évidence, où les finitions des ailes, des grappes de raisins sont obtenues par des incisions souvent entrecroisées, à peine adoucies par un début de modelé. On peut retrouver des traits identiques dans certains chapiteux qui soutiennent la retombée des arcs plaqués autour de l'hémicycle de l'abside principale (fig. 9) : rinceaux formés d'un double

ou d'un triple bourrelet séparé par des incisions, cordages enroulés, oiseaux buvant dans des coupes, etc... Cette arcature était cachée par une boiserie [35], les restaurateurs du XIXe siècle l'enlevèrent, mais ils durent également modifier certains chapiteaux. En l'absence de dessin ou de description ancienne, et malgré les analogies de style déjà signalées, nous n'en développerons pas l'analyse.

Restent trois chapiteaux romans qui ont en commun d'avoir subi des grattages excessifs au XIXe siècle. On ne peut plus apprécier leur style, mais leur iconographie est encore identifiable. De part et d'autre de l'absidiole sud, dans l'arc d'entrée (fig. 13 et 14), deux oiseaux picorant une boule, qui pourrait être une grappe, font face à un homme entre deux serpents. On peut voir là l'antinomie classique entre une allusion eucharistique et la punition du mal. Dans le chapiteau du pilier sud-ouest de la croisée, à l'est (fig. 17),on reconnaît encore un cavalier avec devant lui un monstre à la queue enroulée [36], peut-être un dragon, et derrière lui un oiseau.

Ainsi, les restes de la sculpture romane du chevet et du transept de Lignan ne sont pas négligeables. On peut les mettre en relation avec certaines oeuvres de la Sauve Majeure dont ils prolongent le style. Ils ont dû être réalisés avant le milieu du XIIe siècle.

Chapiteaux de la nef

Dans la nef, les quatre chapiteaux qui reçoivent les retombées des doubleaux de la voûte du XIXe siècle paraissent pourtant, malgré leur situation, bien appartenir [37] à la période médiévale : les corbeilles courtes [38], élégantes, portant des feuilles d'eau, terminées aux angles par des enroulements ou des crochets, correspondent bien aux demi-colonnes adossées, qui finissent par des bases moulurées portant des griffes.

Une hypothèse peut être avancée, depuis que nous connaissons, grâce aux restaurations de mai 1988, le haut des murs de cette même nef : nous avons pu voir qu'au

dessus de la voûte du XIXe siècle les demi-colonnes adossées montent jusqu'à 70 cm environ du haut du mur, qui fut soigneusement terminé par une double mouluration séparée par une gorge étroite. Au dessus des dosserets, cette mouluration disparaît et la place normalement occupée par le chapiteau montre seulement des traces d'arrachements (fig. 20) ; on peut donc penser que lorsque les restaurateurs du XIXe siècle ont ôté le lambris qui couvrait la nef [39] (fig. 21), ces derniers ont découvert les chapiteaux qui furent alors replacés plus bas. Cette opération est décrite d'une façon indirecte dans les textes que nous possédons : parmi les réparations non prévues, il fallut "restaurer tous les chapiteaux des colonnes de la nef pour les mettre en harmonie avec ceux du sanctuaire", c'est-à-dire, faire porter des voûtes à ces chapiteaux comme c'était le cas pour ceux du chevet. Dans ce cas, le style de ces chapiteaux est un indice supplémentaire pour dater la construction de la nef, car de telles oeuvres, déjà gothiques, n'exsistent pas dans notre région avant l'extrême fin du XIIe siècle et le début du XIIIe.

Ainsi les indications chronologiques apportées par l'étude de la sculpture viennent corroborer celles fournies par l'analyse architecturale. Elles permettent également de prendre en compte les renseignements historiques : sur un site qui était déjà occupé par une église antérieure, on élève au début du XIIe siècle, en commençant par le chevet, une église à trois absides, un transept, et qui devait comporter trois nefs. Vers le milieu du XIIe siècle, seuls le chevet et les premiers supports orientaux de la nef sont réalisés. Les travaux traînent alors en longueur, aboutissant au voûtement de la croisée, puis, partiellement ou totalement, des croisillons. On change alors de parti en développant une nef unique réalisée plus tardivement, d'ouest en est, en réunissant la façade occidentale aux constructions orientales déjà réalisées, et en terminant les parties hautes de la nef à une date qui est peut être le début du XIIIe siècle.

35. Que l'on voit sur le dessin de Léo Drouyn, fig. 21.
36. Qui évoque les basilics que l'on trouve sur les chapiteaux de la Sauve-Majeure.
37. Ces chapiteaux portent des tailloirs qui, comme la voûte, ont été faits lors de la restauration du XIXe siècle.
38. Elles sont anormalement courtes comme si elles avaient perdu une partie de leur hauteur. D'autre part, on aperçoit dans le mur intérieur, tout autour des corbeilles, des traces de remaniements.
39. Lambris courbe qui devait dissimiler les chapiteaux placés en haut des murs.

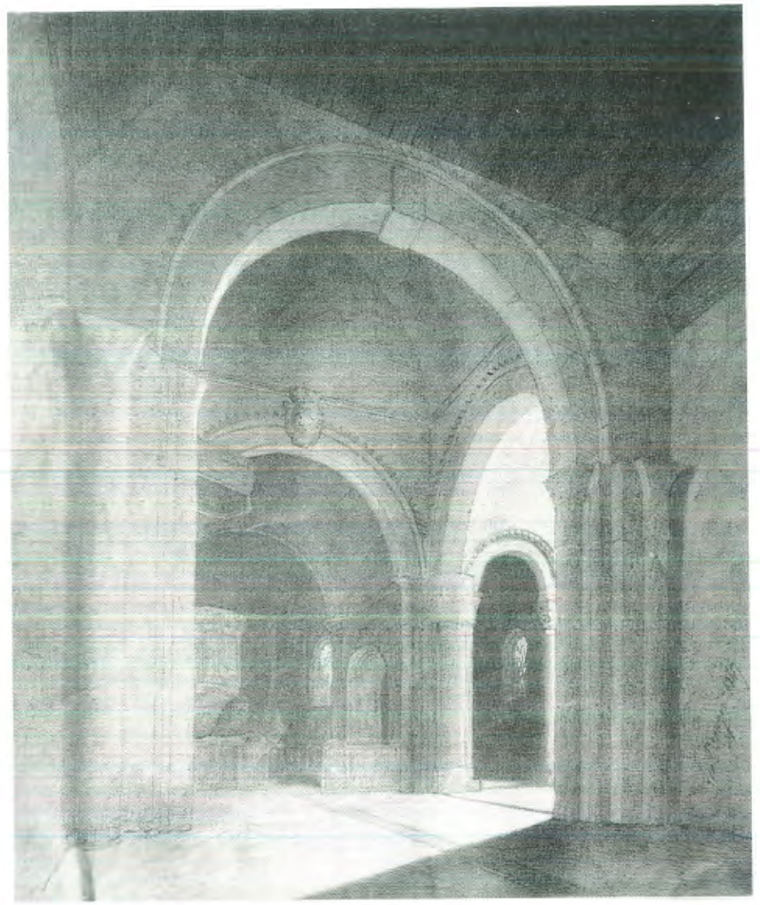

Fig. 22. — Dessin de Léo Drouyn, 1847 : vue intérieure de la nef de Lignan.

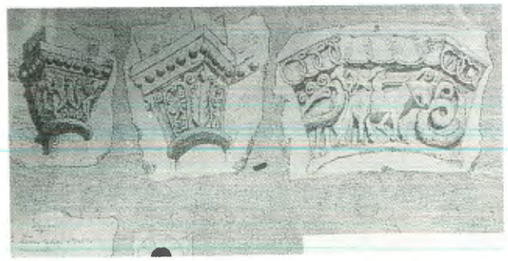

Fig. 23. — Dessins de Léo Drouyn, 1847.
A— Chapiteau nord de l'arc d'entrée de l'abside.
B— Chapiteau sud de l'arc d'entrée de l'abside.
D— Fenêtre du mur nord.

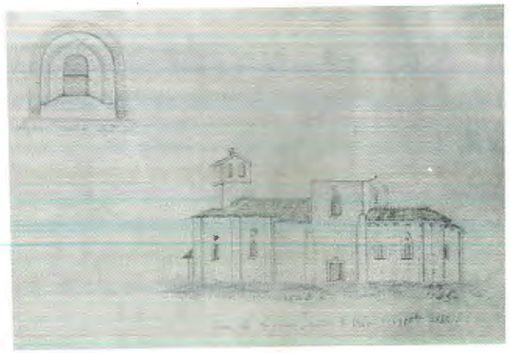

Fig. 24. — Dessins du Marquis de Castelnau : vue générale de l'église de Lignan et une fenêtre de l'absidiole sud.

Rions

par Marie-Noëlle Nacfer [1]

Située sur les coteaux de la rive droite de la Garonne, Rions est une commune rurale d'une superficie cadastrée de 985 ha, incluse dans le canton de Cadillac et l'arrondissement de Bordeaux. Le bourg est à 26 m NGF d'altitude, le point le plus élevé de la commune à 104 m. Trois éléments principaux marquent le paysage de la commune : le bourg ; le CD 10 et ses abords ; la crête du coteau avec deux hameaux importants. La richesse historique du village a entraîné la mise en place de mesures de protection : église classée Monument Historique [2] ; enceinte fortifiée classée [3] ; la ville est aussi un site inscrit Monument Historique [4].

Rions passe pour être une des villes les plus anciennes de la Gironde [5] : pour certains historiens, la ville aurait été capitale de l'Entre-Deux-Mers à l'époque gauloise et se serait appelée *Aquita* ; pour d'autres, son berceau serait une villa gallo-romaine autour de laquelle se seraient regroupées les premières maisons du bourg [6].

Au IXe siècle, Rions était défendue par un château et une citadelle situés au sud-ouest de la ville. Une des rues de ce quartier a conservé le nom du Château. Il ne reste rien de cette construction édifiée par la famille de Seguin, de probables descendants de Sigwin que Charlemagne avait nommé comte de Bordeaux.

En 1253, Guilhem de Seguin III cède Rions au roi d'Angleterre, Henri III. Jusqu'au XIVe siècle, le village fortifié fut l'objet de rivalités nombreuses entre Français et Anglais : il est détruit en 1295 ; Bérard d'Albret relève les fortifications en 1330. En 1339, Rions s'allie à Bordeaux.

Contexte

Le relief est constitué d'un plateau faiblement ondulé. Du point le plus haut, situé au centre géographique de la commune, la descente est douce vers l'est, plus brusque vers l'ouest où se forment d'abord un net coteau, puis le palus, plaine large de 400 m environ qui longe la Garonne sur 3,5 km.

Le réseau hydrographique est essentiellement déterminé par la Garonne qui est peu liée au bourg ; un ancien bras du fleuve qui permettait autrefois la navigation jusqu'à ses abords est aujourd'hui condamné.

Les alluvions qui constituent les terrains sédimentaires de la basse plaine de la vallée de la Garonne sont formées de limons accompagnés de sables et de graviers qui peuvent atteindre 8 à 15 m d'épaisseur. Les alluvions anciennes forment des terrasses constituées d'une succession de couches de cailloux roulés. Les argiles de décalcification recouvrent d'un manteau de cailloux les calcaires à astéries ; ce dépôt du pliocène peut atteindre 30 m d'épaisseur. Les calcaires se sont formés durant le stampien marin ; on les retrouve, utilisés comme moëllons, dans les assises des bâtiments de Rions.

1. Vacataire, Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.
2. Décret du 1-12-1908.
3. Liste de 1862.
4. Décret du 26-03-1973.
5. Bibliographie : Léo Drouyn, *La Guienne Militaire* T1 p. 17-27 ; J. Barrère, Th. Durepaie et G. Videau, *Une filleule de Bordeaux : Rions, souvenirs historiques*, 1910 ; C. Jullian, "Inscription chrétienne de Rions", *Revue des Etudes Anciennes*, 1927, p. 48-48 ; H. Redeuilh, "La villa et les peintures murales Gallo-Romaines de Pascaud à Rions", *Bulletin Archéologique du Comité*, 1934-1935, p. 515-525 ; Marquise de Maillé, *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux*, Paris, 1959.
6. La rue qui entourait ces maisons porte aujourd'hui encore le nom de rue Romaine.

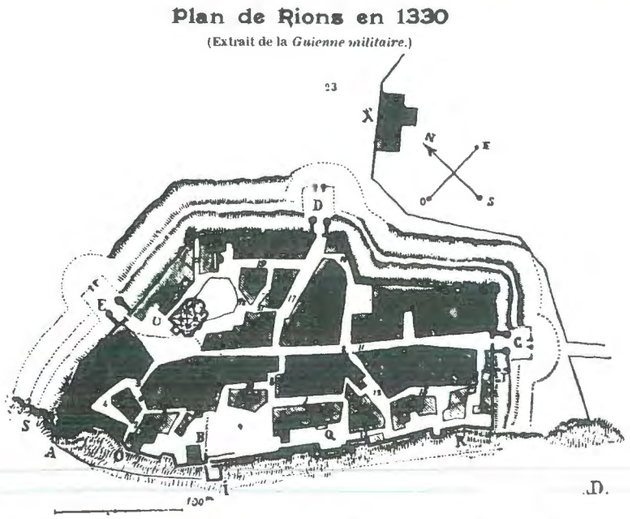

1. Rue Romaine.
2. Rue de Lavidon.
3. Rue de la Citadelle.
4. Place Seguin.
5. Rue du Château.
6. Rue de la Mairie
7. Rue de la Tour-Neuve.
8. Rue du Canton.
9. Place de la Mairie.
10. Rue des Normands.
11. Puits de Lavidon.
12. Rue Poissonnière.
13. Rue de la Tuerie.
14. Rue des Anglais.
15. Rue Judaïque.
16. Rue des Ligueurs.
17. Rue de la Halle.
18. Rue de Repos.
19. Rue de l'Archevêque.
20. Rue d'Aquitaine.
21. Rue Sarrazine.
22. Rue de la Tour-du-Guet.
23. Emplacement du cimetière gallo-romain.

A, citadelle ; B, emplacement supposé de l'ancien château ; C, porte Lavidon ; D, porte du Lhyan ou de l'Est ; E, porte du Nord ; I, une poterne ; J, petite porte cintrée ; O, lices au pied des rochers ; Q, lieu ou furent faites les fouilles qui amenèrent la découverte des mosaïques romaines ; S, grotte dite de Charles VII ; U, archevêché ; X, couvent des Cordeliers ; A, I, mur remplaçant les anciennes palissades.

Fig. 1. — Plan de Rions en 1330. Extrait de la *Guyenne militaire*.

Le bourg occupe une position stratégique : il domine la Garonne distante de 500 m, à l'ouest de la commune ; il se trouve sur l'axe est-ouest de la commune et à égale distance de ses limites nord et sud ; il se situe sur le surplomb topographique du plateau.

Plusieurs éléments forts déterminent les lignes directrices et les principes d'ensemble de la structure urbaine [fig. 1]. Le premier est l'enceinte murale du XIe siècle, rasée en 1295, reconstruite en 1330 et restaurée en 1881. Ces murailles, dont certaines portions subsistent encore, déterminent la morphologie d'ensemble du bourg. Elles forment un demi-cercle de 140 m de rayon, dont le centre se situe à l'intersection de la rue des Remparts et de la rue du Château et dont les fortifications sud-ouest forment le diamètre, en façade sur la Garonne.

Ensuite, on peut penser que la ville a été édifiée selon des principes d'orientation déterminés. La rue de Lavidon et la rue des Halles forment un même axe et convergent en un point situé à l'intersection de l'axe est-ouest passant par le milieu de l'église. La rue de Lavidon, parallèle à l'axe des murailles sud-ouest forme un angle de 45° avec la ligne passant par l'axe de l'église et la rue Croix Blanche. D'autres éléments, tels que l'équidistance des tours de guêt renforcent cette idée d'un plan réfléchi.

Enfin, la place de l'Eglise et la place du Repos, les espaces publics les plus importants, constituent le centre de gravité du noyau urbain.

La tranchée qui a été fouillée [7] est au coeur du bourg, dans l'axe de circulation reliant la porte Nord et la place d'Armes [fig. 2 et 3]. Elle se situe aux abords immédiats de l'église, parallèlement à la façade occidentale. En fonction de la stratégie de fouille, cette tranchée a été divisée arbitrairement en trois secteurs. D'autre part, un sondage a été surveillé sur la place du Repos [8].

7. Cette opération s'est déroulé durant le mois de mars 1988, à la suite de découvertes fortuites faites par les employés de l'entreprise Satanino travaillant au branchement de nouveaux abonnés sur le réseau du tout-à-l'égout. Le financement a été assuré par le Syndicat Intercommunal des Eaux, le Conseil Général de la Gironde et la Municipalité. La population de Rions nous a aidé par sa patience, sa gentillesse et l'intérêt qu'elle a porté aux travaux malgré les désagréments encourus.
8. A l'angle nord-est de la maison occupant la parcelle 315 du cadastre.

Fig. 2. — Vue d'ensemble de la tranchée.

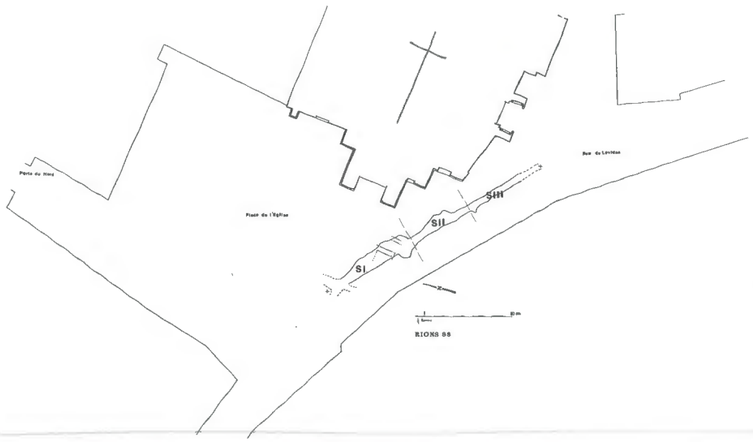

Fig. 3. — Plan de situation de la tranchée.

Fig. 4. — Secteur I : ensemble des structures sous le cimetière.

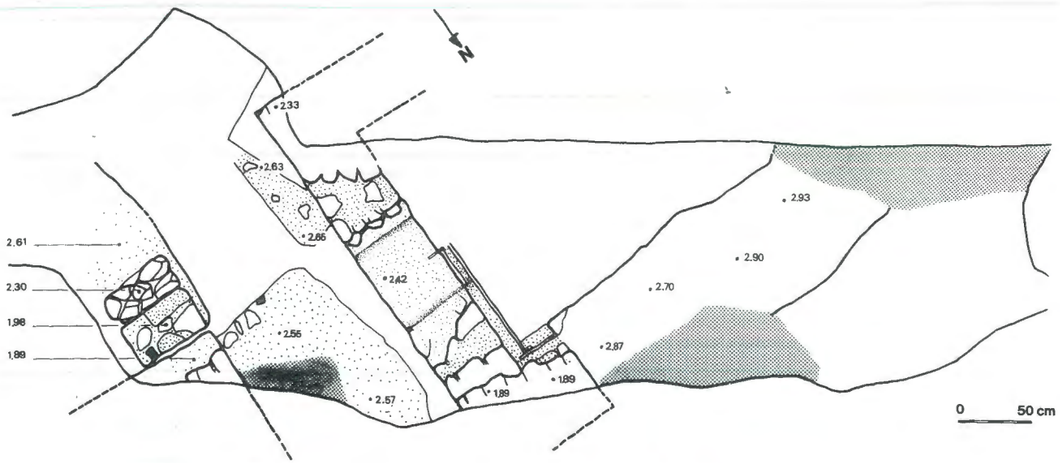

Eléments d'architecture antique

Dans le secteur 1 de la tranchée, l'ensemble le plus important est constitué de trois murs appartenant à deux bâtiments distincts séparés par une venelle. Dans ce même secteur au nord de la tranchée, un sol de tuileau épais d'une vingtaine de centimètres a été rencontré à 1,80 m sous le niveau actuel [9].

Du premier bâtiment, on a pu apercevoir une première pièce, bâtie sur un plan orthogonal. Sa superficie est de 4 m². Elle est pourvue d'au moins deux ouvertures : l'une sur l'extérieur et l'autre sur une autre partie de l'édifice. Le module et l'agencement de cette construction font penser à un vestibule [fig. 4].

Le mur le mieux conservé est celui qui limite la pièce à l'est. Il fait 50 cm de large et 3 m de long à l'extérieur, son élévation est conservée sur 80 cm ; il est percé dans sa partie centrale d'une porte. Le parement interne est recouvert d'une plinthe et d'un plaquage de marbre jusqu'au niveau du seuil. Il est construit en moyen appareil régulier lié au mortier. Certains moëllons portent un décor en arête de poissons [fig. 5].

Un mur de même type limite la pièce au sud. Nous avons pu le suivre sur une vingtaine de centimètres, à l'endroit où la sépulture construite T12 s'appuyait dessus. Ce mur engagé dans la coupe sud a une direction est-ouest.

9. Enfin, le sondage de la place du Repos a révélé l'angle de deux murs recouverts d'enduit peint.

Quant au mur nord, il est conservé en élévation sur 40 cm ; plus loin il est arasé au niveau de la fondation. Comme le mur est, il fait 3 m de long à l'extérieur pour une largeur de 50 cm, la partie arasée a une largeur de 95 cm. La partie en élévation, est en fait le montant latéral d'une porte ouvrant sur une seconde pièce.

Le quatrième côté du quadrilatère, engagé dans la coupe sud, se développe en direction nord-sud comme le premier mur.

Le sol de cette pièce était mosaïqué, mais seules deux tesselles de couleur blanche ont été retrouvées en place sur le lit de pose dans l'angle nord-est de la pièce.

Le second bâtiment est essentiellement représenté par une porte donnant, comme la porte du mur 1, sur la venelle. Son montant latéral nord s'appuie sur un mur qui se développe vers l'est. Cette porte a subi plusieurs reprises : il subsiste deux niveaux de seuils superposés (fig. 6 à 8). Ultérieurement, la tombe 12 est venue s'appuyer et détruire partiellement cette ouverture (fig. 9 et 10). Le mur est en moyen appareil lié au mortier, il est chanfreiné dans sa partie basse.

Il reste difficile de préciser la fonction de ces divers bâtiments. Néanmoins, leur présence confirme une occupation antérieure au VIe siècle. D'ailleurs n'oublions pas la visite que fit Grégoire de Tours à Rions et ce qu'en écrit Madame la Marquise de Maillé [10] :

"Quand écrivait Grégoire, il y avait beau temps que les Goths s'étaient évanouis. Mais vraie ou fausse, l'histoire des infortunés marmots qui firent les frais de la vengeance divine, n'est point sans intérêt puisqu'elle nous vaut les indications suivantes :

"1° Il existait à Rions, du temps de Grégoire, une importante villa. Elle était munie d'une église et point de la veille, puisqu'on y associait des événements sans doute plus que séculaires.

2° Cette église pour laquelle Grégoire emploie le mot d'*ecclesia*, était un véritable centre religieux : elle possédait des fonts baptismaux.

3° Ces fonts baptismaux étaient dans l'église (*in ecclessia*). Et le desservant (*sacerdos*, *presbyter*) y baptisait le jour de Pâques. Comme l'évêque dans sa cathédrale.

4° Les tout petits enfants que se disputent les prêtres (*infantulos*) prouvent que le baptême des nouveau-nés était largement entré dans les moeurs.

Les fouilles ont confirmé l'importance du centre que fut *Reontium*. Après la découverte d'une vaste mosaïque en

10. *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux*,.

Fig. 5. — Vue d'ensemble du secteur I.
Au premier plan, l'angle nord-est du premier bâtiment ;
au second, la venelle ;
en arrière-plan, le mur du second bâtiment.

Fig. 6. — Détail des niveaux de seuil du mur 2.

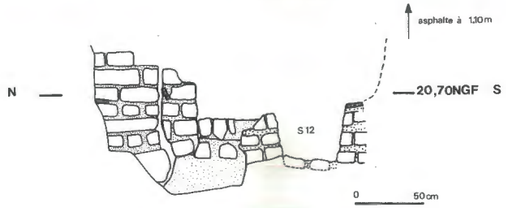

Fig. 7 et 8. — Secteur I : élévation du mur 2.

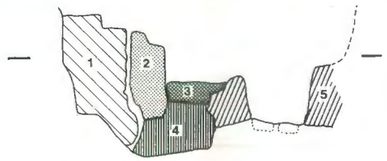

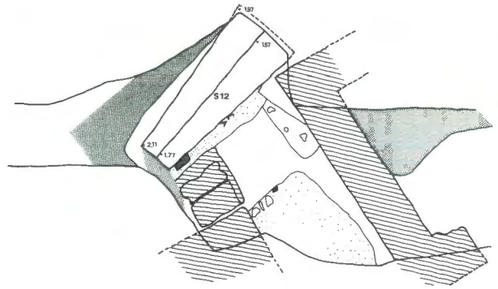

Fig. 9 et 10. — Secteur I : sépulture 12 et ensemble des structures.

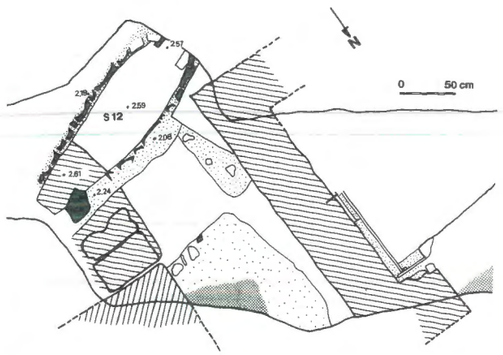

1851[11], c'est toute une villa qui, en 1921, sortit de la terre à Pascaud avec mosaïques et peintures murales [12]. Trace de chrétiens ne s'est pas trouvée à Rions avant l'an 466[13]..."

Eléments de stratigraphie

Antérieur à ces constructions, scellé par le sol de tuileau qui porta la mosaïque, l'horizon anthropisé le plus ancien reconnu sur cette fouille est un lambeau de couche en place (1012), ayant livré 5 tessons de céramique du premier âge du fer ; cette découverte complète la carte des rares sites de cette période sur la rive droite des berges de la Garonne.

Le sol de tuileau, lui-même (1011), n'est conservé que sur 40 cm de large, le reste ayant été détruit par le creusement d'une fosse pour permettre l'installation d'un sarcophage mérovingien. Dans le comblement de cette fosse (1022) se

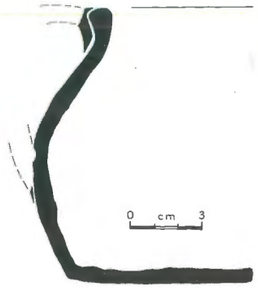

Fig. 11. — Vase provenant de la couche 1020.

trouvaient de nombreux débris de tuileau et des fragments de mosaïque.

Cet ensemble est recouvert par une fine couche de cendre et une importante couche de charbons de bois sans matériel archéologique. Au moment où se produit l'incendie, la porte du mur 1, donnant accès à la venelle, est déjà bouchée comme en témoignent d'importantes traces de rubéfaction.

Après cet incendie, est apportée une couche composée uniquement de déchets de calcaire blanc, concassés et compactés (1007). Il peut s'agir soit des déchets de taille résultant de la réfection du bâtiment, soit de la mise en place d'un nouveau sol de circulation.

Tous ces horizons sont coupés par le creusement d'une nouvelle fosse (1009). Cette couche est équivalente à 1016 en secteur 2 et 1020 en secteur 3. Ces trois unités stratigraphiques ont livré un matériel céramique non tourné, façonné dans une pâte à grosses inclusions minérales, cuit en atmosphère oxydante. Les formes sont généralement globulaires avec des lèvres peu éversées. Issu de la couche 1020, un pot, plus complet que les autres tessons, montre tout son profil (fig. 11) : sa panse est globulaire, la lèvre est simple, droite et porte la trace de l'attache d'une anse ; il est assez maladroitement tourné dans une pâte comportant des inclusions abondantes et fortes [14] ; le fond et le bas de la panse sont polis ; la cuisson est oxydante. Des pièces proches par la forme, par les techniques et par les pâtes ont été trouvées sur le chantier de Daubèze [15]. La datation proposée par B. Bizot pour cet ensemble est : IX-XIe siècles. Pour Rions, il convient également de retenir cette période, puisque cette couche est postérieure au cimetière mérovingien mais antérieure à l'installation des tombes des XII-XIVe siècles.

11. Elle courait sous toute la terrasse de l'ancienne maison Videau. "La bêche met constamment à nu, dans le jardin, à 0,50 de profondeur, une couche de mortier et des quantités considèrables de tuiles à rebord de grande dimension". Dans l'église de Rions, "au milieu de la nef, près du sanctuaire, existe une large pierre contenant une assez belle mosaïque exécutée en petits cubes blancs et noirs, rouges et jaunes, incrustés dans du mortier". *Commission des Monuments Historiques de la Gironde*, 1851-1852, p. 19.
12. H. Redeuilh, "La villa et les peintures murales Gallo-Romaines de Pascaud à Rions", *Bulletin Archéologique du Comité*, 1934-1935, p. 515 525.
13. C. Jullian, "Inscription chrétienne de Rions", *Revue des Etudes Anciennes*, 1927, p. 47 48 : **Joun (a) m bene quiescenti in pacem Juliano, qui recessit VII K (a) I junias, Tatiano consule.** Au-dessus de la plaque de marbre, à 0,21 m de profondeur gisait un sarcophage. L'emplacement de la découverte n'est pas précisé.
14. Jusqu'à 5 mm.
15. Cf ci-dessus, p. 68.

Une importante couche de destruction (1004), composée uniquement de moëllons et de déchets de mortier rubéfiés, remplissait l'espace intérieur ; aucune tuile n'a été trouvée dans le remplissage, ce qui indique une récupération partielle des matériaux avant la ruine du bâtiment. A l'extérieur, côté venelle, un grand nombre de tesselles blanches, noires et rouges ainsi que des tesselles jaunes, bleues et vertes en pâte de verre ont été trouvées dans la couche 1005. Les tesselles en pâte de verre sont, en général, utilisées pour des décors pariétaux ornant des édifices construits tardivements (IV-VIe siècles) [16].

Une monnaie a été trouvée au sommet de la couche de destruction du mur 1 (1004) directement au contact de la base de la tombe 5. C'est un denier en argent, émission du Duché d'Aquitaine par Eléonore, en 1137. Cette découverte permet de confirmer qu'aucune sépulture en blocs du secteur 1, n'est antérieure au XIIe siècle.

Deux niveaux de sépultures médiévales viennent terminer l'occupation de ce secteur et une faible couche de remblai moderne scelle l'ensemble.

Le cimetière paroissial

La partie du cimetière médiéval que nous avons fouillée a livré essentiellement des tombes à placer chronologiquement, d'après leur architecture, entre les XIIe et XIVe siècles. Cependant deux sépultures paraissent plus anciennes : T 12 et T 15 [17] ; il s'agit certainement de tombes des IXe-XIe siècles. En outre, une cuve de sarcophage monolithe trapézoïdale ainsi qu'un couvercle en bâtière utilisés en remploi, attestent de la présence d'un cimetière à l'époque mérovingienne. Une tombe de cette période a d'ailleurs été repérée [18] ; engagé dans la coupe, ce sarcophage n'a pas pu être fouillé.

Dans la partie de la tranchée affectant les abords immédiats de la façade occidentale de l'église, deux niveaux de sépultures sont superposés. En s'éloignant vers le sud, la densité des inhumations est plus faible et un seul niveau de coffres a été observé en secteur 3 (fig. 12 à 20).

Parmi les 20 structures étudiées, un groupe important s'est dégagé. Il s'agit d'un ensemble de 17 coffres maçonnés.

La forme générale de ces coffres en blocs est trapézoïdale, avec la grande base à la tête et la petite aux pieds. Ils sont constitués d'un assemblage de blocs de calcaire placés de chant, liés au mortier, et ménageant un espace vide pour recevoir le défunt. La face interne des blocs est toujours parfaitement taillée tandis que la face externe est souvent simplement équarrie. L'épaisseur des blocs varie de 4 cm pour T11 à 25 cm pour T7. On peut distinguer 3 modules : 4 à 10 cm pour 6 tombes (fig. 21) ; 12 à 16 cm pour 8 tombes ; 18 à 25 cm pour 2 tombes (fig. 22). Les couvercles sont de larges dalles plates posées sur les montants latéraux et liées au mortier. Un autre élément est constant dans la construction de ces tombes, il s'agit de la loge céphalique : le plus souvent monolithe, elle sert d'emplacement à la tête du défunt. On peut distinguer pour leur extérieur deux formes différentes : semi-circulaire et parallélépipédique ; de même, l'intérieur peut affecter des contours variés : semi-circulaire, en oméga, rectangulaire, ovoïde. Le fond de la tombe fait lui aussi l'objet d'un traitement particulier : il est enduit d'une couche de mortier de 3 à 4 cm d'épaisseur sur toute la surface. Parmi les 17 tombes de ce type, 16 sont orientées tête à l'ouest et pieds à l'est ; une seule n'obéit pas à cette règle et présente une position nord-sud avec la tête au nord.

Etant donné la densité des sépultures dans le premier secteur, les coffres utilisent parfois des éléments de caissons voisins. Ainsi le montant latéral nord de T4 sert de montant sud à T5 ; la dalle de fermeture des pieds s'appuie souvent sur la loge céphalique d'un autre caisson : T4 sur T2, T9 sur T7 ; un des blocs du montant est de T6 a été retaillé pour installer les pieds du défunt reposant dans T3.

Notons enfin que dans le secteur 2, un remploi de fût de colonne en marbre rose de 0,80 m de haut et de 0,30 m de diamètre servait, semble-t-il, à désigner une tombe.

16. C. Balmelle, *Recueil général des mosaïques de la Gaule : IV- Province d'Aquitaine*, Paris, CNRS 1987.
17. Pour une raison d'organisation lors de la fouille les tombes et les squelettes ont eu une numérotation distincte. Ainsi les sépultures sont réparties suivant la liste suivante :

Tombe T 1	Squelettes S 1 et S I bis	Tombe T 2	Squelette S 2	Tombe T 3	Squelette S 3
Tombe T 4	Néant	Tombe T 5	Squelettes S 5 et S 6	Tombe T 6	Squelette S 7
Tombe T 7	Squelette S 10	Tombe T 8	Squelette S 9	Tombe T 9	Squelette S 11
Tombe T 10	Squelettes S 13 et S 13 bis	Tombe T 11	Squelettes S 12, S 12 bis et S 12 ter	Tombe T 12	Squelette S 16
Tombe T 13	Squelette S 14	Tombe T 14	Squelette S 15	Tombe T 15	Squelette S 17
Tombe T 16	Squelette S 18	Tombe T 17	Squelette S 19	Tombe T 19	Squelette S 22
Fosse 1	Squelette S 8	?	Squelette S 23		

18. A la cote 18,75 NGF soit à environ 2,80 m sous le niveau actuel du sol.

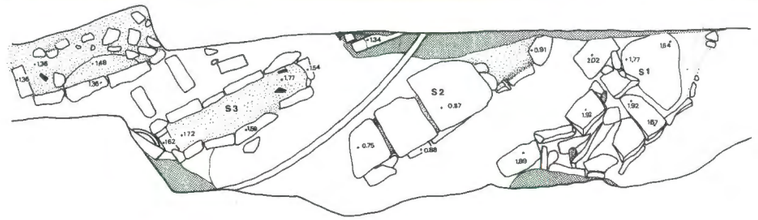

Fig. 12 et 13. — Secteur I : premier niveau de sépultures.

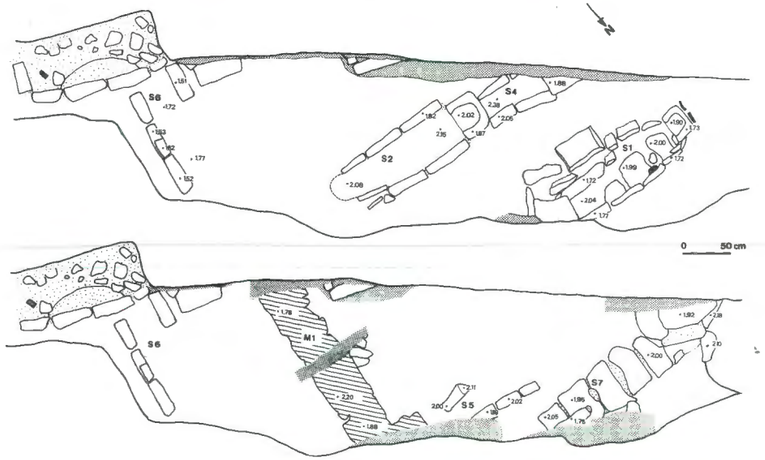

Fig. 14 et 15. — Secteur I : deuxième niveau de sépultures.

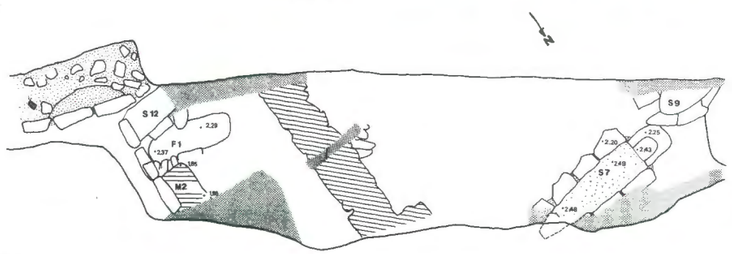

Deux tombes bâties en petits moëllons liés au mortier ont été mises au jour.

La première (T12) (fig. 23 et 24), située dans le secteur 1, est constituée de 3 assises de petits moëllons irréguliers noyés dans du mortier et terminée par une assise de réglage en petites briques plates. Le contour interne et externe est anthropomorphe mais assymétrique ; un espace est ménagé servant de réserve céphalique. La couverture de cette tombe est un couvercle en bâtière évidé : il s'agit d'un remploi. Dans le remplissage de cette tombe, des fragments de marbre ainsi que des tesselles de mosaïque identiques à ceux trouvés dans la couche 1013 indiquent que la mise en place de cette sépulture est postérieure à la ruine du bâtiment contigu. Cependant en chronologie relative, elle est antérieure à l'ensemble des coffres en blocs.

La seconde (T 15), située en secteur 2, est de même facture. Néanmoins, les montants latéraux sont parallèles. Cette sépulture se trouvant dans la partie la plus étroite de la tranchée, il n'a pas été possible de la fouiller au-delà de la ceinture scapulaire du squelette, d'où le manque d'informations sur une éventuelle loge céphalique. Aucune trace de couverture n'a été relevée. Cette tombe, antérieure aux coffres en blocs, est installée dans la couche 1016.

Enfin, la dernière tombe est une simple fosse. Il s'agit d'une excavation de forme ovoïde, délimitée par quelques petits blocs de calcaire. Cette tombe est celle d'un périnatal. En chronologie relative, elle est antérieure à toutes les tombes en coffre du secteur 1.

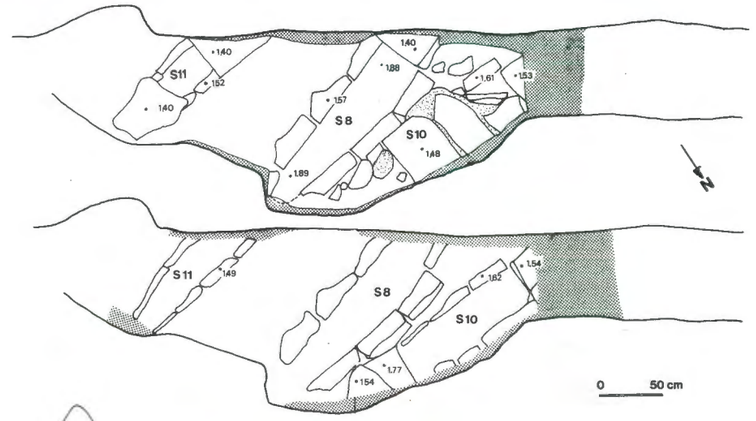

Fig. 16 et 17. — Secteur II : premier niveau de sépultures.

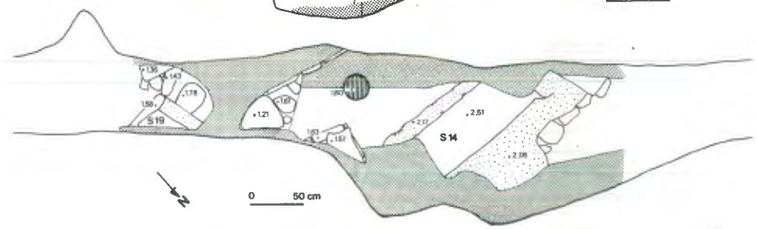

Fig. 18. — Secteur II : deuxième niveau de sépultures.

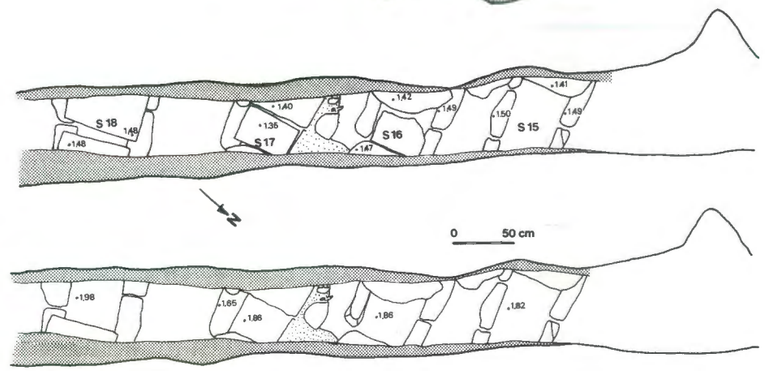

Fig. 19 et 20. — Secteur III : premier niveau de sépultures.

On constate à plusieurs reprises une utilisation multiple des tombes.

Ainsi, T1 a été ouvert pour installer S1 bis ; le fond a été aménagé par la pose de fines lames de schiste vert, identique à une des dalles de couverture, sur les fémurs de l'adulte S1. Le crâne de l'enfant était appuyé sur le pubis de l'adulte. Il est impossible d'établir un lien de parenté entre ces deux individus.

T5 contenait deux squelettes superposés séparés par une fine couche de sédiment. D'après les observations faites au cours de la fouille, S5 a été mis en place alors que S6 était déjà décomposé et que l'espace vide était colmaté : aucun ossement n'a été déplacé au moment de cette nouvelle inhumation ; seul le crâne qui devait se trouver en position surélevée a été prélevé et déposé à côté du second défunt.

T18 contenait également deux individus mais, contrairement à T5, les os de l'individu S21 ont été sommairement repoussés sur les côtés pour dégager un espace permettant d'inhumer S20. Aucune connection anatomique ne subsistant, on peut en déduire que le cadavre était entièrement décomposé lors du second dépôt ; cependant, le sédiment n'avait pas encore recouvert le squelette. Comme dans T5, le crâne a été déposé près de la tête de S20.

Fig. 21. — Sépulture 1.

Fig. 22. — Sépulture 9.

Des réductions de corps ont aussi été pratiquées : dans T10, les os de S13 bis ont été ramassés et rassemblés aux pieds de S13 ; dans T11, les os des squelettes de deux enfants S12 et S12 bis ont été rangés à la tête d'un troisième, S12 ter.

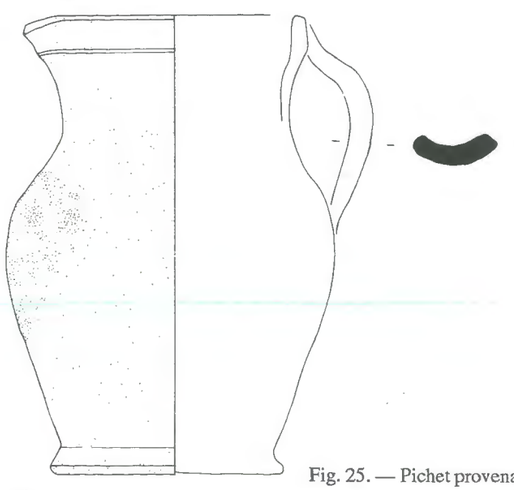

Fig. 25. — Pichet provenant de la tombe 4.

Les défunts

Les 21 tombes ont livré les restes de 26 individus. Les squelettes présentent en général un état de conservation très satisfaisant, à l'exception des squelettes inhumés dans des coffres parfaitement hermétiques empêchant la terre de s'infiltrer. Dans ce cas, le corps s'est décomposé dans un espace non colmaté en atmosphère confinée, ce qui rend les os beaucoup plus fragiles (S10).

Parmi ces 26 squelettes, deux sont ceux de nourissons, trois d'enfants de deux à trois ans et deux d'enfants de six à sept ans. Un autre est celui d'un adolescent de 13-15 ans. Les 18 autres squelettes sont ceux d'adultes : six femmes et dix hommes. Il n'a pas été possible de déterminer le sexe des individus S14 et S23 qui sont représentés uniquement par les os des pieds.

Tous les défunts sont en position de décubitus dorsal, le crâne reposant sur l'occipital et la face tournée vers le zénith, les membres sont allongés selon l'axe général du corps. Seule la position des membres supérieurs varie d'un individu à l'autre :

— les deux mains sur le pubis pour trois d'entre eux ;

Fig. 23. — Couvercle en bâtière du sarcophage 12.

Fig. 24. — Sarcophage 12.

— la main droite sur l'abdomen et la gauche sur le pubis pour un ;
— la main droite sur le pubis et la gauche sur l'abdomen pour quatre ;
— les deux mains sur l'abdomen pour quatre ;
— les deux mains sur le thorax pour deux ;
— la main droite sur le thorax et la gauche sur l'abdomen pour un.

On le voit, il n'y a, pour les membres supérieurs, aucune position préférentielle.

Les premières observations faites sur les restes osseux ont permis une étude paléo-pathologique préliminaire. Ainsi l'on repère diverses lésions et traumatismes affectant cette population :

— arthrose cervicale, thoracique ou lombaire : dix cas
— fracture : cinq cas
— vertèbres soudées : quatre cas
— polissage articulaire : deux cas

De même, des caractères de sénescence : neuf cas de cartilage thyroïde ossifié.

Ou encore des caractères discrets :

— perforation oléocranienne : deux cas
— metopisme : deux cas
— sternum bifide et / ou perforé : quatre cas
— agénésie de la styloïde du 3ème métacarpien : deux cas
— agénésie de l'hamulus : deux cas

Enfin des caractères fonctionnels : deux cas de facette d'accroupissement.

En tenant compte du fait que le cimetière n'a pas été fouillé dans sa totalité, cette pré-étude permet de proposer deux hypothèses d'interprétation : l'inhumation des membres d'une même famille dans une zone déterminée et l'endogamie.

Aucun dépôt de bijou, ni d'arme, n'a été fait dans les tombes et aucun élément de vêtement n'a été retrouvé. Ce phénomène est tout à fait habituel pour les sépultures de cette période. Cependant la tombe 4 a livré un petit pichet (fig. 25) en céramique tournée, peint de bandes rouges et décoré d'incisions sous une glaçure plombifère verdâtre. Il mesure 14 cm de haut, son bec est pincé et il est muni d'une anse en ruban. Il s'agit d'une production de Sadirac, datable de la seconde moitié du XIVe siècle, selon P. Régaldo-Saint Blancard. Ce pichet semble n'avoir jamais servi. Il était déposé debout à côté du bassin du défunt, du côté gauche. Trois autres sépultures ont livré des coquilles

Saint-Jacques perforées. Dans la tombe 15, qui contenait des coquilles, il a été également trouvé une monnaie dans la main droite du défunt : une monnaie en billon, de provenance étrangère qu'il n'a pas été possible d'identifier pour le moment.

Conclusion

Malgré la faible extension de la fouille, cette opération a permis de fixer quelques points importants, notamment l'occupation très ancienne et continue du site, au moins depuis le Premier Age du Fer. C'est certainement sa situation géographique au bord du coteau dominant la rivière et son exposition qui ont favorisé cette implantation.

Depuis ces premiers témoignages, le centre du village actuel a toujours été un lieu de vie, comme le prouvent les murs des deux bâtiments trouvés dans la tranchée principale, auxquels il faut ajouter ceux observés dans la tranchée de la place du Repos. Cet ensemble appartient sans doute à une organisation relevant d'un urbanisme bien tracé comme en témoigne la venelle et non pas à une simple *villa* comme le pensait madame la Marquise de Maillé.

Après l'abandon de ces édifices, l'église du Haut Moyen Age et le cimetière médieval sont installés. Ce dernier fonctionnera depuis l'époque mérovingienne jusqu'au XIVe siècle. L'organisation du cimetière est classique pour les XIe-XIVe siècles. Les tombes sont principalement des coffres en blocs posés de chant, orientées est-ouest, sans mobilier funéraire accompagnant le défunt. Il convient de noter l'ordre qui a prévalu à l'implantation des tombes : on peut imaginer que les dalles de couverture devaient affleurer, ce qui permettait un repérage aisé ; il ne faut pas cependant exclure un autre système de marquage des sépultures comme le laisse supposer l'élément de fût de colonne fiché près d'une tombe.

Lors d'une tranche supplémentaire de travaux, il serait intéressant de déterminer la fonction des édifices et d'en circonscrire les limites. En ce qui concerne la nécropole, l'étude anthropologique de sépultures d'un secteur différent pourrait confirmer les hypothèses de zonation ou d'endogamie. Enfin, les séquences d'occupation du site depuis le premier âge du fer jusqu'à l'époque médiévale pourraient être précisées et affinées, notament pour les périodes gallo-romaine et paléochrétienne.

Sainte-Colombe

par Sylvie Faravel [1]

L'église de Sainte-Colombe est en cours de restauration par le Service Départemental d'Architecture, sous la direction de M. J.-B. Faivre, depuis quelques années. La tranche de travaux fixée pour 1986 prévoyait la pose d'un drain sur le coté nord de l'église afin d'assainir un édifice particulièrement humide. Un tel projet entraînait obligatoirement le creusement d'une tranchée le long des fondations de l'église et menaçait de destruction une partie du cimetière médiéval et moderne. Sans surveillance et fouille préliminaire, il aurait provoqué une perte d'information définitive et d'autant plus importante que le sous-sol archéologique du site était déjà connu pour sa richesse. Grâce à une action coordonnée entre la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine et le S. D. A., une intervention put avoir lieu au cours du mois de juin 1986, en collaboration étroite avec la municipalité de Sainte-Colombe et l'entreprise Gracia chargée des travaux.

La commune de Sainte-Colombe [2] , est située sur le plateau sédimentaire d'Entre-Dordogne, à égale distance entre Saint-Emilion et Castillon-la-Bataille, à quelque cinquante kilomètres au nord-est de Bordeaux. Son découpage territorial reprend celui de l'ancienne paroisse de Sainte-Colombe, attestée pour la première fois en 1364 [3]. Cette paroisse, de taille moyenne (405 hectares), de forme assez ramassée, ne possède qu'une seule limite naturelle : le Rieuvert la sépare à l'est de Belvès de Castillon, tandis que des limites artificielles la séparent de Saint-Genès de Castillon, Saint-Etienne de Lisse et Saint-Magne de Castillon. Le saint titulaire de la paroisse Sainte-Colombe n'incite pas à lui donner une origine très ancienne [4], ce que contredisent les découvertes archéologiques faites au siècle dernier. Cette paroisse appartenait au diocèse de Bordeaux.

Son église est située au coeur du bourg, qui ne regroupe que quelques maisons, à l' extrémité d'un petit saillant du plateau [5] , d'où elle domine la vallée de la Dordogne. Elle est entourée d'un cimetière toujours utilisé et récemment agrandi à l'est (fig. 1).

Le plan de cette église est très simple. Il se décompose en quatre parties : une nef unique suivie d'un faux transept supportant un clocher, d'un choeur, plus étroit que la nef, et d'une abside semi-circulaire. L'église, construite avec un grand appareil régulier (fig. 2), est romane d'origine : elle semble avoir été bâtie à la fin du XIIe ou au début du XIIIe siècle. Son abord est peu spectaculaire, mais elle a conservé une façade occidentale, très dépouillée, d'influence angoumoise et une série de chapiteaux ornés dans le choeur et autour du chevet non sans intérêt. Elle a cependant subi diverses transformations ultérieures qui ont peu affecté son plan mais plutôt modifié sa physionomie [6] : des contreforts obliques ont été placés au XVIe siècle aux angles de la façade occidentale, le clocher et le portail furent restaurés au XVIIIe. La construction d'une voûte en berceau sur la nef au XIXe nécessita enfin l'exhaussement général des murs nord et sud (fig. 2 : les traces de cette surélévation apparaissent nettement sur le cliché).

1. Université Bordeaux III, CROS.
2. Canton de Castillon-la-Bataille, arrondissement de Libourne.
3. A. D. Gir., G 235. Une levée des décimes du diocèse de Bordeaux mentionne la paroisse de Sainte-Colombe en 1364.
4. Sainte-Colombe, martyre espagnole du IXe siècle, dont le vocable est assez répandu dans les paroisses du sud-ouest.
5. 44 mètres N.G.F.
6. Cf. J. A. Brutails, *Les vieilles églises de la Gironde*, Bordeaux, 1912, p. 98-99.

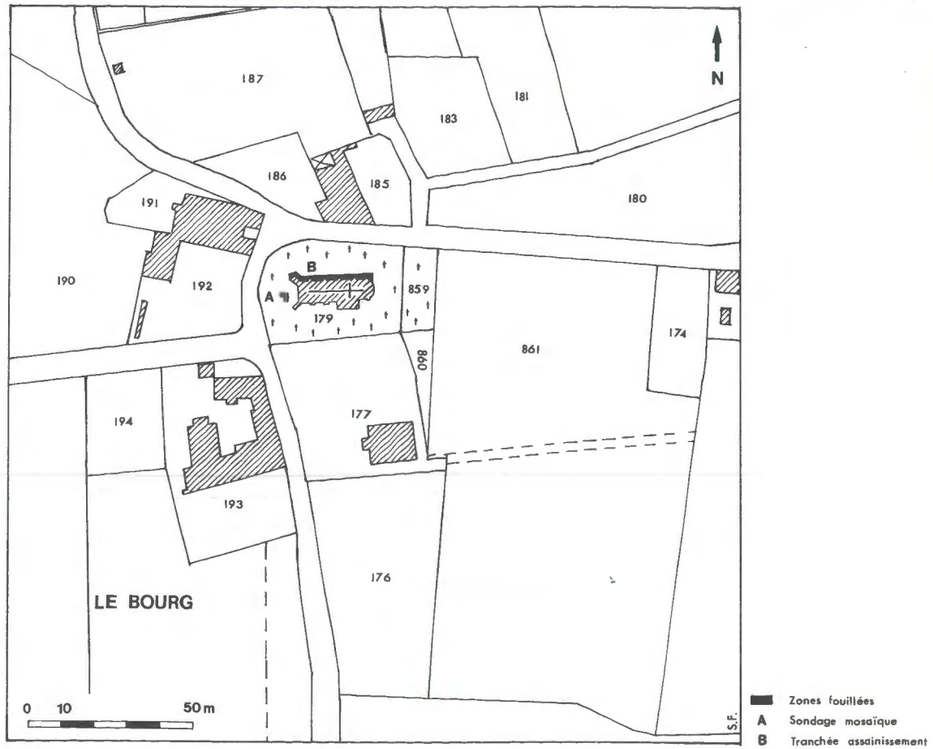

Fig. 1. — Extrait du cadastre de Sainte-Colombe, lieu-dit "le Bourg" (section B 1).

Depuis le siècle dernier, on sait que l'église de Sainte-Colombe est construite sur les substructions d'une *villa* gallo-romaine, à la suite de différentes découvertes : exhumation d'un fût de colonne antique en marbre vert, qui sert actuellement de support à un bénitier à l'intérieur de l'église, et mise au jour de diverses structures, dont deux mosaïques, dans le cimetière et les parcelles environnantes. Les deux mosaïques furent découvertes et partiellement détruites lors de la construction d'un escalier d'accès au cimetière face au portail de l'église. La lettre d'un membre correspondant de la Commission des Monuments Historiques de la Gironde nous apprend en effet, le 13 aout 1884 [7] que : "une mosaïque d'environ 15 m² vient d'être découverte devant la porte de l'église de Sainte-Colombe, à la suite des fouilles ordonnées par le maire de la commune". Un rapport du 29 du même mois [8] nous apporte plus de précisions : "elle est placée à 1 mètre sous terre et occupe tout l'espace compris entre la porte du cimetière et celle de l'église... Cette mosaïque est en partie brisée autour de la dernière marche (de l'escalier d'accès au cimetière) et près du mur de soutènement formant clôture sur le chemin. Ses autres parties sont en bon état. La portion située près de la porte de l'église est intacte. Les marches de cette porte reposent sur un lit de pierres posé directement sur la mosaïque. Des pierres ont été déplacées et montrent que la mosaïque continue sous le dallage de la seule nef de l'église... La partie visible de cette mosaïque se divise en deux compartiments, celui qui est placé près de la porte de l'église a 2,70 m de long, l'autre a 7,30 m, ses côtés sont parallèles, ses extrémités sont invisibles, l'une est brisée, l'autre part sous le dallage de l'église" (fig. 3, 4 et 5).

Une aquarelle réalisée à la même époque par Bouhain, est actuellement conservée aux Archives Départementales de la Gironde [9] (fig. 6). Les mosaïques étant aujourd'hui

7. A. D. Gir., série T, fonds de la commission des Monuments Historiques de la Gironde, 156 T 3b.
8. Ibidem.
9. A. D. Gir., *Album de la Commission des Monuments Historiques de la Gironde*, 162 T 6.

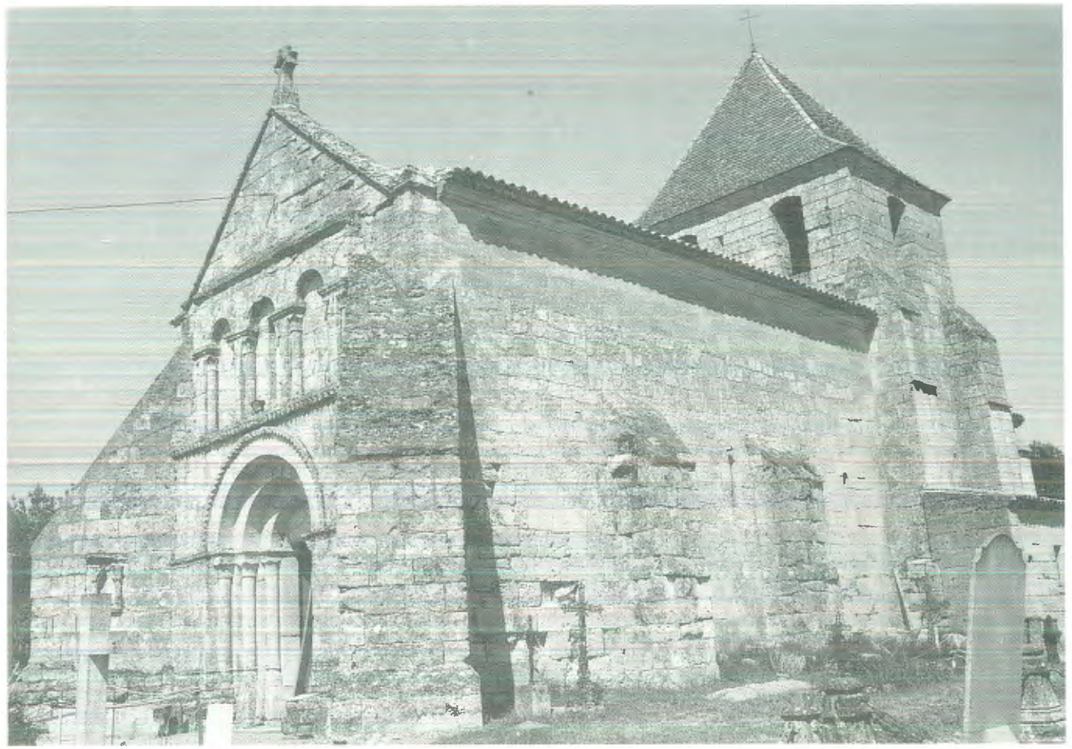

Fig. 2. — Vue générale de l'église de Sainte-Colombe (Cliché Sylvie Faravel).

réenfouies, cette aquarelle restait la référence la plus précise à ces mosaïques, présentées comme deux tapis polychromes à décor géométrique parfaitement conservées à l'exception des parties détruites signalées par le correspondant de la Commission des Monuments Historiques.

En 1963 et 1964, M. R. Coste dégagea partiellement les substructions de la *villa* gallo-romaine à l'est de l'église [10]. En 1966, cette zone incomplètement fouillée fut arasée et recouverte à la pelle mécanique par son nouveau propriétaire, ce qui rend difficile, sinon impossible, l'interprétation et la datation des structures mises au jour.

Malgré les limites évidentes d'une fouille limitée à la tranchée ouverte pour la pose du drain sur le coté nord de l'église, soit une bande de terrain d'environ 20 m de long pour 1 m à 1m 50 de large, notre intervention pouvait être l'occasion d'effectuer certaines vérifications concernant:

— la *villa* : cette tranchée pouvait éventuellement recouper des substructions antiques et permettre de compléter le plan ébauché après les fouilles de 1963 et 1964 et nous apporter quelques éléments de datation.

— la nécropole : elle pouvait aussi nous permettre de vérifier l'existence d'une continuité dans l'occupation du site entre l'abandon de la *villa* et la construction de l'église par son utilisation, à des fins au moins funéraires, dès l'époque mérovingienne, à l'image de nombreuses paroisses rurales de la région.

— l'église : cette tranchée, enfin, devait dégager les fondations de l'église. Nous pourrions ainsi essayer de repérer les traces éventuelles d'un édifice antérieur au bâtiment actuel, mais aussi observer la façon dont l'église actuelle s'est surimposée aux substructions de la *villa*.

10. Parcelles 859 (actuellement transformée en cimetière) et 861. Cf *Gallia*, XXIII (1965) p. 421-422 ; *Gallia*, XXV (1967) p. 342 ; R. Coste, "Fouilles gallo-romaines de Sainte-Colombe", *Revue Historique et Archéologique du Libournais*, XXXVI, 127 (1968) p. 18-20 et XXXVII, 133 (1969) pp. 93-104.

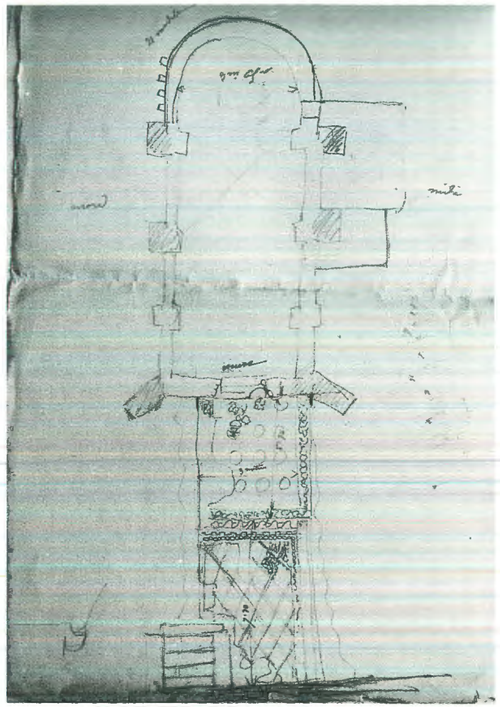

Sur la totalité de la tranchée ainsi ouverte, une couche de remblai moderne d'inégale épaisseur [11] recouvrant les premières sépultures en place fut dégagée. Ce remblai semble correspondre à un rehaussement général du niveau du cimetière, intervenu vraisemblablement au XVIIIe siècle, justifiant la construction d'un mur de soutènement des terres du cimetière ainsi placé en nette élévation par rapport au niveau du sol environnant.

Sur toute la longueur de la tranchée des sépultures modernes et médiévales furent fouillées et relevées, notre intervention s'interrompant lorsque les premières assises de réglage des fondations furent dégagées : le drain devant être posé à cet endroit, les niveaux inférieurs n'étaient pas menacés. Un sondage implanté entre les deux contreforts du clocher permit d'évaluer l'épaisseur réelle du sous-sol archéologique (fig. 7 et 8). La municipalité de Sainte-Colombe et le S.D.A. souhaitant d'autre part réaliser un dossier de protection et de mise en valeur des mosaïques, un sondage fut fait à leur emplacement, afin de vérifier leur position et surtout leur état de conservation.

11. De 0,50 m à l'extrémité est de la tranchée à plus de 1 m à l'extrémité ouest.

Fig. 3. — Plan de la fouille de 1884, brouillon. (A. D. Gir., fonds de la Commission des Monuments Historiques, 156 T 3b). (Cliché S. F.).

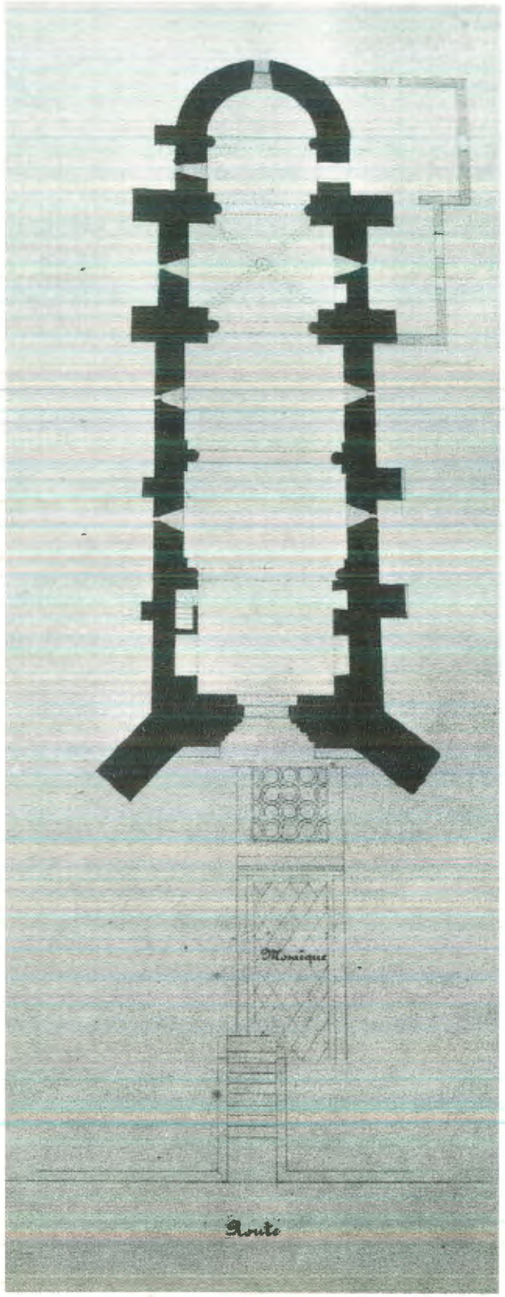

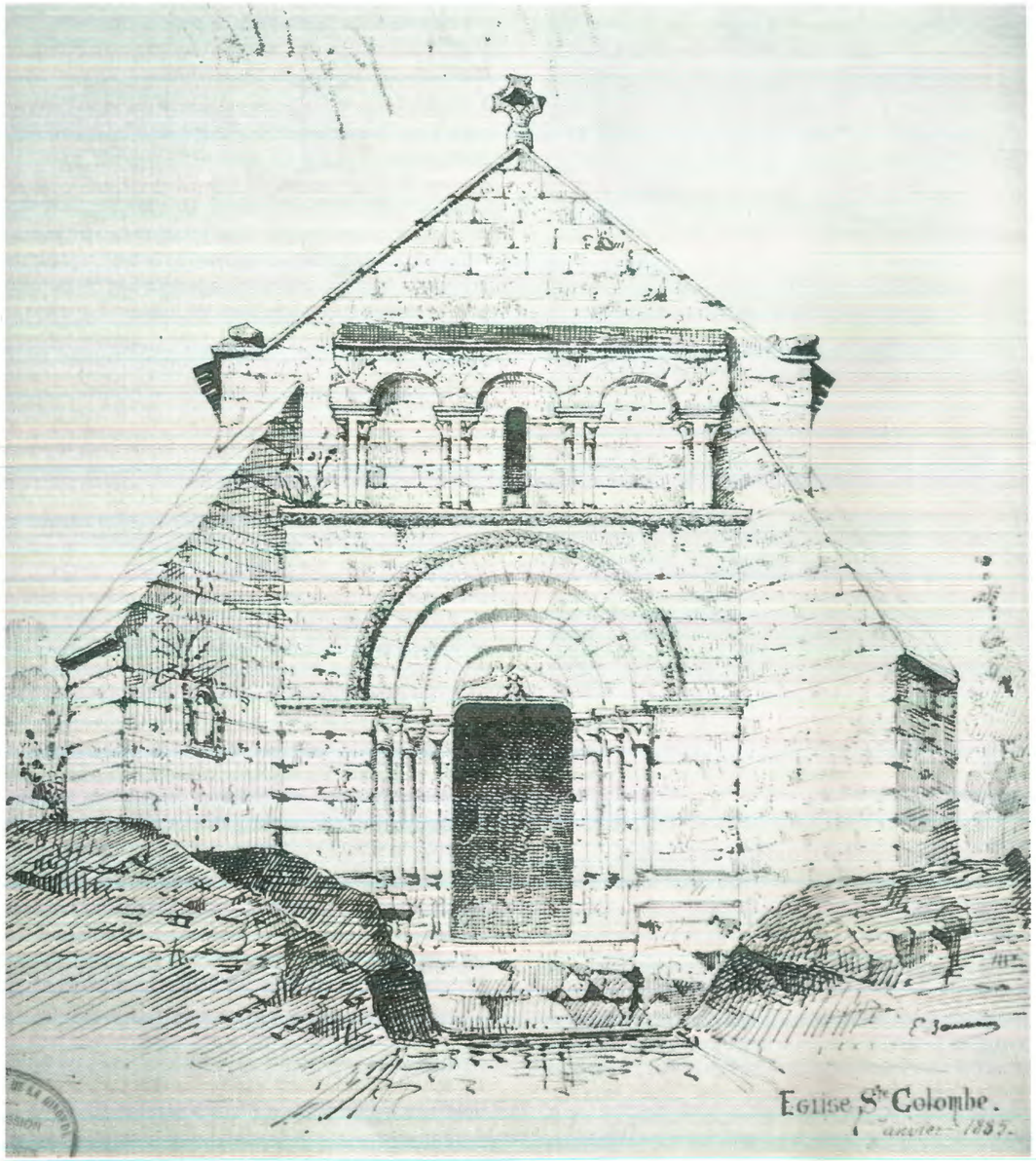

Fig. 5. — Vue perspective de la fouille de 1884 de Sainte-Colombe (A. D. Gir., fonds de la Commission des Monuments Historiques, 162 T 6). (Cliché S. F.).

Fig. 4. — Plan de la fouille de 1884, mise au net ; la mosaïque est restituée intacte (A. D. Gir., fonds de la Commission des Monuments Historiques, 162 T 6). (Cliché S. F.).

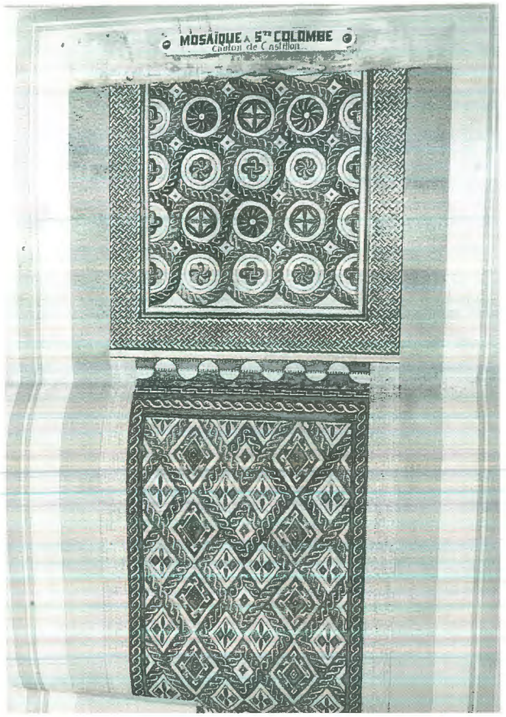

Fig. 6. — Aquarelle de E. Bouhain représentant la mosaïque de Sainte-Colombe (A. D. Gir., fonds de la Commission des Monuments Historiques, 162 T 6). (Cliché S. F.).

Le caractère restreint de la surface fouillée n'a pas permis d'apporter beaucoup d'éléments nouveaux sur la *villa* de Sainte-Colombe.

La tranchée ouverte pour la pose du drain n'a recoupé qu'un seul mur de la *villa* (fig. 7). D'orientation nord-sud, il passe sous l'église entre les deux contreforts du clocher. Intégré dans les fondations de l'église, il est conservé sur plus d'un mètre d'élévation et mesure 0,60 m de large. Ce mur en petit appareil est recouvert d'un enduit sur ses deux côtés. Lors de la construction de l'église, il a été partiellement arasé et les pierres provenant de cette destruction ont été utilisées comme remblai et assise de réglage des fondations. Lors de ces travaux, les niveaux gallo-romain ont été détruits. Seul subsiste un lambeau de

sol en bordure est du mur (fig. 7, coupe A-B, couche 7). A l'ouest du mur , les niveaux gallo-romain ont éte détruits dès l'antiquité tardive par un sarcophage.

Le sondage entrepris à l'emplacement des mosaïques ne nous a pas davantage renseigné sur la *villa*, les niveaux archéologiques ayant été totalement évacués au siècle dernier. Nous avons pu, en revanche, vérifier l'état de conservation réel des mosaïques, leur disposition et leur décoration. Les mosaïques étant localisées au sol par six bornes, le sondage put être implanté à l'endroit supposé de la jonction des deux tapis mosaïqués et sur leur bordure sud afin de savoir quelle structure les limitait. Le sondage réalisé, d'une surface de 2 m², permit plusieurs observations.

Le mauvais état de conservation de la partie mosaïque dégagée (fig. 9), s'explique aisément : depuis leur découverte, ces mosaïques ont été à plusieurs reprises dégagées puis réenfouies. Elles sont ainsi restées exposées aux variations climatiques et à des déprédations diverses. Un peu avant la dernière guerre [12], le conseil municipal de la commune les fit recouvrir d'une couche de sable, servant de lit de pose à un dallage de carreaux de Gironde, avant de les faire réenfouir sous plus d'un mètre de terre et de gravier. Cette initiative eut le tort de provoquer un maintien constant de l'humidité du sable entre les carreaux et la mosaïque qui fit littéralement fondre les tesselles : ainsi, un grand nombre de tesselles bleues fabriquées en une sorte de schiste ont totalement disparu ou sont réduites à un état pâteux. Les tesselles rouges, jaunes (en terre cuite), ou blanches (en calcaire) ont mieux résisté à cette "protection". Déjà passablement "mités" à l'endroit dégagé, les deux tapis mosaïqués sont menacés à terme de destruction si cette couverture de dalle est maintenue [13].

Ce sondage montre, en outre, la justesse des relevés du siècle dernier qui respectent tout à fait la trame des deux mosaïques, restituant, de façon un peu optimiste [14], la totalité du décor. Les mosaïques se présentent comme deux tapis rectangulaires polychromes (blanc, bleu, rouge et jaune) disposés bout à bout — pour une longueur totale connue de 10 m sur 3 m de large — dans la même salle, sorte de galerie recouverte en partie par l'église construite sur son axe. Elles étaient limitées au sud par une cloison dont nous avons retrouvé l'arrachement (fig. 9).

Les deux tapis sont liés par une bande de raccord à décors géométriques : bandes de grecques, de triangles et de sortes d'ondes.

12. D'après le témoignage des anciens de la commune.
13. Les mosaïques de Sainte-Colombe devraient être prochainement entièrement dégagées et, sinon restaurées, au moins dégagées de leur couverture de dalles, consolidées, relevées, recouvertes de gravier et réenfouies.
14. La comparaison entre les figures 3 et 4 montre bien la différence entre l'état réel de la mosaïque au moment de sa découverte en 1884 et la restitution définitive proposée.

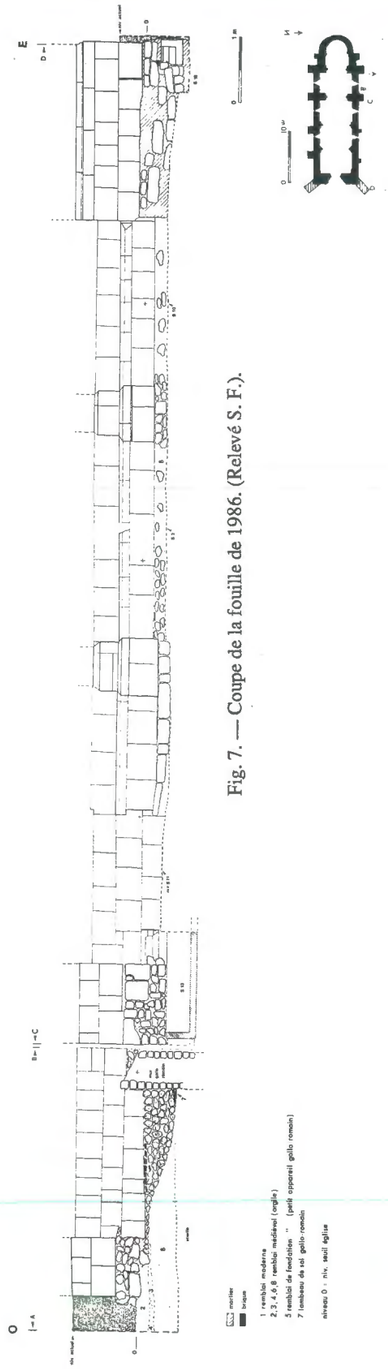

Fig. 7. — Coupe de la fouille de 1986. (Relevé S. F.).

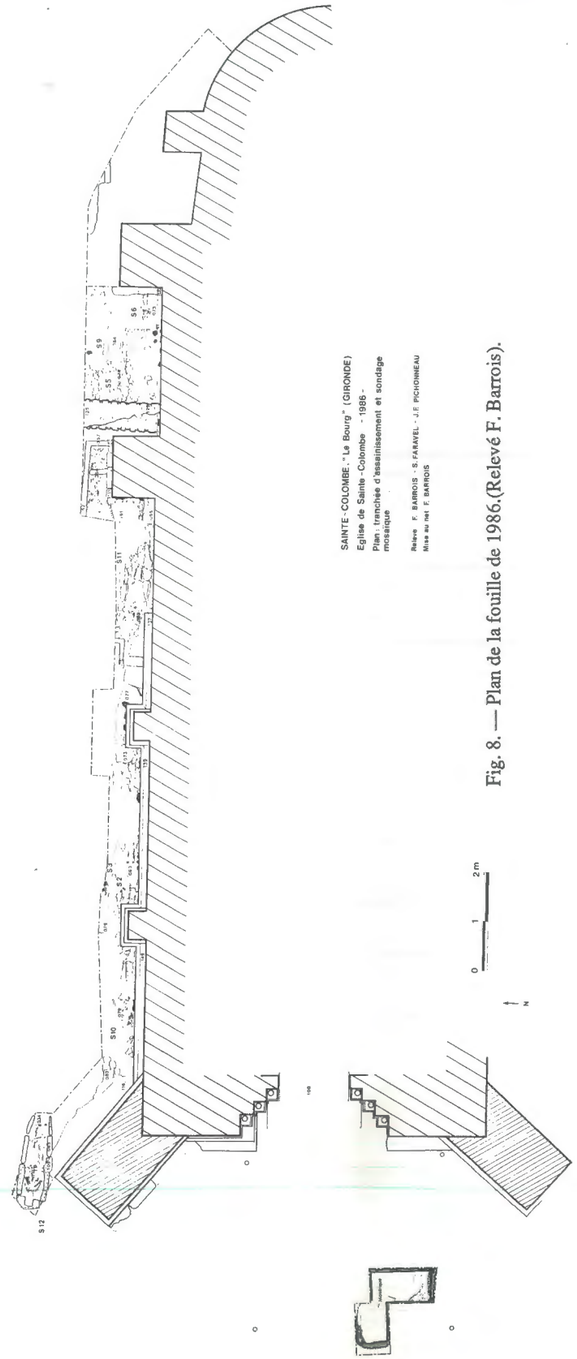

Fig. 8. — Plan de la fouille de 1986.(Relevé F. Barrois).

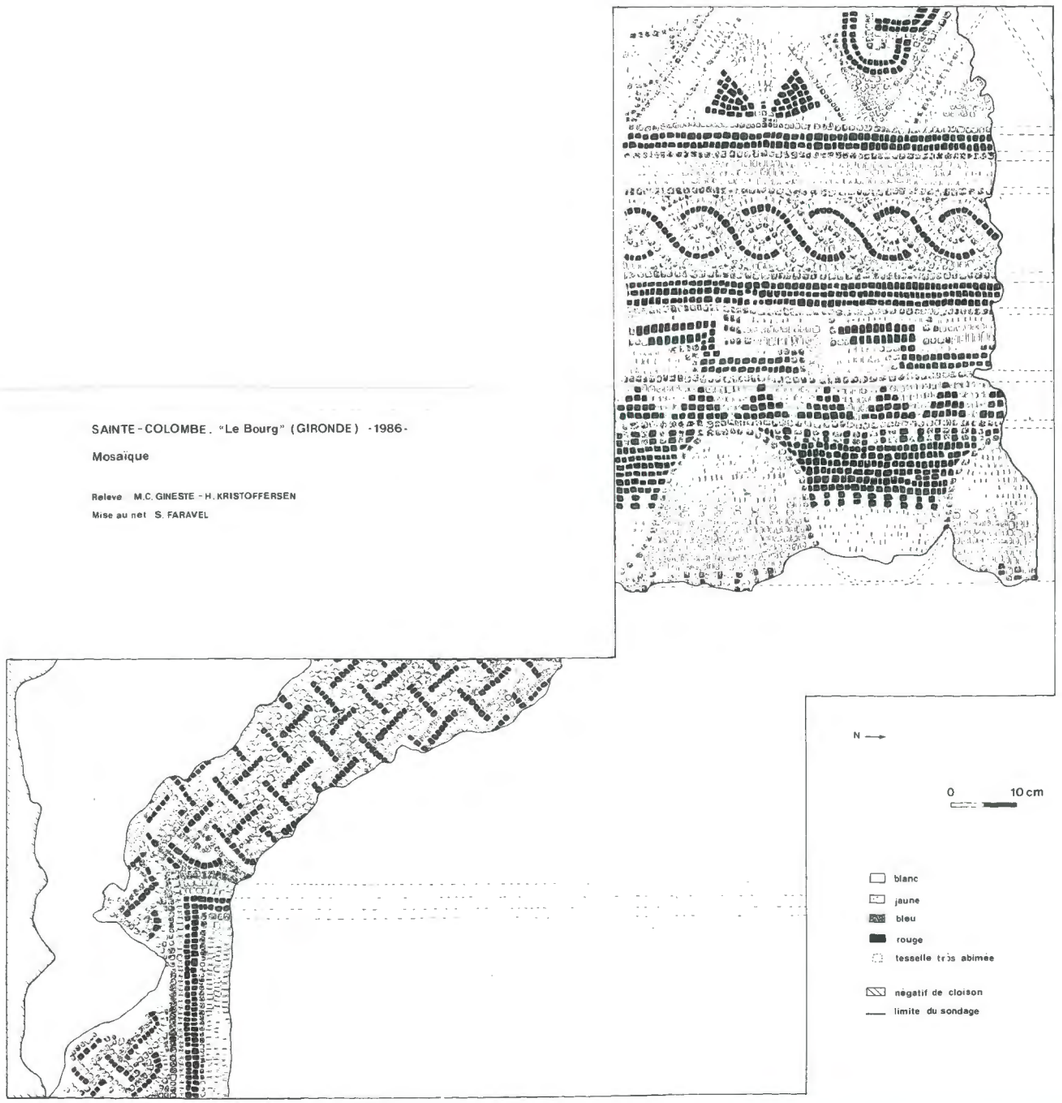

Fig. 9. — Relevé du sondage effectué à l'emplacement de la mosaïque (Relevé S. F., Marie-Christine Ginesté, Helle Kristoffersen).

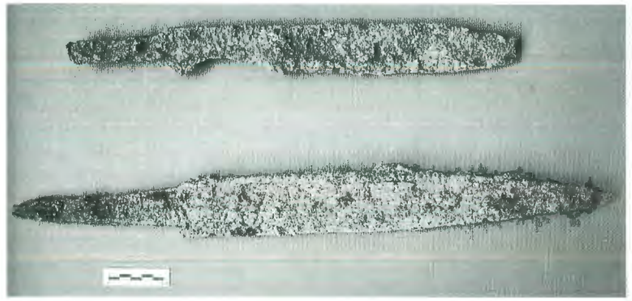

Fig. 10. — Scramasax (cliché S. F.).

Fig. 11. — De haut en bas et de gauche à droite : plaque-boucle carrée, plaque-boucle, ardillon de plaque-boucle, petit couteau à soie. (Cliché S. F.).

Fig. 12. — Sépulture 11 (Cliché S. F.).

Fig. 13. — Sépulture 12 (Cliché S. F.).

Le tapis placé à l'ouest, le mieux conservé dans les limites du sondage, est entouré d'une bordure formée d'un triple filet rouge, d'une natte à deux brins colorée en bleu, blanc et rouge, d'un triple filet jaune, d'un filet rouge et d'un filet double bleu, le tout mesurant environ 20 cm de large. La composition du champ de la mosaïque est un décor géométrique de losanges imbriqués, séparés par une natte à deux brins. Dans ces losanges s'inscrivent soit des épis de blé doubles, soit des compositions géométriques, soit d'autres losanges.

Le second tapis possède une bordure plus large, environ 35 cm, formée d'une tresse à neuf brins sur le côté ouest et à quatre brins sur le côté sud, d'un filet jaune double ou simple, d'un filet rouge double, d'un filet bleu et d'un triple filet blanc. La décoration du champ a disparue, du moins dans les limites du sondage effectué. D'après l'aquarelle du siècle dernier (fig. 6), elle figure un décor géométrique de cercles adjacents, entourés d'une natte à deux brins, dont l'assemblage détermine des losanges. Le motif de remplissage de ces cercles est une alternance de fleurons et de noeuds de Salomon simples ou doubles.

Ces mosaïques, non datées au siècle dernier, se rapprochent par leurs caractéristiques de celles découvertes dans d'autres établissement ruraux de la région, prospères au IVe siècle : Montcaret, Saint-Emilion ou Saint-Germain du Puch.

Dans la tranchée d'assainissement, la découverte de trois cuves calcaires monolithes de sarcophages trapézoïdaux mérovingiens a permis d'attester l'utilisation, à des fins funéraires, du site abandonné de la *villa* dès le VIe ou le VIIe siècle. Tous ont été perturbés par des inhumations ou des constructions postérieures. Aucun d'eux n'a conservé son couvercle.

La première cuve, découverte vide et partiellement détruite, était enterrée à faible profondeur près du chevet : elle avait visiblement été anciennement exhumée au cours du creusement d'une tombe (fig. 8). La seconde n'a pas été fouillée ; elle apparaissait en coupe (fig. 8), enfouie à un mètre sous le niveau du seuil de l'église. Orientée nord-sud, elle a perdu, semble-t-il, son couvercle : elle a peut-être été réutilisée au Moyen Age, comme la suivante. En effet, le dernier sarcophage, découvert en partie engagé sous le contrefort ouest du clocher, a été réemployé au Moyen Age à la fois en fondation mais aussi pour des réinhumations. Il s'agit d'une cuve monolithe en calcaire, trapézoïdale, longue d'environ 2 m. pour 0,80 m. de large au sommet et 0,60 m. à la base, profonde de 0,80 m, avec des parois épaisses de 10 cm. Orienté tête à l'ouest, ce sarcophage avait perdu son couvercle et contenait en réinhumation les restes de sépultures vraisemblablement détruites lors des travaux de construction de l'église romane. Le squelette de l'occupant primitif a été repoussé au fond de la cuve [15], remplie d'ossements, appartenant à plusieurs individus, disposés pêle-mêle. Le mobilier funéraire associé à la sépulture mérovingienne n'avait pas éte totalement pillé, puisqu'il restait au fond de la cuve une série d'objets en fer très oxydés où l'on pouvait reconnaître : deux scramasax [16], un petit couteau à soie, une petite plaque-boucle, une plaque-boucle carrée à quatre bossettes et un ardillon de grosse plaque-boucle [17] (fig. 10 et 11).

Si l'existence d'une nécropole dès le Haut Moyen Age sur le site de l'église de Sainte-Colombe est ainsi prouvée, la tranchée d'assainissement, ouverte à l'aplomb des fondations de l'église actuelle, n'a pas permis de constater la reprise d'un édifice antérieur. Le gros appareil utilisé dans l'élévation de la partie romane, qui n'insère jamais de petit appareil gallo-romain, témoigne d'une construction du XIIe ou du XIIIe siècle. Les fondations, bien que peu profondes [18], ne reprennent pas le tracé des murs antiques. Seul le clocher s'appuie visiblement sur un mur gallo-romain inséré dans ses fondations : il s'engage perpendiculairement au mur du clocher traversant vraisemblablement l'avant-choeur de l'église.

Une partie du mur de la nef a été renforcée par un double habillage de pierres formant une étroite banquette (fig. 7 et 8), servant de support à deux petits contreforts, éléments de décoration enterrés lors de l'apport de remblai moderne.

Le caractère tardif des contreforts obliques placés de part et d'autre de la façade occidentale de l'église a été confirmé par la fouille : le contrefort nord est en effet construit sur la sépulture n° 10 datée entre le XIIe et le XIVe siècles ; de plus, sa fondation intègre en réemploi une base de colonnette décorant initialement le portail (fig. 7 et 8). Le style de leurs éléments de décoration permet de les attribuer au XVIe siècle.

15. Une partie du squelette était conservée en connexion anatomique (vertèbres lombaires et quelques côtes).
16. Le plus grand scramasax, et le mieux conservé, mesure 54 cm. de long ; il possède une longue soie plate, un dos et un tranchant symétriques. Il en est de même pour le second, plus court : 41 cm. de long.
17. L'ensemble de ce mobilier ne pourra faire l'objet d'une étude détaillée qu'après sa restauration.
18. En moyenne pas plus de 0,50 m. sous le niveau du seuil de l'église.

Dix sépultures appartenant au cimetière paroissial médiéval et moderne ont pu être fouillées. Elles se trouvaient dans un état de conservation très inégal : os mal conservés, sépultures perturbées par d'autres plus récentes. Elles appartiennent à divers types.

Deux tombes en coffre anthropomorphe ont été dégagées (S 11 et S 12):

— S 11: Cette sépulture était placée contre le mur de la nef (fig. 8 et 12). Elle était partiellement creusée dans l'assise de fondation débordante de la banquette du mur de la nef, tandis que le reste du coffre était formé par l'assemblage de pierres de toutes tailles, brutes de délitage, disposées de chant et non liées. Un couvercle, réalisé par l'assemblage de plusieurs grandes plaques de calcaire, brutes de délitage, la recouvrait à l'origine. Seule l'une de ces plaques restait en place à l'extrémité ouest de la tombe, les autres ayant disparu lors du creusement d'une sépulture d'enfant placée immédiatement au dessus (S 8).

— S 12 : Cette tombe en coffre anthropomorphe (fig. 8 et 13), diffère assez nettement de la précédente par le caractère soigné de sa construction et par la présence d'une logette céphalique. Partiellement engagée sous le contrefort nord de la façade occidentale de l'église, elle est formée par l'assemblage, sans liant, de blocs parfaitement équarris et disposés de chant. Elle est recouverte aux deux tiers par une grande dalle bien équarrie, le creusement d'une sépulture moderne (S 1) ayant provoqué la destruction de la suite de sa couverture. Le squelette, placé tête à l'ouest, en décubitus dorsal, mains jointes sous le menton, est le mieux conservé de tous. Il semble que la tombe, sorte de caveau, ait servi au moins deux fois : en effet, les restes d'un second individu, les os longs essentiellement, avaient été repoussés sur les côtés.

Malgré l'absence de mobilier permettant de dater ces deux tombes, leur type de construction et leur disposition permet de les situer chronologiquement entre la construction de l'église romane et celle des contreforts du XVIe siècle : c'est à dire entre le XIIe ou le XIIIe siècle et le XVe. La sépulture 11, aux caractéristiques si différentes de la sépulture 12, pourrait lui être antérieure, si l'on peut toutefois retenir comme critère d'ancienneté l'absence de logette céphalique et l'emploi de pierres non équarries.

Trois sépultures modernes en cercueil, inégalement conservées, ont été fouillées. Il ne restait rien du coffre de bois sinon les clous d'assemblage :

— S 1 : Sépulture en cercueil placée contre le contrefort nord de la façade occidentale de l'église, ayant perturbé légèrement S 12 (fig. 8). Le squelette placé en décubitus dorsal, tête à l'ouest, mains sur la poitrine, portait une bague en bronze à la main gauche et tenait une monnaie, genre double tournois, très usée et inidentifiable, dans sa main droite.

— S 2 : Sépulture en cercueil placée contre le mur de la nef (fig. 8). Le squelette, placé en décubitus dorsal, tête à l'ouest, mains sur la poitrine, tenait une monnaie, également inidentifiable, dans sa main droite.

— S 10 : Cette sépulture placée contre le mur de la nef avait été largement perturbée : crâne, membres supérieurs, membre inférieur droit manquants ; membre inférieur gauche déplacé. Aucun mobilier n'a été retrouvé en association avec cette sépulture (fig. 8).

Ces tombes en cercueil étaient placées à la même profondeur sous environ 50 à 60 cm. de remblai. Elles appartiennent aux niveaux de sépultures modernes, du XVIIe ou du XVIIIe siècle, de même semble-t-il que le dernier type de sépulture observé à Sainte-Colombe : les tombes en fosses. Ces tombes sont représentées par cinq tombes d'enfants dont trois étaient localisées entre les deux contreforts du clocher (fig. 8) :

— S 5 : Squelette placé tête à l'ouest, en décubitus dorsal, partiellement conservé (manquent les membres supérieurs, les vertèbres lombaires, le coccyx et le bassin).

— S 6 : Squelette en décubitus dorsal, tête à l'ouest ; seuls sont conservés les membres inférieurs.

_ S 9 : Squelette placé tête à l'ouest ; seule est conservée la calotte cranienne.

Dans ces trois cas les limites de la fosse se dessinaient nettement, elles affectaient toutes une forme grossièrement rectangulaire. Les deux autres sépultures d'enfants en fosse (S 3 et S 8) étaient placées contre le mur de la nef et très mal conservées. Aucun mobilier n'était associé à ces tombes placées à la même profondeur que les cercueils ; l'une d'entre elles avait partiellement détruit le couvercle de S 11. Elles semblent modernes (XVIe-XVIIIe siècles).

Bien que limitée en superficie et en profondeur, la fouille de Sainte-Colombe a permis de vérifier la permanence de l'occupation du site de "l'église" de l'époque gallo-romaine à nos jours. A la *villa* succède une nécropole du Haut Moyen Age qui marque le début de l'utilisation ininterrompue du site à des fins funéraires. La période d'implantation de l'église paroissiale nous échappe encore, la fouille n'ayant pas révélé de traces d'un édifice préroman. L'ancienneté de la paroisse de Sainte-Colombe ne peut donc pas être affirmée avec certitude mais les indices réunis sont favorables à cette hypothèse.

Saint-Genis du Bois

par Dany Barraud [1]
Sylvie Faravel [2]
et Bruno Bizot [3]

Trois interventions archéologiques consécutives ont eu lieu en 1985, 1986 et 1987 à Saint-Genis du Bois. Toutes les trois étaient liées à des travaux de consolidation des murs de clôture du cimetière paroissial. Elles ont été réalisées avec la collaboration de la Municipalité et du Service Départemental d'Architecture [4] et ont permis une série d'observations concernant l'histoire de l'église de Saint-Genis du Bois et de son cimetière.

Saint-Genis du Bois est une petite commune rurale (234 ha) du centre de l'Entre-deux-Mers, située dans le canton de Targon, à quelques kilomètres à l'ouest de Sauveterre de Guyenne. Elle est séparée de la commune de Martres par le ruisseau de l'Engranne, tandis que des limites purement artificielles la distinguent de Baigneaux, Cantois et Coirac. Son découpage actuel semble correspondre à celui de l'ancienne paroisse de Saint-Genis, mentionnée pour la première fois en 1299 [5]. Cette paroisse, dédiée à saint Genès martyr [6], dépendait, semble-t-il, du diocèse de Bazas[7].

Certaines découvertes archéologiques du siècle dernier montrent l'ancienneté de l'occupation du bourg de Saint-Genis du Bois. Le Baron de Marquessac signale en effet [8] la découverte, dans les années 1860, lors de l'élargissement de la route qui traverse le bourg (fig. 1), "d'ossements et de cercueils de pierre" dont le mobilier fut dispersé. Seule, "une plaque de ceinturon mérovingienne, superbe fragment en bronze étamé, ornée de six cercles elliptiques s'enchevêtrant de deux en deux et formant natte" avait été conservée, tandis que le reste, "morceaux de fer de toutes dimensions ressemblant à des couteaux, pots de terre noire et grandes plaques de fer", avait disparu. Cette description nous apprend la destruction partielle d'une nécropole mérovingienne, de sarcophages et de leur mobilier funéraire (parmi lequel vraisemblablement scramasax, petits couteaux et plaque-boucle en bronze étamé de type aquitanique du VIIe siècle). Plus récemment, l'Abbé Labrie mentionnait [9] la présence, au sud de l'église, de *tegulae*, de poteries et, en s'appuyant sur le réemploi abondant de petit appareil dans les murs de l'église, interprétait ces vestiges comme ceux d'une villa gallo-romaine.

1. Conservateur des fouilles archéologiques d'Aquitaine.
2. Université Bordeaux III, CROS.
3. Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine
4. Architecte : Mr Jean-Bernard Faivre.
5. A. D. Haute-Garonne, H, Malte, Arcins, 46, pièce n°3. Copie de 1488 d'un acte de 1299 concernant la commanderie de Saint-Genis du Bois.
6. Saint-Genis est une déformation de Saint-Genès, vocable très répandu dans la France du centre et du sud-ouest. Il existe plusieurs Saint Genès, mais le plus vénéré dans ces régions était un martyr de la fin de l'antiquité, mort à Thiers à une date inconnue et fêté le 28 octobre ; il est probable que c'est lui qui est honoré à Saint-Genis du Bois, dont on ignore la date de la fête patronnale. Cf. : Dom J. Baudot, R.-P. Chaussin, *Vie des Saints et des Bienheureux selon l'ordre du calendrier avec l'histoire des fêtes*, XIII, Paris, 1959, p. 373.
7. La paroisse de Saint-Genis du Bois se trouvait en position de limite entre les anciens diocèses de Bordeaux et de Bazas. Les rares documents qui la concernent la situent généralement dans le diocèse de Bazas : elle figure par exemple en 1528 dans la liste des paroisses du diocèse de Bazas soumises à la levée du don gratuit (*Archives Historiques de la Gironde*, XXVIII, Bordeaux, 1891, n° CXXI, p. 307-387).
8. Baron H. de Marquessac, *Les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem en Guyenne depuis le XIIe siècle jusqu'à 1793*, Bordeaux, 1866, p. 179.
9. Abbé J. Labrie, "Les gallo-romains au centre de l'Entre-deux-Mers", *Bull. et Mém. de la Société Archéologique de Bordeaux*, XXXI, 2 (1909) p. 139.

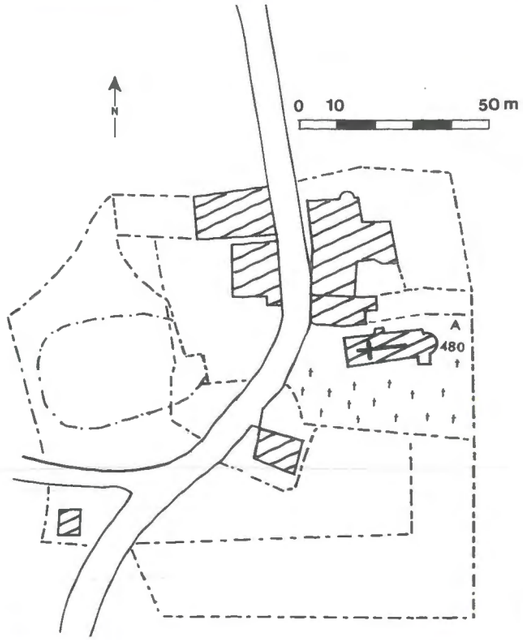

Au Moyen Age, une motte a été élevée à l'ouest de l'église de Saint-Genis du Bois [10]. Aucun document ne nous renseigne sur elle avant le XVIe siècle [11] ; elle est dite alors "motte de Saint-Genys" ou "mothe du commandeur". En effet, après la fondation d'une commanderie hospitalière à Saint-Genis du Bois (attestée dès 1299), la motte devient la propriété et le siège de la commanderie qui existait encore au XVIIIe siècle [12]. Une maison de la fin du XVe siècle [13] forme enfin, après l'église, le plus ancien édifice d'un bourg qui ne regroupe que quelques unités d'habitation.

10 .Elle est toujours visible, mais ses fossés ont été comblés et sa partie est a été récemment largement entamée. Sa forme transparaît nettement dans le parcellaire actuel (Fig. 1).
11 .A. D. H.-Gar., H, Malte, Arcins, 46 : une reconnaissance de 1550 concerne le lieu-dit "la motte de Saint-Genys" confronté par "les douves et foussés de la motte". A. D. Gir., H, Malte, Arcins, 200 : reconnaissance de 1564 pour une maison controntant à "la douve et fossé de la mothe de la commanderie" puis une autre à "la mothe du commandeur".
12 .Elle est encore signalée en 1742 lors d'une visite de la commanderie (A. D. H.-Gar., H., Malte, registre 431 bis).
13. Cf. S. Désobeau, *Architecture civile médévale et de type médiéval dans le nord de l'Entre-deux-Mers*, thèse de IIIème cycle sous la direction du Prof. J. Gardelles, Université de Bordeaux III, 1982, I, p. 28-30.

Fig. 1. — Extrait cadastral du "Bourg" de Saint-Genis du Bois.

Fig. 2. — Vue générale de l'église de Saint-Genis du Bois (Cliché S. Faravel).

L'église de Saint-Genis du Bois est implantée au sommet d'un petit mamelon [14] d'où elle domine l'Engranne. Elle occupe à l'intérieur de sa paroisse une position nettement décentrée. Vouée à saint Genis (saint Genès), elle possède un autel dédié à saint Jean, patron de l'Ordre des Hospitaliers. Elle est petite et de plan simple (fig. 2) : une nef unique suivie d'un choeur plus étroit que la nef et d'une abside voûtée en cul-de-four, tandis que la nef conserve une charpente ornée datant probablement de la fin du XVe siècle. La façade occidentale est surmontée par un clocher-pignon et précédée d'un porche qui masque ses seuls ornements : une corniche et un portail à trois archivoltes décorées de festons, de dents de scie et d'étoiles. Cette église romane semble avoir subi peu de transformations : seuls le porche et la sacristie sont modernes [15]. A l'intérieur de l'église, sur les murs du choeur, les restes de peintures monochromes médiévales ont été découverts voici quelques années.

Cette église est entourée par le cimetière paroissial, toujours en activité, entièrement clos de murs [16]. Son plus grand développement se situe sur le côté sud de l'église, tandis que l'espace réservé sur le côté nord est un simple passage exempt d'inhumations (fig. 1).

La première opération de sauvetage consistait à suivre le démontage du mur d'enclos nord-sud du cimetière, situé en avant de l'église, en bordure du chemin communal. La démolition progressive a permis de récupérer une vingtaine d'éléments de sarcophages : fragments de cuves (dix-huit) et de couvercles en bâtière (deux, l'un possédait un méplat au sommet du toit, était décoré de longues stries). D'autres éléments furent identifiés comme des morceaux de sarcophages, sans qu'il soit toutefois possible de définir leur appartenance (cuve ou couvercle). Ce mur semble avoir été bâti au XIXe siècle avec les restes des sarcophages découverts lors de l'élargissement de la route et signalés par le Baron de Marquessac [17].

Entre le mur et la coupe dressée (fig. 4), deux grandes séquences stratigraphiques purent être étudiées. Elles s'organisent de part et d'autre d'un mur en petit appareil de 70 à 80 cm de large dont le type de construction : *opus quadratum*, d'assez mauvaise qualité, avec de nombreux remplois de tuiles, briques et de moëllons rubéfiés, permet de proposer une datation assez basse : fin de l'Antiquité ou période paléochrétienne. Il délimite de manière précise la zone des sépultures, située sur son côté sud, tandis qu'au

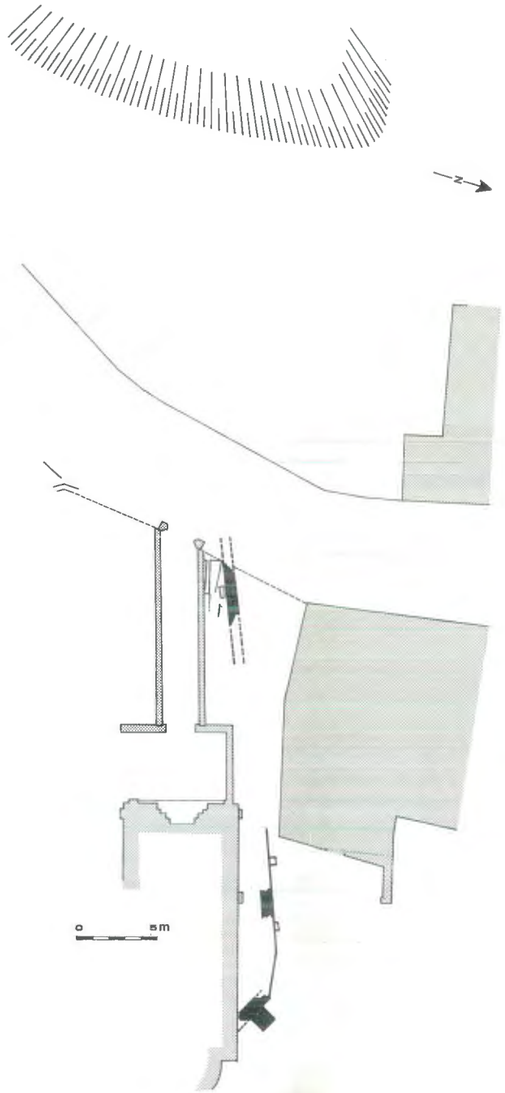

Fig. 3. — Plan général des structures mises au jour en 1985, 1986 et 1897 (Relevé C. Martin, F. Barrois, J.-L. Thirion).

14. 58,80 m NGF.
15. En 1641, une visite de l'église de Saint-Genis du Bois signale l'existence d'un "porche supporté par trois piliers de bois", tandis que le porche actuel est bâti de pierre (A. D. H.-Gar., H, Malte, registre 413).
16. Cette clôture existait dès 1641 (A. D. H.-Gar., H, Malte, registre 413).
17. Ouvr. cité note 8.

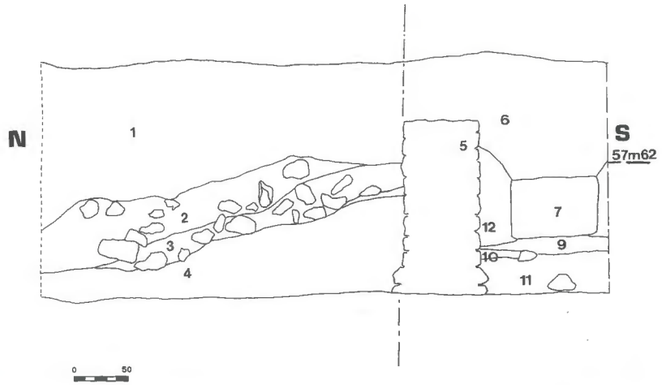

Fig. 4. — Coupe stratigraphique nord-sud (Relevé D. Barraud).

nord s'amorce une pente naturelle de direction nord-sud, sur laquelle une partie du mur antique s'est effondrée (fig. 4, niveaux 2 et 3).

La fouille de la zone sud a permis de découvrir les restes de cinq sarcophages (fig. 5), tous plus ou moins détruits au siècle dernier. Ils sont posés sur une terre argileuse très cendreuse (fig. 4, niveau 9) qui recouvre le sol de travail contemporain de l'édification du bâtiment (fig. 4, niveau 10 : coulée de béton, gâche de construction du mur). Les sarcophages 2, 3 et 5 (fig. 5) furent totalement détruits ou coupés en deux lors de l'aménagement de l'accès à l'église. Ils sont englobés dans un mur de pierres sèches (fig. 6). Le sarcophage 3 possédait encore une partie de son couvercle en bâtière, contrairement au sarcophage 1 dont seule substait la cuve. Tous sont décorés de stries disposées en forme de chevrons ou d'arêtes de poisson. La taille des sarcophages 1 et 2 est relativement standard : 2,06 m de long sur 0,86 m de large à la tête et 0,43 m de large aux pieds, pour une hauteur de cuve de 0,51 m et des bords épais de 9 cm. Seule exception, la tombe 4 : il s'agit d'un petit sarcophage d'enfant de 80 cm de long sur 35 cm de large en moyenne. Légèrement trapézoïdal, non décoré, il était encore recouvert d'un couvercle bombé et n'avait pas été perturbé. La fouille de la sépulture qu'il contenait [18] a montré qu'il s'agissait d'un très jeune enfant âgé tout au plus de quelques mois. Le type même de ces tombes, sarcophages monolithes sans évidement céphalique, avec couvercle en bâtière et décorations de stries, incite à dater par analogie cet ensemble de l'époque mérovigienne (VIe-VIIe siècle) [19].

Les deux nouvelles interventions en 1986 et 1987 eurent lieu à l'occasion du réaménagement des abords nord de l'église.

Le terrassement du talus bordant l'église au nord permit la découverte de structures plus anciennes : un grand mur épaulé par deux contreforts d'axe est-ouest, prolongé à l'est par une abside polygonale contrefortée sur sa troisième face (fig. 3). La faible emprise de la fouille n'autorisait pas l'étude de la totalité du plan, l'extrémité occidentale, l'intérieur et la partie méridionale de ce bâtiment étant occultés par l'église paroissiale actuelle.

L'axe de cette construction est décalé de 5 degrés par rapport au mur nord de l'église actuelle. Cette orientation est par contre en harmonie avec celle du mur découvert à l'ouest et mentionné plus haut.

L'élévation de cet édifice est construite en petit appareil à joints beurrés. Les contreforts sont de même facture, mais ils ne sont pas chaînés au bâtiment. Les angles sont par contre chaînés avec des moellons de plus gros modules taillés dans un calcaire tendre, aux faces externes parfois décorées de chevrons. Le parement interne de l'abside présente un fruit important à sa base. Cet élargissement ne semble pas résulter d'une altération postérieure puisque les angles sont intacts. Les fondations, en tranchées étroites, reposent sur le *substratum* — une argile de décomposition du calcaire — ; elles sont constituées de lits successifs de mortier et de pierres. Le pendage du terrain vers le nord fait que ces fondations furent en partie élevées en appui contre la paroi interne de l'excavation, comme l'atteste le décalage de hauteur entre les parements internes et externes.

18. Fouille réalisée par H. Duday et A.-M. Tillier, chargés de recherche au C.N.R.S., Laboratoire d'Anthropologie de Bordeaux I. Ce sarcophage est actuellement présenté à l'intérieur de l'église de Saint-Genis du Bois.
19. Cf. notamment, en ce qui concerne les sarcophages décorés, la fouille de Saint-Pierre d'Aurillac, réalisée en 1966 par M. M. Gauthier (*Gallia*, informations archéologiques, XXXV, 2 (1967) p.339-340) et les sarcophages de Sarbazan (ibid., XLI, 2 (1983) p. 464).

Les événements stratigraphiques relatifs à cet édifice sont succincts (fig. 7) :

— La construction est marquée par un niveau de circulation et un remblai inégal créé par le dépôt des terres extraites de la tranchée de fondation.

— L'occupation de l'intérieur de cet édifice se signale par un nivellement préalable avec la terre rapportée et peut-être un sol de terre battue, mais ce dernier est peu lisible et sujet à caution.

— Suit une phase d'abandon-destruction marquée de plusieurs temps : une première séquence de destruction, durant laquelle les matériaux de couvrement et une partie des parements sont récupérés ; une séquence d'abandon caractérisée par une bioturbation importante du niveau de circulation de l'édifice, accompagnée du développement d'un couvert végétal à l'intérieur de l'édifice partiellement détruit ; enfin, l'arasement définitif des murs avec récupération systématique des moëllons, suivi d'une longue période d'abandon ou de mise en culture, caractérisée par une bioturbation importante et une couche d'humus. La formation de cette couche est en partie achevée au moment de la construction de l'église romane, comme l'atteste la tranchée de fondation romane la recoupant. Cet horizon ne sera condamné qu'au XVe siècle par un remblai de gravats datant de la réfection de la couverture de l'église.

Les traces succinctes d'occupations de l'édifice laissent supposer que sa période d'utilisation fut réduite. Par contre, son démantèlement est, semble-t-il, plus étalé dans le temps et surtout entrecoupé de périodes de latence laissant supposer que la phase de destruction n'a pas immédiatement été suivie par la construction de l'église romane.

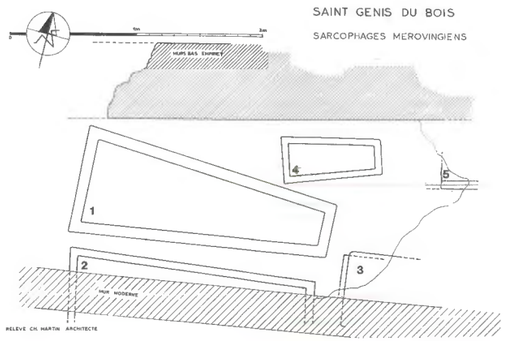

Fig. 5. — Relevé de détail des sarcophages dégagés en 1985 (Relevé D. Barraud, C. Martin).

Fig. 6. — Sarcophage mérovigien décoré. En arrière plan, le mur actuel d'accès au cimetière (Cliché S. Faravel).

Les éléments de datation sont rares. On relève seulement trois tessons de céramique estampée paléochrétienne dans la tranchée de fondation du grand mur est-ouest. Ce matériel confirme le caractère tardif de la construction, que l'on peut placer dans le courant des Ve et VIe siècles. Deux de ces tessons sont caractéristiques : le premier est un bord de bol guilloché, le second est un fond d'assiette ou de plat décoré d'un guillochis et d'un poinçon représentant des poissons (fig. 8) [20]. La pâte et la facture de cette céramique font penser à une production du groupe atlantique, production connue en abondance dans la région bordelaise.

Restituer l'architecture d'un édifice paléochrétien si mal exploré, peut entraîner des erreurs grossières dont nous ne sommes pas à l'abri. Quelques éléments peuvent cependant nous guider.

Du point de vue topographique, le premier mur exhumé à l'ouest semble marquer un temps fort de l'occupation du sol souligné par l'absence d'inhumations au nord de la structure. La déclivité du terrain permet de supposer que ce mur bordait une terrasse occupée par le cimetière. Cette levée se poursuit au niveau de l'édifice découvert plus à l'est, comme le montrent les écarts de niveaux entre les fondations internes et externes.

A partir de ces faits, il est aisé d'imaginer un édifice à abside polygonale s'élevant à l'extrémité nord-ouest d'une terrasse occupée à l'ouest par un cimetière. La vocation cultuelle du bâtiment à abside est seulement induite par le plan et aucun élément matériel ne peut la prouver à ce jour.

Les églises à absides polygonales antérieures à l'époque romane semblent rares en Gironde ; on relève une exèdre de ce type à Caudrot [21], sur un édifice préroman élevé en petit appareil.

20. A notre connaissance, ce poinçon serait pour l'instant inédit. Les seuls poinçons connus de la production atlantique représentant des poissons sont en forme de palmette et non pas circulaires ; il s'agit des n° 2278 et 2570 de la classification de Y. et J. Rigoir et J.-F. Meffre, "Les dérivées de sigillées paléochrétiennes du groupe atlantique", *Gallia*, XXXI, 1 (1973) p. 207-263.
21. J. Gardelles, "Les vestiges de l'architecture de la fin de l'époque préromane en Gironde (Xème-XIème siècle)", *Revue Historique de Bordeaux*, VII, 4 (1959) p. 253-267.

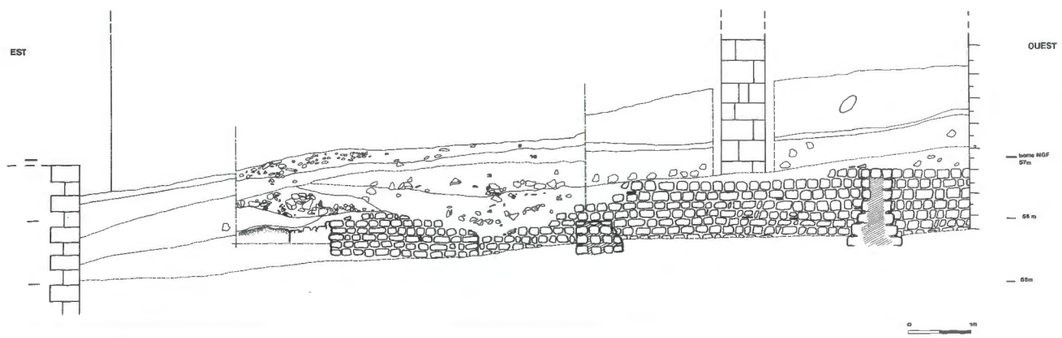

Fig. 7. — Coupe stratigraphique est-ouest (Relevé J.-L. Thirion).

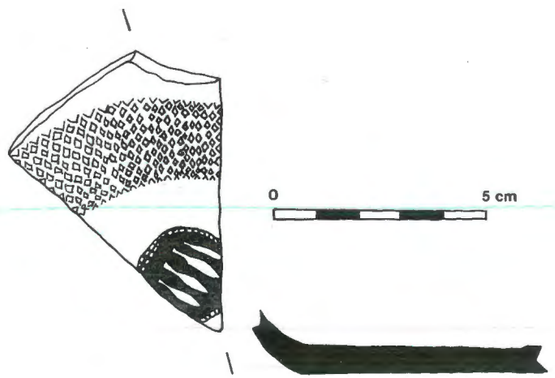

Fig. 8. — Fragment de fond d'assiette ou de plat en céramique estampée paléochrétienne (Dessin S. Faravel).

Saint-Vincent de Pertignas

par Christophe Sireix [1]
Sylvie Faravel [2]
et Fabrice Barrois [3]

A la fin de l'année 1986 a eu lieu dans la commune de Saint-Vincent de Pertignas [4] un important sauvetage archéologique autour de l'église paroissiale. Cette intervention se plaçait dans le même cadre que celle de Bassens, Sainte-Colombe ou Lignan. L'église de Saint-Vincent de Pertignas, en cours de restauration par le Service Départemental d'Architecture sous la responsabilité de J.-B. Faivre, menacée par une forte humidité, nécessitait un drainage complet de ses fondations. Une série de sondages, puis une fouille préventive, conduites en collaboration avec la municipalité et l'entreprise chargée des travaux [5], permirent de sauver un grand nombre d'informations concernant le site de l'église et de son cimetière paroissial et même d'orienter différemment les travaux d'assainissement.

Saint-Vincent de Pertignas est une petite commune rurale du nord de l'Entre-deux-Mers, située à 45 kilomètres à l'est de Bordeaux près de Rauzan et de Saint-Jean de Blaignac. Son territoire est partagé entre la plaine alluviale de rive gauche de la Dordogne et le plateau sédimentaire. Son occupation est ancienne puisque les premières traces de peuplement du plateau remontent au paléolithique moyen [6] et que l'on rencontre des niveaux d'habitat sous abri du paléolithique supérieur dans la commune de Saint-Pey de Castets [7]. Le néolithique est représenté par la découverte de haches polies, outils divers ou simple débitage [8]. Si l'occupation protohistorique n'est pas connue à Saint-Vincent de Pertignas, elle a également laissé sa marque à Saint-Pey de Castets sur le plateau des Grands-Vignes [9].

Aucune villa gallo-romaine n'est, pour l'instant, attestée à Saint-Vincent de Pertignas mais divers indices ont été signalés au siècle dernier au lieu-dit "Rouquette" [10] et plus récemment a été découvert une pointe d'amphore à "Petit Boirac" [11]. Ainsi, malgré le toponyme d'origine vraisemblablement gallo-romaine qu'est Pertignas [12], aucun vestige antique n'était connu sous l'église ou à proximité immédiate.

1. Vacataire, Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.
2. Université Bordeaux III, CROS.
3. Vacataire, Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.
4. Canton de Pujols, arrondissement de Libourne.
5. L'entreprise Cazenave de Libourne.
6. Notamment au lieu-dit "Le Courros", renseignement de M. Duran.
7. Site de l'abri Houleau à Saint-Pey de Castets, découvert par Michel Sireix.
8. Signalé au siècle dernier par Léo Drouyn (*Variétés Girondines*, II, Bordeaux, 1883, p. 43) et plus récemment par M. M. Sireix.
9. Sites des Grands-Vignes à Saint-Pey de Castets : M. Sireix et J.-P. Mohen, "Le site du Ier âge du fer de Saint-Pey de Castets (Gironde)", *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 68, Etudes et travaux, fasc. 1 (1971), p. 451-458.
10. Cf E. Piganeau, "Essai de répertoire archéologique de la Gironde", *Bull. et Mém. de la Société Archéologique de Bordeaux*, XXII, 3 (1897), p.114.
11. Découverte de Michel Sireix.
12. Pertignas (ou Pertignac, encore au siècle dernier) dériverait du nom d'homme latin *Partenus*, avec le suffixe *-iacus* (Cf. M. Roblin, *Le terroir de Paris à l'époque gallo-romaine et franque*, Paris, 1971, p. 50).

Fig. 1. — Vue générale de l'église. Cliché S. Faravel.

La densité de l'occupation et du peuplement médiéval de la paroisse de Saint-Vincent de Pertignas se traduit par l'existence, dès le XIIIe siècle, d'un hôpital dit de Pucheron, dépendant de la commanderie hospitalière de Villemartin [13], par une série de maisons nobles des XIVe et XVe siècles particulièrement bien conservées [14] et, bien sur, par son église qui reste, comme dans la plupart des communes, le plus ancien monument en élévation et porte dans ses différents états de construction le témoignage de l'évolution de sa paroisse.

La commune actuelle de Saint-Vincent de Pertignas reprend les limites de l'ancienne paroisse, attestée pour la première fois en 1230 [15], qui dépendait jusqu'à la Révolution du diocèse de Bazas. Ses limites sont en grande partie naturelles et marquées par différents cours d'eau : Dordogne au nord, Gamage à l'est, Rieumartin au sud, ruisseau de Villesèque à l'ouest ; elles la séparent respectivement de Sainte-Florence, Mérignas et Rauzan. Seule sa limite avec Saint-Jean de Blaignac au nord-ouest est tout à fait artificielle. Le résultat est une paroisse de 763 hectares de forme allongée et régulière.

L'église y occupe une position légèrement excentrée. Implantée en bordure du plateau calcaire, elle domine [16] la vallée de la Dordogne. Ces diverses caractéristiques peuvent être considérées comme des indices d'ancienneté de la paroisse, ce que tendrait également à indiquer le vocable de saint Vincent [17] et la présence d'indices

13. Le souvenir de cet hôpital aujourd'hui disparu est conservé sur le cadastre de 1837 de Saint-Vincent de Pertignas par le toponyme "L'Hôpital" près du lieu-dit Pucheron.
14. Maisons nobles du Courros, du Pin, de Naugent, de Lachaud et de la Nauze.
15. Cf Léo Drouyn, *Variétés Girondines*, II, p. 242-243.
16. 65 mètres N.G.F.
17. Saint Vincent est un martyr espagnol du IVe siècle dont le vocable a connu deux périodes de ferveur particulière dans notre région au IVe et au IXe siècles, cf. B. Cassagne, *La formation et l'évolution du tissu paroissial des landes et graves du Bordelais (VIe-XIVe siècles)*, TER sous la direction du Prof. J.-B. Marquette, Université de Bordeaux III, 1983.

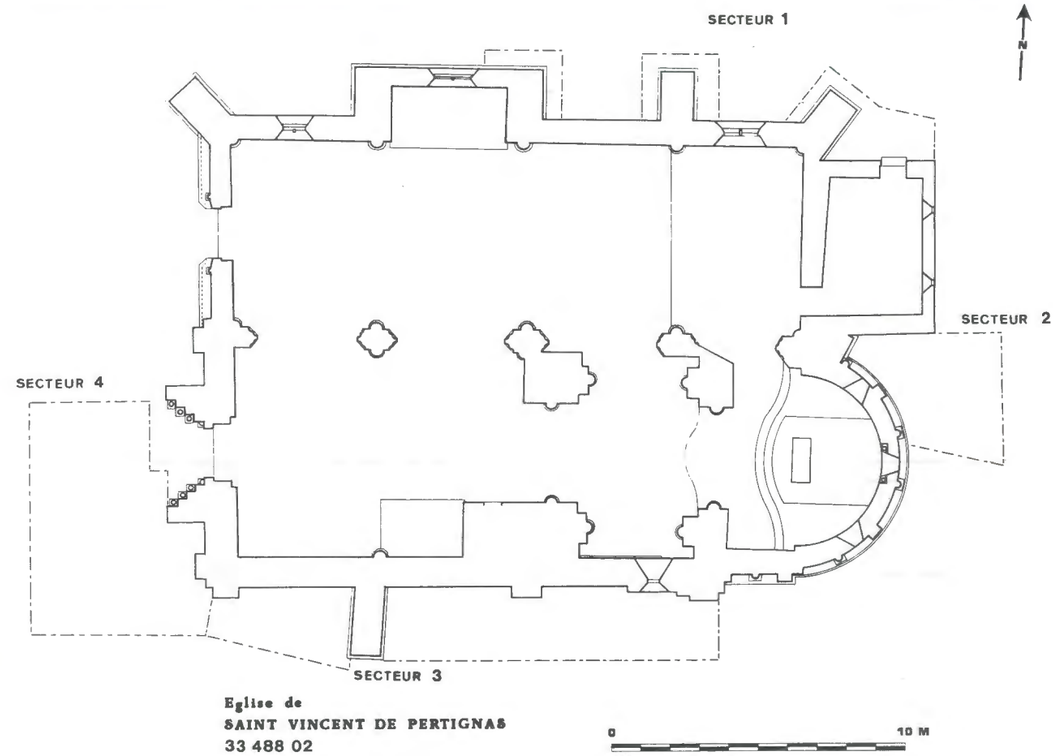

Fig. 2. — Plan de l'église et implantation des secteurs de fouille. Relevé : F. Barrois.

archéologiques malheureusement hors contexte : dans le mur et le jardin du presbytère sont conservés un couvercle en bâtière et une cuve de sarcophage mérovingien.

L'église regroupe actuellement un petit bourg de quelques maisons. Elle a fait l'objet, au siècle dernier, d'une notice très détaillée de Léo Drouyn [18]. Elle porte dans son élévation les traces des différentes reprises qui l'ont transformée jusqu'à son état actuel (fig. 1 et 2). Une partie du mur sud de la nef construite en petit appareil allongé diffère nettement du grand appareil régulier de la partie romane de l'église : il s'agit vraisemblablement des traces d'un édifice préroman du Xe ou XIe siècle [19]. Le second état, reprenant et prolongeant le précédent, est le plus marquant, roman du XIIe ou XIIIe siècle, il présente un plan simple : une nef, un faux transept surmonté d'un clocher sur coupole, fortifié au XIVe ou au XVe siècle, et un choeur en

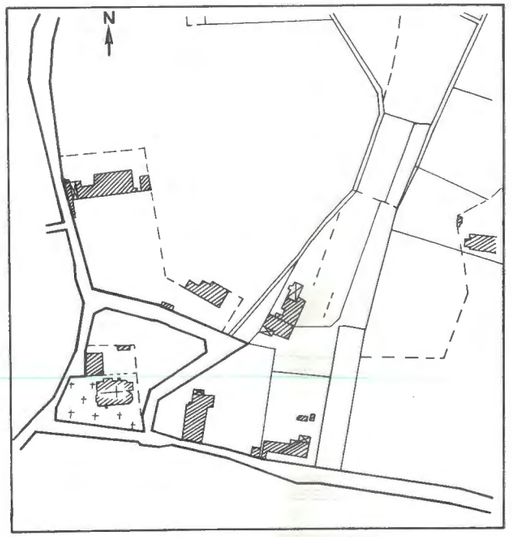

Fig. 3. — Extrait cadastral, lieu-dit le Bourg.

18. Cf Léo Drouyn, *Variétés Girondines*, II, p. 4-15.
19. Signalé par Léo Drouyn et analysé par M. Gaborit, *Les constructions de petit appareil du début de l'art roman dans les édifices religieux du Sud-Ouest de la France*, thèse de 3ème cycle sous la direction du Prof. J. Gardelles, Université Bordeaux III, 1979, p. 397.

abside semi-circulaire. Cette construction romane a conservé, dans sa partie occidentale, dans le faux transept et dans le choeur, une série de chapiteaux historiés assez représentatifs de l'art roman de l'Entre-deux-Mers. Au XVIe siècle, un collatéral a été construit au nord, doublant la nef romane, ouvrant à l'ouest par une porte surmontée d'un arc en accolade [20]. Aux XVIIe et XVIIIe siècles enfin, on a surélevé le clocher, vôuté et exhaussé la nef romane et doté le collatéral nord de deux chapelles — en 1738 et 1767 — et d'une sacristie — en 1728 — [21].

Avant l'intervention de 1986, les connaissances sur le cimetière paroissial de Saint-Vincent de Pertignas étaient limitées à de rares découvertes anciennes et aux informations fournies par les registres paroissiaux du XVIIIe siècle, en l'absence des comptes-rendus des visites épiscopales non conservées pour le diocèse de Bazas. Le cimetière paroissial établi autour de l'église est toujours utilisé, mais un second cimetière, installé hors du bourg, tend à le remplacer. Dans sa forme actuelle, il n'a pas évolué depuis le XVIIIe siècle, époque à laquelle il a été rehaussé par un apport de remblai en 1728 et limité par un mur terminé en 1762 [22]. En raison de l'implantation topographique de l'église en limite de rupture de pente d'un coteau, le cimetière paroissial n'a pu se développer que sur ses flancs sud et ouest (fig. 3). Les seuls témoignages de l'ancienneté de l'utilisation du site à des fins funéraires avant la fouille étaient le sarcophage mérovingien précédemment signalé, ainsi qu'une cuve de sarcophage monolithe avec évidement céphalique, découverte au siècle dernier et conservée non loin du cimetière [23].

En fonction des connaissances dont nous disposions à la fois sur l'église et sur le cimetière paroissial, l'accent put être mis au cours de la fouille sur plusieurs thèmes : origine de l'implantation de l'édifice culturel et ses liens avec la nécropole, dont nous avons cherché à définir l'évolution chronologique et topographique, tout en essayant de déterminer les différentes modes de sépulture employés.

L'intervention a débuté par une série de sondages (secteur I) mis en oeuvre pour vérifier la profondeur des niveaux archéologiques sur l'emplacement du futur drain. Un premier sondage pratiqué contre le mur de l'abside romane a permis de constater l'importance du remblai moderne qui ennoyait les assises inférieures de l'église sur plus de 80 cm. D'autres sondages effectués à l'aplomb des contreforts du collatéral nord présentent tous la même stratigraphie :

1- Socle calcaire sur lequel reposent directement les fondations des contreforts.

2- Limon d'occupation, de 15 à 20 cm d'épaisseur, contenant un important matériel céramique des XIVe et XVe siècles, de la faune et de très nombreux charbons de bois. Tous ces éléments semblent indiquer la présence d'un habitat à proximité.

3- Remblai d'une épaisseur moyenne de 60 cm, composé de terre, de fragments de pierres calcaires et de céramique peu abondante du XVIe siècle. Quelques rares sépultures en cercueil du XVIIIe siècle perforaient cette couche qui semble correspondre à une phase d'aménagement en vue de la construction du collatéral.

4- Couche de faible puissance, constituée de déchets de taille de pierre calcaire, identifiée comme le sol de travail de la construction du collatéral et comme son niveau de circulation extérieur.

5- Remblai du XVIIIe siècle, déjà observé dans le premier sondage ; son épaisseur varie en diminuant vers l'ouest, ce qui laisse supposer qu'avant son dépôt existait une pente naturelle de direction ouest-est. Ce remblai contient de nombreux fragments d'ossements humains sans aucune connection anatomique.

Ces sondages préliminaires permirent de voir dans l'épais remblai moderne la raison essentielle des problèmes d'humidité de l'église, le sol intérieur se trouvant plus bas que le sol extérieur. Un assainissement par simple drainage se révélait donc insuffisant : la solution adoptée par l'architecte des Bâtiments de France fut un décaissement des terres suivant un pendage ouest-est sur une largeur de 2 m. autour de l'église pour retrouver le sol de circulation antérieur au XVIIIe siècle. Trois secteurs de fouille furent donc implantés aux endroits menacés : le choeur roman (secteur II), le côté sud de l'église (secteur III) et la façade occidentale (secteur IV) [24].

20. Cette partie de l'église est dédiée à Notre Dame.
21. Dom R. Biron, *Histoire de l'ancien diocèse de Bazas*, manuscrit microfilmé, A. D. Gir. I Mi 2028 R2. Ainsi que Registres paroissiaux de Saint-Vincent de Pertignas, conservés aux A. D. Gir., Fonds Communaux, 488 gg1 1720-1739.
22. La date de l'exhaussement du cimetière nous est donnée par le curé Robert dans le registre paroissial (cf. note précédente) : "la présente année 1728 ay fait terrer l'église de trois pieds de haut et l'on a pris la terre devant les portes de l'église, c'est ce qui a donné lieu à la découverte de plusieurs ossements et même des corps qui n'étoient pas bien consommés que j'ai fait porter dans l'église ... à Saint-Vincent le dixième d'avril 1728, Robert curé de Saint Vincent".
La fin de la construction du mur de clôture nous est connue par la date inscrite sur une de ses pierres.
23. A. D. Gir. 162 T 15, G. de Castelnau d'Essenault, *Notes Archéologiques*, II, 1850-1858, p. 333.
24. La façade occidentale du collatéral nord n'a pas été décaissée, tandis qu'aucune sépulture n'était à signaler dans l'épaisseur de terre enlevée sur le côté nord de l'église.

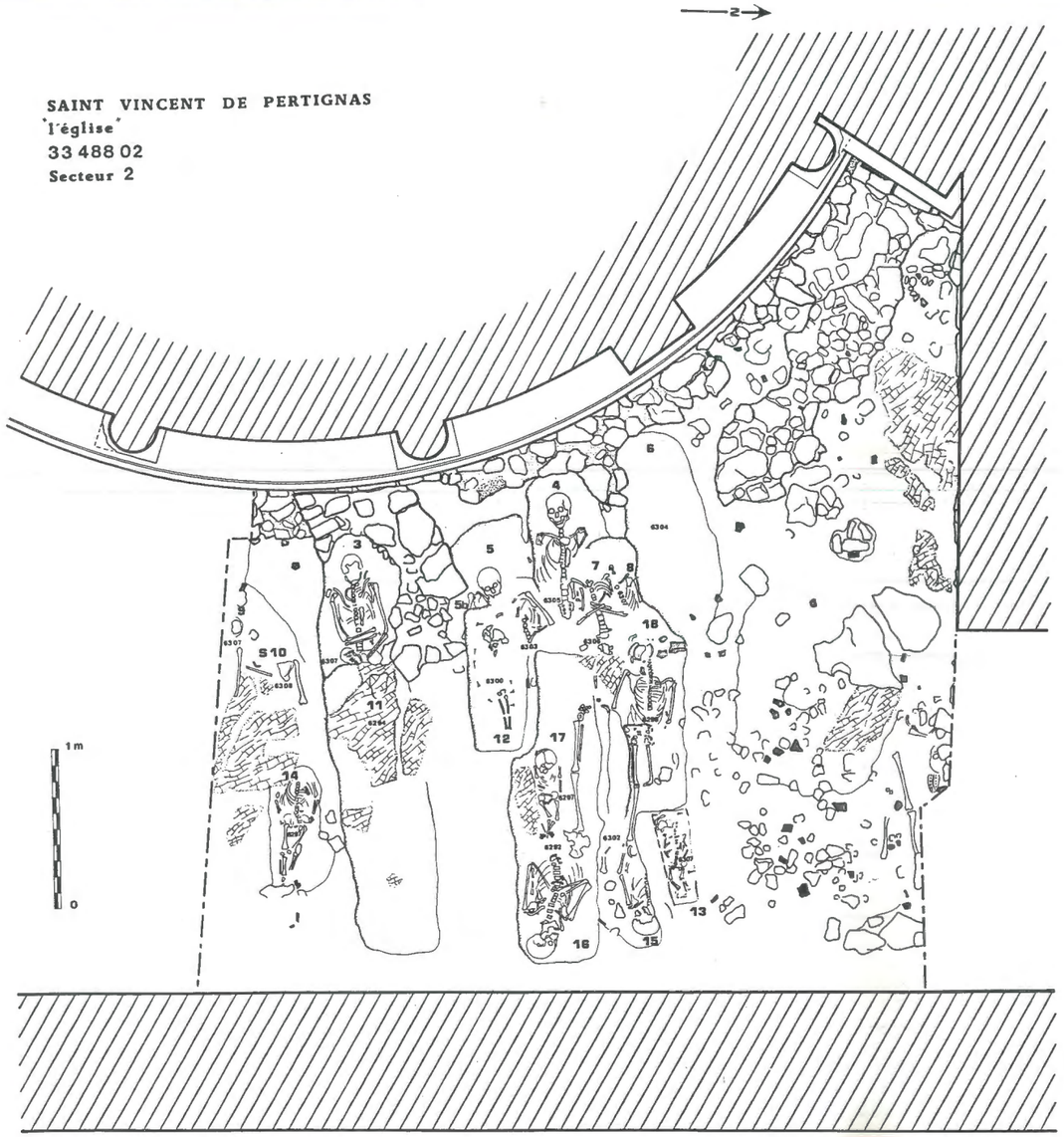

Fig. 4. — Plan du secteur II. Relevé : F. Barrois.

Le secteur II (fig. 4 et 5), élargissement du premier sondage, est implanté contre le mur de clôture du cimetière et l'abside de l'église romane. D'une superficie d'environ 15 m², il est limité au nord par les fondations de la sacristie et au sud par un petit massif de maçonnerie moderne. Il nous a permis d'individualiser trois niveaux de sépultures :

— sépultures du XIXe et du début du XXe siècle, en cercueil, enfouies à une profondeur moyenne de 1,20 m par rapport à la surface du sol (non fouillées).

— sépultures du XVIIIe et du XVIIe siècles, en cercueil, les plus nombreuses ; seules ont été fouillées celles qui n'avaient pas été détruites par des sépultures plus récentes.

— sépultures en pleine terre des XVe et XVIe siècles. Peu

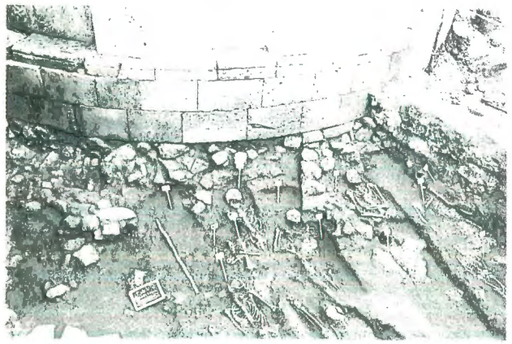

Fig. 5. — Vue d'ensemble du secteur II. Cliché S. Faravel.

nombreuses, elles sont fortement perturbées par les précédentes, sauf à proximité des fondations de l'abside : il semble, en effet, qu'on ait par la suite observé un recul d'au moins un mètre par rapport aux murs de l'édifice religieux.

Deux limons d'occupation ont été fortement bouleversés par cet ensemble de sépultures. Le premier, véritable sol de circulation du XIVe ou XVe siècle, ne subsiste que par lambeaux dans le nord du secteur. Ce sol peut être mis en relation avec celui qui a été observé dans les sondages pratiqués aux pieds des contreforts du collatéral nord. Il est composé de galets et de tessons de céramique. Un vestige de muret en pierres sèches accolé aux fondations de l'abside, au sud du sondage, pourrait lui être contemporain, mais aucun lien stratigraphique ne permet de l'affirmer. Un second limon d'occupation, antérieur à la construction de l'édifice roman est recoupé par les fondations de l'abside. De quelques centimètres d'épaisseur, il est très riche en cendre. Quelques rares tessons atypiques ne permettent pas d'avancer une datation précise. Contenant également quelques éclats de silex néolithiques résiduels, il repose directement sur le socle calcaire.

Le secteur III, flanc sud de la nef romane (fig. 6), a révélé la présence de plusieurs types de sépultures :

— Sépultures en pleine terre d'enfants en bas âge, placées contre la fondation du mur de la nef. Ces sépultures n'ont pas pu être fouillées en raison du mauvais état de conservation des os. Nous avons pu observer une sépulture d'enfant, vraisemblablement mort-né, placé entre deux tuiles canal. L'ensemble de ces sépultures — plusieurs dizaines — est moderne [25].

— Sépultures en coffre : regroupées dans la partie sud-ouest du secteur, elles sont peu profondes [26], car l'épaisseur de remblai moderne diminue, comme sur le côté nord, d'est en ouest et devient presque nulle aux abords du portail.

25. Voir l'article sur Sainte-Colombe, p.113-122.
26. 30 à 40 cm sous le niveau du sol actuel.

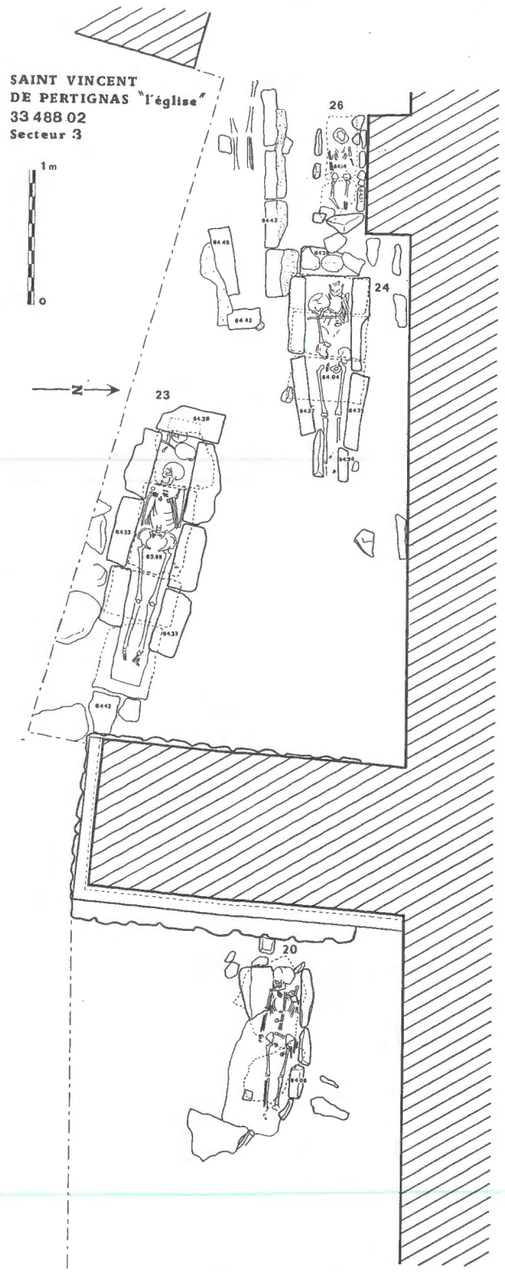

Fig. 6. — Plan du secteur III. Relevé : F. Barrois.

Le secteur IV correspond au décaissement des terres en avant du portail roman sur la largeur de l'allée d'accès à l'église pour une surface d'environ 30 m² (fig. 7). A été mise en évidence une série de sépultures en pleine terre et en coffre (comparables à celles du secteur III), ainsi que des sarcophages mérovingiens organisés autour d'un mur gallo-romain de facture tardive et une fosse destinée à la fonte d'une cloche de l'église (non fouillée car non menacée).

La fouille des trois secteurs a permis de réunir un certain nombre de données sur l'église et son cimetière. Nous avons pu vérifier et compléter les constations faites d'après l'architecture de l'église, en particulier à propos de la partie du mur sud supposée préromane, qui possède bien un système de fondation totalement différent de celui du mur roman qui vient le prolonger de part et d'autre. Il semble donc possible d'y voir des traces d'une église préromane qui a pu elle-même succéder à un édifice plus ancien. En effet, le mur gallo-romain découvert dans le secteur IV, par sa facture (appareillage peu régulier, remploi de moëllons rubéfiés et de tegulae), son orientation à peine désaxée par rapport à celle de la nef romane et son lien évident avec les sépultures mérovingiennes qui le bordent, pourrait appartenir aux vestiges d'un édifice du Haut Moyen Age.

Nous avons, d'autre part, constaté combien le remblai de terre du XVIIIe siècle avait modifié à la fois la physionomie de l'église, dont le choeur se trouvait littéralement enterré et qui, dégagé, a laissé apparaître la base peu ornée de ses colonnes reposant sur un stylobate calcaire (fig. 8) et celle du cimetière paroissial. Ce remblai était probablement justifié par la nécessité de permettre la poursuite des inhumations dans un cimetière qui arrivait à saturation et où il devenait difficile d'enfouir les cercueils assez profondément en raison de la proximité du substrat calcaire sur lequel les fondations de l'église reposent directement. Cet apport de terre a non seulement occulté le relief initial du cimetière mais il a aussi, en rendant nécessaire la construction d'un mur de soutènement, contribué à la fixation définite des limites du cimetière qui marquent l'aboutissement de l'évolution topographique du cimetière autour de l'église paroissiale.

La nécropole mérovingienne semble s'étendre à l'ouest de l'église actuelle et avait été en partie détruite par les fondations du portail roman. Elle a été reprise et prolongée au sud-ouest par le cimetière médiéval qui, curieusement, n'a jamais atteint les abords du choeur roman, utilisé à des fins funéraires à partir du XVIe siècle seulement [27]. La plus grande extension du cimetière semble être connue au XVIIIe siècle où l'on rencontre même pour la première fois de rares sépultures sur le flanc nord de l'église, toujours

27. Cette absence de sépultures est sans doute à mettre en relation avec la présence de niveaux d'habitats médiévaux à cet endroit.

Fig. 7. — Plan du secteur IV. Relevé : F. Barrois.

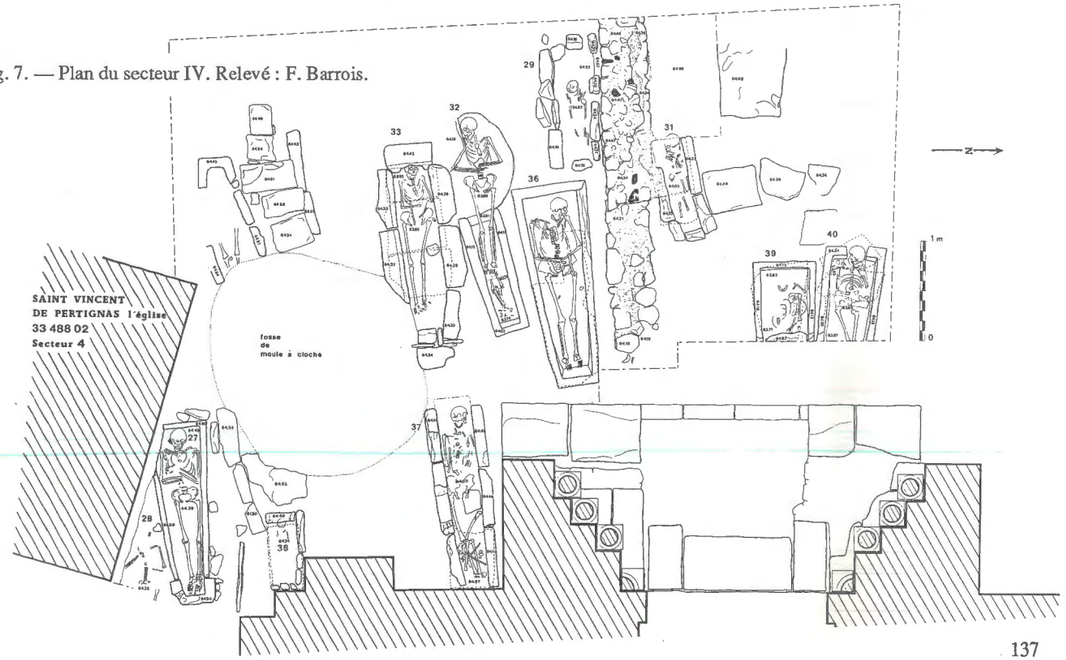

Fig. 8. — Vue de l'abside romane
après dégagement
des bases des colonnes et du mur stylobate.
Cliché S. Faravel.

délaissé jusque-là, sans doute parce que, immédiatement placé en point de rupture de pente, il fut jugé trop exigu : cette extension est certainement liée aussi à l'exhaussement du cimetière et à sa clôture.

Notre intervention a également permis de fouiller 43 sépultures appartenant à des types très différents.

— **Sépultures en pleine terre** : dans les neuf cas de sépultures en pleine terre, la position du corps est le décubitus dorsal, tête à l'ouest. La position des bras et des mains semble liée à la chronologie : au XVIe siècle, les avant-bras sont repliés sur le bas-ventre avec une monnaie dans la main droite (S3, S5, S5 bis et S7). Deux sépultures en fosse du XVIIIe siècle (S28 et S30) présentent une disposition des mains croisées sur le sternum, doigts entrecroisés tenant un chapelet et un crucifix de bronze et portant les traces de fils de bronze pouvant appartenir à une étole : il s'agit peut-être de sépultures de prêtres. Cet ensemble peut être complété par la série des sépultures d'enfants inhumés contre les fondations du mur sud de la nef romane, non fouillées. La forme des fosses a été difficile à déterminer : il n'y a nulle différence entre la terre de comblement et le sédiment encaissant Seule, la sépulture 21 semble être caractérisée par un creusement très étroit, anthropomorphe, trahi par la position contracté du squelette, bras le long du corps et mains contre les hanches. Cette sépulture en pleine terre, découverte sous une tombe en coffre s'inscrit chronologiquement entre le Xe et le XIIe siècle (fig. 9).

— **Sépultures en cercueil** : elles sont matérialisées par la présence de clous autour du squelette, le bois étant très rarement conservé. Au total neuf sépultures en cercueil ont été fouillées (S2, S9, S12, S13, S14, S15, S16, S17 et S18) ; elles se trouvent toutes dans le secteur II et sont datables des XVIIe et XVIIIe siècles. La position des corps est toujours le décubitus dorsal, tête à l'ouest, sauf dans deux

cas où la tête est placée à l'est (S15 et S16). Quatre sépultures sur neuf appartiennent à des enfants de moins de cinq ans et, dans chacun de ces cas, les bras sont placés le long du corps. Les sépultures d'adolescents ou d'adultes ne présentent aucune spécificité dans la position des bras. La forme du cercueil est trapézoïdale, à l'exception d'une sépulture d'enfant en très bas âge (S12), dont le cercueil était rectangulaire.

— **Sépultures en coffre** : elles se décomposent en plusieurs types :

Le premier type, coffres anthropomorphes à logette céphalique verticale (fig. 10), est caractérisé par un assemblage de pierres calcaires placées de chant autour du squelette, la tête du défunt étant protégée et recouverte par une logette céphalique dont la particularité est d'être

Fig. 9. — Exemple de sépulture en fosse : S21.
Cliché S. Faravel.

verticale. Les pierres latérales sont au nombre de trois par côté. Leur volume diminue au niveau des pieds. Ces pierres sont parfaitement taillées sur la face interne de la sépulture et simplement équarries sur leur face externe. Certaines sont des fragments de couvercle en bâtière de sarcophages mérovingiens réemployés, mais, dans la majorité des cas, il s'agit de pierres taillées à cet effet, étant donné la similitude de leur forme et de leur module d'une sépulture à l'autre. Le coffre est fermé au niveau des pieds par une huitième pierre s'il n'y a pas eu d'inhumations successives dans le même coffre, auquel cas elle disparaît. Ces pierres portent très souvent des traces de mortier. Le couvercle est formé de blocs quadrangulaires moins réguliers dont le nombre varie de cinq à six éléments, mais ils ont souvent été perturbés par des inhumations postérieures.

Les coffres ont une largeur intérieure assez restreinte : 35 à 40 cm. au maximum ; cela explique la position contractée des squelettes, tous en décubitus dorsal, avant-bras repliés sur le thorax et mains jointes sous le menton, sauf dans S33 où les avant-bras sont repliés sur le ventre. Toutes ces sépultures sont orientées tête à l'ouest, il s'agit de tombes

Fig. 10. — Sépulture en coffre anthropomorphe
à logette céphalique verticale.
Cliché S. Faravel.

Fig. 11. — Sépulture d'enfant en coffre anthropomorphe
à logette céphalique verticale.
Cliché S. Faravel.

d'adultes et d'adolescents. Des réductions ont été fréquemment pratiquées. La sépulture 37, dont la logette a disparu, présentte un regroupement d'os longs, en majorité, aux pieds du dernier occupant de la sépulture. Dans la sépulture 23, deux crânes et quelques os longs ont été repoussés dans et devant la logette céphalique, la dernière inhumation se trouvant ainsi décalée par rapport au coffre rallongé pour l'occasion : sa longueur totale avec couvercle est de 2,45 m. Cette tombe est la seule à posséder une cavité pratiquée sur la face interne du premier bloc vertical sud, près de la logette. Aucun objet n'était conservé à l'intérieur, peut-être y avait-on fait un dépôt périssable. L'ensemble de ce type de sépulture n'était d'ailleurs associé à aucun mobilier (monnaie, céramique ou orcel), ce qui empêche toute datation précise. Bien agencées par rapport aux murs de l'église romane, ces sépultures sont postérieures au XIIe siècle et disparaissent probablement autour du XVe.

Fig. 12. — Sépulture en coffre (Xe-XIIe siècles). Relevé : F. Barrois.

Fig. 13. — Sépulture en coffre mérovingienne : S 29. Cliché S. Faravel.

Les exemples de sépultures en coffre anthropomorphe ne sont pas rares dans l'Entre-deux-Mers ; leur chronologie reste cependant à affiner. Celles de Saint-Vincent de Pertignas se distinguent par leur logette céphalique verticale dont jusque là un seul autre exemple avait été reconnu en Gironde à Saint-Pey d'Armens [28], à moins de 8 kilomètres de là.

Le second type de sépulture en coffre est très proche du premier. Il est représenté par une sépulture d'enfant en bas-âge (S38) (fig. 11). Son coffre est composé de quelques pierres très irrégulières, brutes de délitage ; seule la logette céphalique a été sommairement dégrossie et un emplacement, réservé à la tête, taillé. Cette logette était placée verticalement ce qui permet de rapprocher chronologiquement et typologiquement cette sépulture de celles du type précédent. Son couvercle, formé d'un seul bloc, est un fragment de couvercle en bâtière de sarcophage mérovingien.

Le troisième type de coffre se caractérise par un assemblage de pierres brutes de délitage, disposées de chant, de taille irrégulière, sans logette céphalique ni fermeture au niveau des pieds. Dans la seule sépulture de ce type découverte (S20), le couvercle est formé de deux gros blocs de calcaire non travaillé (fig. 12). Par sa forme, cette sépulture sans mobilier semble antérieure aux deux premiers types et appartient peut-être à une période comprise entre le Xe et le XIIe siècles.

Le quatrième et dernier type de coffre semble le plus ancien. Illustré par un seul exemple (S29) (fig. 13), il se présente comme un coffre rectangulaire formé de six blocs calcaires bruts de délitage. Aucune trace de couvercle ne subsistait. Ce coffre abritait une sépulture d'enfant. Sa position contre le mur gallo-romain tardif et son contexte stratigraphique permet de le placer chronologiquement dans le début du Haut Moyen Age.

28. Cf. S. Faravel, D. Lapoterie, Ch. Martin, "Découverte de deux sépultures médiévales dans le cimetière de Saint-Pey d'Armens", *Revue Historique et Archéologique du Libournais*, LIX, 199 (1er trim. 1986).

Fig. 14. — Cuve de sarcophage mérovingien réemployée comme ossuaire : S 39. Cliché S. Faravel.

Fig. 15. — Exemple de réutilisation de sarcophage mérovingien pour une inhumation médiévale : S 40. Cliché S. Faravel.

— **Les sépultures en sarcophages monolithes** : souvent réutilisés pour des inhumations ou des réinhumations postérieures, les six sarcophages monolithes découverts devant le portail roman sont d'origine mérovingienne. L'existence de sarcophages monolithes médiévaux, attestée par le sarcophage découvert au siècle dernier et toujours visible non loin du cimetière [29], n'a pas été confirmée par la fouille. Dans chaque cas de réutilisation médiévale, le couvercle d'origine a disparu. Une seule cuve trapézoïdale a été déplacée et rallongée pour y placer une nouvelle sépulture (S 32) qui n'a pu être datée. Un sarcophage d'enfant a été réutilisé par une sépulture d'adulte du Xe ou XIe siècle (S 32) : le sommet du trapèze a été détruit afin d'y placer les membres inférieurs du défunt dont le reste du corps reposait dans une simple fosse, trois blocs de pierre formaient la couverture de cette sépulture (fig. 6). La sépulture initiale (S 32b) restait cependant en place au fond de la cuve.

Les fondations du portail roman ont partiellement détruit une série de sépultures appartenant à la nécropole mérovingienne. Deux cuves trapézoïdales ont ainsi été selectionnées. On a transformé la première (S39) (fig. 14) en une sorte de caisson, en coupant la cuve en deux : le côté le plus large a été conservé, obturé par un bloc et recouvert par un fragment de couvercle en bâtière creux ; l'ensemble ainsi constitué a servi d'ossuaire : les ossements des sépultures détruites au moment de la construction du portail ont été rassemblés, puis triés et rangés suivant leur forme [30]. La seconde cuve, sectionnée par les fondations du portail roman, a été réutilisée pour une inhumation (S 40) (fig. 15) : en raison d'un manque de place évident, les membres du défunt ont dû être repliés, les pieds butant contre la fondation de la première marche du portail, tandis que la partie haute de la cuve a été entaillée pour placer la tête, qui se trouve ainsi à l'extérieur de la cuve.

29. Cf. note 23.
30. On rencontre à Sainte-Colombe un cas voisin de regroupement d'ossements provenant de sépultures détruites par la construction de l'église romane.

Fig. 16. — Sarcophage et sépulture mérovingiens : S 36. Cliché S. Faravel.

Un seul sarcophage monolithe mérovingien n'a été que faiblement perturbé (S 36) (fig. 16). Le couvercle en bâtière, plein, a été fortement endommagé par le creusement des sépultures postérieures. La cuve trapézoïdale est complète, elle a été taillée dans un calcaire local assez tendre ; pas plus que les autres, elle ne présente de décoration extérieure. Le squelette était placé au fond de la cuve en décubitus dorsal, avant-bras croisés sur le bas-ventre. Aucun mobilier n'était associé à cette sépulture.

Toutes les cuves restées en place sont orientées tête à l'ouest et placées de part et d'autre du mur gallo-romain tardif dont elles semblent contemporaines. Elles présentent toutes les mêmes caractéristiques : cuves trapézoïdales, monolithes, taillées dans le même calcaire d'origine locale, sans décoration extérieure. Les couvercles, le plus souvent réduits à l'état de fragments, sont tous en bâtière mais diversements soignés : certains sont pleins, d'autres sont évidés à l'intérieur.

Le point commun à l'ensemble des sépultures fouillées est la rareté du mobilier associé aux sépultures, ce qui rend difficile l'établissement de toute chronologie. On ne rencontre qu'à partir du XVIe siècle la pratique du dépôt dans la main droite du défunt d'une ou de plusieurs monnaies ; leur nombre varie de un à cinq. La monnaie la plus récente trouvée en place est une pièce du début du XXe siècle, la plus ancienne est un denier d'Edouard 1er découvert en position secondaire (fig. 17). La série monétaire la plus importante est constituée par des doubles tournois du XVIIe siècle.

L'intervention archéologique réalisée à Saint-Vincent de Pertignas a permis de confirmer certains points et d'élargir la connaissance de son histoire paroissiale, montrant l'ancienneté de la vocation cultuelle et funéraire du site de l'église. Elle a également fourni, grâce aux quarante-trois sépultures fouillées, une série de types de sépultures très différents, permettant ainsi de compléter les données connues sur les différents modes d'inhumations pratiqués dans notre région depuis la fin de l'antiquité. Le manque de mobilier associé aux sépultures n'a pas permis de préciser leur chronologie absolue, mais leurs relations stratigraphiques entre elles et par rapport à l'église ont au moins rendu possible l'établissement d'une chronologie relative. La découverte répétée d'un type original de tombe en coffre à logette céphalique verticale illustre enfin la difficulté d'établir une chronologie régionale d'après la typologie de ce type de sépulture : cet exemple semble en effet lié plus à un particularisme local [31] que chronologique [32].

31. Ce que semble confirmer la proximité du second exemple connu de logette céphalique verticale.
32. L'étude anthropologique sera effectuée ultérieurement.

Aperçu numismatique

par Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais [1]

Ont été étudiées les monnaies découvertes lors des fouilles menées à Bassens, Cartelègue, Daubèze, Rions, Sainte-Colombe et Saint-Vincent de Pertignas.

Les restrictions déjà exprimées par les différents auteurs s'imposent plus encore ici : emprise réduite des fouilles ; très rares stratigraphies complètes entre les premières inhumations et la période contemporaine.

Par ailleurs, la majorité des tombes fouillées est comprise entre le XIIIe et le XVIIe siècles. Les sépultures les plus récentes, notamment du XVIIIe, ont souvent été détruites au XIXe lors de terrassements destinés à réorganiser les nécropoles, à l'occasion de la construction des caveaux ou lors de déplacement du cimetière en un autre lieu. Les sépultures anciennes, antérieures au XIIIe, n'ont été fouillées que rarement.

Sur l'ensemble des monnaies découvertes dans les différents chantiers 54 % ne proviennent pas directement des sépultures mais des niveaux archéologiques aux alentours et leurs provenances ne peuvent être précisées : perte ou remaniement de sépultures et épandage des terres.

En ce qui concerne les monnaies trouvées dans les sépultures, 57 % appartiennent vraisemblablement au comblement et la raison de leur présence est incertaine, elle relève soit du hasard du remblai, soit d'un dépôt volontaire lors du comblement de la fosse.

En revanche, les monnaies retrouvées directement au contact des individus ont de très fortes chances d'être contemporaines des inhumations, la majeure partie (94 %), était située dans la zone du thorax ou de l'abdomen des individus et plus précisément pour 51 % dans la main droite et pour 4 % seulement dans la main gauche. Aucun cas de monnaie déposée dans la bouche n'a été signalé. Par ailleurs, dans une tombe datant du début du XXe siècle, une monnaie était contenue dans un porte-monnaie.

Les plus anciennes monnaies disposées dans les sépultures sont datées du dernier quart du XIVe siècle, alors que de nombreuses sépultures antérieures ont été fouillées lors des diverses opérations. Pour les plus récentes, leurs contextes semblent dans la plupart des cas avoir été détruits avant la fouille par les remaniements du XIXe siècle ; une seule sépulture a fourni un dépôt de monnaies de la fin du XXe. Dans ce contexte, la rareté des monnaies postérieures au XVIIIe ne porte pas sens et n'autorise en aucun cas à penser que cette pratique a disparu : de nombreux témoignages contemporains en font encore état.

Les pièces disposées dans les sépultures, ne sont pas le plus souvent l'espèce la plus rare : pour le XIVe siècle, des deniers d'argent et non des oboles ; pour les XVIIe et XVIIIe, des doubles tournois ou des liards et non des mailles pour le XVIIe ou des doubles tournois pour le XVIIIe.

1. Vacataire, Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.

Sur les 105 monnaies identifiées, toutes époques confondues, 75% sont émises par : le Roi de France, l'Empire Français ou la République Française. Une telle proportion ne signifie pas grand chose, en raison de l'écart qui sépare les différentes émissions. Pour étudier les provenances ; il convient de scinder les monnaies en deux lots : celles qui sont antérieures et celles qui sont postérieures au début du XVIe.

On peut constater que les monnaies du premier lot proviennent de nombreuses autorités émétrices : abbaye de St Martial de Limoges, Provence, Béarn, Navarre, Duché d'Aquitaine, Evêque du Puy. Les pièces royales françaises sont relativement peu nombreuses par rapport aux espèces provinciales.

C'est seulement à partir du XVIe siècle que le monnayage s'uniformise, surtout du fait des décisions prises par François 1er dans l'ordonnance de janvier 1540 qui réorganise le système monétaire dans tout le royaume. A partir de cette date, le Roi produit la majeure partie des espèces dans ses différents ateliers, le reste de la production provient d'un nombre restreint de hauts personnages du royaume qui perpétuent les traditions féodales.

Cette émission provinciale se répartit pour l'ensemble ici étudié entre : la principauté de Dombes, le duché de Sedan, les comtes de Rethel, la principauté de Boisbelle et Henrichemont, les comtes de Nevers.

Pour l'ensemble des émissions royales, sur les 26 pièces dont les ateliers ont été déterminés, les provenances se répartissent ainsi : 9 de Bordeaux, 4 de La Rochelle, 4 de Paris, 4 de Lyon, 2 de Bayonne, 2 de Tours, 1 de Toulouse, 1 de Saint-André de Villeneuve, 1 de Nantes, 1 de Saint-Palais (Béarn) ; 1 de Grenoble.

Bien que brutes, les données ici rassemblées ne sont pas sans intérêt. Cependant on manque trop souvent de points de comparaison pour en tirer des déductions formelles.

Cartelègue (CAR 11)
Denier, Abbaye Saint-Martial (Limoges)
1301-1314
cuivre.

Saint-Vincent de Pertignas (SVP 15)
Duc d'Aquitaine
D : EDVRD
R : ANGL—
Argent ou Billon.

Daubèze (DBZ 27)
Liard à l'F, Roi de France, François Ier
D : F—
R : —MEN—DNI—
Toulouse, Billon.

Daubèze (DBZ 13)
Liard, Navarre (1516-1555)
D : HEN—NAVA
R : DEI—SVM—ID—Q
Henri II de Navarre - Henri I d'Albret

Daubèze (DBZ 5)
Denier tournois, Roi de France, Henri IV
D : HENRI IIII—AN—ET NAVA—
R : DENIER TOURNOIS 160—
Bordeaux, cuivre.

Daubèze (DBZ 23)
Double tournois, Roi de France, Louis XIII
D : LOYS XIII R DE FRAN E NAV
R : DOUBLE TOURNOIS 1611
Bordeaux, cuivre.

Daubèze (DBZ 33)
Double tournois, Roi de France,
Louis XIII
D : LOVIS XIII R DE FRAN ET NAV
R : DOVBLE TOVRNOIS 1613
Bordeaux, cuivre.

Daubèze (DBZ 38)
Double tournois, Roi de France,
Louis XIII
D : LOVIS XIII R DE FRAN ET NAV
R : DOVBL—VRNOIS 1619
Bordeaux, cuivre.

Saint-Vincent de Pertignas (SVP 8)
Double tournois, Roi de France,
Louis XIII
D : —S XIII R D—NC—
R : DOU—OIS 1632
cuivre.

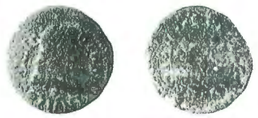

Daubèze (DBZ 19)
Double tournois, Roi de France,
Louis XIII
D : LOYS XIII R D FRAN ET N—
R : DOUBLE TOURNOIS 1632
La Rochelle, cuivre.

Cartelègue (CAR 5)
Double tournois, Roi de France,
Louis XIII
D : LOUYS—
R : DO— 1638
cuivre.

Daubèze (DBZ 11)
Double tournois, Roi de France,
Louis XIII
D : LOUIS XIII—D FRAN ET NAV
R : DOUBLE TOURNOIS 1638
Bordeaux, cuivre.

Daubèze (DBZ 15)
Double tournois, Roi de France,
Louis XIII
D : LOUIS XIII R D FRAN E NAV
R : DOUBLE TOURNOIS 1638
Tours, cuivre.

Saint-Vincent de Pertignas (SVP 26)
Double tournois
Roi de France, Louis XIII
D : —ET NAV—LOV—XIII
R : DOVBLE TOVRNOIS 1639
cuivre.

Daubèze (DBZ 31)
Double tournois, Roi de France,
Louis XIII
D : LOVIS XIII — NAV
R : DOVB—OV—NOIS 1640
Saint-André de Villeneuve, cuivre.

Cartelègue (CAR 1)
Double tournois, Roi de France,
Louis XIII
D : LVD—XIII DG RE FR ET—
R : DOVBLE TOVRNOIS 1643
cuivre.

Daubèze (DBZ 16)
Double tournois,
Principauté de Boisbelle et Henrichemont
Maximilien I de Béthune (1597-1641)
cuivre.

Daubèze (DBZ 24)
Double tournois, Principauté de Dombes
Gaston d'Orléans (1627-1650)
D : —ASTONVS —V D DOM
R : DOUBL—OIS
cuivre.

Seconde partie

Eléments de synthèse

Principes d'intervention : perspectives archéologiques et architecturales

par Dany Barraud [1]
Bruno Bizot [2]
et Jean-Bernard Faivre [3]

Eglise et cimetière, les témoins privilégiés de l'histoire d'une commune.

Le passé d'une commune est souvent difficile à connaître faute d'archives ou de vestiges archéologiques bien identifiés. Dans la plupart des cas, l'église paroissiale est le seul monument ancien encore visible. Solidement construit, ce bâtiment a supporté toutes les vicissitudes du temps. Centre spirituel d'une paroisse, il a bénéficié d'aménagements successifs qui font que l'édifice a connu une perpétuelle évolution.

Toutes ces interventions restent inscrites dans son architecture comme dans son sous-sol. Leur lecture, traduite par les archéologues, les architectes et les historiens de l'art, restitue cette histoire liée à celle de la paroisse. C'est bien souvent l'unique témoignage de l'ancienneté d'une communauté.

Comme par le passé, ce patrimoine architectural fait encore actuellement l'objet de beaucoup d'attention. Des travaux, parfois coûteux pour les municipalités, concourent à sa préservation. Malheureusement, les opérations permettant d'assainir ou d'embellir les parties visibles du bâtiment, voire même d'améliorer le confort des paroissiens — le chauffage, en particulier—, mettent en péril l'histoire de l'édifice.

Ainsi, un piquage d'enduit, un ravalement de la pierre, pourront détruire irrémédiablement des anciens décors masqués par un enduit ou par un simple badigeon de chaux. La reprise de maçonneries révèlera des éléments architecturaux jusqu'alors insoupçonnés.

Il en va de même pour les terrains jouxtant l'église qui conservent les traces de l'évolution de ce bâtiment. Une tranchée les détruira en isolant définitivement l'édifice de son environnement stratigraphique et culturel.

Il importe donc que toute intervention sur l'architecture des églises et sur les terrains environnants soit précédée d'une étude du monument et parfois d'une fouille.

Une action concertée

Depuis 1985, l'intervention concertée d'architectes du Service Départemental de l'Architecture de la Gironde (Agence des Bâtiments de France), d'archéologues de la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine et la collaboration financière du Conseil Général de la Gironde a permis l'étude et la mise en valeur d'un patrimoine archéologique jusqu'alors insoupçonné. Ces études ont été menées à l'occasion de travaux de drainage, de réfections des sols, voire d'interventions sur les charpentes ou de déchargements de voûtes. Dans beaucoup de cas, les observations archéologiques ont permis à l'architecte de mieux appréhender le bâtiment étudié et de mieux définir l'origine des problèmes auxquels il était confronté (désordres architecturaux, humidité, etc...).

1. Conservateur des fouilles archéologiques d'Aquitaine.
2. Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.
3. Architecte des Bâtiments de France, Service Départemental de l'Architecture de la Gironde.

Cette collaboration étroite entre organismes publics et collectivités locales (communes et département) permet maintenant de gérer, le plus en amont possible des travaux, ces problèmes d'étude, de conservation et de mise en valeur du patrimoine architectural et archéologique. Un travail préventif, fondé sur l'évaluation préalable de la valeur archéologique du sous-sol de chaque église faisant l'objet d'un programme de travaux, autorise une planification des interventions archéologiques évitant ainsi les opérations imprévues, sources de conflits mais aussi de surcoûts financiers importants.

Ces fouilles archéologiques, dont la charge financière est prise en compte au sein même du coût général des travaux, font ainsi partie intégrante de l'opération de rénovation ou d'assainissement, les archéologues intervenant comme n'importe quel autre corps de métier. Ils fournissent au préalable à l'architecte et au maire concerné un diagnostic archéologique, architectural et historique, qui permet de tirer le meilleur parti possible des concours financiers disponibles pour une meilleure restauration et mise en valeur de l'édifice.

Un contexte original et précieux

La Gironde compte peu d'églises antérieures au XIIe siècle encore en élévation et si les vestiges de monuments pré-romans apparaissent parfois au hasard des reprises de maçonnerie ou des piquages d'enduits, il est bien rare que le roman du XIIe siècle n'ait pas imposé son architecture et masqué sous un grand appareil bien réglé l'origine ancienne de ces églises. La diffusion de l'architecture romane, autorisant des élévations considérables, supportant le cintre et la voûte, est telle en Gironde que les églises ne présentant pas ces caractères font presque figure d'exception. Cette architecture du XIIe siècle, relativement homogène, constitue la souche de la plupart des églises paroissiales actuelles du département.

L'évolution de ces bâtiments s'est opérée depuis lors par retouches successives plutôt que par des remodelages radicaux du parti architectural originel. Très schématiquement, il est possible de résumer les diverses interventions ayant contribué à l'élaboration des édifices que nous connaissons maintenant :

— Les périodes troublées de la guerre de cent ans puis des guerres de religion ont marqué beaucoup d'édifices par la fortification des parties hautes de l'architecture et en particulier du choeur. Pour ces besoins, les charpentes sont souvent relevées par la construction d'un bandeau de maçonnerie coiffant le sommet de l'élévation romane.

— Du XVe au XVIIIe siècle, certaines églises sont agrandies par l'adjonction de bas-côtés ou de chapelles latérales. Les constructions de clochers-murs en façade ou de clochers-tours définissent la silhouette générale des édifices ; ils la conserveront, pour la plupart, jusqu'à nos jours.

— Au XIXe siècle, beaucoup d'églises seront bouleversées dans leur volumétrie et dans leurs proportions, voire dans leur orientation ; certaines même seront détruites. Le département de la Gironde se couvrira d'une armée de flèches néogothiques sous l'épiscopat du Cardinal Donnet (1795- 1882).

L'environnement de cette architecture a bien souvent peu varié jusqu'à nos jours : dans bon nombre de communes, le cimetière occupe une partie ou la totalité des abords des églises.

Ce caractère, s'il recèle une certaine poésie, n'est pas sans danger pour la pérennité du bâtiment qui pâtit d'un excès d'humidité engendré, d'une part, par une accumulation des terres à son pourtour et, d'autre part, favorisé par les remontées capillaires dues à la texture des maçonneries de moellons et de terres composant les murs. La rétention d'eau dans les élévations, accentuée par la fermeture des édifices cultuels par crainte de vandalisme, entraîne des altérations immédiatement visibles — mousses, ruissellements, salpêtre, etc. — mais surtout une fragilisation des structures, parfois plus discrète, mais sans doute plus alarmante à longue échéance, provoquée par une attaque chimique et organique des matériaux.

Pour partie, le remède existe. Il est simple : **assainir**. Il faut dégager l'architecture de sa gangue de remblai. La pose de drains ou le décaissement du pourtour de l'église constituent les premiers secours à apporter. Ils ne sont pas sans conséquences pour la conservation du patrimoine archéologique et pour la mise en valeur des abords de l'édifice.

Pour ces délicats problèmes, le drain enterré est un moindre mal : d'emprise réduite, il devient très vite invisible une fois rebouché. En revanche, sa durée de vie et les risques d'obstruction, toujours possibles, n'en font qu'une solution provisoire. Mais l'on doit parfois l'adopter lorsque le contexte l'impose, notamment lorsque des tombeaux maçonnés occupent l'espace autrefois réservé aux tombes en terre (champ commun).

Le décaissement d'une bande de terrain au pourtour du bâtiment est la solution radicale, malheureusement pas toujours praticable parce que parfois incompatible avec la topographie des lieux ou l'harmonisation des niveaux de circulation entre l'intérieur et l'extérieur de l'église. Si le décaissement est possible, il révèle, dans bien des cas, des éléments architecturaux enfouis (soubassements, stylobates, bases de colonnes, emmarchements de portail, etc.) qui compenseront en partie l'inconfort momentané de la situation en restituant les proportions originelles de l'architecture. Il importe de prévoir en complément des solutions d'aménagement et de stabilité des terres et des circulation (talutages, gradations des niveaux, etc.) évitant, d'une part, la dégradation rapide des lieux et, d'autre part, la constitution d'un espace vacant dégénérant rapidement en dépotoir du cimetière ou en cloaque si l'écoulement des eaux pluviales est mal assuré. Il va sans dire que le choix d'un tel parti, s'il n'engage pas nécessairement des surcoûts conséquents, entraîne une modification radicale de l'environnement de l'église qu'il importe de prévoir dès le départ

Premiers résultats

En 1987 et 1988, ont été exécutés 13 sondages préliminaires et 6 fouilles archéologiques. Il est clair que l'intervention des archéologues n'est pas systématique et que l'évaluation préalable du risque archéologique est indispensable. Par l'étude de la nature du sous-sol et de l'architecture enfouie, ces sondages préliminaires sont en outre de toute première importance pour l'architecte et peuvent être déterminants pour la conduite des travaux et le parti de restauration.

Les opérations archéologiques réalisées jusqu'alors permettent de mieux comprendre l'évolution des bâtiments et de leur environnement. A partir de ces interventions, il est possible de procéder à la reconstitution minutieuse des événements affectant l'édifice depuis sa création.

Eglises et cimetières

L'architecture des églises est bien sûr accessible à l'historien de l'art qui, grâce à une étude stylistique, propose une datation des différentes parties. Il n'en est pas moins vrai que les modifications les plus récentes apportées au bâtiment ont parfois effacé la totalité des parties anciennes : ainsi pour le choeur de l'éclise de Bassens . Dans ce cas, seule l'étude des parties enfouies permet de restituer les plans originels. La fouille des couches archéologiques en relation avec cette architecture permet en outre d'en proposer la datation et de comprendre les relations entre l'édifice et son environnement.

La présence de cimetières autour des églises est un fait qui ne surprend personne dans un département où c'est généralement le cas. Leur origine remonte le plus souvent à la création de la paroisse ou à la construction de l'église. Depuis lors, ils ont évolué dans un cadre assez rigide qui a contraint les fossoyeurs à remblayer à plusieurs reprises pour continuer à inhumer. Ces apports de terre successifs sont à l'origine de l'enfouissement des édifices et provoquent des infiltrations d'eau. Mais ils favorisèrent aussi la conservation des tombes les plus anciennes qui peuvent dater du XIIe siècle — voire même des VIe-VIIIe siècles dans certains cas. Dans ces conditions, tout terrassement met en péril les vestiges les plus anciens de la paroisse. Ces tombes sont les témoins historiques les plus concrets de notre passé ; elles portent en elles des informations inestimables sur notre histoire. Il importe donc de ne pas les détruire mais de les prélever avant l'exécution des travaux.

Tombes et squelettes

L'étude de plusieurs cimetières de Gironde montre que les sépultures ont évolué dans le temps : les sarcophages monolithes à couvercles en forme de toit du début du Moyen Age (VIe-VIIIe siècles) laissent progressivement la place à des tombes construites en blocs de pierre dont les contours se rapprochent de plus en plus de la forme humaine durant le plein Moyen Age (XIe-XVe siècles). A cette époque, les défunts sont parfois inhumés avec un flacon de verre ou une poterie. Une mutation importante apparaît au début de la Renaissance : les sarcophages sont abandonnés au profit des inhumations en pleine terre puis, un peu plus tard, en cercueil. Cette évolution s'accompagne d'un changement dans les rites funéraires qu'illustre bien l'apparition de la coutume du dépôt de monnaies dans les mains des défunts.

Si la fouille minutieuse des sépultures livre des informations originales sur les rites funéraires et leur évolution, les squelettes recueillis au cours de ces opérations ouvrent des horizons sur l'histoire des populations. Il est ainsi possible de reconstituer la mortalité des populations anciennes, d'établir dans certains cas les causes de décès ou le degré d'apparentement entre individus, ce qui apporte des informations capitales sur les modes de vie. Dans le même ordre d'idée, il est possible aussi de détecter les troubles physiologiques liés aux conditions de vie (indicateurs de stress, etc...).

Afin de permettre ces recherches d'anthropologie physique et d'assurer la conservation des os humains exhumés, le contenu de chaque tombe est inventorié et les os sont stockés dans des dépôts de fouille. Ces opérations préliminaires sont accompagnées de la collecte des données démographiques de base (sexe et âge au décès). L'archivage du matériel osseux offre aux anthropologues la possibilité d'étudier des séries homogènes du point de vue géographique et prélevées dans des contextes connus et datés.

L'église et le cimetière, étroitement liés à la paroisse, sont aussi lieux privilégiés pour l''observation de son évolution. Ainsi, à Daubèze, la constatation du déplacement brutal du cimetière paroissial aux XIVe ou XVe siècles a conduit à en rechercher les causes : une maison forte, jusqu'alors inconnue, a été construite à proximité de l'église.

Enfin, les découvertes archéologiques permettent parfois de faire remonter l'origine de la paroisse de plusieurs siècles. Ce fut le cas à Saint-Vincent de Pertignas, Saint-Genis du Bois et Bassens où des tombes mérovingiennes ont été mises au jour, alors qu'à Bouliac apparaissent les vestiges de l'église primitive dont la première mention remonte au VIe siècle. Dans d'autres cas, ces fouilles sont l'occasion de découvertes originales : tel le mobilier de l'ancienne sacristie de Bassens, abandonné au XVIIe siècle et contenant, entre autre, une boîte à osties en émaux champlevés du XIIIe.

Mode opératoire

C'est à l'occasion d'une visite réalisée en commun par le Service Départemental de l'Architecture (Agence des Bâtiments de France) et la Direction des Antiquités Historiques, que les premiers contacts sont noués avec la municipalité concernée. Un rapide et premier état sanitaire de l'édifice est dressé conjointement et des propositions sont alors faites aux collectivités : drainage, reprise de toiture, consolidation, etc..

Une deuxième visite sur place permet, après accord de la municipalité, de choisir l'emplacement le plus judicieux pour réaliser des sondages archéologiques (2 m² au maximum). Ceux-ci ont pour but d'évaluer l'importance des vestiges archéologiques présents autour et dans l'église, de vérifier le niveau des fondations, de déterminer l'éventualité d'enfouissement d'éléments architecturaux et de fixer le parti de restauration.

Un rapport est par la suite adressé au maire. Il présente les résultats des sondages archéologiques, un rapide historique architectural, une estimation de la durée de la fouille archéologique à réaliser avant les travaux et le coût financier de celle-ci, à intégrer dans l'enveloppe financière générale. Cette première partie de l'opération — sondages, études et diagnostics — est prise en charge par le Conseil Général de la Gironde qui accorde, pour ce faire, une subvention à la Direction des Antiquités Historiques.

Décidée en collaboration avec l'architecte chargé du projet, entrepreneur adjudicataire des travaux, la fouille archéologique débute par un terrassement des terres mortes, sous contrôle archéologique. Puis les fouilleurs interviennent seuls sur le terrain pour une durée variable, n'ayant, jusqu'alors, jamais dépassé deux mois. La fouille porte exclusivement sur les zones menacées par les travaux. A la fin de l'opération, le terrain est laissé à l'entreprise qui peut procéder aux travaux de restauration proprement dits : pose de drain, terrassements, chauffage, reprise de maçonneries, etc...

Le déroulement de fouilles archéologiques est en général un facteur d'animation important et, pour la commune concernée, un moyen de redécouvrir son histoire. Aussi, dans le cadre de ces opérations, de nombreuses écoles sont venues visiter les travaux. De même, à l'issue des fouilles, une soirée est généralement organisée afin de présenter aux habitants de la commune les principaux enseignements de l'intervention archéologique et des travaux de restauration.

Enfin, un exemplaire du rapport de fouille est adresssé à la municipalité à la fin de l'année.

Ainsi se déroule concrètement l'ensemble de ces opérations dont les procédures sont maintenant bien établies.

Perspectives anthropologiques

par Henri Duday [1]
Bruno Bizot [2]
et Marie-Noëlle Nacfer[3]

Les interventions de sauvetage dont rend compte cet ouvrage ont livré un nombre important de sépultures. Le dégagement des squelettes, l'enregistrement des observations relatives à leur agencement, leur démontage méthodique, le nettoyage, le marquage, la reconstitution et le stockage des ossements nécessitent un temps considérable et donc un investissement financier sur l'utilité duquel il est légitime de s'interroger [4].

De fait, même dans les cas les plus favorables où un nombre important de tombes est mis au jour (par exemple à Bassens), il est impossible de considérer que l'échantillon exhumé est représentatif de la population dont il est issu : les fouilles ne portent que sur un secteur limité du cimetière, correspondant à l'emprise des travaux qui les ont motivées, et les sépultures qui y sont découvertes s'échelonnent le plus souvent sur une période relativement longue. Or les informations qu'elles sont susceptibles de livrer, qu'elles soient d'ordre biologique ou culturel, ne peuvent être significatives que si elles portent sur un effectif suffisant : pour distinguer des ensembles chronologiquement homogènes en regroupant les observations effectuées sur plusieurs gisements [5].

La première contribution de l'anthropologie à l'étude des sépultures se situe au niveau même du terrain : l'analyse détaillée de la position des corps doit obligatoirement prendre en considération des facteurs taphonomiques susceptibles d'avoir plus ou moins perturbé l'agencement originel des squelettes. Ces observations peuvent également apporter des précisions d'ordre architectural, concernant notamment le milieu au sein duquel s'est opérée la décomposition du cadavre (espace vide ou colmaté) ou la forme de la fosse dans laquelle il a été placé ; elles seules permettent de différencier une sépulture en pleine terre du dépôt dans un cercueil dont ne subsiste aucun vestige matériel. De telles données sont bien évidemment déterminantes dans l'étude des pratiques funéraires.

L'examen des restes humains permet de dégager les principes qui ont régi le "recrutement" de l'ensemble sépulcral, dans sa globalité ou de telle zone par rapport à telle autre. L'éventuelle spécialisation et la partition de l'espace funéraire peuvent reposer sur des critères d'âge et/ou de sexe, mais aussi correspondre au regroupement de sujets apparentés ou appartenant à des classes socio-

1. UA 376 du CNRS, Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Bordeaux I.
2. Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.
3. Vacataire, Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.
4. Dans le cadre de l'opération "Eglises de la Gironde", l'effectif des sépultures fouillées s'élève actuellement à 370.
5. A vrai dire, il n'est pas absolument certain que les séries ainsi collationnées présentent toutes les garanties souhaitables, notamment en ce qui concerne le caractère aléatoire de l'échantillonnage. La plupart des interventions ont été effectuées à proximité immédiate des églises, c'est-à-dire dans des secteurs dont on sait qu'ils ont pu être réservés à des sujets privilégiés.

économiques bien définies. La mise en évidence de secteurs "familiaux" est principalement fondée sur l'étude de variations anatomiques du squelette, appelées caractères discrets. La distinction entre groupes sociaux s'appuie quant à elle sur les investigations paléopathologiques, qui cherchent à déceler les sujets les plus défavorisés, c'est-à-dire ceux qu'affectent les "indicateurs de stress" les plus nombreux et les mieux marqués ; elle est en mesure de révéler certaines carences liées aux conditions de vie du défunt, tout particulièrement durant la période de croissance : *cribra orbitalia*, hypoplasies de l'émail dentaire, lignes de Harris visibles sur les radiographies des grands os longs des membres...

Il s'agit là d'une analyse interne au gisement, qui est le plus souvent sans objet lorsque la fouille est d'étendue restreinte ; cependant, même dans ce cas, il est parfois possible d'observer les indices d'un recrutement spécialisé : ainsi, le regroupement de quatre sujets porteurs d'une perforation sternale dans le cimetière de Rions, témoigne très certainement d'une sectorisation basée sur l'apparentement des défunts : cette particularité correspond en effet à l'un des caractères discrets dont le déterminisme génétique est le mieux établi.

D'autres champs de recherche sont susceptibles de bénéficier d'une approche globale, à la fois spatiale (opposition entre milieu rural et urbain...) et diachronique, qui n'est possible que par la prise en compte d'un nombre important de cimetières : analyse morphologique classique (ostéométrique et ostéoscopique), paléodémographique (crise ponctuelle de surmortalité, inégalité sociale devant la mort...), paléoépidémiologique... Pour les ensembles les plus récents, ces informations peuvent être utilement complétées par les données fournies par les registres paroissiaux.

Il convient aussi de signaler qu'au cours de ces opérations, des pièces pathologiques d'un intérêt indéniable ont été mises au jour. Au-delà de leur simple étude analytique, ces observations sont susceptibles de contribuer à des synthèses plus larges concernant non seulement l'histoire des maladies, mais aussi celle des comportements humains : blessures "de guerre" (Coutras [6], Saint-Vincent de Pertignas), déformations craniennes artificielles (Coutras), trépanations...

Enfin, la collection ostéologique ainsi constituée peut servir de référence à des études ponctuelles, notamment lorsqu'il s'agit d'apprécier la variabilité de pièces squelettiques mal connues des anthropologues. Nous en citerons un exemple qui nous semble parfaitement démonstratif : la sépulture néandertalienne récemment découverte dans la Grotte de Kébara (Israël) a livré le premier os hyoïde qui soit connu pour le paléolithique moyen. La signification de ses caractères morphologiques ne pouvait être discutée que sur la base de comparaisons étendues à un échantillon aussi large que possible. Parmi les très rares séries d'os hyoïdes actuellement disponibles à l'échelle mondiale, celle qui est issue des cimetières d'églises de la Gironde occupe une place non négligeable... Dans une telle perspective, la précision avec laquelle chaque tombe a pu être datée cesse d'être un critère déterminant.

Il est clair que l'ampleur du champ d'investigation qui s'ouvre à partir des observations anthropologiques dépend très étroitement du soin apporté à la fouille et au prélèvement du matériel osseux... De ce point de vue, la Gironde occupe désormais une place tout à fait privilégiée : les opérations, particulièrement nombreuses, sont régulièrement menées par des équipes formées à l'anthropologie de terrain, parfaitement conscientes des problématiques de l'archéologie funéraire et de l'anthropologie biologique. C'est à ce seul prix que pourront être constituées de véritables bases de données susceptibles d'aider à l'analyse interne de chaque cimetière, mais aussi de contribuer à la perception de phénomènes de portée beaucoup plus étendue.

6. Cimetière Saint-Jean à Coutras, fouillé par D. Barraud. Les restes humains sont étudiés au Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Bordeaux I.

Histoire paroissiale et archéologie de l'église et du cimetière

par Sylvie Faravel [1]

Depuis 1986, la collaboration entre la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine et le Service Départemental d'Architecture de la Gironde a permis la surveillance systématique et l'intervention préliminaire des archéologues lors d'opérations qui touchent au cœur même de la vie paroissiale : l'église et son cimetière. Malgré les limites évidentes de travaux qui ne portent pas, par définition, sur toutes les églises paroissiales de la Gironde et ne donneront pas lieu — sauf exception — à la fouille exhaustive de leur cimetière, on pouvait s'attendre à collecter une série d'informations sur l'histoire de ce lieu de culte et de sépulture qu'il importait d'analyser non seulement selon le point de vue de l'archéologue, de l'architecte ou de l'anthropologue, mais aussi selon celui de l'historien de l'occupation du sol.

L'intervention des archéologues dans ces circonstances présente un intérêt primordial puisqu'elle touche aux fondations même des églises — souvent enterrées sur plus d'un mètre de profondeur — permettant de connaître ainsi leur élévation complète et d'observer leur raccord stratigraphique avec le cimetière. Ce dernier point est indispensable à la connaissance de l'origine de l'implantation ecclésiastique et plus largement de la paroisse : beaucoup de travaux anciens menés autour des églises sans aucune surveillance ont ainsi coupé irrémédiablement l'église de son contexte.

Lorsque les cimetières paroissiaux n'ont pas été évacués du pourtour de l'église — qu'ils côtoient par décision de l'Eglise depuis le IXe siècle au moins [2] — pour sacrifier à la tendance sans cesse plus marquée depuis le XVIIIe siècle de séparer le village des vivants de celui des morts, ils sont avec l'église le conservatoire de l'histoire paroissiale. A ce titre, la dizaine d'opérations menées depuis trois ans autour d'églises girondines n'a pas manqué de nous apporter des données nouvelles sur l'histoire même du paysage paroissial et de soulever de nombreuses interrogations sur sa méthode d'approche.

Aux origines de la paroisse

Création originale du christianisme, la paroisse, de simple unité religieuse devint rapidement le centre social et économique de la vie communautaire médiévale et moderne — rôle repris par la commune depuis la Révolution. La paroisse a ses historiens [3], mais régionalement le problème de ses origines et de la genèse qui aboutit au réseau achevé du XVIIIe siècle reste posé. Les paroisses girondines aujourd'hui unies dans l'archidiocèse de Bordeaux étaient partagées avant 1790 entre les diocèses de Bordeaux et de Bazas, respectivement attestés dès le IVe et le Ve siècle [4].

1. Université de Bordeaux III, CROS.
2. G. Fournier, "La mise en place du cadre paroissial et l'évolution du peuplement", *Cristianizzazione ed organizzazione delle campagne nell'alto medioevo : espanzione e resistanze, XVIIIe settimane di studio del centro italiano di studi sull'alto medioevo, Spolète 1980*, Spolète, 1982, p. 495-534. Sur la fixation du cimetière autour de l'église dans la législation pontificale cf. p. 507, note 17.
3. Imbart de la Tour, *Les paroisses rurales du IVe au XIe siècle*, Paris, 1900 ; G. Fournier, "La mise en place du cadre paroissial et l'évolution du peuplement", Art. cité, note 2 ; M. Aubrun, *La paroisse en France des origines au XVe siècle*, Paris, 1986.
4. B. Guillemain, J.-B. Marquette, R. Darricau, *Le diocèse de Bordeaux, Histoire des diocèses de France*, 2, Paris, 1974.

Au contraire de certaines régions françaises comme le Massif central ou la Champagne [5], nous ne disposons pas en Gironde de textes nous renseignant sur les fondations de paroisses, même de génération récente. Trop souvent résolue par le seul recours à la chronologie des vocables paroissiaux, la question de la formation du tissu paroissial peut être sérieusement étayée par l'apport de l'archéologie des églises et des cimetières qui devrait partiellement compenser la carence de textes anciens en matière d'histoire paroissiale en fournissant des éléments chronologiques précieux sur l'histoire du centre paroissial [6].

Chaque intervention entreprise autour d'une église est l'occasion pour l'archéologue de collecter une série de données concernant l'église, le cimetière et leur environnement paroissial. Il paraissait donc intéressant de poser en quelques jalons les observations complémentaires des données du terrain pour permettre la réalisation d'une sorte de fichier d'identification paroissiale dont, à terme, la synthèse pourrait permettre de proposer une histoire des paroisses du Bordelais et du Bazadais. Les divers critères retenus ici — certainement loin d'être exhaustifs — peuvent être réunis dans une fiche-type [7] qui inclut à la fois les données admnistratives actuelles et les données paroissiales.

En Gironde comme ailleurs, la carte du réseau paroissial à la fin du XVIIIe siècle [8] permet de constater une grande inégalité dans la taille et le découpage des paroisses qui s'accentue suivant le lieu : petites paroisses de l'Entre-deux-Mers densément peuplé ; grandes paroisses des landes et graves du Bordelais et du Bazadais au terroir moins riche et moins peuplé. Comment reconnaître dans ce complexe écheveau quelle paroisse a généré telle autre ?

Un premier élément de réponse passe par l'examen des limites paroissiales. Bien souvent, les limites communales actuelles ont repris le tracé des anciennnes paroisses. Quelques communes résultent de la réunion à la Révolution ou plus tard de plusieurs paroisses ; le cas extrême est celui de la commune de Pellegrue, chef lieu de canton de l'arrondissement de Langon, qui regroupe sept anciennes paroisses : Genas, La Reyre, Saint-Laurent de Servolles, Saint-Martin de Servolles, Bouffiagues, Vignolles et Pellegrue. On rencontre plus rarement le cas inverse de paroisses démembrées en plusieurs communes : c'est celui de la paroisse bazadaise de Saint-Martin de Serres partagée à la Révolution entre la commune girondine de Lamothe-Landerron et la commune lot-et-garonnaise de Saint-Martin-Petit. Dans ces cas particuliers on retouve rapidement la trace des anciennes paroisses grâce au *Précis* de Dom Biron [9] et on connaît généralement leurs limites, si elles existaient encore à la fin du XVIIIe siècle, par la carte de Guyenne de Belleyme [10]. Autre donnée à retenir, celle de la position de l'église à l'intérieur de ces limites : se trouve t-elle centrée, décentrée par rapport à sa propre paroisse, par rapport aux voisines ?

Une indication sur l'ancienneté de la paroisse peut être donnée par l'étude dè sa morphologie : sa taille — grande, moyenne, petite ; sa forme — allongée, ramassée, régulière, irrégulière ; ses limites — naturelles, artificielles ; son implantation par rapport au relief — vallée, plateau, etc.—, par rapport au réseau hydrographique — cours d'eau, source etc...

D'après le schéma de démembrement paroissial généralement retenu et globalement avéré [11], les paroisses primitives étaient peu nombreuses et disposaient d'un territoire vaste. Leurs contours étaient encore mal définis mais généralement déterminés par des séparations naturelles — cours d'eau, relief ou végétation—.et pouvaient correspondre au territoire des *villae* [12]. La deuxième génération de paroisses démembrées entre le IXe et le Xe siècle des matrices gallo-romaines ou mérovingiennes sont de fait moins grandes et moins régulières mais conservent des limites en partie naturelles. La dernière génération de paroisses, du XIe au XIIIe siècle, correspond la plupart du temps à des paroisses de défrichement ou à des paroisses castrales ; en Gironde il s'agit le plus souvent de créations à la suite du développement de castelnaux ou de bastides : elles sont plutôt petites et leur découpage artificiel.

Ce schéma de démembrement en "cascade" sera certainement à nuancer dans le détail : des paroisses anciennes ont pu échouer et se fondre dans une même paroisse, localement on peut donc observer un regroupement et non un démembrement. Ce phénomène pourrait expliquer l'existence de chapelles disparues ou ruinées, associées à des nécropoles de l'antiquité tardive, isolées dans certaines paroisses. Dans ce dernier cas de figure, les interventions dont il est ici question ne nous renseigneront pas puisqu'elles ne concernent pas les églises ruinées.

Ces premières observations permettront d'isoler à l'intérieur d'un même ensemble naturel, en général un bassin hydrographique, des groupes de paroisses appartenant à une même matrice aux limites naturelles dont il reste à reconstituer le schéma de démembrement.

Autre critère à retenir, celui de l'implantation de l'église. La situation orographique, géologique, pédologique et hydrographique constitue autant d'indices qui pourraient peut-être caractériser une génération de paroisses, si l'on en tenait systématiquement compte. On constate que les églises des plateaux de l'Entre-deux-Mers sont généralement situées en limite de rupture de pente du plateau ou sur

5. Art. cité. note 2.
6. Dans sa recherche récente portant sur *la formation du tissu paroissial des Landes et Graves du Bordelais (IVe-XIVe siècles)*, T.E.R., Université de Bordeaux III, 1983, Bernard Cassagne intégrait dans sa méthode les données de l'archéologie. Ce travail antérieur au début des interventions systématiques autour des églises n'a pas pu bénéficier de leurs résultats mais reste exemplaire par la méthode mise au point.
7. L'idée et le point de départ de cette fiche est née lors de la première réunion du groupe de travail sur les églises qui réunissait en 1986, D. Barraud, B. Bizot, S. Faravel,Yan Laborie et P. Régaldo-Saint Blancard.
8. Voir note 9.
9. Dom R. Biron, *Précis de l'histoire religieuse des anciens diocèses de Bordeaux et de Bazas*, Bordeaux, 1925.
10. Carte de la Guyenne de François de Belleyme éditée entre 1789 et 1792, pour la Gironde : feuilles n° 2, 5, 6, 11, 12, 13, 18, 19, 20, 21, 25, 26, 27, 28, 32, 33, 34 et 35.
11. Cf G. Fournier, *Op. cit.* note 2.
12. Une étude sur la formation du réseau paroissial de deux bassins du nord de l'Entre-deux-Mers a montré que le territoire des paroissses matricés correspondait à celui d'une *villa* : S. Faravel, *Occupation du sol et peuplement des bassins de l'Escouach et de la Gamage des origines à la fin du Moyen Age*, T.E.R., Université de Bordeaux III, 1984.

Département :
Commune :
lieu-dit : carte I.G.N. :
cadastre actuel : 19 . Section : . Parcelle : église :
cimetière:
cadastre ancien : 18 . Section : . Parcelle : église :
cimetière :

Paroisse :
Vocable actuel :
Vocable ancien :
Fête paroissiale : date :
dédicace :
Superficie :
Forme :
Limites :

Géographie de l'église et du cimetière :
Altitude N.G.F. : église : cimetière : haut : bas :
Orographie :
Substrat :
Sol :

Eglise
Dédicace :
Description :
Style dominant :
Autres périodes représentées :
Position par rapport à la paroisse :

Cimetière / nécropole
Etat du cimetière au moment de l'intervention : en activité
désaffecté depuis :
transformé en :
position par rapport l'église :
superficie au moment de la fouille :
emprise fouillée :
cimetière clos ? fortifié ?
nombre de tombes : fouillées : repérées :
Chronologie :

Fig. 1. — Fiche d'identification paroissiale

un tertre d'où elles dominent un vallon et ouvrent sur un vaste panorama [13], plus rarement elles occupent un replat de coteau à mi-pente de versant [14].

L'implantation pédologique des églises varie davantage, dans une récente étude, M. J.-B. Marquette [15] a montré, à travers le cas des églises dédiées à Notre-Dame, que le type de sol qu'elles occupent pouvait être le reflet d'une génération de paroisses. Il a pu en effet mettre en évidence pour la Gironde l'implantation des églises mariales de dernière génération sur des sols pauvres à l'opposé des paroisses mariales de première génération implantées sur des sols riches qui correspondent souvent à l'ancien terroir des *villae* de la basse antiquité.

Les résultats acquis par les premières interventions, rapportées ci-dessus, sont insuffisants pour disposer de résultats significatifs dans ce sens mais on constate que les implantations les plus anciennes occupent des sols fertiles — Bassens, Bouliac, Lignan, Rions, Sainte-Colombe, Saint-Vincent-de-Pertignas — alors que des sites plus tardifs comme Bonnetan, Cartelègue ou Daubèze, ont une pédologie moins favorable.

Ce dernier élément conduit à examiner un autre indice fondamental : la connaissance du sous-sol archéologique de l'église et de son cimetière. C'est dans cette perspective qu'on ne saurait trop souligner l'intérêt de l'intervention systématique des archéologues lors des travaux de drainages effectués autour des églises par le Service Départemental d'Architecture. L'un des critères d'ancienneté de la fondation d'une église est sa juxtaposition à un site antique : *vicus*, *villa* ou temple. En Gironde, le cas le plus répandu est bien sûr la superposition de l'église à une *villa*. Si l'on prend en compte l'ensemble des églises ayant eu un statut paroissial, et pas seulement celles qui le conservent actuellement, on considère souvent qu'en Entre-deux-Mers — le cas le mieux connu — une église sur trois est ou était bâtie sur les restes d'un établissement rural antique ou post-antique.

Les sauvetages systématiques permettront à la fois de corriger ces chiffres — souvent établis à partir de découvertes anciennes ou sur la simple foi de *tegulae* ou de petit appareil présents en surface dans le cimetière et plus

rarement d'après la découverte de substructions ou de mobilier antique — et de les établir pour l'ensemble de la Gironde. Sur les dix interventions présentées ici quatre églises occupent un site antique bien attesté : à Rions un *vicus* et à Sainte-Colombe une *villa* ; à Saint-Genis du Bois et Saint-Vincent de Pertignas des structures appartenant à l'antiquité tardive qui n'ont pas pu être identifiées se trouvent sous l'église [16].

Si la permanence de l'occupation du site est un indice d'ancienneté de la paroisse, l'inverse n'est pas forcément vrai : l'absence de substructions antiques autour de l'église ne signifie pas pour autant qu'elle ne soit pas ancienne. Ici l'église a pu être édifiée à l'écart de la *villa*, ailleurs c'est la nécropole isolée qui a pu attirer le lieu de culte et le fixer, contribuant à la naissance de la paroisse ; seule la fouille permettra de révéler ce type de schéma qui n'a pas encore été attesté au cours des premières interventions [17]. Bien sûr le caractère spécifique de sauvetages qui ne portent pas sur l'ensemble du sous-sol du cimetière et assez rarement sur celui de l'église, n'exclut pas de passer à côté de l'information. Cependant, dans la mesure où ils concernent souvent le pourtour complet des fondations de l'église, ils permettent de disposer de bonnes présomptions sur la stratigraphie de l'église et du cimetière.

A ce titre, l'exemple de Saint-Genis du Bois, dont l'église a fait l'objet récemment de plusieurs interventions [18], est tout à fait représentatif. Cette ancienne paroisse bazadaise de 234 hectares possède des contours irréguliers, aux limites presqu'entièrement artificielles : seule l'Engranne la sépare sur un faible parcours de la paroisse de Martres. Elle s'insère dans un groupe de paroisses de la haute vallée de l'Engranne formé par Martres, Coirac, Castelviel, Gornac et Saint-Brice. L'ensemble de ces paroisses forme un bloc homogène aux limites entièrement naturelles déterminées par des cours d'eau (fig. 2).

A l'intérieur de cet ensemble Saint-Genis du Bois et Martres sont visiblement issues de la même paroisse démembrée d'une paroisse primitive qui pourrait être Coirac dont les contours très irréguliers semblent avoir été amputés des paroisses environnantes. L'église de Coirac,

13. C'est bien le cas des églises présentées ici et situées dans l'entre-Deux-Mers : Bassens, Bouliac, Lignan, Bonnetan, Saint-Genis-du-Bos ou Saint-Vincent-de-Pertignas.
14. Cas de Sainte-Colombe située dans l'Entre-Dordogne.
15. J.-B. Marquette, "Paroisses dédiées à Notre-Dame et occupation du sol en Bordelais et en Bazadais au Moyen Age", *Annales du Midi*, XC (1978) p. 3-23, et *XIXe congrès d'études régionales de la F.H.S.O., Bordeaux, 1972*, Bordeaux, 1979, p. 121-149.
16. Voir les différents articles du présent volume.
17. A Saint-Genis du Bois et à Saint-Vincent de Pertignas, ce type d'opération a bien montré ses limites : les substructions paléochrétiennes dégagées incomplètement n'ont pas pu être identifiées : elles relèvent peut-être du cas de figure de l'église primitive implantée dans un écart ayant attiré la nécropole mérovingienne : les sarcophages se trouvant alignés en fonction de ces substructions. Faute de pouvoir connaître la nature réelle des substructions dégagées on ne peut pas vérifier pour l'instant cette hypothèse.
18. Voir ci-dessus, p. 123.

dont le toponyme est gallo-latin, est construite sur les vestiges d'une *villa* antique [19], elle est dédiée à saint Martin et occupe une position centrale à l'intérieur des paroisses du haut bassin de l'Engranne. A l'intérieur de la paroisse matrice, Saint-Genis du Bois a dû être démembrée assez tôt puisqu'elle semble elle-même avoir donné naissance à Martres.

A la lumière des découvertes récentes, on sait que le site de l'église de Saint-Genis a été occupé dès l'époque paléochrétienne par un bâtiment dont la fonction nous échappe faute d'éléments suffisants et par une nécropole dès le VIIe siècle ; l'église actuelle semble d'origine pré-romane [20] : la vocation funétraire du site est donc attestée très tôt et celle cultuelle plus tard ; la paroisse créée entre le VIIe et le XIe siècle pourrait donc bien appartenir à la deuxième génération de paroisses carolingiennes.

A terme, la chronologie obtenue pour chaque centre paroissial pourra être confrontée avec celle des autres centres et pourra déboucher sur une chronologie relative des paroisses au sein de chaque groupe défini. C'est en dernier lieu seulement que la comparaison avec la chronologie des vocables paroissiaux, telle qu'on peut la connaître pour notre région, pourra déboucher sur une reconstitution bien étayée de la formation du tissu paroissial dans les zones où la recherche sera suffisante, et pourquoi pas sur l'ensemble des deux diocèses. Les résultats obtenus devraient même permettre d'affiner la chronologie de vocables qui ont connu une vogue permanente comme Notre Dame, saint Martin ou saint Pierre.

L'enclos paroissial :

Au-delà de la seule connaisssance de la formation de ce réseau, ces opérations de sauvetage devraient être l'occasion d'effectuer certaines vérifications et observations qui, à travers l'église ou le cimetière, nous renseigneront sur l'histoire paroissiale. Après avoir cherché à savoir s'ils se sont installés de façon concommittente ou l'un après l'autre, il est intéressant de voir comment, dans un site désormais fixé, ils ont évolué .

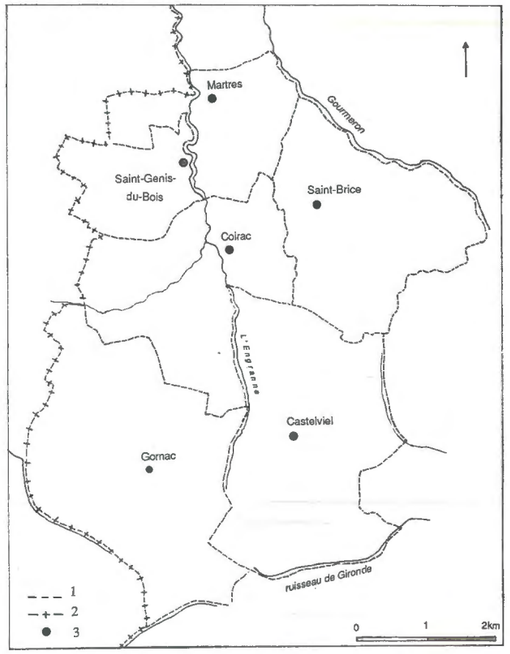

Fig. 2. — Les paroisses du haut bassin de l'Engranne : schéma de démembrement (carte S.F.).

L'église

En Gironde, pays d'habitat semi-dispersé où les hameaux sont nombreux et les villages rares [21], l'église a représenté, plus fortement encore qu'en pays d'habitat groupé, un point de repère fondamental dans le paysage ; lieu de rencontre, de regroupement des paroissiens, elle a cristallisé certains phénomènes de l'histoire paroissiale.

Les sauvetages effectués sont l'occasion d'essayer de reconstituer l'histoire architecturale en étudiant l'élévation complète de l'église actuelle dégagée jusqu'au niveau de ses fondations. Les églises de Gironde sont en majorité construites en moellons calcaires, plus rarement, aux confins du Lot-et-Garonne, en brique, appareil qu'il est beaucoup plus difficile de caractériser chronologiquement. Il semble que l'emploi de la pierre soit ancien, il est attesté dès le Xe siècle au moins, ainsi qu'en témoignent les nombreux restes d'édifices pré-romans repérés [22].

19. Voir Abbé J. LABRIE, Les gallo-romains au centre de l''Entre-Deux-Mers, *B.M.S.A..B.*, XXXI, 2, 1909, p. 1 s.
20. La nef de l'église est composée en grande partie de petit appareil pré-roman qui pourrait provenir de la destruction du bâtiment de l'antiquité tardive sur laquelle est édifiée l'église.
21. En Gironde les villages au sens classique du terme sont rares, lorsqu'ils existent il s'agit en général d'habitats groupés subordonnés à un château — castelnaux — ou à un établissement religieux ou nés de création artificielles — bastides.
NDE : "Village" est ici pris au sens français général et usuel. Localement et traditionnellement, on distingue le village, dont l'occurence est attestée fort anciennement dans ce sens, ("hameau" ici) du bourg ou de la commune.
22. Cf. J. Gardelles, "Les vestiges de l'architecture de la fin de l'époque pré-romane en Gironde", *R.H.B.*, VIII, 4 (1959) p. 253-266. M. Gaborit, *Les constructions de petit appareil au début de l'art roman dans les édifices religieux du Sud-Ouest de la France*, thèse de 3ème cycle, 3 vol. dact., Université de Bordeaux III, 1979.

Là encore ces travaux ont leurs limites. Ne portant pas toujours sur l'intérieur de l'église, ils ne permettent pas toujours de retrouver la trace d'éventuels édifices antérieurs et plus petits, englobés dans le développement de l'église actuelle, ni de disposer du plan complet d'édifices anciens recoupés par l'église, comme à Saint-Genis du Bois et à Saint-Vincent de Pertignas par exemple [23]. Se pose donc l'épineux problème de l'identification des plus anciens sanctuaires que l'absence de fouille exhaustive laisse peu de chance d'identifier avec certitude. Comment distiguer en effet un pan de mur antique appartenant à une *villa* tardive de celui d'un sanctuaire lui-même intégré à ce grand domaine sans disposer d'un plan complet ? En revanche, une solution pourra vraisemblablement être apportée à une source d'erreur courante concernant l'état pré-roman des églises : on identifie souvent le petit moellon utilisé dans les édifices pré-romans des IXe-XIe siècles comme du remploi antique, sans savoir distinguer le petit moellon pré-roman de celui de l'antiquité tardive ; cela conduit fréquemment à conclure, assez abusivement, à la présence d'une *villa* antique, utilisée comme carrière, dans le sous-sol ou à proximité de l'église.

Sur un plan général, ces interventions permettront de préciser la chronologie des phases de construction des églises — l'exemple de Bassens, de Saint-Vincent de Pertignas et surtout de Lignan de Bordeaux le montre clairement [24] — qu'on qualifie suivant des styles qui n'ont pas en milieu rural la même précocité qu'en milieu urbain ou dans notre région que dans d'autres : on a construit des églises romanes aux XIIe et XIIIe siècles, des églises gothiques du XIVe au début du XVIe.

Au-delà des précieux renseignements démographiques que pourraient apporter l'étude de la population totale du cimetière, ce qui n'est guère envisageable dans le cadre de ce type d'intervention, on peut tirer de l'étude architecturale de l'église certaines indications relatives au peuplement et à l'économie paroissiale. Charles Higounet l'a montré [25], les églises romanes qui ont recouvert l'Entre-deux-Mers sont nées de l'essor qui a suivi les défrichements des XIe et XIIe siècles.

Le rôle pris par l'abbaye de La Sauve Majeure et ses prieurés dans cet essor se traduit dans les églises par la diffusion du style de La Sauve. Au début du XVIe siècle, période de nette reprise après les difficultés des XIVe et XVe, une église sur trois — en Entre-deux-Mers toujours — s'agrandit en se dotant d'un collatéral nord ou sud ou en prolongeant sa nef [26].

L'ensemble de ces remarques met l'accent sur l'apport fondamental de ces interventions archéologiques : la chronologie. L'étude du raccord stratigraphique entre l'église et son cimetière permet de déterminer les antériorités ; l'étude de l'élévation de l'église devrait refléter les grandes étapes de l'histoire paroissiale.

Le cimetière

On connaît mal l'histoire du cimetière en Gironde ; une recherche en cours [27] devrait en poser les bases. Les premiers résultats des campagnes de fouille entreprises autour des églises ont pu lui apporter des données nouvelles qui s'enrichiront avec la poursuite de ce type de travaux, notamment sur la topographie du cimetière.

Dans ce domaine, on se trouve réduit à poser des questions :

Comment ont évolué les cimetières autour des églises ? En fonction de cette organisation spatiale, existe-t-il différents types de cimetières, lesquels ?

Comment s'organise la géographie des morts ? On a pu constater, par exemple, à plusieurs reprises [28] l'existence d'un endroit réservé aux enfants morts en bas-âge, le long des murs de l'église.

Comment a évolué leur superficie, quand ont-ils été enclos ?

Quelques éléments de réponse apparaissent déjà dont B. Bizot a fait la synthèse [29]. Lieu de rassemblement, passage de tous au Moyen Age, le cimetière tend, à partir du XVIIe siècle, à s'enclore, les visites épiscopales et les registres paroissiaux le montrent [30]. Les fouilles effectuées ont fréquemment révélé un apport de remblai exhaussant le niveau du cimetière, au XVIIIe siècle, bien souvent responsable de l'humidité des églises — c'est le cas de

23. Cf. ci-dessus.
24. Voir articles du présent volume en particulier celui de M. Gaborit.
25. Ch. Higounet, "Les hommes, la vigne et les églises romanes du Bordelais et du Bazadais", *R.H.B.* (1952) p. 105-111.
26. Cf. P. Roudié, *L'activité artistique à Bordeaux, en Bordelais et en Bazadais de 1453 à 1550*, Bordeaux, 1975.
27. T.E.R. en cours d'Isabelle Marysse.
28. C'est au moins le cas à Saint-Vincent de Pertignas et Sainte-Colombe, cf. ci-dessus.
29. Voir dans le présent volume, Elémentts pour une topographie et une typologie des ionhumations et de leurs rites, p.
30. Les comptes-rendus des visites épiscopales ne sont conservées que pour le seul diocèse de Bordeaux, aux A.D.Gir. (série G) ; les registres paroissiaux qui portent quelquefois des indications sur la clôture ou le remblaiement des cimetières y sont inégalement versés.

Bassens, Daubèze, Sainte-Colombe, Saint-Genis du Bois et Saint-Vincent de Pertignas. Cette constatation est sans doute à mettre en relation avec une certaine saturation des terres du cimetière mais aussi avec l'application par certaines paroisses de l'interdiction d'inhumer à l'intérieur des églises qui entraîna un surcroît d'inhumations dans le cimetière.

Après avoir évacué les morts de l'église, ou en même temps, on chercha aussi à éloigner les morts des vivants en séparant le cimetière de l'église : il serait intéressant de savoir comment ce mouvement, encore effectif de nos jours, qui isole le cimetière du lieu de culte, centre paroissial, après au moins dix siècles d'histoire commune, a touché le département et suivant quelle chronologie.

De nombreuses questions se posent encore et le sujet reste largement ouvert : la systématisation et la poursuite de cette collaboration entre archéologues, historiens de l'art et architectes devrait permettre de constituer une source de connaissances sans équivalent jusqu'à présent pour notre région, qui contribuera certainement à modifier bien des idées reçues sur l'histoire paroisssiale girondine et permettra de rouvrir dans quelques années le dossier de cette recherche pour en dresser le bilan.

Eléments pour une topographie et une typologie des inhumations et de leurs rites

par Bruno Bizot [1]

Les contextes cimétériaux et architecturaux concernés par les fouilles archéologiques de sauvetage présentées ici se situent dans un horizon chronologique assez vaste mais présentent des constantes qui autorisent les comparaisons. Il nous est ainsi offert d'étudier pour chaque site une période allant des XIe-XIIe aux XVIIIe-XIXe siècles. Les opérations archéologiques liées à l'assainissement des églises souffrent des limites spatiales imposées par les travaux. En revanche, les contextes abordés par la fouille, les abords immédiats des églises, sont comparables sur toutes les paroisses. Il n'en est pas moins vrai qu'en raison de l'intérêt symbolique accordé aux églises, et qui plus est à certaines parties architecturales telles que le choeur ou le portail, la comparaison des données acquises sur plusieurs sites nécessite une critique impitoyable des sources.

Topographie des cimetières

La restriction des surfaces de fouille imposée par les aménagements n'a pas permis de reconnaître systématiquement les limites des cimetières paroissiaux. Aux carences des sources archéologiques, les fonds d'archives n'apportent que de pauvres paliatifs qui ne permettent pas, faute de données graphiques ou topographiques suffisamment précises, de procéder à une restitution de l'emprise des cimetières médiévaux. Ainsi, les limites matérielles des cimetières ont pu être partiellement appréhendées sur trois sites seulement : Bassens, Daubèze et Saint-Vincent de Pertignas. Néanmoins, la qualité des observations stratigraphiques effectuées sur l'ensemble des contextes permet de dégager quelques grands traits caractérisant la topographie des cimetières : ils sont autour des églises et occupent le plus souvent une terrasse dominant les parcelles environnantes.

Le premier de ces caractères est un truisme dans un département où beaucoup de cimetières s'étendent encore actuellement à la périphérie des églises. Il importe néanmoins de vérifier si ce phénomène est constant dans le temps et s'il concerne la totalité du pourtour des églises. Aucune fouille n'a montré de rupture chronologique dans l'occupation des cimetières depuis la construction des églises autour desquelles ils sont implantés. Les fouilles de Sainte-Colombe, Saint-Vincent, Bassens, Bouliac et Saint-Genis du Bois font même état de cimetières plus anciens que les sanctuaires actuellement connus, des édifices cultuels antérieurs étant même attestés sur les deux derniers sites.

Il est rare que la totalité du pourtour des églises ait pu être fouillée ; il est donc préférable d'envisager l'extension du cimetière par rapport à l'église, en considérant les données acquises par défaut, en l'occurence les abords d'églises qui ne furent jamais occupés par des tombes. Les exemples montrent que seuls les abords nord ne furent que très peu choisis pour y déposer des sépultures alors que les abords sud, ouest et est sont rarement restés vacants. Dans deux cas au moins, Saint-Vincent et Bassens, l'implantation des églises en limite de rupture de pente au nord peut expliquer une partie des faits. Ces particularités orographiques ne sont cependant pas l'unique raison puisque qu'à Bassens et Saint-Vincent des pendages prononcés à l'est n'ont

1. Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine.

apparemment pas représenté un obstacle majeur. Il faut donc admettre qu'il y a eu, dès l'origine, une volonté délibérée de ne pas occuper les abords nord. Le cas de Daubèze reste exceptionnel puisque l'église a son portail ouvert au nord. Cette particularité a entraîné, dès le départ, l'implantation de tombes contre le flanc nord. Cependant, ce n'est que lorsque les abords sud et ouest furent condamnés que la partie nord fut massivement occupée, ce qui montre sans doute que l'inhumation au nord de l'église ne fut pratiquée que sous la contrainte.

Si la présence de tombes à proximité du choeur et du portail, éléments symboliques incontestés d'une église, est reconnue sur l'ensemble des cimetières paroissiaux anciens, la faveur du flanc sud des églises, qui semble bien réelle dans cette région, reste plus difficile à expliquer. Ces faits sont cependant confirmés par l'étude systématique des paroisses de la partie nord de l'ancien évêché de Bazas entreprise par Sylvie Faravel ; elle a en outre observé que, lorsque le relief le permettait, les églises sont implantées en limite de rupture de pente [2]. On retiendra donc que les faits archéologiques montrent que le choix de ne pas implanter de tombes au nord de l'église ne trouve pas de raison matérielle valable dans l'architecture ou l'orographie et qu'il faut plutôt y reconnaître une donnée culturelle.

La genèse des terrasses sur lesquelles sont juchés les cimetières actuels est connue par les observations stratigraphiques pratiquées systématiquement au cours des fouilles et des sondages préliminaires [3]. Ces données font apparaître que les tombes les plus anciennes, du Haut Moyen Age ou de l'époque romane, sont implantées dans un terrain peu ou pas aménagé et ne présentant que très rarement des séquences de remblais. L'altitude des cimetières primitfs reste en tous cas très proche de celle conservée jusqu'à nos jours par les parcelles environnantes. Brusquement, les tombes se trouvent enfouies sous des apports de terres déposés en une ou plusieurs campagnes dont les plus anciennes datent du XVe siècle. Ces remblais successifs sont à l'origine des terrasses actuelles. De tels apports de terre imposèrent un confortement physique des limites du cimetière qui se manifeste dans bien des cas par la construction de murs de terrasses. Aux yeux du fouilleur, ces murs de terrasses sont les premiers indices tangibles de la limite de cimetières dont les contours paraîssaient jusqu'alors peu affirmés. La constitution de ces terrasses semble d'autant plus précoce que les contraintes naturelles l'imposaient. C'est le cas, par exemple, du cimetière de Bassens dont l'extension orientale se heurtait à une pente naturelle, aménagée dès le XIIe siècle en terrasse, puis nivelée par un remblai vers le XVe. A Saint-Vincent, en revanche, si les premiers remblais datent aussi du XVe, la construction d'un mur de terrasse n'est attestée qu'à la fin du XVIIIe. Enfin, les cas de Sainte-Colombe et de Saint-Genis sont à part dans ce processus puisque la présence d'éléments architecturaux antiques ou mérovingiens a entraîné des remaniements du relief naturel antérieurs à la construction des églises romanes. L'ensemble des sites fouillés s'accorde toutefois sur le fait que ces premiers remblais et les murs de soutènement qui les accompagnent ne sont pas antérieurs au XVe siècle.

Faut-il voir dans la construction de ces terrasses la manifestation de l'affermissement des limites parcellaires, ou même l'apparition de celles-ci ? Actuellement, les cadastres et la morphologie des cimetières s'accordent pour montrer que les murs de terrasses déterminent les contours des cimetières. Il est certain que la simple présence de ces murs, qui interdisent le débordement des remblais du cimetière sur les parcelles environnantes, prouve que l'extension des cimetières n'était pas infinie et que les espaces limitrophes étaient suffisamment bien définis et reconnus pour qu'une limite définitive puisse s'imposer. On peut donc supposer que ces terrasses s'inscrivent dans un parcellaire déjà suffisamment ferme pour imposer au cimetière un confinement incommode. L'exemple de Daubèze laisserait penser que le contour du cimetière fut définitivement fixé vers le XVe siècle, à l'époque de la construction des murs de terrasse. C'est à cette période en effet que l'extension occidentale du cimetière est brutalement stoppée et qu'une limite ferme est imposée par la construction d'un mur défensif. Si cet exemple est unique par la brutalité des événements de base, il se situe bien cependant dans une tendance d'affermissement des limites du cimetière signalée dans toutes les fouilles par des apports de terre à partir du XVe siècle. Cependant, sur tous les sites envisagés ici, seul Daubèze à livré des sépultures à l'extérieur des limites parcellaires du cimetière actuel. Dans les autres cas, l'extension n'a jamais excédé ces contours. Il y a donc tout lieu de penser que l'espace cimétérial était déjà circonscrit dès l'époque romane ; c'est ce que laisserait supposer aussi le texte du XIe siècle mentionné plus haut par S. Faravel [4]. Dans cette hypothèse, la construction de murs de terrasses ne vient que renforcer et affirmer un parcellaire plus ancien que l'accumulation de sépultures n'avait pas encore saturé.

2. Cf dans ce volume p. 155.
3. Voir la première partie de ce volume. Les résultats de ces sondages sont par ailleurs présentés dans les Bulletins de l'A.A.A. (*Archéologie en Aquitaine*) de 1987 et suivants.
4. Cf ci-dessus, p. 153.

Essai de classification typochronologique des sépultures

Le caractère prématuré d'une telle tentative est certain. Il nous est cependant apparu indispensable de proposer dès maintenant une première synthèse de la question qui pourrait servir de base à des études plus approfondies, lesquelles ne manqueront pas d'être possibles dès que les données seront suffisantes.

L'approche typo-chronologique conduit à regrouper sous un même terme générique des faits archéologiques, en l'occurence l'architecture des tombes, présentant un certain nombre de caractères communs définis au préalable. Cette classification est nécessairement limitative et ne traduit en général qu'une partie très infime des événements funéraires en question. Ainsi, il ne faut considérer l'architecture d'une tombe que comme une manifestation extrêmement pauvre d'une succession d'actes — ou de réflexions ; leur mobile principal, le défunt, restera volontairement ignoré ici en raison d'une grande inégalité dans les documents taphonomiques disponibles.

Il importe aussi de signaler que l'échantillonnage considéré ici introduit un biaisage dans cette typologie. En effet, si les interventions archéologiques servant de base à cette étude permettent de proposer des chronologies relatives et absolues fiables, elles ne prennent en compte qu'une partie très réduite des cimetières paroissiaux : les abords immédiats de l'église. Ce qui, compte tenu de l'attrait indéniable exercé par ces édifices, ne peut que nous conduire à prendre en compte des tombes privilégiées. C'est ainsi que, par exemple, la pratique de l'inhumation à même la fosse, qui fut le lot des plus démunis de toutes époques, n'est relevée que très tardivement au pied des églises, et donc dans notre typologie. Enfin, certains groupes typoplogiques ne sont définis qu'à partir de moins de cinq exemples. Dans ce cas, le critère retenu pour la constitution des groupes typologiques fut la répétition d'un même fait archéologique sur des sites distincts. Ces effectifs trop faibles ne peuvent qu'être une source d'erreur supplémentaire qui conduira sans doute à l'avenir à abandonner, ou à redéfinir, certains des groupes typologiques reposant sur cette base.

Sarcophages monolithes trapézoïdaux

Ces sépultures se rencontrent fréquemment dans les contextes du Sud-Ouest de la France où elles sont le plus souvent désignées comme tombes mérovingiennes. Leur architecture offre peu de variations : il s'agit de cuves creusées dans un bloc de calcaire affectant un contour trapézoïdal. L'évidement est en général très soigné et de contour trapézoïdal, le rétrécissement au niveau des pieds étant plus ou moins accentué selon les modèles. L'épaisseur des parois est faible (entre 5 et 10 cm), alors que le fond est très épais et assure l'homogénéité de la cuve qui ne semble pas creusée sur le lieu d'inhumation. Le couvercle affecte une forme en bâtière, avec un contour trapézoïdal. Il est parfaitement ajusté à la cuve et légèrement débordant ; un cordon de mortier assure parfois l'étanchéité de l'assemblage. La bâtière a un pendage plus ou moins accentué selon la largeur de la tombe. Les pignons sont verticaux et les pans présentent souvent un décor de stries obliques. Enfin, l'intérieur du couvercle peut être évidé sur une faible épaisseur.

A Bouliac, on relève deux modules de sarcophages, différenciés surtout par leur largeur. Par ailleurs, à Saint-Genis du Bois et à Bouliac, des cuves semblables, mais de petite taille, étaient destinées à recevoir des enfants.

Beaucoup de ces sarcophages furent longtemps utilisés, si bien que le mobilier archéologique qu'ils contiennent parfois ne doit pas toujours être retenu pour la datation de leur mise en place. Peu d'éléments de datation absolue ont été recueillis dans les sépultures qui furent fouillées au cours de ces opérations. A Sainte-Colombe, une tombe contenait un matériel métallique de tradition franque. Par contre, sur les sites de Neuvicq, en Charente-Maritime [5], et de Coutras, au nord de la Gironde [6], des éléments de datation en nombre significatif étaient associés à ces tombes ; ils permettent de proposer les VIe-VIIIe siècles comme période d'utilisation la plus probable.

Sarcophages anthropomorphes

Ces sarcophages sont taillés dans des blocs de calcaire parallélépipédiques. L'évidement affecte une forme anthropomorphe : rétrécissement marqué au niveau des pieds, parfois des jambes ; logette céphalique le plus souvent de contour circulaire. La taille est soignée, y compris dans l'évidement. Comme pour le type de sarcophages précédent, le fond est généralement plus épais que les bords dont l'épaisseur varie cependant beaucoup en raison des sinuosités de l'évidement. Ces cuves sont couvertes d'une dalle plate, d'une épaisseur parfois excessive et présentant un contour respectant le plus souvent celui du sarcophage.

A Bouliac, les sarcophages de ce type présentaient en outre un évidement en forme de niche pratiqué à côté de la

5. Louis Maurin, "Le cimetière mérovingien de Neuvicq-Montguyon (Charente-Maritime)", *Gallia*, XXIX (1971) p.151-189.
6. Bernard Chièze, Dany Barraud, "Nécropole mérovingienne à Coutras", *Le Pays de Coutras, Histoire et Archéologie*, 1986, p.118-124.

logette. Ces niches étaient destinées à recevoir un orcel dont un exemplaire fut découvert *in situ*.

Du point de vue chronologique, ce type de sarcophage est contemporain ou antérieur au XIIe siècle à Bassens et à Lignan. A Bouliac, en revanche, les sarcophages sont mis en place après la construction de la seconde église, au XIIe siècle, et ils semblent utilisés jusqu'au XVe, comme le montre la présence d'orcels dont la période d'utilisation va du XIe au XVe [7].

Tombes rupestres anthropomorphes

Ces tombes sont creusées dans le socle calcaire, parfois affleurant, ou dans un substratum argileux très compact. L'évidement affecte un contour anthropomorphe avec une logette céphalique de contour variable : semi-circulaire, en oméga, orthogonale. Les fosses sont parfois couvertes, c'est le cas à Bassens et surtout à Daubèze où une dalle de couverture est conservée*in situ*; elle s'ajuste parfaitement à une feuillure creusée au pourtour de la fosse.

Les éléments chronologiques sont assez imprécis : une tombe de ce type est antérieure au choeur du XIIe siècle à Bassens, alors qu'à Bonnetan elles sont datées du XIIe siècle, par comparaison avec des sites charentais, et qu'à Daubèze, elles ne peuvent être antérieures au XIIe, puisqu'il n'y avait pas de cimetière avant cette époque. Ce même site montre par contre que ce type de tombe ne se rencontre plus après les XIV-XVe siècles.

Fosses anthropomorphes

Parmi la pléthore de fosses de contours variables qui peuplèrent les abords des églises à une époque plus récente, il nous a paru nécessaire de différencier ces fosses qui témoignent d'un soin particulier. Seules deux tombes de ce type sont mentionnées ici : une à Saint-Vincent de Pertignas et une à Bassens. Dans les deux cas, il s'agit de fosses très étroites, creusées dans un sédiment meuble, selon un contour reproduisant approximativement la forme du défunt. Les observations taphonomiques montrent que le colmatage a été immédiat.

Chronologiquement, la tombe de Saint-Vincent de Pertignas est antérieure à un coffre anthropomorphe alors que la tombe de Bassens serait postérieure à un coffre de même type. Faute d'exemples supplémentaires, on ne peut donc actuellement que retenir une fourchette très lâche s'inscrivant dans le Bas Moyen Age.

Coffres de dalles taillées

Ce type de sépulture ne fut rencontré qu'à Bassens et leur description figure dans l'article consacré à ce site.

D'un point de vue chronologique, ces tombes sont antérieures aux coffres anthropomorphes décrits plus loin et leur architecture, basée sur l'assemblage d'éléments déjà taillés et de modules constants, semble les annoncer.

Coffres anthropomorphes

Ils figurent en bon nombre sur tous les sites. Ils n'ont pas de fond et leur plan affecte une forme anthropomorphe plus ou moins marquée, obtenue par l'assemblage de blocs parallélépipédiques grossièrement taillés et d'une logette céphalique, le plus souvent monolithe, avec un évidement affectant des formes variables. Des joints de mortiers viennent parfois consolider l'assemblage. Ces tombes sont couvertes d'une ou plusieurs dalles de calcaire scellées au mortier.

Les coffres anthropomorphes de Saint-Vincent de Pertignas présentent une variante originale obtenue par le redressement de la logette céphalique. La diffusion de ces coffres semble très locale et il nous a semblé préférable de ne pas les regrouper dans une classe typologique supplémentaire, étant donné que leur architecture reste globalement identique.

La datation de ce type de tombe repose surtout sur les chronologies relatives établies avec les édifices ou entre différentes sépultures. Ces coffres sont toujours postérieurs à la construction des édifices romans et antérieurs à d'épais remblais déposés au moment de l'apparition en masse des tombes en pleine terre ou en cercueils, à partir du XVe siècle. Leur période de construction la plus probable s'incrit donc entre le XIIe et les XIVe-XVe.

Coffres anthropomorphes maçonnés

Ils n'ont été rencontrés qu'en deux exemplaires à Rions et leur description ne sera pas reprise ici. Ces tombes appartiennent néanmoins à un type particulier dont d'autres exemplaires ont été mentionnés sur des sites proches de Bordeaux, tel que le Prieuré de Cayac [8]. Le plan de ces sépultures est très proche de celui des coffres anthropomorphes dont elles se différencient seulement par les matériaux employés.

7. Marie-Agnès Gaidon et Isabelle Marysse, "La verrerie médiévale de la région bordelaise : les dépôts funéraires", *Catalogue de l'exposition nationale sur le verre médiéval*. A paraître en 1989.
8. Marie-Agnès Gaidon, communication orale du fouilleur et rapport de fouille : *Le Prieuré Hospitalier de Cayac à Gradignan (33)*,. 1985. Cf. M.-A. Gaidon, "Etat des recherches sur l'Hôpital-Prieuré de Cayac (Gradignan)", *Société Archéologique de Bordeaux*, LXXV (1984), p. 29-44.

En chronologie relative, ces tombes sont, à Rions, antérieures aux coffres anthropomorphes ; elles peuvent donc être d'époque pré-romane , alors que dans le cimetière du prieuré de Cayac elles s'inscrivent entre les XIIIe et XVe siècles. Il reste donc très difficile actuellement de définir une fourchette chronologique plus précise que le Bas Moyen Age.

Tombes en tuiles

Il s'agit de sépultures d'enfants en bas âge déposés entre deux tuiles-canal en opposition. Un exemplaire de ces tombes est connu à Saint-Vincent de Pertignas et deux à Daubèze.

Chronologiquement, ces tombes, qui ne contenaient aucun fossile dateur, sont postérieures aux niveaux médiévaux et ont été déposées dans les remblais d'époque moderne.

Tombes en fosse ou en pleine terre

Le terme générique de "pleine terre" signifie que le défunt fut inhumé à même la terre. C'est en général sous ce vocable que sont rassemblées toutes les sépultures pour lesquelles le fouilleur a constaté l'absence d'architecture. Ce raisonnement par défaut est à proscrire car il n'écarte pas la présence, toujours possible, de structures construites en matière périssable qui ne purent être repérées au cours de la fouille. Seule une analyse des connexions du squelette prouvant un colmatage rapide et total de la tombe, permet d'écarter l'éventualité d'un espace vide ménagé autour du corps.

Les fosses dans lesquelles les défunts furent déposés sont rarement étudiables : le sédiment encaissant et le remblai sont presque toujours identiques ; et c'est bien souvent le volume occupé par le squelette qui permet de restituer approximativement leur contour. A Daubèze, par exemple, les épaules sont souvent contractées, ce qui est le propre des fosses à fonds concaves.

Bien que ce type de tombe soit le lot des plus démunis de toutes époques, la fouille a montré qu'aux abords des églises ces inhumations sont pratiquées dans les remblais recouvrant les tombes en coffres et souvent au détriment de ces dernières. Des datations assez précises sont possibles grâce aux dépôts monétaires qui accompagnent parfois les défunts reposant en pleine terre : elles apparaîssent au XVe siècle et leur règne prend fin au XVIIIe.

Les cercueils

Les vestiges de ces structures sont rarement bien conservés et il est difficile d'en étudier la totalité de la forme. Les rares témoins de ces bières montrent qu'elles présentent un plan parallélépipédique ou trapézoïdal avec, dans ce cas, un rétrécissement marqué aux pieds. Leur mode de construction a rarement pu être observé en détail. Notons simplement que la présence éloquente de clous montre la prédominance des assemblages par clouage. A Daubèze, les clous assujettissent les angles et sont plus rares sur la longueur.

La chronologie de ce type de tombe est assez bien fixée grâce à la coutume du dépôt monétaire. Les premiers cercueils se rencontrent au XVIe siècle à Bassens et au XVIIe siècle dans les campagnes, à Saint-Vincent, à Sainte-Colombe, etc. Il semble que sur la plupart des sites, les cercueils remplacent progressivement les tombes en pleine terre.

L'approche typologique se situe directement dans une perspective évolutionniste dont les effets pervers ont maintes fois été soulignés [9]. Il reste néanmoins nécessaire dans notre cas de tenter de saisir si une tendance évolutive peut se dégager de cette typologie et quel en a été l'élément directeur.

Le plan des sépultures semble avoir eu tendance à s'adapter progressivement aux contours de la forme humaine. C'est ce que nous enseigne d'abord l'évolution du plan des sarcophages depuis l'époque mérovingienne. Paradoxalement, cette évolution vers des contours de plus en plus complexes s'accompagne d'une simplification progressive de la mise en oeuvre des matériaux par le recours à des assemblages. Ainsi, de la tombe monolithe, exigeant la taille et le transport de blocs de calcaire lourds et volumineux, on arrive aux coffres, constitués d'un assemblage d'éléments préparés séparément selon des modules à peu près constants. Faut-il voir dans l'apparition du cercueil une simplification extrême de la construction des sépultures ? Il serait imprudent de l'affirmer, d'autant plus que l'apparition des bières est marquée aussi par des comportements différents à l'égard du défunt.

9. Alain Gallay, *L'Archéologie Demain*, Belfond, Paris, 1986. 320p.

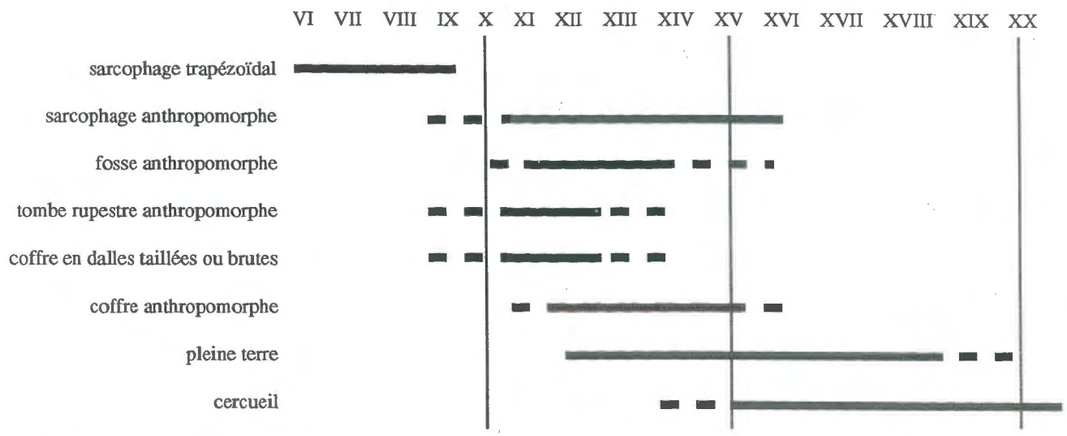

Proposition de typochronologie des sépultures implantées au pied des églises de Gironde

L'organisation des cimetières et le devenir des tombes

Peu de données archéologiques, et encore moins de sources écrites, permettent d'aborder concrètement ce problème qui pourtant ressurgit à chaque lecture d'un plan de répartition de sépultures. Encore une fois, les limites spatiales des investigations archéologiques imposent la plus grande prudence et il est impossible d'appliquer à l'ensemble du cimetière des observations effectuées seulement aux abords des églises. Il semble toutefois qu'il y ait une évolution chronologique dans l'organisation des cimetières et le traitement de la tombe, les deux problèmes semblant étroitement liés.

Le **Haut Moyen Age** restera dans l'ombre en l'absence d'éléments sur l'organisation des cimetières et faute de données suffisantes sur les sépultures. Il est simplement possible de faire état d'une réutilisation fréquente des sarcophages mérovingiens au pourtour des églises. Ces remplois se présentent sous deux formes. Dans un cas, il s'agit d'inhumations successives accompagnées de réductions de corps dans une partie de la tombe, comme cela put être observé à Sainte-Colombe ; ces utilisations successives ne sont malheureusement pas toutes datables et il est possible que certaines aient eu lieu longtemps après la mise en place de la tombe. Dans tous les autres cas, des sarcophages, ou des parties de sarcophages, contiennent des petits ossuaires qui furent sans doute constitués à l'occasion de terrassements, parfois liés à la construction de l'église, comme à Bassens, ou à la mise en place de sépultures plus récentes, comme à Saint-Vincent de Pertignas ; la sépulture est alors le plus souvent partiellement détruite avant d'être remployée, ce qui laisse supposer que leur existence était ignorée et qu'il s'agit plutôt d'actes opportunistes.

Les documents d'**époque pré-romane** sont aussi rares et l'organisation des cimetières n'est en aucun cas restituable. Les sépultures de cette époque qui ont été fouillées ne sont qu'exceptionnellement remployées. Il est rare cependant qu'elles nous soient parvenues intactes; pour la plupart elles furent au moins privées de leur couverture à la suite d'interventions nettement postérieures à leur période d'utilisation. La bonne conservation des structures de cette époque est souvent à mettre à l'actif d'un enfouissement précoce des tombes au moment de la construction des églises romanes : c'est le cas par exemple des tombes implantées à l'est du cimetière de Bassens. Il semble également, dans le cas de Bassens, où les exemples sont les plus nombreux, que la précarité de certaines structures ait entraîné un colmatage très rapide rendant leur réutilisation difficile.

Aux XIIe-XIVe siècles, une fois le paysage architectural fixé, l'espace proche des églises construites ou reconstruites à l'époque romane est rapidement colonisé par des tombes qui sont, au moins à proximité des églises, pour la plupart des coffres. Les plans de répartition de ces sépultures inspirent un sentiment d'ordre dans leur disposition : les destructions de tombes par recoupement sont rares et on distingue des rangées plus ou moins nettes entre lesquelles la fouille a parfois pu mettre en évidence des chemins ou des aires de circulation tracés entre les dalles de couverture qui sont apparentes : à Bassens, en particulier. Les sépultures sont souvent réutilisées et leurs couvertures sont reconstituées après chaque inhumation.

Les restes des défunts précédents sont amassés dans la tombe, apparemment avec beaucoup d'égards comme en témoignent la réunion fréquente des os longs aux extrêmités des coffres en fagots caractéristiques et le soin apporté au crâne qui est parfois déposé à proximité de la tête du dernier inhumé. Les restes du précédent occupant recueillis par les fossoyeurs ne présentent plus de connexions anatomiques et les petits os ont souvent disparu ; ce qui témoigne d'un curage complet de la tombe permis par l'absence de comblement. De tels faits montrent que la succession des inhumations dans une même tombe est assez lente et que la décarnation totale du sujet est atteinte avant chaque dépôt de corps. Ces données témoignent d'une gestion sans doute précise des sépultures et de l'espace sépulcral, impliquant d'abord que les tombes soient signalées au sol pour éviter toute destruction et permettre leur réutilisation, mais aussi que la mémoire des dates d'inhumation soit connue, au moins approximativement, afin que les processus de décarnation soient achevés au moment de la réouverture de la tombe.

Après le XIVe siècle, les sépultures évoluent vers une précarisation des structures qui n'est pas sans effet sur l'organisation du cimetière et la conservation des défunts. Il n'est pas un cimetière où la concentration excessive de tombes en pleine terre et en cercueil n'ait provoqué la destruction d'inhumations antérieures par recoupement. Les plans de répartition montrent alors une accumulation de tombes sans ordre apparent. A Daubèze par exemple, il n'a pas été possible de discerner un chemin d'accès au portail de l'église. Des remblais successifs permettent de pallier partiellement cette promiscuité en gommant la trace des fosses les plus anciennes de la surface du cimetière. La destruction des sépultures se fait apparemment sans aucune précaution pour les corps rencontrés. Les témoignages archéologiques prouvent pourtant que les fossoyeurs avaient parfois conscience de perturber une inhumation au cours de leurs terrassements. Mais, dans ce cas, les os les plus volumineux sont simplement accumulés au bord du trou et rejetés dans celui-ci au moment de son comblement. A Daubèze, les tombes en pleine terre des XIVe-XVIe siècles contenaient encore parfois des réductions de corps pratiquées comme dans les coffres anthropomorphes ; ces faits ne sont plus attestés après cette époque. Il semble enfin que le rythme de succession des tombes se soit parfois accéléré. Ainsi, s'il est rare que des connexions anatomiques puissent être mises en évidence parmi les os rejetés dans les comblements de tombes, de tels faits sont nombreux dans l'ossuaire de Bassens qui fut peut-être créé pour permettre une succession plus rapide des inhumations dans un espace devenu saturé.

Ces données montrent que la gestion de l'espace cimétérial a changé à la fin du Moyen-Age : l'ordre précédemment constaté n'existe plus ; il a été remplacé par une accumulation de sépultures facilitée par de nombreux remblais. La tombe, devenue plus précaire, semble aussi dans bien des cas anonyme ou non respectée, ce qui a permis une accélération parfois très nette du rythme des inhumations.

Quelques faits culturels transmis par les tombes

Le titre de "rites funéraires" est souvent employé pour qualifier la description des événements culturels que la tombe a pu transmettre. Il est peut-être excessif car les témoignages que peut fournir la sépulture ne représentent qu'une partie infime du rituel funéraire tel qu'il fut pensé et pratiqué par les contemporains du défunt. La richesse culturelle et spirituelle de ces actes nous est à jamais perdue. Il subsiste un défunt, réduit au mieux à l'état de squelette, sa tombe et le contexte cimétérial s'y rapportant. L'archéologue ne peut donc lire que les actes du rituel funéraire ayant laissé une trace matérielle dans le milieu qu'il a investi.

L'étude, mais surtout l'interprétation, des actes funéraires transmis par la sépulture est largement tributaire du degré de finesse atteint, ou choisi, par les fouilleurs. Dans le cas présent, des contingences de toutes sortes font que la fouille des sépultures dut être rapide et bien souvent menée par des acteurs de formations très diverses. Les données recueillies restent donc de valeurs très inégales et sont dans tous les cas lacunaires. Ainsi, l'analyse taphonomique n'a pas pu être poussée dans la majorité des cas. Il ne sera donc pas à propos d'étudier finement l'évolution de la position des corps dans la tombe. On ignore aussi bien souvent si des dispositifs de maintien des corps en matières putrescibles ont pu être employés. Par ailleurs, il ne fut encore jamais fait appel aux disciplines de l'archéométrie et, bien qu'un inventaire ostéologique et les données démographiques de base (sexe et âge) soient maintenant disponibles pour plus de la moitié des sites fouillés, l'étude biologique des squelettes reste à faire. Elle ne manquera pas de nous livrer des informations capitales permettant, par exemple, de mettre en évidence des espaces familiaux.

Après avoir éliminé les informations lacunaires, les données directement utilisables sont peu nombreuses en regard du potentiel d'information de chaque tombe. Il s'agit de la tombe, de sa position et du mobilier qu'elle contient parfois. Affranchissons-nous d'emblée des faits qui sont le lot de pratiquement tous les sites funéraires

médiévaux : les tombes sont en majorité orientées et le défunt repose en decubitus dorsal, la tête à l'ouest. Des exceptions à cette règle se rencontrent sur chaque site ; il s'agit bien souvent de tombes axées nord-sud avec un défunt tête au nord. Ces cas particuliers, qui peuvent devenir majoritaires dans certains contextes, répondent la plupart du temps à des contraintes topographiques ou architecturales.

Seuls deux cimetières, Saint-Vincent et Daubèze, ont livré une série d'enfants, d'âge compris entre 1 ou 2 ans et 10 ou 12 ans, inhumés le long du mur de nef de chacun des édifices. Ces tombes des XVIe-XVIIIe siècles présentent parfois une architecture particulière : deux tuiles-canal en opposition pour les très jeunes enfants. Sur tous les sites fouillés, le nombre des sépultures d'enfants prélevées en fouille est sans rapport avec la démographie des époques concernées : l'effectif est trop faible et, surtout, les néonataux ne sont presque pas représentés. Pourtant, il est peu probable que les fouilleurs aient systématiquement négligé les sépultures d'enfants. Par conséquent, il faut admettre une relation entre l'âge des défunts et le lieu d'inhumation. Ceci est particulièrement net à Saint-Vincent et à Daubèze où des emplacements semblent utilisés de préférence pour l'inhumation des enfants ; mais que sont devenus les autres enfants ?

Une étude de Ph. Aries [10] portant sur les registres de trois paroisses du Toulousain entre la fin du XVIIe siècle et le début du XVIIIe siècle fait état de mise en sépulture d'enfants dans les cimetières atteignant des proportions proches de celle d'une courbe de mortalité infantile normale pour l'Ancien Régime. Cette même étude montre en outre que les enfants sont préférentiellement inhumés dans le cimetière, quelle que soit l'origine sociale du défunt. Les enfants ne sont donc pas exclus des cimetières paroissiaux du Toulousain. Or sur les sites présentés ici, si quelques tombes d'enfants ont été rencontrées dans les niveaux les plus récents, quasiment aucune n'est mentionnée dans les cimetières médiévaux. Compte-tenu de la faible emprise des fouilles, il est possible que les secteurs réservés aux enfants n'aient pas été encore rencontrés en raison de leur éloignement par rapport à l'église. Il est possible aussi que les enfants ne soient que très rarement inhumés dans les cimetières. Quoi qu'il en soit, un fait culturel certain veut que les sépultures d'enfants ne soient pas mêlées à celles des adultes. Une recherche plus poussée devra être entreprise en prenant en compte les sources scriptuaires qui peuvent parfois mentionner des enclos réservés aux enfants [11].

La typochronologie des sépultures montre une évolution des tombes médiévales vers des plans de plus en plus proches de la forme humaine. Puis, ces formes disparaîssent au profit d'aménagements plus précaires, pleine terre et cercueils, après le Moyen Age. Ce fait, constaté sur tous les sites, semble contemporain d'un bouleversement de l'espace cimétérial : construction de clôtures, apport de remblais. Il est bien clair que les documents archéologiques témoignent d'une évolution, sinon d'une cassure, dans les pratiques funéraires établies depuis le début du Moyen Age.

Parmi les éléments les plus marquants, il faut retenir l'apparition des bières qui imposent des actes d'inhumations, sinon des rites, radicalement différents de ceux pratiqués jusqu'alors. En effet, sarcophages, coffres et même sépultures en pleine terre sont des structures statiques, bâties sur place et ne recevant le défunt qu'au moment ultime de la cérémonie funèbre, celui de l'inhumation. Le cercueil en revanche est mobile. Il est le moyen de transport du corps et son contenant dans la terre. Il en résulte que le corps est moins exposé. Ainsi, une partie du rituel du dépôt du corps dans la sépulture, qui avait lieu au cimetière, aux yeux de tous, se trouve reporté dans un autre lieu, mais sans doute aussi dans une autre ambiance puisqu'il devient alors aisé de sélectionner et/ou de réduire le nombre de spectateurs et d'acteurs participant à cet acte. Il est peut-être possible de justifier, au moins partiellement, le relatif détachement à l'égard des tombes constaté après le Moyen Age par le fait que l'enfouissement dans le cimetière perd une partie de la symbolique qui lui revenait au profit de la mise en bière.

L'apparition du cercueil n'explique cependant pas tout. En effet, les fouilles montrent qu'il existe une période de transition entre les coffres de pierres et les cercueils, caractérisée par un accroissement significatif des sépultures en pleine terre. Le dénuement extrême de ces tombes contraste plus brutalement encore que le cercueil avec le sentiment de pérennité qu'inspirent les sépulcres plus anciens. L'apparition en masse des tombes en pleine terre correspond assez bien — trop bien peut-être ? — avec l'évolution des mentalités face à l'enveloppe charnelle et à l'eschatologie clairement démontrée par de nombreux historiens [12]. La prise de conscience de la précarité du corps justifie peut-être l'humilité dans le traitement de la sépulture constatée à la même époque. Cette vision nouvelle est soutenue par une iconographie macabre ne laissant rien ignorer sur le devenir du corps après la mort.

10. Philippe Ariès, *L'homme devant la mort*, Seils, 1977. p.87-94.
11. Michel Colney, *Les pratiques funéraires à l'époque moderne (XVIIe-XVIIIe siècles) d'après les fouilles de Bourogne et Grandvillars (Territoire de Belfort)*.
12. Voir notamment Philippe Ariès, *op. cit.* ; Pierre Chaunu, *Le temps des réformes, La vie et la mort à travers l'art du XVe siècle*.

Il demeure cependant troublant de constater que des sources scriptuaires soient si bien illustrées par des faits archéologiques relevés dans des paroisses rurales de l'Entre-deux-Mers. C'est peut-être là le signe d'une profonde évolution des mentalités que les textes ont autant illustré que suggéré.

S'il est un fait matériel net dans la fouille des tombes, c'est le dénuement matériel dans lequel est inhumé le défunt durant tout le Moyen Age. Le mobilier funéraire est souvent inexistant dans les tombes où seuls quelques orcels, à Bouliac ou à Lignan, ou un simple pot en céramique, à Rions, témoignent de la pratique, bien connue par ailleurs [13], du dépôt d'encens et/ou d'eau bénite à côté du défunt. Dans des régions proches, le Limousin, la Charente, cette pratique semble pourtant plus courante [14]. Pourquoi est-elle si rare dans l'Entre-deux-Mers ? Il est à l'heure actuelle impossible de proposer une explication viable.

Après le Moyen Age apparaissent des dépôts monétaires d'une ou plusieurs espèces dans les mains des défunts. Les chronologies fournies par les monnaies montrent que ce phénomène devient courant à partir du XVIe siècle. Cette coutume est attestée dans plusieurs régions de France, mentionnées par A. Van Gennep [15]. Bon nombre d'auteurs s'accordent, à la suite de cet auteur, sur l'absence de lien direct entre cette pratique et celle de l'obole accompagnant le mort à la fin de l'Antiquité. Le hiatus chronologique est en effet trop important pour permettre de justifier l'émergeance de cette pratique plus de dix siècles plus tard. La raison de ces dépôts reste inconnue et, comme le faisait remarquer Van Gennep, le travail des folkloristes du XIXe siècle est trop entâché d'érudition latine pour qu'il soit possible d'accorder un grand crédit à leurs enquêtes. Nous nous garderons bien ici de proposer de nouvelles explications qui ne feraient que reprendre ce que nos acquis culturels permettent de comprendre d'un tel phénomène. Contentons-nous simplement de constater que la répétition d'un même fait, en plusieurs régions et sur une assez longue période, permet de ranger l'acte du dépôt de monnaies parmi les coutumes funéraires.

Conclusion

Faits archéologiques et sources écrites s'accordent sur le fait que les XIe et XIIe siècles marquent une étape importante dans la création ou la fixation des paroisses, dont le symbole le plus clair reste la construction, ou la reconstruction des églises. Il reste cependant difficile de percevoir dans le détail les faits matériels et les mentalités qui ont accompagné ce renouveau architectural. D'autant que les premiers résultats des interventions archéologiques menées sur les églises de Gironde montrent d'emblée les limites des documents archéologiques : leur valeur doit être pondérée par les limites d'extension des fouilles, mais aussi par l'imprécision des chronologies que le fouilleur est à l'heure actuelle à même de proposer. Cependant, les premiers acquis encouragent à poursuivre les recherches, avec le concours des historiens et des anthropologues, dans le domaine du parcellaire et des coutumes funéraires telles que la distribution spatiale des défunts ou encore la recherche de liens de parentés dans une même tombe, au sein d'un ensemble de tombes, etc.

A nos yeux, le fait culturel le plus marquant, après la construction des églises et l'implantation d'une zone d'inhumation, est bien le changement radical enregistré à la fois dans l'aspect des cimetières et dans l'évolution des modes d'inhumation après le XIVe siècle. Ces faits matériels se font l'écho d'un bouleversement, ou d'une évolution, des mentalités attesté par les historiens. Il importera cependant de définir, par des études de population approfondies, si ces mutations ne sont pas aussi provoquées par un changement de lieu d'inhumation pour certaines catégories sociales ou par des mouvements de populations. Compte-tenu des événements qui ont frappé le Bordelais au temps des guerres franco-anglaises [16], cette dernière hypothèse ne doit en tous cas pas être rejetée. Encore une fois, le recours aux sources écrites s'avère indispensable ; il n'est qu'à consulter à ce propos l'étude de Marie-Claude Marandet [17] pour en être convaincu.

13. Voir, entre autres, un aperçu de la question dans Marc Durand, "Archéologie du cimetière médiéval dans le sud-est de l'Oise, relations avec l'habitat et évolution des rites et des pratiques funéraires du VIe au XVIe siècle", *Revue Archéologique de Picardie*, N° spécial, 1988.
14. Nicole Raynaud, "Le site antique et médiéval de la Chapelle Saint-Jean à Bussière-Boffy", *Travaux d'archéologie Limousine* , N°8 (1987) p.39-50. Du même auteur: "Place du Limousin dans l'aire de répartition des bouteilles funéraires du Bas Moyen Age", *Travaux d'Archéologie Limousine*, N°8 (1987) p.51-53.
15. Arnold Van Gennep, *Manuel de folklore français contemporain*, Picard reprint, Grands manuels, 1980, Tome 1, Vol.2.p. 719-725.
16. Robert Boutruche, "Les courants de peuplement dans l'Entre-Deux-Mers (XIe-XXe siècle)", *Annales Economiques et Sociales*, 1935. Idem, *La crise d'une société : seigneurs et paysans du Bordelais pendant la guerre de Cent ans*, Strasbourg, 1947. Propos repris par J.-M. Pesez et E. Le Roy-Ladurie, *Villages désertés et histoire économique ? Le cas français: vue d'ensemble*, S.V.P.E.N., 1965. p.127-252.
17. Marie-Claude Marandet, "L'élection de sépultures et les croyances relatives à "l'après-mort" dans la région toulousaine entre 1300 et 1450, d'après les testaments", *Archéologie du Midi Médiéval*, Tome 3 (1985) p.103-122.

Ainsi se clôt ce volume. Il marque une étape, non un terme.

La liste des dix églises n'est plus à jour depuis longtemps et certaines réflexions se sont sans doute approfondies. Ainsi se prolongent les problématiques et se poursuivent les travaux.

Depuis les premières interventions à Bassens et à Lignan, se sont affinées les procédures, fixée la méthodologie et précisées les problématiques. Aujourd'hui des opérations, qui prolongent celles rapportées ici, sont devenues routine. Autant il y a plaisir à faire œuvre neuve, autant il y a efficacité à reproduire des systèmes d'intervention dûment établis.

Déjà sur seulement dix sites, le corpus réuni est important ; dans deux ou trois ans il sera considérable et la rigueur opérationnelle des pratiques actuelles — qui représente un gain indéniable sur les premières interventions — sera gage d'un intérêt encore accru.

Nous n'avons donné dans ce volume que des résultats premiers, posé des problèmes, affuté les outils ; bientôt viendra le temps des synthèses.

La Société Archéologique de Bordeaux s'enorgueillit d'inaugurer sa collection *"Mémoires"* avec cet ouvrage lui-même innovateur. En l'attente de cette synthèse, à l'heure de laquelle on se prend déjà à espérer, elle ouvrira les colonnes de la *Revue Archéologique de Bordeaux* aux récentes et aux nouvelles interventions sur les églises et les cimetières de la Gironde.

Ces premières opérations, de même que la réalisation de cet ouvrage, furent occasions de rencontres fructueuses : des équipes de travail se sont constituées, des amitiés se sont nouées, les projets foisonnent. Une dynamique de collaboration entre différentes personnes comme entre différents services, laboratoires, structures a concrétisé ce qui n'était trop souvent jusqu'alors que vœux pieux.

Bien au-delà d'un aspect convivial, qui a aussi son importance, on pressent là une force nouvelle dont devrait bénéficier autant notre région que l'archéologie.

Pierre Régaldo-Saint Blancard
CNRS / Université Bordeaux III, CRIAA
Directeur des publications pour la
Société Archéologique de Bordeaux

Société Archéologique de Bordeaux

1 place Bardineau
33 000 Bordeaux

Pour la Société Archéologique de Bordeaux,
le directeur des publications,
Pierre Régaldo-Saint Blancard

Maquette de la couverture :
Presse-Papiers

Composition et mise en page des textes :
ARMéDiS-édition

Impression :
La Nef
22, rue du Peugue
33000 Bordeaux

Dépôt légal : septembre 1989.

SOCIÉTÉ